NIÉVÈS

ERNIÈRE PARTIE (1).

IX.

La semaine sainte s'était écoulée avec toute la pompe pittoresque dont Séville fait tous les ans les honneurs à la foule qui accourt à ses fêtes. Les processions avaient défilé avec leurs pénitens blancs et noirs, en bonnet pointu; et les groupes fameux, les *pasos* (2) de Montañez et de Roldan, avaient reçu à travers les rues, au son des musiques diverses, leur tribut d'étonnement naïf et d'admiration bruyante. Il avait plu toute la journée du mercredi; mais dans la nuit du jeudi au vendredi, le temps s'était remis au beau, et la querelle séculaire entre la confrérie de Santa-Ana de Triana et celle de la Virgen de l'Esperanza de la Macarena (3) avait éclaté, comme de coutume, à la rencontre des deux processions à la Campanella, au haut de la calle Sierpès. On s'était bel et bien assommé à coups de cierge, avec accompagnement de cris et d'injures; — puis, après quelques stations dans les cafés et tavernes

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

(2) *Paso*, image sainte ou groupe de statues pieuses en bois ou en plâtre qu'on porte dans les processions.

(3) *La Macarena*, faubourg de Séville.

du voisinage, les deux cortèges s'étaient remis en marche vers la cathédrale. Les Macarenos, vêtus en soldats romains, représentant les ennemis de Notre-Seigneur, avaient dû rester devant les portes de l'Alcazar, où le soleil levant vint les surprendre, faisant reluire au loin leurs casques et leurs cuirasses. Les cloches étaient revenues de Rome le samedi à midi précis; les voitures et les chevaux circulaient de nouveau, et on ne pensait plus qu'à la *corrida* du lendemain, dimanche de la Résurrection.

Vers le soir, Cándido se promenait dans la calle Sierpès avec Garlochí et quelques-uns de sa *cuadrilla*. Il marchait en silence, et c'est à peine s'il saluait distraitement de la main les gens de connaissance. Au coin de la calle Gallegos, survint un jeune homme de Madrid, *aficionado* enragé, venu à Séville pour les courses.

— Holà, Cándido, t'arrêteras-tu? lui cria-t-il. Et les taureaux de demain?

Cándido, tout en secouant la cendre de la cigarette, qu'il venait d'ôter lentement de ses lèvres, répondit d'un air indifférent :

— Taureaux de Veraguas! Ils seront trop fatigués. J'aurais préféré ceux del Saltillo.

— Veraguas! Veraguas! je ne t'ai jamais vu meilleur qu'avec des taureaux de Veraguas.

Don Alvaro faisait beaucoup de gestes.

— Mais... ajouta-t-il, j'ai une faveur à te demander...

— Laquelle?

— Il y a ici, pour les fêtes, une de mes cousines, une petite femme délicieuse, jolie comme les anges, une veuve, adorable, folle de taureaux, surtout quand c'est toi qui les tue. Elle t'a vu à Madrid, à Valence, à Saint-Sébastien, partout; elle a mis ta photographie au-dessus de son lit; enfin, tu nous donnes à tous des inquiétudes. Il faut que tu lui fasses les honneurs du meilleur taureau.

Cándido était habitué à ce genre de demandes, et en général il lui importait peu à qui il adressait ce *brindis*. Mais cette fois-ci, en écoutant don Alvaro, il changea de visage; le reflet d'une idée triste et ironique sembla passer comme un nuage sur toute sa figure; ses yeux brillèrent un moment, son front se plissa et un sourire moqueur vint errer sur ses lèvres. N'avait-il pas compté porter un *brindis* à Niévès, et à Niévès seulement?

— Et comment s'appelle la cousine? demanda-t-il à don Alvaro.

— La comtesse de Peñas.

— Eh bien! nous verrons, demain, si elle sera contente.

— Tu ne veux pas entrer un instant au Suizo?

— Non, mille grâces, j'ai affaire; on se reverra ce soir.

— *A Dios,* Cándido.

Et, faisant son geste de main pour saluer, Cándido rejoignit quelques pas plus loin ses compagnons, qui n'avaient rien perdu de la conversation avec don Alvaro. Ils le plaisantèrent sur ce nouveau succès. Cette petite comtesse, une conquête de plus! Quelle chance il avait, ce Cándido! car ne disait-on pas dans tout Séville qu'une jeune et belle fille, de famille riche et honorable, voulait l'épouser. Même on la nommait : Niévès del Rio, la sœur de Fernando, que tous les toreros connaissaient.

— Mais qu'avez-vous donc? finit par lui dire Garlochí. Vous avez l'air triste comme à la veille d'un malheur.

— Dieu m'en préserve! s'écria Cándido. C'est je ne sais quelle folie qui me passe par la tête... Je suis à vous maintenant; entrons où vous voudrez... ou bien à ce soir, au Paraiso, pour voir arriver les Veraguas.

Le dimanche de Résurrection s'annonçait par un soleil radieux. La lumière vive inondait les places et plongeait dans une ombre bleue, délicieusement fraîche, les rues étroites de Séville. Les tours des églises, mauresques la plupart, comme la Giralda, s'élançaient roses dans un ciel doré, et une foule joyeuse et parée accourait de tous les *barrios* (1), entrant et sortant des églises, causant, riant, menant un train de fête, étourdissant les étrangers, qui se mêlaient un peu gauchement à l'animation générale.

Dès le matin, la boutique du faïencier où l'on vendait des billets pour la *corrida* du jour était assiégée par les acheteurs et revendeurs, dont la longue file s'allongeait du bout de la calle Sierpès jusqu'à l'entrée de la plaza del Duque. Tout ce monde parlait, criait, s'exaltait.

— Que dit Cándido des taureaux qu'il va tuer? demandait une vieille femme du peuple qui attendait son tour, tenant les sous, prix de sa place, enveloppés dans un morceau de papier.

— Cándido, répondit en ricanant un Macareno, on dit qu'il n'a guère la tête à son affaire, qu'il l'a perdue d'amour. Il ne fera rien qui vaille. Voilà pourtant ce que vous faites de nous, vous autres femmes!

— *Ave Maria!* parlez donc un peu de ce que nous avons à souffrir.

— Autrefois! peut-être; mais aujourd'hui, tout est changé, señora de mon âme!

(1) *Barrio*, quartier d'une ville.

— Tout change, tout tourne, et tout recommence! Cándido amoureux n'en tuera peut-être pas moins bien ses taureaux.

— Quant à moi, j'en suis sûre, dit une petite *cigarrera* jolie et fort alerte, l'œillet rose à l'oreille, qui avait profité de la conversation pour se pousser à coups de coude dans le dos de la vieille.

— Avancez donc, ma mère! criait-elle; nous n'allons pas rester ici jusqu'à la nuit! Voyez-vous, Cándido, amoureux ou non, sera toujours le roi des toreros.

Une nouvelle poussée l'interrompit : tous se détournèrent, et il y eut un mouvement de curiosité excité par le passage d'un couple d'Anglais marchant solennellement au milieu de la foule dans la direction de la calle Sierpès. La femme, de taille moyenne, au visage pâle et fatigué, portait une de ces toilettes sans nom dont certaines Anglaises semblent avoir le secret : fouillis indescriptible d'étoffes de couleurs criardes, aux formes et aux découpures bizarres, couronné d'une immense cloche de paille à guirlande de tourne-sols. L'homme, à longue barbe blonde, casque à visière verte, était d'une hauteur et d'une maigreur que rendait encore plus incroyable le long paletot d'alpaga jaune clair qui descendait tout droit du col aux talons.

— Tiens! la Giralda qui se promène! cria la *cigarrera*.

Ce jour-là, au sortir de la messe, doña Dolorès avait été arrêtée et interrogée par plus d'une de ses amies et connaissances au sujet du bruit qui courait des amours de Niévès et de Cándido. Les filles de don Baldomero, depuis la promenade aux Délices, en avaient répandu la nouvelle; et Dieu sait quels détails on avait ajoutés. Doña Dolorès faisait cesser les questions d'un mot dit de sa manière autoritaire; mais elle ne pouvait faire taire le public, et rentrait chez elle ennuyée, irritée même.

Niévès continuait à souffrir en silence : sa peine s'augmentait à l'idée d'avoir offensé Cándido en obéissant à sa mère; elle ne pouvait plus communiquer avec lui, ni lui inspirer confiance dans l'avenir. Avait-il seulement compris son silence? N'avait-il pas pris son immobilité pour de l'indifférence? Cela se pouvait-il, après l'entretien nocturne où elle avait été si tendre et si confiante? Que devait-elle faire? Il y avait de la dignité dans cet amour passionné, et de la décision dans ce caractère de femme, elle était soutenue dans ses résolutions par la conviction qu'un jour ou l'autre tout s'arrangerait. Mais que ferait Cándido, dont l'amour-propre devait être blessé?

Bibiana rentra comme doña Dolorès et Niévès allaient se mettre à table.

— Eh bien! cria-t-elle, en jetant au loin mantille et éventail, nous allons aux taureaux, cet après-midi?

On ne lui répondit pas un mot.

— J'ai des billets, et des meilleurs.

— Qui te les a donnés? demanda doña Dolorès d'un ton sévère.

— D'abord, je ne les ai pas payés, très chère cousine; je suis économe de mon argent, qui est celui que vous me donnez. C'est une amie qui m'a fait avoir ces places.

Et Bibiana brandissait devant Niévès deux grands carrés de papier vert.

— Voilà de quoi voir Lagartíjo... et Cándido. Allons, petite, dépêche-toi et partons; un jour de *corrida,* on n'a pas faim!

— Tu es bien aimable, Bibianita, répondit Niévès; mais je resterai à la maison aujourd'hui.

Elle ne regardait pas sa mère, parlait d'une voix assurée; mais ses yeux étaient remplis de larmes.

— C'est bon! fit la cousine; je ne veux pas que les billets soient perdus, et je cours chercher la Rosario, qui prendra ta place volontiers. Il est bien temps que je me mette en route. Passez bien votre journée, mes amies!

Et, ramassant éventail et mantille, Bibiana disparut avec sa rapidité habituelle.

Niévès et sa mère restèrent chacune dans sa chambre, pendant ce long et bel après-midi où toute la ville était en rumeur et en joie. Quand le soir vint, elles se retrouvèrent dans le *patio,* au moment où Bibiana rentrait précipitamment. La cousine se jeta sur un fauteuil, s'y tint renversée ou à peu près, ne parlant pas, et poussant des soupirs étouffés.

— Eh bien, qu'as-tu? finit par lui demander doña Dolorès.

— Ah! ne m'en parlez pas! Je n'ai de ma vie traversé de pareilles émotions, je ne retournerai plus à la plaza!

— Que s'est-il donc passé? dit Niévès, se levant, l'air anxieux.

— Un drame, un horrible drame, mais ne me demande rien...

— Il y a eu un malheur?

— Tu as bien fait de ne pas venir.

Doña Dolorès se leva à son tour, s'approcha de Bibiana, posant sa main sur son épaule, et la pria de lui raconter ce qu'elle avait vu.

— Cruelle! je n'ai pas le souffle et tu veux que je parle; eh bien, Cándido a été sublime, mais...

— Continue, continue donc, lui cria Niévès frémissante.

— Après le second taureau qui était médiocre, il en vint un superbe, une grosse bête rouge, mugissante, magnifique, enfin!

— Et alors?

— Au moment où, avec la grâce qu'il tient de Dieu, ce chéri! il allait planter l'épée entre les deux cornes, l'animal, en un clin d'œil, s'abaisse, s'allonge, et d'un mouvement rapide comme l'éclair, vire sur lui-même et de la pointe d'une de ses cornes, embroche Cándido...

Niévès poussa un cri terrible et s'enfuit.

— Tué, le pauvre garçon? demanda doña Dolorès.

— Toute la *plaza* était sur pied, criant d'angoisse, on releva Cándido étourdi; tout un côté de sa culotte était déchiré, la plus jolie culotte de satin rose brodée d'argent qui se puisse imaginer.

— Était-il blessé?

— Pas le moins du monde, il salua d'une main, tenant son pan de culotte de l'autre. Quelle émotion, cousine!

La fin du récit de Bibiana n'avait pas effacé le sentiment de pitié ressenti par doña Dolorès pour ce jeune homme envers lequel elle pensait, dans son for intérieur, avoir été un peu dure :

— Dieu soit loué! il n'a rien eu, dit-elle. Voilà ma pauvre fille affolée; aussi tu as une manière de raconter...

— Eh bien, va rejoindre ta fille au plus vite pour la rassurer. Dis-lui, à Niévès, que son *novio*...

— Qu'est-ce que tu dis, Bibiana, Cándido n'est pas le *novio* de ma fille?

— Dis-lui qu'il a reparu ensuite plus beau et plus fier que jamais, qu'il a été brave à miracle. La comtesse de Peñas, une dame de Madrid, qui en est folle, lui a jeté une bague de diamans enveloppée dans son mouchoir de dentelles. Tout le monde applaudissait. Pauvre Niévès, c'était elle qui devait être la reine de la fête...

Doña Dolorès restait debout, les mains croisées, toute à ses pensées. Elle ne se rendit pas auprès de Niévès, ce fut la cousine qui y alla. Bibiana, en montant l'escalier, se disait :

— Ai-je bien raconté mon histoire? J'aurais pu dire qu'il était blessé, grièvement blessé, mort ou tout comme. Ç'aurait été s'éloigner un peu trop de la vérité. Il valait mieux exagérer l'épisode de la comtesse, et il me semble que j'ai réussi à frapper Dolorès.

Niévès ne voulut pas redescendre de toute la soirée. Soupant seule avec Bibiana, doña Dolorès lui dit après un long silence :

— La comtesse dont tu m'as parlé est peut-être vraiment éprise de Cándido, et lui, qui est sans doute offensé de la défense que j'ai faite, a peut-être déjà oublié ma fille. Que crois-tu, Bibiana? Que pense-t-il?

— Le sais-je, cousine, ce que pense le beau Cándido? A cette heure-ci il est sans nul doute consolé; il a déjà oublié notre pauvre

Niévès qui s'en ira se joindre à ce chœur innombrable de vierges et martyres dont je fais partie! hélas!

— Non, c'est impossible : Cándido a dû être trop flatté de l'amour de Niévès pour l'oublier ainsi.

Sur quoi, le chanoine don Perfecto sonna à la grille du *zaguan*, et les deux femmes allèrent à sa rencontre.

— Je ne viens qu'un instant vous souhaiter le bonsoir, en passant.

— Imaginez-vous, señor, lui dit doña Dolorès tout à coup, imaginez-vous que ma fille aime Cándido, le torero?

— Eh bien, señora?

— Ne trouvez-vous pas qu'un torero pour mari de Niévès?..

— Señora, répondit don Perfecto en s'éventant avec un coin de son grand chapeau, on m'a déjà un peu conté l'affaire: aussi mon étonnement n'est pas grand; et quand il s'agit de toreros, je ne peux que vous répéter ce que disait l'autre jour notre archevêque à quelqu'un qui se plaignait de ces gens-là : « Les toreros, ce sont mes enfans comme les autres.

— Don Perfecto, dit Bibiana, avec tout le respect qui lui est dû, n'exprime pas le fond de sa pensée; il ne veut pas te donner directement un conseil.

— Dans ces matières, ajouta en souriant le chanoine, nous autres ecclésiastiques ne devons pas être compétens. Mais je suis pressé, et je m'en vais : vous souhaitant les nuits les plus heureuses!

Doña Dolorès, après le départ de don Perfecto, resta plongée dans ses réflexions. A chaque instant elle paraissait vouloir parler et elle hésitait encore. Enfin elle se coucha, et le lendemain matin, avant que Niévès fût descendue, elle alla trouver Bibiana et lui dit :

— Je voudrais savoir au juste ce qui en est de Cándido. Mais comment faire? Fernando, pour la première fois de sa vie, pourrait être utile...

— Ton fils? répliqua Bibiana, Dieu sait où il est fourré et quand il reviendra! Pendant ce temps-là Niévès se désespère, et Cándido se grise de son succès d'hier. J'avais bien pensé à une lettre que ta fille lui ferait tenir, mais il faut, contre tout hasard, sauvegarder sa dignité.

— Mais que faire? dit doña Dolorès d'un ton un peu gêné; je ne peux plus contrarier l'amour de ma pauvre enfant. Je ne l'approuve pas, mais je ne veux pas la voir souffrir; que faire, Bibiana? que faire, Bibianita?

— Te voilà bien pressée, maintenant. Tu oublies que les difficultés sont venues de ton côté: heureusement que je suis là.

— Tu serais assez gentille pour trouver... quelque chose?

— Bon! me voilà présentement au service de la mère.

Et la petite cousine se frottait les mains dans la joie d'annoncer la bonne nouvelle à Niévès.

X.

Le surlendemain, mardi de Pâques, vers trois heures de l'après-midi, la cousine Bibiana traversait résolument le grand pont jeté d'une rive du Guadalquivir à l'autre. Elle s'en allait trottant dans la cohue des passans, des oisifs et des mendians qui, du soir au matin, encombre cette unique voie de communication entre la très noble et très loyale cité de Séville et Triana, capitale des gitanos. L'air effaré, ne regardant ni à droite, ni à gauche, elle se pressait, s'essoufflait, et bousculait au besoin ceux qui ne lui faisaient pas place. Où courait-elle donc, l'excellente Bibiana? Depuis le dimanche soir, elle n'avait cessé de chercher un moyen de faire savoir à Cándido qu'on le recevrait bien chez doña Dolorès, s'il voulait y revenir. Mais il fallait connaître d'abord les intentions du torero, et ne pas se jeter à sa tête, ce qui aurait compromis Niévès et sa famille. Il s'agissait de le faire revenir de lui-même, d'amener une occasion ou de faciliter un hasard. Bibiana comptait un peu sur les circonstances, mais elle avait surtout foi en son propre zèle qui devait lui inspirer les démarches nécessaires.

Elle s'était souvenue d'une certaine doña Rufina Balmaseda, qu'elle avait souvent rencontrée, et tout dernièrement encore, chez une amie commune, la nouvelle accouchée de la plaza del Pan, que Bibiana visitait assidûment. Doña Rufina, femme d'un lieutenant de la garde civile, âgée de quarante ans bien sonnés, n'avait qu'une seule passion, *los toros*. Personne n'était mieux au courant de tout ce qui se passait dans le monde tauromachique : elle connaissait chaque torero et l'avait suivi depuis ses commencemens. Ils venaient tous la voir, elle les amusait par son esprit et sa belle humeur, ils ne se blessaient pas de ses préférences, et ne riaient pas toujours des conseils qu'elle ne se gênait pas de leur donner. Sans enfans, son mari étant souvent absent, elle ne vivait guère que pour ces relations-là, qui étaient d'ailleurs les plus honnêtes du monde.

Bibiana ne doutait pas que par doña Rufina il y eût moyen d'arriver jusqu'à Cándido. Qui sait? Ne le rencontrerait-elle pas à la porte même de la patronne des toreros?

Le pont de Triana passé, Bibiana descendit à droite et gagna la

calle Pureza, au bout de laquelle demeurait doña Rufina. A cette heure de la journée, la rue n'offrait aux regards que des vieilles femmes, à visage de sorcière, et des enfans à la peau foncée, nus ou couverts de loques, les seuls êtres restés au logis. Ils apparaissaient aux portes béantes des maisons basses, d'aspect délabré, où le lait de chaux n'avait jamais rien blanchi. La maison de doña Rufina, à l'extrémité de la rue et voisine d'un grand jardin, n'avait pas l'air plus soignée que les autres; quand on y pénétrait, il était tout de suite visible que la maîtresse n'avait aucune des préoccupations d'une bonne ménagère.

Doña Rufina, une grande femme sèche, au teint flétri, comme brûlé par deux yeux de feu, les cheveux crépus relevés en paquet sur le haut de la tête, reçut Bibiana à grands éclats de voix. Elle ne se dérangea pas du fauteuil bas où elle était campée, les genoux en l'air, les pieds posés sur les barreaux d'une chaise devant elle, et tout à côté d'un brasero aux cendres éteintes depuis des semaines.

— Tiens, qu'est-ce qui vous prend de venir par ici, amie Bibiana? Allons, asseyez-vous, je ne me lève pas pour les jeunes filles.

Bibiana eut de la peine à découvrir un siège; elle débarrassa enfin un tabouret de paille des nippes qui y étaient entassées, et se plaça en face de doña Rufina, sans trop savoir ce qu'elle allait lui dire.

— Vous avez joliment bien fait de ne pas venir hier : j'étais à la *plaza*. Excellente *corrida*, ma chère, Lagartijo, merveilleux d'adresse, Cándido, torero émérite;.. mais il faut avouer que ce n'est pas ce que nous voyions autrefois!..

Et doña Rufina commença une dissertation à perte de vue. Bibiana s'éventait, cherchait à glisser un mot. Doña Rufina parlait toujours. La cousine finit pourtant par dire :

— Moi aussi, j'étais à la *corrida*.

— Eh bien, comment avez-vous trouvé Cándido? Superbe?

— Certainement. Vous le connaissez, Cándido? Ne vient-il pas vous voir?

— Oui, de temps en temps, mais en cette saison les toreros sont fort occupés. Cándido va à Cordoba, il n'a pas d'engagement ici pour la *feria*. Il en aura un ailleurs.

— Vous croyez? demanda Bibiana.

— Qu'est-ce que ça peut vous faire? répondit Rufina en la regardant avec un sourire plein de malice. Ah! mais je me souviens, continua-t-elle. Cela vous intéresse... Cándido a chez vous une... admiratrice, une admiratrice passionnée!

— Peut-être, et je voudrais bien savoir...

— Je ne sais rien, ma chère, on parle beaucoup devant moi, mais quand il ne s'agit pas de choses du métier, je ne prête qu'une oreille; ainsi, vous en êtes pour votre visite, pour votre voyage à Triana, car je ne me fais plus d'illusion, vous n'êtes venue chez moi que pour retrouver votre Cándido perdu... Cela se devine! — Mais je ne vous en veux pas.

Et Rufina ricanait et se trémoussait sur sa chaise. Bibiana prit un grand air d'indifférence :

— Je ne dirai pas, señora, qu'en venant vous voir, je n'avais pas l'idée de vous demander un conseil; je sais que vous en donnez d'excellens; mais je pensais que vous étiez assez femme d'esprit pour comprendre la sympathie que vous m'aviez inspirée depuis le jour où nous nous sommes rencontrées chez la pauvre Rosario.

— Nous sommes créées et mises au monde pour nous entendre, señora Bibiana, repartit Rufina, et je vous prie maintenant de me faire toutes vos questions, j'y répondrai de mon mieux.

Bibiana changea de ton, s'éventa quelques secondes, se leva, et s'approchant de doña Rufina, la regarda fixement. Rufina accepta ce regard, et entre leurs quatre gros yeux brillans de curiosité et de malice, elles se parlèrent cette fois à cœur ouvert.

— Rufina, dit Bibiana en terminant, vous seule pouvez me dire ce qui se passe dans la tête de Cándido. Vous pourrez l'amener à parler, à dire quelles sont ses intentions.

Doña Rufina réfléchit quelques minutes, sauta hors du fauteuil où elle venait de se rasseoir, marcha à travers la chambre par enjambées, comme si elle avait chaussé les grandes bottes de son mari le lieutenant de la garde civile, et revenant sur Bibiana, la prit par les épaules.

— Croyez-moi, il n'y a qu'à laisser agir les langues, et Dieu sait si elles sont bien pendues!.. Je lâcherai quelques mots qui feront leur chemin; — d'autres feront de même; et je mourrai si Cándido ne finit pas par en entendre quelque chose; mais vous l'avez offensé dans son amour-propre, ce grand enfant, et il lui faut revenir de loin.

Bibiana ne rentra pas satisfaite de son expédition à Triana : doña Rufina ne lui servirait à rien. Il était clair qu'elle ne voulait pas se mêler de l'affaire...

Mais doña Rufina avait eu raison de s'en rapporter aux langues : Niévès et Cándido devinrent, dans un cercle assez étendu, un des principaux sujets de conversation pendant les quelques jours qui précédèrent la *feria* de Séville.

Cette année-là, le temps ne fut pas favorable. Jamais, disait-on, Séville n'avait vu ciel si triste : il tombait tous les jours de lourdes ondées qui trempaient sans pitié les mille petites tentes dressées dans les prés de San-Sebastian. Les étrangers erraient désolés dans l'humidité. Les Andalous se moquaient d'eux en bravant les intempéries : malgré tout, il y eut une grande affluence de monde ; on mangea, chanta et dansa autant qu'on put pendant les deux premiers jours, mais le troisième et dernier vit se déchaîner sur le tard une véritable tempête.

Niévès et Bibiana s'étaient rendues, après dîner, dans une tente d'amis. On y était fort gai et elles y restèrent sans s'occuper du temps ni du retour. Niévès avait réussi à s'étourdir un peu ; elle avait même dansé. A la nuit tombante, l'orage qui grondait depuis longtemps se termina en déluge : la tente était solide, mais le vent la battait terriblement et l'eau, tombant à gros bouillons, commençait à pénétrer à l'intérieur. On se résigna à abandonner le festin qui venait à peine de commencer, et un jeune garçon, arrivant du dehors, tout trempé de pluie, ayant annoncé qu'une voiture, un char à bancs couvert, stationnait au bout de l'avenue, tout le monde se prépara à le gagner le plus rapidement possible. Des parapluies s'ouvrirent, des robes se relevèrent, des bras s'offrirent et toute la troupe parut s'envoler à travers l'épais rideau de pluie. En effet, au bout d'une avenue, Niévès et Bibiana aperçurent la voiture, dont le cocher faisait claquer son fouet en les appelant. Elles se trouvèrent seules ; les autres avaient sans doute pris une autre direction ou un moyen différent de transport. Comme Niévès priait le cocher de les attendre encore, — Bibiana et elle s'étant mises à couvert dans la voiture, — apparut une bande de jeunes gens, leurs larges chapeaux de feutre ruisselans : ils faisaient des signes et des appels pour qu'on ne partît pas sans eux. Du fond de la voiture, Bibiana se récria, disant qu'ils allaient mouiller ceux qui étaient encore à peu près secs. Niévès lui pressa le bras et la cousine aperçut alors Cándido montant par-dessus la portière, malgré le cocher qui criait de toutes ses forces :

— Señor, señor, vous n'entrerez pas. Ces dames ne m'ont pas payé pour prendre un bain.

— J'en suis désolé, mais les places sont prises sur le siège et il faut que j'aille ce soir à San-Fernando.

Alors s'interposa une voix douce et claire :

— Montez donc, dit-elle, montez, don Manuel, il y a toujours de la place pour vous.

Et dans l'obscurité Cándido reconnut Niévès, dont on distinguait à peine la mantille blanche. Il remercia ; — il se trouvait en

face d'elle et cherchait à la mieux voir. Niévès se sentit comme dévorée par ses yeux qui brillaient dans les ténèbres.

Les chevaux ayant péniblement tiré le véhicule hors des ornières du champ de la *feria*, on arriva dans la calle San-Fernando, le long de la manufacture de tabac, et tournant à droite, le centre de la ville fut vite gagné. Une espèce de conversation s'était établie. Le mauvais temps en faisait le sujet.

— Eh bien, don Manuel, disait Bibiana, comme si rien ne s'était passé, vous voilà beau pour aller ce soir au théâtre San-Fernando?

— Et qui vous dit que j'irai?

— Vous aviez l'air d'en avoir si grande envie... tout à l'heure, répondit la cousine.

La voiture s'était arrêtée sur la place San-Francisco; il fallut descendre, en évitant de mettre les pieds dans les flaques d'eau. Niévès resta la dernière et Cándido tendit les bras pour l'aider; alors elle sauta lestement en s'appuyant sur son épaule et lui dit :

— Ne voulez-vous pas maintenant nous reconduire jusqu'à la maison?

— Très volontiers. Ne vous ai-je pas dit une fois que je vous suivrais partout?

Ils s'en allèrent vers la calle San-Isidoro : Cándido donnait le bras à Niévès, l'abritant sous un immense parapluie qu'il avait emprunté au cocher. Leurs têtes se rapprochaient en marchant, et la rue résonnait de leurs voix joyeuses. Bibiana les suivait, encapuchonnée dans sa robe qu'elle avait relevée, et bénissant la pluie, la sainte pluie du ciel, qui tombait toujours!

XI.

Il y avait fête chez doña Dolorès del Rio, le soir des noces de Niévès et de Cándido. Dans le joli *patio* tout enguirlandé de fleurs, Bibiana s'était plu à disposer en rangées et en cercles, comme aux grands jours dans les églises, une infinité de petites bougies, dont l'illumination était d'un effet charmant. On avait oublié de tirer devant la grille du *zaguan* le grand écran qui servait à déjouer la curiosité des passans, et ce soir-là, de la rue où ils étaient groupés, quantité de gens du peuple prenaient leur part des divertissemens, avec bonhomie et bienveillance, applaudissant les chants, les danses des parens et amis de la famille. Parmi les invités, se voyaient des toreros, quelques-uns bien connus et très parés, qui avaient tenu à servir Cándido, leur camarade, le jour de son mariage.

Doña Dolorès faisait dignement les honneurs d'une table placée dans la salle, où force pâtisseries et douceurs étaient étalées au milieu des flacons de vin de Jerez et de San-Lucar. Un cercle d'amies s'était formé autour du beau chanoine don Perfecto, qui ne tarissait pas d'éloges sur les nouveaux mariés. Doña Modesta Pineda ne disait rien, la vieille Milagros Serrano mêlait à ses complimens des réticences et des aigreurs que Bibiana arrêtait d'un geste ou d'une repartie, en passant, car elle courait de tous côtés, cherchant à animer la fête qui commençait à languir.

Elle allait à la recherche de Cándido, qui se tenait fièrement au milieu de ses amis, ne quittant pas des yeux Niévès toute rayonnante de bonheur.

— Holà, don Manuel, s'écria la cousine en l'apercevant, c'est la *Sevillana* qu'on joue, et votre femme est là, qui vous attend pour danser.

En effet, sur un signe de Bibiana, le vieux Paco, très célèbre joueur de guitare, et son fils Antonio, dit El Fragoso, à la mine de brigand, faisaient entendre les premières mesures de la danse populaire. Niévès fit un signe de tête à Cándido qui vint se mettre en face d'elle, et ils attaquèrent les premiers pas si hardiment, avec tant de mesure et de grâce, qu'il se forma un cercle autour d'eux, sans que personne osât se mêler à la danse, tandis que les *coplas* à leur louange volaient sur toutes les lèvres.

Pendant la danse, doña Dolorès, se souvenant des anciennes coutumes, avait disparu et était revenue les mains chargées de bonbons et de fleurs; aidée de Bibiana et de ses vieilles amies, elle se mit à les jeter sous les pieds de Cándido et de Niévès qui ne s'embarrassèrent point dans leur danse dont ils continuaient de faire tout un poème de grâce et d'amour. La *Sevillana* finie au milieu des applaudissemens, Cándido et Niévès profitèrent d'un mouvement général vers la table des rafraîchissemens pour s'esquiver. Niévès avait prévenu sa mère qu'elle ne comptait prendre congé de personne; mais, dès que la señora Dolorès s'aperçut de la disparition de sa fille, elle poussa un grand cri, et les larmes lui vinrent aux yeux. On l'entoura immédiatement, on la cajola, et son fils Fernando, qui n'entendait pas que la fête finît sitôt, fit recommencer la musique et l'on dansa de plus belle.

La nuit s'avançait, une nuit d'été étincelante d'étoiles, silencieuse et sonore dans les quartiers tranquilles que traversaient Niévès et Cándido en gagnant leur nouvelle demeure. Quand ils atteignirent le haut de la calle Santa-Clara, la grande ombre de l'église San-Lorenzo se découpait largement sur un ciel presque clair, et ils virent, à quelques pas plus loin, blanchir les murs

de la petite maison choisie par Cándido pour Niévès. Elle n'avait qu'un étage et se trouvait isolée par des murs de jardins; les rares fenêtres du côté de la rue étaient grillagées de fer, et à cette heure-là avaient un air de mystère. Quand Niévès y pénétra, on n'entendait que le murmure d'une petite fontaine. Ils montèrent au premier étage, et dans la solitude de leur grande chambre un peu nue, ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre, s'embrassant longuement, se parlant bas comme s'ils avaient crainte d'être entendus. Cándido disait à Niévès d'un ton enfantin qu'elle ne lui connaissait pas :

— Je ne t'ai encore rien dit de ce que j'ai dans le cœur pour toi.

— Il me semble, à moi, répondait Niévès, que le bonheur me ferme la bouche.

— A quoi bon parler, Niévésita, les mots sont inutiles, aimons-nous jusqu'à mourir.

— Non, Cándido, dit-elle en se relevant un peu, un amour comme le nôtre fait vivre.

Et ils s'endormirent, ces jeunes et beaux époux, dans cet amour si doux et si fort, qu'il semble quelquefois, aux belles années de la vie, donner un avant-goût des choses célestes. — Ils s'endormirent dans leur bonheur, tandis qu'un soleil ardent déroulait son manteau de feu sur Séville et toute l'Andalousie.

XII.

L'hiver commençait gaîment à Séville, et parmi ses divertissemens nouveaux offrait les représentations de la troupe bouffe d'Ardérius au théâtre de San-Fernando. Le répertoire n'était pas varié, ce qui importait peu à un public venu pour passer la soirée, voir du monde, faire la cour aux femmes, donner et apprendre les nouvelles. Aussi un jeudi, *dia de moda*, donnait-on pour la vingtième fois au moins *los Sobrinos del capitan Grant* (1) : une histoire de Jules Verne, arrangée à l'espagnole, en *zarzuela* (2), dont la musique se fredonnait dans la péninsule entière.

La salle était comble. Dans les loges du premier étage, qui ne sont qu'une suite de balcons très ouverts, on pouvait admirer, dans toute la grâce de leur tournure et l'élégance de leur toilette, ce

(1) *Les Neveux du capitaine Grant.*
(2) *Zarzuela*, vaudeville.

qu'il y avait de plus recherché et de plus joli dans la société de Séville : de bien beaux yeux éclairaient de bien charmans visages; les mantilles blanches, ne cachant qu'à demi les boucles brunes et blondes, relevaient les physionomies les moins heureuses, et un jeu d'éventails palpitans n'était pas sans intéresser les jeunes gens qui, aux fauteuils, regardaient plus dans la salle que sur la scène. La *zarzuela*, peu ou point écoutée, marchait son train habituel. On causait très haut, on riait presque aux éclats, des signes s'échangeaient : nul doute que bien des promesses couraient dans l'air. Quand arriva l'entr'acte, les loges se remplirent d'hommes et la conversation, de plus en plus bruyante, devint un vacarme. Les plaisanteries, les remarques piquantes ne manquaient pas. On ne s'épargnait guère, et tout ce qui était resté dans la salle était passé en revue.

Au troisième rang des fauteuils, à droite, près de l'allée qui divisait si commodément la salle en deux, l'attention presque générale se portait sur un couple dont on connaissait l'histoire, et qui aurait été remarqué sans cela. Cándido, vêtu de noir, le petit chapeau de velours un peu de côté, se tenait debout entre les deux rangs de fauteuils, regardant de cet air calme et fier qui lui était habituel. Niévès était restée assise. On ne l'avait pas vue souvent depuis les deux années de son mariage : sa petite tête, aux cheveux ondés d'un châtain doré, sortait d'une mantille noire qui faisait ressortir la douce pâleur de son visage aux belles lignes pures, illuminé, on peut le dire, par l'éclat de ses beaux yeux bleu gris. Cándido lui ayant adressé la parole, elle se leva un instant pour lui répondre, et on put voir que sa taille, sans perdre rien de sa sveltesse, s'était légèrement élevée, tout en gardant avec le reste du corps une proportion harmonieuse. Elle était habillée, sans trop d'égards pour le goût du jour, d'une simple robe de soie noire assez étroite, qui, par endroits, laissait apercevoir le rose pâle d'un corsage et d'une jupe de dessous. Ce costume lui allait à ravir, et il y avait on ne savait quoi d'élégant et de particulier dans tout ce qu'elle portait sur elle, de la touffe d'œillets jaunes placée au haut de la tête jusqu'à la pointe de ses petits souliers de satin noir, à la mode d'il y a cent ans.

Au moment où le spectacle recommençait, il n'était question que d'elle, on se disait même un peu bruyamment : « Avez-vous vu Niévès ? » Cándido, qui distribuait des poignées de main et des saluts à ceux qui, regagnant leurs places, passaient devant lui, souriait, assez flatté de l'effet que sa femme produisait.

Niévès, fière de Cándido, se reprochait d'avoir montré son bonheur, ce bonheur qu'elle avait aimé cacher et pour lequel elle avait toujours tremblé. Le bourdonnement de l'admiration générale ne

l'enivrait pas. Ses yeux regardaient un peu distraitement la scène, suivaient les acteurs, et elle n'osait pas se livrer à ses pensées. Était-il au moins fier d'elle, comme elle était fière de lui? Était-ce encore l'amant des premiers temps de leurs amours, qu'en plaisantant elle traitait de Maure, d'Africain, tant l'ouragan de sa passion avait soufflé sur elle. Longtemps, — pendant des semaines, des mois, — cette folle ardeur avait duré, et elle se souvenait des retours à la maison, quand, après une courte absence, il arrivait contant ses succès et partageant avec elle la gloire populaire dont il s'était couvert dans quelque *corrida* fameuse. Ce retour lui faisait oublier en un instant toutes les craintes qu'en son absence elle avait eues pour sa vie toujours en péril, et son amour s'était augmenté de tous ces sentimens et de toutes ces impressions. Demain, finit-elle par se demander, demain, s'il partait, ou plutôt s'il revenait, serait-il aussi heureux de me voir, me prendrait-il aussi vivement dans ses bras, me raconterait-il, comme une bataille où il aurait vaincu pour moi, les luttes, les chances, les défaites et les succès de son métier?

Elle le regarda d'un coup d'œil. Il ne s'en aperçut pas, et elle crut distinguer, sur son visage dirigé vers un autre point de la salle, quelque chose d'inaccoutumé, un sourire étrange qui semblait un signe d'entente. Dès lors, il lui sembla qu'il y avait dans la salle un objet, elle ne voulait pas encore se le définir, qui occupait son mari. Elle lui dit quelques mots insignifians; il répondit à peine, et, prenant sa lorgnette, regarda de nouveau dans la salle:

— Suis-je devenue folle? se disait Niévès.

La *zarzuela* allait son train; on en était aux scènes les plus amusantes, les seules pendant lesquelles cessaient les bavardages du public. Sur la place publique d'une ville quelconque de l'Amérique du Sud, une femme très pimpante, en costume andalous, entonnait d'une belle voix forte: la *Pétenera*, l'antique *Pétenera*, oubliée depuis tant d'années, rapportée de Cuba, disait-on, par des marins espagnols, et redevenue subitement populaire. Après le premier couplet, quand la voix de la chanteuse sembla se perdre dans les airs en soupirant:

Soleá y mas soleá,

la salle entière, jusqu'à ce moment indifférente et distraite, se leva, et les applaudissemens semblèrent ne devoir jamais finir. La belle voix, accompagnée par un orchestre où dominaient les guitares, le charme secret de la vieille chanson, accrurent l'émotion

de Niévès. Elle sentit les larmes monter à ses yeux, et un sentiment de mélancolie douloureuse se répandre dans tout son être :

Ay ! soleá, soleá.

A la fin de la pièce, comme ils sortaient, Niévès s'empara fiévreusement du bras de Cándido. Étonné, il lui demanda si elle se sentait souffrante et lui offrit de prendre un rafraîchissement. Ils entrèrent dans la pâtisserie de la calle Tetuan, en face du théâtre : des hommes et des femmes mangeaient des gâteaux, buvaient des verres d'eau ; d'autres enveloppaient les sucreries qu'ils voulaient emporter dans des morceaux de papier, qu'un garçon de boutique leur tendait paresseusement et sans offrir de les aider. Il sembla à Niévès qu'on la regardait d'une façon particulière ; les visages étaient moqueurs, croyait-elle ; et elle eut un mouvement d'impatience comme une femme de ses amies, tout en lui parlant, fixait ses yeux sur Cándido. Elle mangea à peine, ayant hâte de rentrer. Enfin Cándido sortit, elle le suivit, et ils se dirigèrent en silence vers la calle Santa-Clara.

En traversant la place de San-Lorenzo, toute baignée de blanche lumière, en passant sous l'ombre de la tour de l'église, Niévès, comme sortant d'un rêve, fit une allusion au clair de lune et au soir de leurs noces, quand ils avaient traversé ce même endroit. Cándido ne dit rien. Il marchait à côté d'elle, d'un air dégagé, fumant une cigarette, et chantonnant avec indifférence :

Soleá, triste de mi !
Soleá, ay ! soleá !

XIII.

Niévès ne sortait guère que pour aller à l'église, ou quelquefois chez sa mère. Doña Dolorès n'habitait plus que rarement la calle San-Isidoro, et se consacrait presque entièrement à l'administration de son *hacienda* d'Alcalá de los Panaderos. D'ailleurs, elle s'était promis de ne se mêler en aucune façon du ménage de sa fille. Il n'entrait pas seulement de la sagesse dans cette résolution, mais aussi un reste de rancune contre une union qu'elle n'avait jamais complètement approuvée. Niévès demeurait volontiers chez elle, s'occupant de mille soins du ménage qu'elle sa-

vait rendre charmans par l'adresse et la grâce qu'elle y mettait. Son fils, Manolito, joli marmot plein de santé et de vie, avait la plus large part de son temps, et les jours passaient sans événement dans la petite maison de la calle Santa-Clara.

Cándido n'était pas souvent chez lui. Le matin, il s'en allait, en fumant sa première cigarette, par la calle *Hombre de piedra* jusqu'à la vieille Alameda (1). Là, il rencontrait d'autres toreros et plusieurs de leurs cliens qui « prenaient le soleil » en se promenant de long en large, ou bien qui s'asseyaient autour de l'*aguaducho* (2), devisant éternellement sur les choses du métier, les engagemens de la saison prochaine, et les chances de toutes sortes. Vers le milieu du jour, il rentrait pour dîner : Niévès le recevait de sa même manière aimable et tranquille. Très soignée dans sa personne, elle semblait toujours parée pour le recevoir. Alors ils échangeaient quelques paroles, mais, le repas terminé, Cándido se levait, et après avoir pris dans ses bras son fils pour le faire sauter en l'air, il sortait de nouveau pour ne revenir que tard dans la soirée, ou au milieu de la nuit. Niévès, qui voyait s'approcher la saison des courses de taureaux, et savait qu'il avait des affaires à traiter avec les différentes *empresas*, cherchait des excuses pour ces absences constantes et prolongées. Mais, pourtant, quand dans la nuit, ne dormant pas, elle entendait le bruit de ses pas sur les dalles du *patio*, son cœur se serrait douloureusement ; — elle feignait de dormir, et dormait enfin par la force de la jeunesse et de la fatigue, faisant des rêves sombres qui au réveil lui semblaient des pressentimens.

L'hiver avait passé, et déjà le printemps tirait à sa fin. Un matin joyeux et parfumé du mois de mai, Niévès se réveilla toute seule auprès du berceau de son fils. La chambre lui parut vide et triste, malgré les rayons dorés du soleil qui venaient s'y jouer par les persiennes entr'ouvertes ; — et ses yeux se remplirent de larmes en voyant autour d'elle tous les objets familiers marquer, par leur ordre parfait, l'absence de Cándido.

L'enfant s'étant mis à crier, elle l'embrassa tendrement, le vêtit, et puis, le prenant sur son épaule, elle descendit dans le patio, où elle lui donna à manger. Le patio lui parut plus petit et plus sombre qu'à l'ordinaire ; Rita, la grosse servante asturienne que Martirio lui avait procurée, ne l'entretenait pas ; elle sentait partout et en tout l'abandon. La maison était petite, et moins jolie, certaine-

(1) *Alameda Vieja* ou *Alameda de Hercules*, promenade à Séville.

(2) *Aguaducho*, petite échoppe où l'on débite de l'eau et des boissons fraîche limonades, etc.

ment, que ne sont en général les logis de Séville, où les moins favorisés ont souvent des demeures à la fois pittoresques et charmantes en leur genre. Mais, chez Niévès et Cándido, au fond du petit patio, un passage voûté conduisait à un jardin plein de verdure et de fleurs qui s'adossait au vaste enclos d'un couvent de Capucines. Au-dessus du mur assez bas et un peu dégradé, on apercevait le vert sombre d'un bosquet de vieux orangers, et plus loin les éventails dorés de quelques hauts palmiers se déployant sur le ciel profondément bleu.

Niévès aimait son jardin, auquel, tout en soignant plusieurs arbustes et plantes préférés, elle avait laissé son aspect sauvage. Ce matin-là, elle s'y installa de bonne heure, avec un semblant d'ouvrage de couture, mais toute à ses pensées. La grande chaleur commençait à se faire sentir, il n'y avait que de faibles bruissemens dans l'herbe et les plantes : le silence n'était interrompu que par les roulades des canaris d'un voisin, le vieux don Vicente Lopez, grand amateur d'oiseaux, qui profitait du beau temps pour mettre dehors toutes ses cages. Assis par terre, sur le gazon rare, Manolito, dans sa petite chemise courte qui laissait voir sa peau brune et déjà dorée, s'agitait joyeux, ravi de ces ramages d'oiseaux, et regardant, avec ces grands yeux fixes d'enfant, les plantes, les fleurs, les insectes autour de lui il semblait y voir mille choses invisibles vers lesquelles il tendait pour les saisir ses petites mains aux doigts écartés. Il se leva, se remua si bien, poussa tant de petits cris, dérangea tellement Niévès, qu'à la fin elle eut un mouvement d'impatience. Elle le secoua.

— Allons! ne crie pas comme ça, dit-elle d'un ton presque dur.

Cette joie de vivre chez l'enfant lui paraissait cruelle en contraste avec l'état d'inquiétude où elle se trouvait. Manolito s'était tu tout d'un coup, regardant sa mère avec des yeux sombres comme ceux de son père. Alors Niévès regretta son mouvement d'humeur, prit son fils dans ses bras, l'assit sur ses genoux, le serra contre son cœur, couvrant de baisers la petite tête noire toute frisottante.

Peu après, un bruit de portes s'ouvrant à l'intérieur de la maison, des pas résonnant dans l'escalier, et le son d'une voix bien connue annoncèrent la présence de Cándido. L'instinct de Niévès la poussait à se lever et à aller au-devant de son mari, mais elle se retint et resta assise dans le jardin. Elle avait déposé Manolito par terre, où il se roulait comme un jeune chien, et s'était mise à coudre. C'est ainsi que Cándido la trouva quand, quelques minutes après, il vint la rejoindre. Il parla peu, de choses indifférentes, et ne fit aucune excuse pour son absence.

— Bon endroit pour passer ce temps de chaleur, dit-il au bout

d'un moment. Tu y es à merveille, et je regrette d'avoir à t'en déranger, mais je ne sais où sont mes costumes, et je dois partir cet après-midi pour Algéciras... la feria,.. tu sais?

— Je n'en sais rien du tout, répondit tranquillement Niévès sans le regarder, mais je vais aller les préparer. Quels sont ceux que tu emportes?

— Noir, vert, rose, le jaune aussi, dans le cas où il y aurait un accroc. Mais ne te déranges pas, Niévès, un de mes hommes viendra. Tu lui donneras seulement les costumes. Il a l'habitude de les emballer.

— Quand il viendra, je veux que tout soit prêt.

Et Niévès, s'étant levée, rentra dans la maison, ayant pris avec elle son enfant, qu'elle installa dans la salle donnant sur le patio, où il pouvait dormir au frais sur les coussins d'un vieux sofa.

Cándido, resté dans le jardin, s'assit à son tour sur le siège que Niévès venait de quitter, tournant et retournant une cigarette entre ses doigts, la roulant, la serrant, la courbant légèrement vers le milieu et l'allumant enfin à son briquet. Il clignait de l'œil, et portait sa main à la nuque en fumant, comme cela lui arrivait quand il était embarrassé. Là-haut, dans leur chambre, dont les fenêtres étaient ouvertes, il pouvait entendre Niévès qui remuait les coffres, aidée de la servante Rita, et en tirait un à un les beaux habits de satin, brodés d'or et d'argent. Elle les déployait sur le lit, les passait en revue et les remettait dans leurs soies parfumées, après avoir choisi ceux qui devaient servir, faisant tout cet ouvrage avec une sorte de dévotion. Quand elle eut terminé, elle se mit à la fenêtre :

— C'est fait, dit-elle souriante.

Cette besogne lui avait remis, elle ne savait comment, quelque espérance au cœur.

Cándido, tout en marchant de long en large, lui dit que Juan ou Pepe, un de ses hommes, viendrait chercher le bagage vers quatre heures. Quant à lui, il fallait maintenant qu'il allât retrouver Cuellar, un *empresario*, à la Perla, où il avait promis de se trouver avant midi. Il parlait d'un ton brusque, en regardant à chaque instant sa grosse montre d'or, dont les breloques battaient contre son gilet.

— Pour combien de temps pars-tu? demanda Niévès.

— Huit ou dix jours. La feria est jeudi prochain, nous sommes aujourd'hui vendredi...

Niévès avait quitté la fenêtre, et elle était descendue dans le tio quand Cándido le traversa pour sortir.

— Eh bien! tu pars sans me dire un seul mot? s'écria-t-elle.

Il n'y avait pas une note de reproche dans sa voix. Elle s'avança en même temps vers son mari, et parut si belle que Cándido ne put s'empêcher d'étendre les bras et de l'embrasser.

— Je ne pars pas pour les Indes; huit ou neuf jours d'absence, au plus, et puis je reviendrai auprès de toi, Niévésita. Tu es fraîche comme une fleur de ton jardin!

— Tu ne partiras pas sans embrasser ton fils!

Et Niévès l'entraîna dans la salle où dormait Manolito. Cándido se pencha vers l'enfant, lui donna un baiser et puis se releva, s'échappant des bras de Niévès, qui l'entouraient.

— Dieu vous garde tous les deux! cria-t-il en s'en allant.

— Que Dieu te bénisse!.. et à bientôt, Cándido, répondit-elle.

Il était à peine dehors, tirant derrière lui la grille, que Niévès, fermant les yeux et laissant échapper un soupir douloureux, tombait sur un banc de bois dans un coin du patio. Elle resta là, immobile et sans force, jusqu'au moment où une voix l'appela à la grille :

— Niévès, Niévésita, quand viendras-tu m'ouvrir?

La bonne petite cousine Bibiana arrivait avec un gros paquet dans les bras : on ne savait ce que cela pouvait être, du linge, un enfant, une pendule? C'était un grand bocal de grosses olives noires, enveloppé dans une serviette blanche.

— Jésus! s'exclama-t-elle en le déposant sur une table, ta mère me traite vraiment en *mozo de cuerda* (1), elle a voulu à toute force que je t'apporte ces olives d'Alcalá! J'étais seule au logis; car, à peine arrivée, Dolorès est repartie, et j'ai pensé alors que je viendrais passer la journée avec toi. Cándido est sorti... comme à l'ordinaire.

— Il est parti pour Algéciras. Ne l'as-tu pas rencontré dans la rue? Il est sorti comme tu venais.

— Ah! il t'a laissé bien mauvaise mine! Sais-tu, petite, qu'il faudra prendre de l'*agua del carbonero* (2) par ces temps chauds, c'est parfait. Ainsi, doña Rufina, la femme du lieutenant de la garde civile, avec laquelle je suis liée depuis les histoires de ton mariage, souffrait...

— Je n'ai pas besoin d'*agua del carbonero*, interrompit Niévès, ni d'aucun remède de ce genre; mais, puisque tu es de bonne volonté, je vais t'occuper. J'ai la tête lasse. Veux-tu me peigner les

(1) *Mozo de cuerda*, portefaix.

(2) *Agua del carbonero*, panacée dont font usage les femmes de Séville.

cheveux, comme tu faisais autrefois quand j'étais petite fille? Après, nous dînerons ensemble; et, sur le tard, je sortirai avec toi, j'ai besoin de respirer de l'air, et de voir passer du monde.

XIV.

L'après-midi était chaud, le soleil tombait en rayons brûlans sur les maisons basses de la calle Santa-Clara, et, dans le silence de ce quartier désert, quartier d'églises et de couvens, on entendait tinter les sons argentins d'une guitare. Était-ce quelque étudiant de l'université qui demeurait dans le voisinage et charmait ainsi les loisirs de la sieste? ou bien plutôt un joueur de profession, se laissant aller à son inspiration et à ses souvenirs? La grâce ni l'art ne manquaient dans la manière insouciante et animée à la fois avec laquelle le musicien invisible se servait de l'instrument populaire. Sa mélodie semblait raconter les secrets de son cœur, et, dans l'espèce de mélancolie de ce chaud et silencieux après-midi, — alors que les oiseaux du voisin don Vicente, eux-mêmes, s'étaient tus, — Niévès écoutait ruisseler dans l'air les notes tantôt gaies, tantôt tristes, stridentes par momens, d'autres fois profondément harmonieuses. Au milieu des variations infinies revenait toujours sur un rythme étrange la première phrase d'une vieille chanson : *la Margarita antigua*, qu'elle avait toujours aimée, et qui devenait ainsi l'accompagnement le plus fidèle de ses pensées et de ses rêves.

Elle était assise dans la salle basse du patio, sur le vieux sofa où dormait Manolito. La lumière y entrait à peine, l'ombre était fraîche et bleue. Un peu lasse, Niévès aurait voulu s'endormir, mais une fièvre la tenait, et elle restait accoudée sur les coussins, auprès de son enfant, écoutant la guitare qui chantait et rechantait :

Una margarita antigua.

C'était lundi : deux jours s'étaient déjà passés depuis le départ de Cándido, le vendredi, quand elle était sortie avec Bibiana et avait rencontré ses amies, ces femmes qui n'avaient pas eu honte ni crainte de faire allusion devant elle à l'infidélité de son mari. Quelques mots, seulement, dits à la légère, en passant, et en se regardant d'une façon particulière, par ces bavardes qui ne savaient pas trop le mal qu'elles faisaient, avaient suffi à Niévès pour comprendre, s'expliquer, deviner. Alors, depuis deux jours,

elle repassait avec angoisse toute l'histoire des derniers mois et suivait pas à pas le changement qui s'était opéré dans les manières de Cándido à son égard. Ce triste temps, elle le revivait tout entier, et devant elle se dressait sans cesse l'ombre de cette créature qu'elle ne connaissait pas, qu'elle n'avait jamais vue, qu'elle avait longtemps soupçonnée, et dont le nom avait frappé ses oreilles dans ces conversations maudites de femmes oisives et babillardes : la Trini ! — La Trini était sans nul doute partie pour Algéciras pour y rejoindre Cándido, heureux du prétexte des courses de taureaux pour retrouver sa maîtresse; cette Trini, une Madrilène effrontée ayant fait tous les métiers, ancienne favorite d'un conspirateur, et menant de front toutes les aventures.

Niévès se leva tremblante, fit quelques pas dans la salle et puis se rassit sur le sofa, la tête appuyée dans ses mains et se mit à pleurer amèrement. Avec les larmes germa en elle un grand besoin de se plaindre, le désir d'aller trouver quelqu'un, de lui raconter ce qu'elle savait, ce qu'elle avait appris, avec le vague espoir d'être détrompée, consolée. Peut-être saurait-on lui expliquer les choses, diminuer la gravité du mal, excuser la conduite de Cándido : — Cándido si jeune, si beau, si connu, ce favori de toute l'Espagne, qu'elle aimait passionnément, plus encore aujourd'hui qu'avant; — et elle ne comprenait pas qu'un seul moment elle eût pu avoir l'idée de parler, même devant Bibiana, d'accuser l'amant de son cœur, le mari de son choix, le maître qu'elle s'était donné. La possibilité d'un pareil acte de sa part surgissait devant elle avec horreur, et elle retombait dans une douleur désespérée au milieu de laquelle revenaient des paroles de prédicateur sur les souffrances de la vie, sur la croix que chacun doit porter... Ces idées lui avaient toujours semblé n'être applicables qu'aux personnes âgées, et voilà qu'elle, si jeune encore, les trouvait propres à sa situation actuelle. Mais sa nature était trop vivace, trop noble pour se laisser abattre, et du fond même de son désespoir se forma, après réflexion, une volonté absolue de refouler ses peines, de lutter et de reconquérir l'amour perdu. Cette détermination lui rendit le calme; elle essuya ses larmes, laissa tomber sa belle tête éplorée sur les coussins du sofa, à côté de son fils, et, les paupières closes, essaya de dormir.

Une heure après, Niévès s'éveilla, alla droit à la cuisine, où elle pria Rita de se préparer à sortir pour aller jusqu'à la calle San-Isidoro, et ramener la cousine Bibiana tout de suite.

— En passant par la plaza del Duque, ajouta Niévès, tu verras mon ami le manchot, et tu lui diras de venir ici. Dépêche-toi et prends mon ombrelle, si tu crains de te gâter le teint.

— Le manchot? répétait Rita.

— Oui, celui qui fait des commissions; il est toujours à l'entrée de Sierpès, à la porte du marchand de tabac.

Rita partit sur-le-champ; mais, quand elle arriva à la calle San-Isidoro, Bibiana n'était pas prête à la suivre : elle venait de se réveiller d'une longue sieste et ne fit que promettre de venir le plus tôt qu'il lui serait possible. Cependant, au bout d'une heure, elle arrivait et disait à Rita, qui lui ouvrit tranquillement la grille de la maison de la calle Santa-Clara.

— Qu'est-ce qu'il y a donc pour me faire venir aussi vite que cela, et par cette chaleur?

— Rien, répondit, en traînant la voix, l'épaisse et impassible Asturienne Rita.

— Mais où est la señora Niévès?

— La señora Niévès, ne vous en déplaise, est partie il y a un grand quart d'heure avec le manchot, qui portait ses affaires dans des *alforjas*.

Bibiana ne comprenait pas :

— Tu dis que la señora est partie?

— Oui; et elle a dit que vous viendriez prendre soin de l'enfant pendant son absence, comme si on ne pouvait pas avoir confiance en moi!

— Partie! et pour où? répétait la cousine en tournant autour du *patio*, les mains levées en l'air.

— La señorita veut-elle que je lui amène Manolito? demanda Rita.

Mais Bibiana ne faisait aucune attention; elle regardait tout autour d'elle : il lui semblait que Niévès n'avait pu disparaître ainsi, et elle avait l'air de la chercher dans tous les coins. Enfin, sur la table, elle vit un morceau de papier plié en forme de lettre; elle s'en saisit. C'étaient deux mots écrits au crayon annonçant le départ de Niévès pour Algéciras : « Je n'ai pas besoin de te recommander mon fils, » écrivait-elle en finissant.

— Pauvre petite! s'écria Bibiana. Je n'ai plus besoin d'explication! Rita, apporte-moi le marmot.

XV.

Dans l'exquise fraîcheur des premières heures du jour, la petite ville de Vejer de la Frontera, perchée sur son rocher, dessine ses vieux murs contre un ciel pâle où s'éteignent les étoiles. De son

vieil air de forteresse mauresque, elle domine tout un pays sauvage et montagneux, non loin de la mer, très voisin de la Sierra, où, en cette fin de mai, verdoient encore les arbres et les plantes, fleurissent les campanules bleues, et coule sur son grand lit de cailloux blancs le mince filet d'eau claire du Barbate. Sur la route, au pied de Vejer et devant la vieille *venta* (1) de mauvaise mine, dont la porte s'ouvre comme un gouffre, la diligence qui fait le service de Chiclana à Algéciras s'apprête à se remettre en route, après une première étape. Le *mayoral* (2) tient déjà les rênes des chevaux, tout en achevant sa cigarette, les voyageurs se casent pêle-mêle sur le toit ou à l'intérieur de la vieille machine peinte en jaune, qui s'ébranle enfin, et part au trot inégal d'un attelage de chevaux et de mules excité par les cris et les coups de pierres du *zagal*, postillon à pied, qu'enveloppe un nuage de fine poussière.

La diligence avait à peine disparu derrière un pli de terrain, couvert de lentisques et de chênes-verts, que, du côté opposé, dans la direction de Chiclana, retentit toute une gamme de jurons, avec le bruit sourd du galop sans relâche d'un cheval effréné. Une *calesa,* sorte de cabriolet haut sur roues et tout orné de vieilles peintures, arrivait à fond de train. Une femme se tenait dedans, tandis qu'à moitié assis sur le brancard de gauche, un petit bonhomme se démenait, faisait claquer son fouet, criant de toutes ses forces : — Arrêtez-la, pour Dieu, arrêtez-la!.. Et le cheval semblait voler par-dessus les pierres de la route.

Au bruit, plusieurs personnes apparurent sur le seuil de la *venta :* des muletiers, des voyageurs aussi, coiffés de chapeaux de feutre à larges ailes et portant des guêtres à la manière du pays. Ils ne doutaient pas d'un accident, et venaient pour aider et secourir, quand la *calesa,* au milieu de sa course folle, vint s'arrêter tout net devant eux.

— Señores, fit le petit cocher en saluant, où est la diligence?

— Elle est partie! répondit un des voyageurs qui se tenaient à la porte de la *venta,* et vous aurez de la peine à la rejoindre, car la route est bonne d'ici à Tarifa, et elle fait vite le trajet.

Le petit cocher, descendu de son brancard, fouet en main, se tourna vers la voyageuse restée dans la *calesa*, et lui dit avec une gravité comique :

— Aussi vrai que je me nomme, pour vous servir, Agustin de los Reyes, j'ai fait mon possible, señora!

— Et ton cheval ne peut plus faire un pas, lui répondit-elle. Va lui donner à manger, je me reposerai ici en attendant.

(1) *Venta*, manière d'auberge sur une grande route.
(2) *Mayoral,* cocher d'une diligence.

Et la voyageuse, Niévès, sauta légèrement de la *calesa* à terre. Le *ventero* (1) était accouru pour savoir quelle nouvelle aubaine lui tombait dans son désert; mais les voyageurs restés à la porte entouraient Niévès, qui leur demandait avec un peu d'anxiété s'il y avait un moyen de transport quelconque de Vejer à Algéciras.

— Je devrais y être ce soir, ajoutait-elle; j'ai manqué la diligence de quelques minutes, cette nuit, à Chiclana, et force m'a été de venir ici comme j'ai pu; mais la *calesa* ne pourra pas me mener jusqu'à Algéciras, et il faudra que j'attende la prochaine diligence...

— Alors, señora, je crains fort que vous n'ayez à attendre dans cet antre jusqu'à demain.

Le jeune homme qui venait de parler ainsi fut interrompu par un autre voyageur plus âgé, qui semblait être son père :

— Cela ne se peut pas! exclama-t-il.

Et il rentra dans la maison, suivi des autres, qui parlaient entre eux à voix basse, comme s'il s'agissait d'une conspiration.

Le *ventero* conduisit Niévès dans une grande chambre où quelques tabourets de paille se dressaient autour d'une vaste cheminée de cuisine; elle s'assit, après avoir secoué la poussière de la route qui s'était accumulée dans les plis de sa robe, et pensait avoir un entretien avec Agustin de los Reyes pour savoir s'il pourrait aller plus loin, lorsque la porte s'ouvrit et un des voyageurs, qu'elle avait vu sur le seuil de la *venta* à son arrivée, entra en saluant. C'était le plus âgé : un petit homme gros et assez laid, avec un visage trop rouge, mais aimable, dont les moindres gestes étaient empreints de gracieuseté.

— Señora, dit-il en venant à elle chapeau bas, avec toute la politesse possible en pareil lieu, je vous ai entendue dire tout à l'heure que vous alliez à Algéciras; — il se trouve que nous y allons aussi, ma famille et moi : nous partons même tout à l'heure. Nous nous y rendons à cheval, et, si vous le voulez bien, l'un de nous, celui que vous choisirez, aura l'honneur de vous prendre avec lui sur sa monture, à l'andalouse. Nous connaissons bien cette mode-là, car, quoique nous habitions Madrid, nous sommes Andalous et très fiers de l'être. Pour tout vous dire, je suis le marquis de Bénaval.

Niévès leva vers lui son visage anxieux et fatigué, mais où revenait un fin sourire. En quelques paroles, elle remercia et s'excusa. Elle disait avoir besoin de se reposer pendant deux ou trois heures, et ce n'était pas une feinte : depuis qu'elle était assise, la lassitude s'emparait de tous ses membres.

(1) *Ventero*, aubergiste.

Comme le marquis insistait, on entendit de l'extérieur une voix un peu forte, mais chaude et sympathique :

— Décidez-vous donc ! on va partir.

La marquise de Bénaval, qui parlait ainsi, vint alors se joindre à son mari, pour prier Niévès d'en user avec eux comme avec des amis. C'était une belle personne, dont les yeux noirs avaient autrefois fait maints ravages, mais qui était restée simple, bonne, toujours prête à obliger. Elle avait vu que Niéves, dès son apparition, intéressait son mari, ses deux fils et leurs amis, et, d'un coup d'œil de femme intelligente, en passant devant la fenêtre de la salle, elle avait jugé la voyageuse. Sans en savoir plus long, ils avaient tous résolu qu'elle serait de leur partie. Elle ne pouvait rester dans ce coupe-gorge de Vejer. Niévès finit par céder à l'empressement aimable des Bénaval et oublia sa fatigue pour les suivre. Elle congédia Agustin de los Reyes, qui aurait voulu, dit-il en recevant son pourboire, la conduire jusqu'à Gibraltar, pour ses beaux yeux. Les chevaux sellés, les mules chargées de bagage furent amenés du *corral* (1), où on leur avait donné à manger, et les fils de la marquise, don Pedro, l'aîné, et son cadet, don Diego, se disputaient déjà pour savoir qui prendrait Niévès en croupe, quand en riant, elle se tourna vers le marquis et lui dit qu'elle le choisissait. Les jeunes gens déclarèrent bien haut qu'ils préféraient que la question fût résolue ainsi, et aidèrent Niévès à monter derrière leur père, où elle se tint avec une grâce qui les charma.

Dès que chacun fut en selle, on partit, au pas allongé des petits chevaux andalous, à travers une solitude embaumée, sous un ciel radieux où le soleil commençait à étaler sa gloire. L'heure n'était pas avancée, et le voyage se faisait avec tout l'agrément imaginable. Le marquis, qui connaissait les raccourcis de la route, allait en avant ; la marquise le suivait de près, puis venaient don Alvaro et don Diego, leur ami, un certain Fernandez, de Séville, et une cousine de la marquise que tout le monde appelait Pepita. Deux paysans marchaient en arrière-garde avec les mules, portant paquets et provisions.

Tout en cheminant, la marquise racontait à Niévès qu'ils allaient visiter une de leurs terres du côté de San-Roque, mais qu'ils comptaient s'arrêter plusieurs jours à Algéciras, où ils voulaient voir la feria. Ils avaient préféré voyager à cheval et ils étaient maintenant ravis d'avoir pris ce parti puisqu'ils avaient ainsi fait connaissance avec elle. Aussi bavarde que curieuse, la bonne marquise aurait bien voulu qu'à son tour Niévès lui dît un peu ce qu'elle allait faire

(1) *Corral*, cour.

là-bas. Elle parla seulement de rejoindre une personne de sa famille, et sut même détourner avec esprit et finesse toutes les questions que fit naître cette déclaration un peu vague. Le marquis était de belle humeur et plaisantait en lui faisant des complimens, dont sa femme s'amusait à paraître jalouse. Derrière eux, les jeunes gens riaient de bon cœur avec la Pepita, et le chemin se faisait sans qu'on s'en aperçût.

La conversation distrayait un peu Niévès de sa tristesse. Mais elle ne l'écoutait qu'à demi, pensant au matin où elle avait refusé à son frère de l'accompagner à Santa-Justa, à l'arrivée de Cándido, et à ses propositions. Il était loin, ce beau matin-là! et aujourd'hui elle jouissait bien peu de cette route étrange et sauvage, de la solitude des plaines fleuries, où on n'apercevait de loin en loin que des troupeaux de chèvres et la silhouette d'un petit pâtre tirant avec sa fronde sur les oiseaux qui passaient dans l'air.

Vers le milieu du jour, don Diego déclara que la sangle de Pepita allait éclater, qu'il était nécessaire de s'arrêter et de la remettre en état, comme faire se pourrait. On se récria sur la perte de temps, mais la marquise proposa immédiatement de faire halte et *merienda* (1). Un repas fut improvisé avec les provisions que les mules portaient avec le reste du bagage, et, à l'ombre rare de quelques nopals, on mangea avec appétit en buvant de l'excellent vin de Jerez. Niévès se trouvait avec des gens si aimables, elle sentait tant de sympathie autour d'elle, qu'elle était presque gaie quand elle remonta à cheval derrière le marquis pour faire la seconde moitié du trajet.

Ils arrivaient sur la hauteur au-dessus de Tarifa, et à leurs pieds s'avançait dans les flots bleus du détroit la ville blanche, dernier asile que les chrétiens disputèrent aux Maures. La diligence que Niévès avait manquée repartait à ce moment-là, et ils la dépassèrent bientôt, saluant avec la courtoisie andalouse tous les voyageurs, dont quelques-uns, fatigués des cahots et des longueurs de la route, suivaient à pied. Des enfans agitèrent leurs mouchoirs, et un prêtre ôta son immense chapeau à cornes. Les petits chevaux faisaient du chemin, et un des plus beaux sites qui puisse s'imaginer se déroulait devant la cavalcade des Bénaval. D'un côté, s'étendaient vers la sierra des solitudes légèrement boisées, d'une couleur fauve, et d'un aspect absolument sauvage. De l'autre, le détroit, comme un lac de saphir bleu foncé, semblait s'arrondir et se terminer au pied des hautes montagnes de la Barbarie, dont les contours sont dentelés et les couleurs indécises.

(1) *Merienda*, goûter.

Plus haut et plus loin, le mont Abyla, une des colonnes d'Hercule, levait sa tête au milieu des neiges, et l'atmosphère si claire rapprochait tant la terre d'Andalousie du continent africain qu'il semblait qu'on eût pu l'atteindre du bout d'une cravache.

A mesure que la journée s'avançait, Niévès, quoique sous le charme de la route et de la compagnie dans laquelle elle se trouvait, sentait croître son embarras. Elle ne voulait pas faire son entrée dans Algéciras avec les Bénaval. Son projet était de ne pas se montrer tout de suite, d'attendre au moins jusqu'au lendemain; elle dit à la marquise, qui la pressait fort pour savoir ce qu'elle comptait faire en arrivant, et où elle irait loger, qu'on ne s'occupât pas d'elle; et le marquis, qui s'amusait de ce mystère, engagea sa femme à ne pas insister.

Déjà, depuis quelque temps, le Peñon, le roc de Gibraltar, était en vue, le détroit s'élargissait et les côtes d'Afrique apparaissaient moins distinctement. Les chevaux, se sentant à la fin de leur journée, accéléraient le pas, et à un tournant de la route, après avoir traversé sur un vieux pont de pierre un torrent dont le lit à sec était envahi par des buissons de lauriers aux fleurs roses, les voyageurs aperçurent Algéciras au bord de la baie qui décrit une large courbe, mouillant les bois de la Moraima avant de venir heurter les quais et remparts de Gibraltar. Les premières maisons se montraient avec cet aspect de monastère qu'ont souvent les petites villes de l'Andalousie.

— Alors vous voulez absolument nous abandonner? disait la marquise à Niévès.

— Ne me pressez pas, répondit-elle, je vous en supplie! j'aurais trop de regret de refuser vos offres aimables.

Et à l'entrée de la ville, Niévès demanda au marquis d'arrêter son cheval. Elle mit pied à terre avant que don Pedro et son frère l'eussent aidée. Ils s'emparèrent alors des *alforjas*, — les *alforjas* du manchot de la plaza del Duque, — dans lesquels elle avait mis ses effets, et lui offrirent de les porter où elle voudrait. Elle refusa énergiquement et reprit les *alforjas*.

— Vous avez beau faire, lui criait-on, nous vous retrouverons bien, c'est au revoir, Niévès!

Elle avait appelé un enfant qui errait à l'entrée du faubourg; — elle lui mit les *alforjas* sur le dos, et salua de la main la troupe d'amis inconnus qu'elle avait charmée et qui s'éloignait à regret en lui criant toute espèce de souhaits et de galanteries.

XVI.

Niévès n'avait pas trouvé facilement à se loger dans cette petite ville d'Algéciras où, à la veille de la feria, affluait tant de monde. Elle n'avait pas voulu aller dans les auberges de crainte d'y trouver les toreros; les *casas de huespedes* étaient pleines; et ce ne fut qu'à force de recherches et de renseignemens, demandés à droite et à gauche, qu'elle découvrit une grande chambre assez propre dans la maison de deux vieilles femmes qui n'avaient pas l'habitude de la louer et semblèrent lui faire une véritable grâce. Cette chambre était située dans un bâtiment isolé, au-dessus de magasins de graines, dans la calle San-Roque, qui donne près de la grande place où une fontaine conserve le souvenir de Castaños, gouverneur d'Algéciras, héros célèbre de la guerre de l'indépendance. Niévès s'était installée là tant bien que mal. Les vieilles hôtesses lui avaient servi une collation, et elle avait passé la soirée toute seule, entendant au loin la rumeur joyeuse et la musique de la feria, qui se tenait à l'extrémité de la ville, sur une grande *alameda*. La nuit, elle avait dormi tranquillement, fatiguée par la route qu'elle avait parcourue et un peu calmée à l'idée du lendemain et des projets qu'elle avait formés.

Dès le matin, elle se leva et sortit pour aller à l'église. Au coin de la rue, une grande affiche blanche avec force dessins coloriés représentant les différentes péripéties de la course de taureaux attira son attention, et elle lut avec émotion le nom de Cándido. Elle était pourtant bien habituée à le voir, ce nom-là, placardé sur tous les murs, à tous les carrefours, mais, en ce moment, ce fut comme un rappel à toutes ses pensées. Au nom de Cándido s'en ajoutait un autre, qu'elle ne prononçait pas, mais qui sonnait à ses oreilles, nom que lui aurait dit sans doute la première personne venue, tant étaient connues les amours du beau torero et de la Trini qui avait quitté pour lui un adorateur important. Elle seule, Niévès, n'en savait pas les détails. Le hasard lui avait fait connaître ces choses. Elle se mit à marcher précipitamment, la tête en feu, et elle entrait dans l'église quand elle entendit la voix de la marquise de Bénaval, qui, encapuchonnée dans sa mantille noire, venait à la messe.

— Bonjour, mystérieuse Niévès, dit-elle, en lui passant le bras autour de la taille; nous avons passé toute la soirée à vous regretter; à nous demander où vous pouviez bien être nichée. Je crois même qu'après souper, mes fils sont partis pour aller à votre découverte, mais en vain!

Niévès remercia des attentions qu'on avait pour elle, et puis chercha à se dégager, à entrer dans l'église, mais la marquise la retenait sur les marches.

— Pourquoi n'êtes-vous pas venue avec nous à la *Fonda Suiza?* continua-t-elle, vous auriez pu de là vaquer aux affaires si importantes qui vous amènent à Algéciras, et nous aurions été au moins tous ensemble. Il y avait de la place hier soir, quoique les toreros et leur monde aient presque tout accaparé. Allons entendre la messe, maintenant; vous savez, ma petite, que je ne vous lâche plus. J'ai promis, si je vous rencontrais, de vous ramener avec moi.

Niévès suivit la marquise dans l'église, et s'agenouilla derrière elle. Si elle l'accompagnait à la Fonda Suiza, après la messe, elle reverrait peut-être Cándido. Serait-il seul? Comment la recevrait-il? Ne serait-ce pas une émotion à lui donner avant la *corrida,* quand il aurait besoin de tout son calme. Et s'il lui arrivait quelque chose? Cette affreuse pensée glaça Niévès d'épouvante, et, quoique la messe ne fût pas finie, elle se leva doucement et, échappant à l'œil de la marquise, qui d'ailleurs était toute à ses oraisons, elle se glissa hors de l'église, et se mit à suivre machinalement les rues et les places de la ville joyeuse. Des gens de la campagne, dans leurs plus beaux effets, arrivaient sur des chevaux et des ânes. Les hommes avec des vêtemens courts et sombres, des chapeaux en velours très larges donnant un air sombre à leurs visages naturellement foncés. Les habits des femmes se ressentaient trop du voisinage de Gibraltar, et des marchandises anglaises qu'une contrebande active répandait dans les villages d'alentour. Mais elles étaient nu-tête et coiffées avec des fleurs. Le petit bateau à vapeur qui faisait le service du Peñon à Algéciras déposait sur le quai des gens de toutes sortes, des étrangers, des soldats anglais en tuniques écarlates et casques blancs, des Marocains en caftans de couleur claire, des touristes de tout pays. Les tavernes, les hôtelleries, les plus infimes *posadas* (1) regorgeaient de monde et retentissaient de cris et de rires; dans le lointain on entendait déjà le bourdonnement musical de la feria, et toute cette joie s'épandait sous l'éclatante lumière du soleil, à la chaleur d'une journée d'été tempérée par la brise marine.

Niévès marchait au hasard, se retenant avec toutes les forces de son âme de courir à la Fonda Suiza, et de se jeter dans les bras de Cándido. Au moment où elle rentrait chez elle, Garlochí, le picador, passa à quelques pas devant elle. Il ne la vit pas, mais elle resta en suspens, ne sachant si elle devait l'appeler ou non. Il

(1) *Posada*, auberge.

disparut, et elle alla manger comme elle put, servie par les vieilles femmes qui l'avaient prise en gré et ne regrettaient plus d'avoir loué leur grande chambre.

L'heure de la *corrida* approchait : Niévès irait-elle se mettre sur le chemin, dans un coin où elle demeurerait inaperçue, pour voir passer les toreros se rendant à la plaza? Car elle n'assisterait pas au spectacle. Depuis qu'elle avait épousé Cándido, elle n'avait pas remis le pied dans la plaza. Aujourd'hui elle irait moins que jamais: il lui venait de cruelles appréhensions; tout finirait-il par un accident, par un malheur? Sa vive et tendre imagination se teignait des plus sombres couleurs, mais son esprit droit et net en triomphait toujours: elle se calma peu à peu, laissant passer les heures, priant en attendant le moment qui lui semblerait le plus favorable.

Vers six heures du soir, le dernier taureau tué, la foule qui occupait les gradins de l'immense amphithéâtre, se mit à descendre à travers l'Alameda. Presque toute la colonie de Gibraltar était venue assister au spectacle, dont elle a coutume, une fois rentrée chez elle, de parler avec mépris et horreur. Les uniformes rouges des soldats anglais se voyaient en lignes dans les rues d'Algéciras comme ils regagnaient le port pour s'embarquer.

Les Bénaval arrivaient, eux aussi, de la plaza, et à leur étonnement trouvèrent Niévès sur le seuil de la Fonda Suiza. Il y eut, de leur part, une exclamation joyeuse. La marquise cria :

— Enfin vous voilà. Cette fois on vous garde à vue, on ne vous laisse pas partir.

— Vous souperez avec nous, nous n'accepterons aucune excuse, dit le marquis avec autorité.

Et ils allaient l'entraîner dans le patio de la Fonda, quand des cris d'enfans, des applaudissemens partant de la rue, leur firent tourner la tête.

— Ce sont les toreros qui reviennent, dit don Diego, le fils cadet du marquis.

— Eh bien, qu'est-ce que ça peut nous faire? Laissons-leur de la place et allons souper, ajouta son frère aîné.

Et les deux frères furent surpris de voir Niévès revenir vers la porte d'entrée et y rester en regardant dans la rue. Cándido arrivait entouré de sa *cuadrilla*. Il portait un costume de satin jaune brodé d'argent, de sa main droite il soulevait sa *montera* (1), et de l'autre tenait roulée autour de son bras une cape de soie rouge. La *corrida* avait été heureuse pour lui, son visage exprimait la

(1) *Montera*, coiffure des toreros.

satisfaction tranquille, ses yeux cherchaient quelque chose ou quelqu'un dans la foule quand ils aperçurent Niévès; elle le regardait et s'efforçait de sourire.

— Niévès, toi ici! s'écria-t-il en arrivant auprès d'elle.

— Ne t'avais-je pas dit: à bientôt? répondit-elle de sa voix douce.

Alors le marquis de Bénaval qui, avec sa femme, ses fils et leurs amis, assistait fort étonné à cette rencontre, s'avança vers Cándido, qu'il connaissait, et lui fit compliment sur la beauté et la grâce de Niévès. C'était dit avec goût, simplement, et, dans la bouche du marquis, bien fait pour chatouiller agréablement l'amour-propre du torero et du mari.

— Vous connaissez donc Niévès, señor marquis? demanda Cándido.

— Nous avons eu le plaisir de faire route ensemble jusqu'ici, et c'était déjà notre amie avant que nous sachions qu'elle fût votre femme.

Cándido, un peu surpris, ne fit à Niévès aucune question, et quand les Bénaval la réclamèrent pour souper avec eux, il leur dit en plaisantant à moitié :

— Je ne peux laisser cette pèlerine en meilleures mains. Vous m'honorerez infiniment de la garder jusqu'à ce que je puisse venir la chercher, car j'ai accepté de souper ce soir avec ma cuadrilla chez des amis que nous avons ici.

— Alors vous viendrez nous rejoindre à la feria, sous la tente du cercle. Au revoir.

Les Bénaval accablèrent Niévès de questions. La marquise devinait un peu ce qui se passait et, sans rien dire de défini, ne cessait de répéter, pendant le souper, que leur rencontre avec Niévès était un véritable roman.

XVII.

— Señora, señora, ne danserons-nous plus jamais ensemble? répétait en implorant de ses yeux si doux le petit don Diégo, qui depuis le commencement de la soirée se posait en amoureux transi de la belle Niévès.

Elle répondait en plaisantant aux sollicitations du petit jeune homme avec lequel elle s'était laissée aller à danser, pour contenter sa jeunesse aimable, plaire aux Bénaval qui la voulaient voir gaie, et surtout pour occuper le temps qui lui semblait long. Ils étaient en pleine feria, sous la tente du cercle des *Labradores*,

où l'on dansait depuis la tombée de la nuit. C'était un tréteau élevé de quelques marches, large, et de forme ronde, recouvert d'un baldaquin de toile bariolée, pittoresquement attaché aux arbres voisins. De là, on dominait toute la feria, dont, à cette heure de la soirée, les mille petites échoppes s'illuminaient de lanternes et de lumignons de toutes sortes.

Niévès s'était assise, sans plus écouter don Diégo, sur la balustrade qui courait autour du tréteau en manière de garde-fou; elle regardait distraitement la foule des passans; et ses yeux rêveurs allaient plus loin dans l'espace lumineux où, au grand clair de lune, l'ombre gigantesque du rocher de Gibraltar s'élevait sur le miroir argenté des eaux. Mais elle secoua sa tête avec une grâce légère d'oiseau, et se retourna vers le petit don Diégo, en lui disant :

— Soyons donc gais!

L'orchestre, qui n'arrêtait pas, jouait la première figure d'un *rigodon* (1) que la marquise de Bénaval, qui n'arrêtait pas non plus, dansait avec un officier de la garnison de Gibraltar. Pépita et don Pedro étaient en face d'eux. Le bon marquis faisait des grâces un peu plus loin. Niévès et Diégo ne trouvèrent pas de place, et se remirent à circuler autour de la tente, revenant toujours au même poste d'observation de Niévès, qui ne regardait plus le paysage, mais bien la feria.

Dans la foule, des femmes passaient en mantilles blanches, des roses au coin de l'oreille; les verres de couleur pendant en guirlandes des arbres leur jetaient des reflets jaunes; elles étaient suivies d'un cortège de ces hommes qui sont, en quelque sorte, les cliens des toreros, et s'efforcent d'en imiter la tournure.

— Tiens, la Trini, s'écria Diégo en reconnaissant une figure qu'il voyait souvent à Madrid.

— La Trini? une chanteuse? demanda Niévès anxieusement.

— Oui, une chanteuse, si vous voulez. Elle chantait, mais aujourd'hui...

— Ah! fit Niévès, et c'est cette grande femme rousse qui marche en avant?

— Oui, señora, et j'ai eu tort de la nommer, elle n'est pas digne de votre attention.

Don Diégo était embarrassé, quoiqu'il ne se doutât guère, l'innocent, que cette Trini qu'il venait de désigner à Nièves n'était autre que la maîtresse tant affichée du fameux torero Manuel Cándido.

(1) *Rigodon*, quadrille espagnol.

Niévès suivait tristement des yeux cette grande créature aux traits superbes et altiers, aux cheveux de ce beau roux qu'on rencontre quelquefois au midi dans toute sa splendeur, et qu'un costume presque théâtral distinguait des autres autant que sa beauté. Elle ne dit pas un mot et regardait toujours passer, repasser et disparaître cette femme qui lui avait volé son amour, que Cándido irait rejoindre ce soir même, la laissant seule, elle, l'épouse, pour boire sa honte jusqu'à la lie.

La marquise de Bénaval arriva en s'éventant et en appelant :

— Niévès, Niévésita, où êtes-vous, ma chère? qu'est-ce que vous faites dans ce coin? Cándido, votre mari, vous attend, vous cherche.

En effet, Cándido suivait la marquise, et il alla au-devant de Niévès, qui en le voyant eut un imperceptible frisson. Tout l'air de son visage était triste, mais elle était belle d'une beauté différente de celle qui la faisait admirer en général. Ses vêtemens étaient des plus simples : les *alforjas*, prêtés par le manchot, n'avaient pu contenir grand'chose, la marquise lui avait donné quelques affiquets, et, avec son goût habituel, elle avait placé dans ses beaux cheveux des fleurs qui relevaient la pâleur de son visage. Cándido était flatté de la voir dans la société des Bénaval, et si appréciée par eux. Enfin, sa tristesse lui donnait une grâce nouvelle qui pour lui était une séduction de plus.

— Veux-tu faire un tour dans la feria? finit-il par dire.

— Ne vais-je pas te gêner... dans la foule? répondit-elle en le questionnant du regard.

— Allons-nous-en, à moins que tu ne veuilles rester à danser.

— J'aime mieux te suivre.

Et ils descendirent les quelques marches du tréteau de la tente, comme la marquise leur souhaitait bonne promenade, et les suppliait de ne pas revenir trop tard.

Alors Niévès prit le bras de Cándido, et ils suivirent la grande promenade illuminée. Ils passèrent devant les tavernes improvisées où, autour des tonneaux couverts de verdure, on buvait en cercle au son des guitares et des *bandurrias;* ils s'arrêtèrent devant des groupes de danseurs et les regardèrent quelque temps. Niévès était émue, il y avait longtemps, ah! si longtemps, qu'elle ne s'était ainsi promenée avec Cándido ; et puis elle sentait qu'à chaque pas ils pourraient rencontrer la Trini. Elle la savait près d'elle, dans la feria, attendant sans doute. Irait-il la rejoindre? Elle se voyait quittée, ou ramenée à la tente du cercle, auprès des Bénaval, qui devineraient sa position. Comment retenit

Cándido? et elle n'avait plus que sa main appuyée légèrement sur son bras... Ils recommencèrent à marcher dans le même silence.

Ils étaient arrivés à l'extrémité de la promenade sur laquelle se tenait la feria, les lumières cessaient tout d'un coup, et l'ombre d'un petit bosquet d'arbres s'en augmentait. A peine se trouvèrent-ils dans cette obscurité que Cándido s'arrêta, et, subitement, entourant Niévès de ses bras, la serra contre sa poitrine, en lui couvrant la tête de baisers. C'était un transport de tendresse et de reconnaissance, dans lequel il retrouvait toute l'émotion des premiers temps. Niévès, ravie, s'abandonnait délicieusement à cette expansion sur laquelle elle n'avait pas compté.

— Tu marchais si lentement, tout à l'heure, lui dit-elle au milieu de leurs baisers, aurais-je jamais pu croire que tu en voulais venir où nous sommes?

— J'étais un peu gêné, tu l'as vu, et je n'ai été sûr de toi, Niévésita de mon âme, que quand j'ai senti ta petite main trembler.

Insensiblement, et comme s'ils s'étaient devinés, ils avaient quitté la feria et ils revenaient dans la ville à travers un faubourg désert, se parlant à demi-voix et à demi-mot comme font les amoureux. Ils s'éloignaient un peu du chemin qu'il fallait prendre pour aller chez Niévès, et allaient rentrer dans la partie animée de la ville. Elle lui dit en riant de ne pas aller par là. — Conduis-moi alors, répondit Cándido, et ils se remirent en route, ne sentant pas les aspérités du pavé, se serrant l'un contre l'autre, se dévorant des yeux, dans la belle nuit claire où les étoiles étincelaient au-dessus de leur tête.

Arrivés devant la porte de la maison où logeait Niévès, Cándido, ayant remarqué qu'il n'y avait pas de lumière à l'intérieur, se mit à frapper du poing sur la porte pour se faire ouvrir. Niévès le retint et sortit en riant une grosse clé de sa poche.

— Qu'as-tu donc là? demanda Cándido.

— La clé de la prison, señor, de la prison où je vais vous enfermer. Les vieilles qui me logent dorment dans un autre bâtiment, elles m'ont donné cette clé pour pouvoir rentrer sans avoir à les déranger. — Maintenant, ouvre!

Cándido introduisit la clé dans la serrure, la tourna deux fois, et la porte s'ouvrit lentement en grinçant sur ses gonds.

— On dirait qu'elle ne veut pas me laisser entrer, remarqua Cándido, comme ils montaient à tâtons le petit escalier qui conduisait à la grande chambre occupée par Niévès. Quand ils eurent allumé une chandelle, elle lui montra les *alforjas* étalés sur le dos d'une chaise:

— Voilà tout mon bagage, dit-elle, tu vois que je ne suis pas coquette.

Involontairement, en parlant, elle se souvenait de la Trini et de ses ajustemens magnifiques. Il était là, l'amant de la Trini, reconquis, guéri, amoureux!

Cándido s'était déshabillé en chantant. Une fois couchée, Niévès lui dit tout à coup qu'elle croyait qu'ils avaient laissé la clé sur la porte d'en bas.

— Qu'importe, répondit-il, on ne viendra pas nous voler; dans un petit endroit comme celui-ci, il n'y a rien à craindre.

— Je ne sais pas, Cándido; en tout cas, je n'aime pas à m'endormir la porte ouverte.

— Qu'à cela ne tienne, je vais la fermer.

Il se rhabilla, et pieds nus descendit en bas, remontant tout de suite avec la grosse clé rouillée :

— Voilà ta clé, Niévès. Où allons-nous la mettre?

— Sous mon oreiller. C'est la clé de mon bonheur, n'est-ce pas?..

Quand Niévès s'assoupit, elle sentit, dans la rêverie qui précède le sommeil, qu'elle avait atteint son but. Sans avoir rien expliqué, sans une allusion même à la conduite de Cándido, sans un reproche de l'épouse, ils s'étaient retrouvés dans la tendresse des premiers jours; — et c'est avec la douce pensée d'avoir refait l'édifice de son bonheur que Niévès finit par s'endormir. Cándido demeurait éveillé : son corps robuste ne se ressentait pas des fatigues de la journée, d'ailleurs brillante, glorieuse pour lui. Il avait admirablement tué ses taureaux, reçu tous les applaudissemens d'une foule enthousiaste; enfin Niévès lui était apparue, non pas jalouse, ni même mécontente, mais parée d'une grâce nouvelle. Il avait été flatté et charmé de voir l'accueil que lui faisaient les Bénaval, et c'était sans hésiter qu'il lui avait sacrifié la Trini. Et voilà que, tout en rêvassant, il entendait ce nom bourdonner à son oreille, et la personne qui le portait revenait sous une image provocante pour secouer tout son être. L'idée ensorcelante de cette femme s'empara de lui, dans ce lit, auprès de Niévès, dont il entendait dans l'obscurité la douce et suave respiration. Il se leva subitement, mais avec des précautions de voleur. Il ne pouvait allumer la chandelle sans faire du bruit. Pourquoi n'avait-il pas gardé la clé? Et en réfléchissant, pendant l'espace de quelques secondes, sur ce qu'il allait faire, il était saisi d'une envie folle de rejoindre cette Trini, qui l'attendait certainement, qui le possédait de loin comme de près. A tâtons, il parvint à trouver ses habits, sa veste, son pantalon; il les mit, roulant tant bien que mal sa ceinture de soie

autour de sa taille. Dans la nuit de la chambre, un rayon de lumière s'infiltrait à travers les rideaux de cotonnade. Il s'avança vers la fenêtre et regarda dehors : le silence était absolu. On n'entendait pas le moindre bruit, la petite ville dormait sous un pur clair de lune.

Cándido rentra dans les ténèbres, et, sur la pointe des pieds, retenant son haleine, se mit à chercher ses souliers, qu'il atteignit en passant la main sous une chaise restée à côté du lit. Il les mit à sa ceinture comme des poignards, et retourna à la fenêtre, qu'il ouvrit doucement, en mesurant la hauteur de l'étage : il n'y avait pas quatre mètres de la fenêtre au pavé de la rue, et l'adresse et la légèreté de Cándido étaient proverbiales. Alors, sans se retourner en arrière, il s'avança sur le cadre de la fenêtre et disparut.

. . . .

Niévès fut réveillée en sursaut par un grand cri déchirant. Ses yeux, troublés par le sommeil, rencontrèrent aussitôt le carré de lumière formé par la fenêtre ouverte : les rayons de la lune tombant sur le plancher de la chambre. Elle se précipita hors du lit vers cette fenêtre, d'où elle aperçut, gisant sur le pavé de la rue, le corps inerte de Cándido.

XVIII.

C'était un soir d'août, dans le patio de la maison de la calle San-Isidoro. Les colonnettes blanches de l'arcade brillaient dans l'ombre, tandis que la petite fontaine, ornée de faïences jaunes et bleues à dessins mauresques, chantait doucement au milieu des fleurs sa chanson habituelle. Niévès se balançait dans le fauteuil de canne, où elle avait tant rêvé autrefois. A côté d'elle, sur une chaise basse, la cousine Bibiana berçait dans ses bras Manolito, qui ne se décidait pas à dormir, et dans un coin la vieille servante Martirio s'endormait sur son rosaire. Au-dessus, la nuit était pleine de clartés, de douceur, et de silence.

Cependant, on entendait dans la rue des pas cadencés se rapprochant de plus en plus, et bientôt, derrière la grille du *zaguan*, apparut la haute forme de Cándido. Martirio se leva en sursaut pour lui ouvrir, et le torero entra dans le patio d'un air grave. Il avait le bras droit en écharpe.

Alors Niévès se leva, alla vers lui et, d'un geste gracieux, voulut l'installer dans le fauteuil qu'elle venait de quitter.

— Je serai très bien là-dessus, dit Cándido en s'asseyant sur un tabouret de paille; ne me traite plus en infirme, je suis guéri.

— Pas encore tout à fait, répondit Niévès.

Elle s'était rassise et le regardait avec un mélange de tendresse et de pitié. Cándido continua de parler.

— Le médecin, que je viens de voir, m'a assuré que je pourrais me servir de mon bras à la saison prochaine, — et, à vrai dire, je me sens mille fois mieux; le sang circule, la force revient.

Il voulut poser la main gauche qui restait libre sur la tête de Manolito; Bibiana l'en empêcha.

— Allons, dit-elle, tu vois bien que ton fils s'endort. J'ai eu assez de peine pour y arriver, car ce petit est un véritable démon qui ressemble à son père.

Et Bibiana regardait Cándido d'un air moitié sérieux, moitié comique. Il se mit à rire, et demanda s'il n'y avait rien de nouveau au logis.

— Rien que je sache, lui répondit Niévès. Ah! pourtant, maman est venue d'Alcalá, cet après-midi. Elle a encore apporté pour toi des remèdes de sa façon, et puis elle m'a demandé de demeurer ici: il paraît qu'elle ne veut pas revenir à Séville, elle se plaît là-bas, et voudrait que nous restions à garder la maison avec Bibiana. Quant à moi, je n'en serais pas fâchée, car j'aime cet endroit-ci où j'ai de si bons souvenirs, et il m'en coûterait de retourner à la calle Santa-Clara.

— Bah! on est bien partout, Niévésita; mais je ferai ce que tu voudras.

— C'est dommage que Fernando soit parti pour Malaga; il t'aurait tenu bonne compagnie.

— Mais ne suis-je pas à merveille auprès de toi?

— Dans ce moment-ci, répondit-elle un peu tristement.

Bibiana s'était levée, l'enfant complètement endormi dans ses bras. Elle leur dit en roulant ses gros yeux moqueurs:

— C'est bon! je comprends, vous n'avez plus besoin de moi ce soir; je vais coucher le petit.

— Prends garde de le laisser tomber, recommanda Niévès.

— *Vaya!* il semble que je n'ai pas fait autre chose que de soigner des marmots: *buenas noches!*

Et comme elle disparaissait dans l'escalier tournant qui du patio conduisait au premier étage, la cousine Bibiana leur cria:

— Vous êtes pourtant bien chanceux de m'avoir sous la main... quelquefois!

— Ah! oui, petite cousine, lui répondit Niévès, et tu sais si j'en remercie Dieu!

Alors Niévès et Cándido restèrent seuls et silencieux : ils se regardaient en souriant à demi, leurs yeux s'interrogeant, comme s'ils avaient l'un et l'autre quelque chose à se confier. Cándido avait rapproché le tabouret sur lequel il était assis, et de sa main libre il essayait d'arrêter le fauteuil que Niévès balançait toujours. Enfin elle l'arrêta, et fixa ses yeux sur Cándido. Jamais ces yeux d'un bleu gris si profond n'avaient été plus beaux et plus tendres. Cándido lui dit très simplement :

— Auprès de toi, Niévès, je me sens mieux que nulle part ailleurs.

— Vraiment? fit-elle.

— Ainsi, aujourd'hui, je suis tout à fait bien, j'ai couru la ville comme avant, allant partout, revoyant les amis et connaissances, redevenu moi-même de par tes soins... eh bien, quand il s'est fait un peu tard, j'étais ravi de revenir auprès de toi.

— Tu dis bien ce que tu penses en ce moment, répondit Niévès de sa voix douce, mais non sans tristesse; et je te crois, mon ami; mais ce sont des sentimens, des paroles de convalescent. Quand tu seras tout à fait guéri, que tu auras repris ta vie et ton métier, la maison t'ennuiera... je ne dis pas toujours, mais souvent; et tu chercheras à te distraire ailleurs. Rentreras-tu alors aussi content que ce soir?

— Tu verras, Niévès... et d'abord, je te promets...

— A propos, c'est moi qui ai une promesse à te demander. Il faut même que tu me la fasses tout de suite.

— Une promesse? Laquelle?

— Eh bien! Cándido, promets-moi que, quand tu voudras quitter la maison, sortir le soir... la nuit, tu passeras par la porte au lieu de sauter par la fenêtre.. C'est fait, tu as promis.

Sans rien dire, il avait appuyé la tête sur les genoux de Niévès, et elle la caressait comme celle d'un enfant; des larmes, de douces larmes coulaient une à une de ses beaux yeux. Elle ne se sentait ni consolée pour le présent, ni rassurée pour l'avenir, mais sa belle âme était reconnaissante à Dieu de lui avoir accordé encore ce moment d'émotion et d'amour auprès de l'être qu'elle chérissait de toute la force de son cœur, et qu'elle aimerait toujours, quoi qu'il pût arriver.

CECIL STANDISH.

LE PYRRHONISME, LE DOGMATISME

ET

LA FOI DANS PASCAL

Après tant d'importantes recherches d'auteurs considérables sur les intimes sentimens de Pascal, n'est-il pas bien téméraire, tout au moins bien superflu, d'agiter encore ce problème psychologique? Assurément si ces belles études avaient clos le débat, nous aurions été trop heureux d'en accepter les conclusions. Mais elles sont loin d'avoir abouti à des résultats concordans. En somme, après en avoir pris connaissance, nous ne savions qui croire ni à quoi nous en tenir; et nous éprouvons pour le caractère et l'œuvre du grand penseur une admiration si profonde que nous n'avons pas su nous résigner à une indécision passive. Il ne pouvait nous suffire d'assister à la discussion des documens restaurés et complétés qui témoignent aujourd'hui de sa pensée. Nous étions irrésistiblement tenté d'y chercher pour notre propre compte, avec l'audace d'une curiosité passionnée, quelque manifestation décisive de son véritable état intellectuel au point de vue de la certitude et de la croyance, la révélation de son essence morale, dont l'unité se dissimule sous le désordre de ces témoignages fragmentaires. Notre curiosité principale n'était pas celle des historiens ou des critiques qui se sont donné pour tâche de recueillir et de fixer avec exactitude tout ce qu'on peut savoir de sa vie, et se satisfont en rétablissant le texte authentique de ses écrits, plusieurs fois altéré, et en l'éluci-

dant par un savant commentaire, avant tout soucieux de le livrer dans son intégrité au jugement du lecteur. Nous avons mis à profit, avec une respectueuse et vive reconnaissance, ces travaux de haute érudition; mais nous étions aussi incapable d'y borner nos regards que d'y contribuer. Ce qu'il nous importait surtout de reconnaître, c'était la relation proche ou lointaine des idées de Pascal avec les idées modernes et celles que nous avions pu nous former nous-même sur les questions capitales remuées si puissamment par lui. Nous avons ainsi été conduit à indiquer souvent nos propres vues sur les objets traités dans les pages que nous examinions. Si ces parties de notre étude, à défaut du reste, pouvaient obtenir l'aveu des amis de Pascal, nous n'aurions pas entièrement échoué dans nos efforts pour les intéresser.

I.

Chacun s'est aperçu plus d'une fois dans sa vie qu'il s'était trompé, bien qu'il eût cru voir très clairement la vérité. Ainsi l'évidence peut être illusoire; la certitude qu'elle détermine n'assure donc pas la possession de la vérité. A supposer même que l'homme ne se fût jamais surpris dans l'erreur, la sincérité de son jugement n'en garantirait pas la véracité : il se pourrait que son illusion eût été permanente. Il faut donc douter de tout. Il y a plus: étant générale, cette conclusion se retourne contre elle-même, car, si tout est douteux, elle est nécessairement suspecte comme le reste. Il faut donc douter même qu'il faille douter. « Il met toutes choses dans un doute universel si général, dit Pascal en parlant de Montaigne dans son entretien avec M. de Sacy, que ce doute s'emporte soi-même, c'est-à-dire s'il doute, et doutant même de cette dernière supposition, son incertitude roule sur elle-même dans un cercle perpétuel et sans repos... » Nous touchons là au fond contradictoire, tout entier mouvant, du pyrrhonisme.

Cette spéculation est sophistique; le doute absolu est impossible en fait, et, de plus, il blesse la logique. Il ne peut exister, car la raison, par essence, ne peut se défendre absolument d'affirmer; en se l'interdisant, elle a foi, tout au moins, dans l'argument même qu'elle fait valoir pour ne rien affirmer. Ne fût-ce qu'en le pesant elle fonctionne; or fonctionner, c'est se fier à son propre exercice. Le pyrrhonisme, n'accordant d'autorité à aucune proposition, refuse par là toute autorité à ce qu'il propose lui-même. Il abdique ainsi tout droit à influer sur l'état intellectuel; et effectivement, malgré le motif que la raison se donne de douter de tout, elle n'y réussit pas; elle n'adhère pas à sa propre conclusion scep-

tique. N'est-ce pas ce qui lui arrive en face d'une proposition évidente par soi, telle qu'un axiome de géométrie, par exemple? Elle a beau se dire alors qu'elle risque de se tromper, en réalité elle n'en croit rien, elle se déclare pyrrhonienne sans cesser néanmoins d'affirmer, c'est-à-dire sans pouvoir l'être comme elle le prétend. En outre, avons-nous dit, le scepticisme absolu blesse la logique. De ce que l'homme, en effet, se reconnaît sujet à l'erreur et à l'illusion en nombre de cas il ne résulte pas nécessairement qu'il y soit exposé dans tous; que tous ses jugemens soient au même degré faillibles et illusoires; qu'il n'en puisse exister aucun d'assuré contre le doute. Descartes établit, au contraire, qu'il en existe au moins un : « Je suis, » car douter c'est penser et, pour penser, encore faut-il être, ou plutôt : penser et exister c'est tout un. La formule de Descartes n'est pas une conclusion, sa force invincible consiste en ce qu'elle est une constatation immédiate. Le scepticisme implique nécessairement cette affirmation radicale qui le réfute.

Le vrai sceptique n'est pas celui qui fait valoir les meilleures raisons de douter de tout, mais celui qui doute effectivement de tout. Ce parfait pyrrhonien a-t-il jamais existé? Pascal le nie : « Que fera donc l'homme en cet état? Doutera-t-il de tout? Doutera-t-il s'il veille, si on le pince, si on le brûle? Doutera-t-il s'il est? On n'en peut venir là... »

Remarquons que Pascal invoque ici, sans le désigner, l'argument cartésien contre le doute absolu. « Et je mets en fait, poursuit-il, qu'il n'y a jamais eu de pyrrhonien effectif parfait. La nature soutient la raison impuissante, et l'empêche d'extravaguer à ce point. » La raison ne reçoit pas cet appui du dehors; c'est dans son essence même qu'elle trouve de quoi échapper au doute absolu; elle n'est nullement *impuissante* à s'y soustraire, comme nous avons essayé de le montrer. Mais Pascal lui refuse cette vertu propre; il se plaît à la tourner contre elle-même. « La nature confond les pyrrhoniens et la raison confond les dogmatiques... » Et il ajoute : « Vous ne pouvez fuir une de ces sectes ni subsister dans aucune... » Ainsi d'une part il a reconnu que l'homme n'en peut venir à douter effectivement de tout, et d'autre part il oblige la raison à s'interdire toute affirmation. Quel parti prendre? On ne peut pourtant pas tout ensemble affirmer quelque chose et n'affirmer rien; un pareil état d'esprit n'est pas, à proprement parler, sceptique, il est contradictoire. Le parti à prendre est bien simple : « Humiliez-vous, raison impuissante; taisez-vous, nature imbécile... Écoutez Dieu. » Ni le pyrrhonisme, ni le dogmatisme rationnel ne sont donc le vrai pour Pascal; il les renvoie dos à dos et

donne la parole à la foi. Remarquons bien que son dédain pour le dogmatisme de la raison n'est pas du tout le pyrrhonisme, qu'il répudie formellement d'ailleurs; car il est aussi loin que possible de douter de tout, puisqu'il croit inébranlablement aux vérités révélées par Dieu même, qui sont les seules importantes à ses yeux. Tout est douteux, mais hors de la foi catholique; toute condition, en tant qu'elle n'est pas du domaine de la foi, est objet de doute; il le dit expressément. Il abîme la raison humaine dans le doute avec une sorte de complaisance maligne, quand chez lui le chrétien a besoin de la désemparer pour la réduire à invoquer la révélation. Mais il n'a rien du tempérament d'un sceptique alors même qu'il humilie le plus résolument la raison. Il dogmatise, au contraire, volontiers; ses sentences respirent une assurance impérieuse. Sa manière d'affirmer n'est pas modeste; elle n'est pas froide comme celle de Descartes. Tandis que celui-ci a l'air, quand il formule un jugement, d'installer d'aplomb une pierre de taille, il semble, lui, enfoncer un pieu à coups de maillet. Tous deux sont d'ailleurs également confians dans leur vigueur intellectuelle et dans leurs conquêtes scientifiques. C'est que l'un et l'autre sont des penseurs, sinon de la même variété, du moins de la même espèce, des savans en un mot. La nature les avait admirablement doués pour la recherche des lois physiques et des propriétés mathématiques. Mais ils n'étaient pas nés dans une société sans traditions. Le legs séculaire du mystérieux effroi et de la noble inquiétude qui engendrèrent les croyances religieuses, le legs de la curiosité impatiente qui engendra les systèmes philosophiques, vinrent de bonne heure grandir et compliquer les problèmes affrontés par leur génie. Les soucis traditionnels de la pensée humaine s'infiltrent insensiblement, par le milieu social, dans toutes les âmes de chaque génération, les circonviennent sous forme religieuse ou philosophique dès l'enfance par l'éducation, et les ont envahies bien avant qu'elles aient pris possession d'elles-mêmes et qu'elles aient pu réagir contre cette invasion par leur propre tempérament moral. Elles peuvent être d'ailleurs plus ou moins disposées à la subir. Chez aucun individu le savant ne constitue tout l'homme. La faculté maîtresse, l'aptitude prépondérante coexiste avec d'autres aptitudes, avec des propensions parfois même contraires. Elle peut coexister avec celles-ci sans les rencontrer; sinon, jamais, en tant que savans, Descartes et Pascal n'eussent réussi ni même songé à fonder, l'un, l'édifice des connaissances sur l'aperception interne, l'autre, une apologie chrétienne sur le mépris de la raison. Les exigences de la méthode scientifique, instinctive en eux, eussent arrêté net soit la velléité téméraire de devancer les con-

clusions dernières de la science par des solutions philosophiques, soit la tendance irréfléchie à satisfaire, prématurément encore, la curiosité, en déléguant au cœur par un acte de foi le pouvoir de connaître. Mais il s'en faut de beaucoup que, dans un même cerveau, la logique propre au géomètre ou au physicien rencontre et exclue la dialectique propre au constructeur de systèmes philosophiques, ou même l'intuition mystique du croyant. L'histoire et l'observation témoignent, au contraire, que le cerveau de nombreux savans, des plus illustres, semble divisé en départemens distincts et sans communication entre eux, affectés à des procédés intellectuels très divers et même incompatibles, de sorte que toute leur curiosité, tant universelle que particulière, cherche et trouve à se satisfaire par l'emploi alterné de ces procédés indépendans et opposés. Un savant à la fois physicien, géomètre et astronome, comme Newton, par exemple, qui s'agenouille, et, quittant pour une heure l'algèbre et le télescope, affirme d'emblée l'existence d'un créateur immatériel de la matière, d'une cause non pas immanente en celle-ci, mais indépendante et providentielle des mouvemens sidéraux, sans déterminer d'ailleurs la relation qui rattache une essence impondérable à la pesanteur, ce savant abandonne la mécanique pour la religion. Il demande à un procédé intellectuel étranger à l'astronomie des résultats astronomiques · la donnée première et la solution dernière du problème colossal dont la mécanique n'a pu encore et ne pourra sans doute jamais poser que des équations partielles. Aussi l'astronomie n'en est-elle pas plus avancée; ce n'est pas, en réalité, le physicien et le géomètre qu'il satisfait en lui, c'est le chrétien. Nous n'avons pas l'outrecuidance de l'en blâmer, nous voulons simplement constater l'étrange, mais réelle coexistence, dans le même penseur, des aptitudes et des préoccupations morales les plus opposées, et noter surtout leur complète indépendance respective, qui seule leur permet de coexister sans conflit. Mais cette indépendance même reste à expliquer. L'unité morale de la personne qui pense ne devrait-elle pas suffire à les mettre en communication et en hostilité? Comment l'esprit scientifique, si attentif aux définitions, si prudent quand il induit, si rigoureux quand il déduit, si scrupuleux quand il observe, si sobre d'hypothèses, si fier devant l'autorité des anciens, consent-il à abdiquer tous ses droits, à n'exiger des doctrines transcendantes ni évidence dans ce qui n'est pas défini ou démontré, ni prémisses indiscutables, ni possibilité de vérification dans les lois admises, ni critique défiante et sagace appliquée aux témoignages écrits, ni réserve enfin dans le respect qui leur est accordé, dès qu'il ne s'agit plus de l'espace, de la durée et des corps, mais du monde

spirituel et moral, des objets les plus hauts et les plus importans de la pensée humaine? S'avouerait-il incompétent hors du monde matériel? Non, certes; l'esprit scientifique, c'est, à proprement parler, l'intelligence tout entière s'imposant la seule méthode qui ne l'expose pas à s'égarer et lui permette d'assurer le progrès à ses conquêtes. Tout ce qui se manifeste à la sensibilité, soit physique, soit morale, constitue, à proprement parler, un phénomène et comme tel doit pouvoir être classé parmi les matériaux de la science ; il n'est pas certain que la science arrive à s'assimiler tout ce qu'elle enregistre, mais il n'est pas certain non plus qu'elle n'en puisse jamais découvrir la loi. Toute doctrine qui répudie la méthode scientifique ou s'y dérobe devient, quelque noble qu'elle soit d'ailleurs, suspecte à la raison et elle n'évite pas l'alternative ou de lutter contre celle-ci avec désavantage ou de refuser le combat en affectant le mépris pour son adversaire. Pascal a choisi ce dernier parti en professant le scepticisme pour se retrancher dans la foi aveugle. Cette foi, il la puise dans son cœur. C'est que la sensibilité morale est précisément le facteur que ne nous avait pas fourni l'analyse de l'état intellectuel complexe et contradictoire du savant philosophe ou croyant, et qui nous est cependant indispensable pour expliquer la coexistence paisible en lui des disciplines les plus opposées. C'est une passion, en effet : à savoir la curiosité impatiente, qui fait taire les revendications de l'esprit scientifique pour pouvoir donner libre cours à la spéculation dont le savant philosophe espère obtenir la synthèse immédiate, mais prématurée, des connaissances acquises en un système définitif et complet. C'est une passion encore : à savoir le besoin de justice et de consolation, d'espoir et d'assistance, d'idéal réalisé dans un être parfait, qui endort la vigilance de l'esprit scientifique ou parvient même à le séduire, pour permettre au savant croyant de prier et d'adorer un Dieu infiniment aimable, infiniment bon, tout-puissant pour le bien, vengeur des opprimés et dispensateur de félicités éternelles en récompense des efforts de la vertu. L'âme, malgré elle, aspire, et ses élans vers la vérité lui font oublier les âpres sentiers qui seuls y conduisent, mais combien lentement! Si le cœur préfère d'autres joies à celle de connaître, il n'aiguillonne plus la curiosité; si, au contraire, il préfère la joie de connaître à toutes les autres, il exaspère la curiosité, il précipite l'esprit passionnément sans boussole dans l'inconnu au-devant de la vérité; et il risque alors de la côtoyer ou de la dépasser. Ainsi l'intelligence peut être desservie par la sensibilité morale de deux façons contraires également fâcheuses : l'apathie ou l'excès de zèle, la désertion ou la violence.

Heureux le savant qui n'aime que la vérité, et qui l'aime assez pour n'en pas compromettre la découverte par son amour même !

Pascal ne semble pas avoir eu d'autre passion dominante; Mme Périer, sa sœur, l'affirme : « On peut dire que toujours et en toutes choses la vérité a été le seul objet de son esprit, puisque jamais rien ne l'a pu satisfaire que sa connaissance; » mais, chez lui, l'ingérence du sentiment dans les choses de la pensée a peut-être été plus intempérante, plus fougueuse, et, par suite, plus dangereuse que chez tous les autres savans croyans ou philosophes. La foi procède du cœur; et c'est la foi qui, au nom de la vérité, l'a poussé au mépris de la raison humaine par une méconnaissance effrayante de sa propre mission, de son propre génie organisé pour la science; c'est la foi qui l'a poussé au pyrrhonisme en l'armant contre cette raison, sans laquelle il n'eût rien été.

II.

Pascal a sacrifié la raison au cœur dans sa polémique religieuse; en devons-nous conclure qu'il a attribué à celui-ci, en matière de connaissance, une autorité entièrement usurpée? Ou ne se pourrait-il pas qu'il eût seulement exagéré le rôle du sentiment dans la connaissance; qu'il eût abusé de quelque indication juste, mais vague, du cœur pour en faire bénéficier le dogme chrétien en prêtant à cette indication un objet précis et bien déterminé; qu'il eût, en un mot, transformé un pressentiment très obscur en une révélation dogmatique? Il n'est pas vraisemblable qu'une intelligence aussi complète et aussi forte qu'était la sienne ait été tout à fait dupe. On doit présumer que, s'il a adopté la tradition chrétienne dans la pleine maturité de son génie, après l'avoir passivement admise durant ses premières années, c'est qu'il y avait rencontré, outre l'intime satisfaction du plus impérieux penchant affectif de son cœur, de quoi répondre à quelque fonction intellectuelle du cœur même. Il croit, nous le savons, que toute révélation de la vérité n'est pas un fruit de la raison. « Le cœur a ses raisons, dit-il, que la raison ne connaît pas. » Cette parole célèbre, si elle est vraie, a une telle portée qu'il est impossible de la condamner avant de l'avoir examinée avec la plus scrupuleuse attention. Il ne s'agit pas de chercher si les indications du cœur sont des notions susceptibles d'affecter tous les caractères scientifiques : soit l'évidence par elles-mêmes, soit la démonstration par raisonnement déductif, soit la preuve expérimentale; car on ne verrait pas alors en quoi les révélations du cœur différeraient des découvertes de l'entendement; celui-ci opère toujours sur quelque donnée sensible, d'ordre physique ou

moral. Mais il s'agit de savoir si un sentiment peut être, à quelque degré, dépositaire d'une notion, sinon précise, du moins objective, quoique indéterminée.

On dit les *sentimens* du cœur et aussi les *mouvemens* du cœur. Le mot *émotions* signifie ces deux choses réunies. Le mot *cœur*, dans son acception morale, désigne donc ordinairement cette double aptitude de l'âme à sentir et à se déterminer par le sentiment seul. Pascal y attache quelque chose de plus; il prête au cœur la faculté d'affirmer, aptitude supplémentaire fort importante à ses yeux, puisqu'elle lui permet de croire en se passant de la raison. Dans ce que nous allons dire, nous ne demanderons pas à celle-ci d'abdiquer, mais seulement d'admettre le témoignage du cœur au même titre que celui des sens, lorsque ce témoignage lui semblera aussi irrécusable, et de l'accepter, au moins, comme simple document dont l'esprit scientifique doit tenir compte sans pouvoir encore l'employer dans l'étage actuel de son édifice.

Tandis que la sensation, effet immédiat de l'impression de l'objet sur les nerfs, peut exister en nous indépendamment de toute idée et précède même la pensée pour lui fournir ses matériaux, le sentiment suppose toujours une idée, un jugement, si rudimentaire soit-il, porté sur sa cause. C'est là le point de contact du cœur avec l'esprit. Considérons le sentiment esthétique. Il implique la pensée, comme tous les autres, au moins à l'état de rêve. Le récit d'un trait d'héroïsme, d'un beau sacrifice, la vue d'un beau corps, d'un beau paysage, réels ou figurés, l'audition d'une belle symphonie, nous émeuvent; elles nous font *rêver*, ce qui est penser vaguement. Or cette pensée vague n'a-t-elle qu'un objet purement imaginaire, composé d'élémens tirés du réservoir de nos souvenirs, comme serait l'idée d'un cheval ailé, par exemple? Ou bien a-t-elle quelque objet réel, bien que inaccessible et indistinct?

La réponse à cette question est de la plus haute importance, car il en pourrait résulter que l'esthétique ne fût pas toute subjective, et que la faculté d'admirer, révélatrice de quelque inconnu, participât des fonctions intellectuelles. La science n'est pas encore en état de résoudre ce problème; nous en sommes réduits aux conjectures; mais les solutions approximatives ne sont pas à dédaigner quand elles reposent sur des données que chacun peut trouver dans sa propre conscience et quand on n'en surfait pas l'exactitude. Nous sommes d'ailleurs tenus de ne rien négliger qui puisse expliquer l'acquiescement d'un génie tel que celui de Pascal aux doctrines mystiques, et il faut convenir qu'il y a dans cet acquiescement quelque présomption favorable au principe, sinon à la formule de ces doctrines.

Nous savons que les perceptions de tout genre, visuelles, auditives, olfactives, etc., sont expressives, c'est-à-dire qu'elles ont quelque chose de commun avec les affections morales, avec les sentimens (le langage tout entier en témoigne), et qu'elles les éveillent en nous par leurs qualités agréables ou désagréables. Le plus souvent les sentimens qu'elles font naître en nous sont nettement définis et désignés par des noms : joie, tristesse, mélancolie, amour, tendresse, colère, etc. Mais les perceptions sensibles, celles de l'architecture et de la musique surtout, affectent parfois des qualités telles que les sentimens qui y correspondent n'ont plus de noms et prennent un caractère transcendant, supérieur à celui des passions définies, et déterminent une rêverie en quelque sorte ultraterrestre. Cela est un fait d'observation, mais qui, à vrai dire, ne peut être constaté que par les artistes (exécutans ou non) sur eux-mêmes.

Remarquons que, dans la vie ordinaire, nous n'éprouvons tel ou tel sentiment qu'après avoir jugé que tel ou tel fait nous est favorable ou défavorable (à nous ou à autrui). Au contraire, en présence d'une belle forme, plastique ou musicale, nous commençons par éprouver le sentiment suscité par l'agréable qui l'exprime, sentiment *sui generis*, qui n'est proprement ni la joie ni la peine sans mélange, et spontanément un rêve en nous s'y adapte; c'est-à-dire que le jugement se forme après coup, un jugement sans précision qui cherche à motiver ce que nous sentons. En un mot, l'*aspiration* attribue au sentiment une cause lointaine et indéfinissable. Or l'aspiration n'est pas arbitraire; l'idée vague qu'elle implique n'est pas du tout un composé artificiel d'élémens puisés dans le milieu où nous vivons. Bien au contraire, ce qui nous émeut alors, c'est précisément ce que nous sentons d'étranger et de préférable à toute essence terrestre dans l'objet indéterminé et toutefois infiniment attrayant de notre aspiration. Cet *idéal*, tel qu'on l'appelle aujourd'hui, loin de nous apparaître comme une vaine fiction de notre esprit, nous subjugue, au contraire, et nous *ravit*, et il y a de la passivité dans le ravissement : nous y subissons une action secrète exercée sur nous par quelque chose qui n'appartient pas à notre milieu immédiat, terrestre, et qui, ne tombant distinctement sous aucun de nos sens, ne saurait être d'aucune manière imaginé par nous; de là son caractère vague et indéfinissable. Nous sentons seulement que l'objet de l'aspiration esthétique n'est pas un fait (en terme philosophique : un accident, un contingent); c'est quelque chose de stable, révélant un bonheur, actuellement irréalisable, impossessible, mais proposé de très loin à la possession; ce n'est

que par une extase contemplative qu'on communique avec cet objet du vœu suprême. Ce n'en est pas moins une communication, si incomplète qu'elle soit, car l'idéal est *exprimé* en nous par la perception du beau plastique et musical : il a donc quelque chose de commun avec notre essence, avec le plus intime de notre être. Le sentiment que nous en avons serait donc objectif. Celui qu'éveille au plus profond de notre âme une belle action est, avec plus de probabilité encore, objectif. Dans ce cas, en effet, le jugement précède l'admiration. La victoire de la volonté réfléchie sur l'appétit sourd et sur l'instinct aveugle nous *transporte*, c'est-à-dire qu'elle nous porte, non plus au moyen d'un symbole, mais directement, aux derniers confins du monde terrestre et d'un monde où l'homme dépouillerait l'animalité égoïste et brutale pour ne garder de sa nature mixte que les caractères purement humains, ceux qui le différencient de la bête. L'héroïsme, l'oubli de soi-même pour la cause du bien, élève l'homme jusqu'à la limite supérieure de la vie terrestre condamnée, en deçà, au conflit des appétits individuels. A ce point de vue, le désintéressement revêt une beauté révélatrice encore de l'*au-delà*, car il est tout à fait irréductible à une origine animale, et c'est seulement par exception, chez la plus rare élite de l'humanité, qu'il touche à l'abnégation complète et fait naître l'admiration en devenant beau.

Ainsi le sentiment du Beau dans la nature, les arts et la morale aurait un objet situé hors de nos prises, mais dont nous aurions l'intuition dans notre conscience, et c'est là le fondement des actes spontanés de foi religieuse. On peut définir la foi : l'intuition et l'affirmation, sur le seul témoignage du cœur, de ce qu'on nomme *la divinité*, c'est-à-dire du postulat indispensable pour expliquer et justifier ce que nous voyons de l'Univers. Et c'est le Beau, imprimé dans les formes et manifesté aussi par les actions, qui en est le révélateur, qui est le texte sacré, la sainte écriture par excellence. Au fond, le sentiment du Beau est l'intuition instinctive du divin, la plus incontestable révélation religieuse. Il y a de la piété dans l'admiration ; elle est grave, silencieuse. Le statuaire, devant un modèle féminin, dès qu'il a saisi l'ébauchoir, sent l'admiration chasser le désir. Dans la physionomie du modèle, l'expression esthétique efface même alors à ses yeux l'expression passionnelle de tous les sentimens nommés ; il ne voit plus que le beau plastique, symbole du divin.

Mais, dira-t-on, si l'objet de l'aspiration esthétique n'a rien de terrestre, comment, nous qui sommes terrestres, pouvons-nous avoir la moindre communication avec cet objet transcendant? L'objection, qui aurait pu nous arrêter tout d'abord, n'est que spécieuse.

L'homme, en sa qualité de dernière et suprême production de la terre, est à la limite extrême qui sépare ce globe de la sphère supérieure, quelle qu'elle soit (à moins d'admettre, contre toute vraisemblance, que la série des êtres, évidemment ascensionnelle sur la terre, se termine à notre petit monde). Or une limite appartient à la fois aux deux choses qu'elle borne l'une par l'autre dans un milieu continu comme est l'espace, qui permet à toutes ses parties de communiquer, et où le monde spirituel lui-même a des attaches manifestes. Il y a donc nécessairement quelque point commun entre l'essence humaine, limite de la nature terrestre et de ce qui la dépasse, de ce que nous appelons le surnaturel, le divin, et celui-ci. Certainement, ce point ne contient pas tout le divin (de là vient que nous n'y pouvons qu'aspirer), mais il suffit à la communication de l'homme avec l'idéal. Il existe un pont, jeté par le Beau, entre la terre et le ciel, ou, plus exactement : entre l'essence la plus complexe et la plus digne qui soit liée à la terre, et le monde des essences encore supérieures qui s'échelonnent dans la population de l'infini. Nous pouvons donc admettre que l'esthétique a une valeur objective sans nous heurter à cette objection radicale, et nous avons reconnu qu'elle est dépositaire de la religion spontanée. Celle-ci, en germe au fond des âmes capables de sentir la majesté de la face humaine, la noblesse du sacrifice, l'épouvante sublime de l'infini, n'a par elle-même aucune formule précise, mais elle fournit à toutes les religions supérieures les plus diverses la matière que chacune d'elles élabore selon le génie particulier des races pour instituer ses dogmes propres, son *Credo* spécial. C'est cette commune origine esthétique de tous les cultes qui explique l'intime connexité qu'ils ont eue avec les arts chez tous les peuples.

La religion spontanée n'est pas ce qu'on appelle ordinairement la religion naturelle; il importe de bien distinguer la première de la seconde. Celle-ci naît de la réflexion appliquée aux concepts métaphysiques de l'absolu, du nécessaire, du parfait, de la cause première, etc.; celle-là ne suppose aucun effort intellectuel, elle est le simple sentiment religieux, prédisposition innée de l'âme. Sur cette prédisposition vient se greffer toute religion traditionnelle, et nous entendons par *mysticisme* la somme de ces deux élémens de la piété.

Cherchons donc quelle a pu être, dans les croyances de Pascal, la part de la religion spontanée telle que nous venons de la définir. On n'hésitera guère, tout d'abord, à admettre qu'elle fut héréditaire en lui. Elle implique une tendance à croire à des interventions surnaturelles dans la vie quotidienne, et confine aisément à la superstition. Or on reconnaît infailliblement cette tendance chez son père, en dépit

de ses remarquables aptitudes aux sciences positives. L'anecdote prudemment omise par Mme Périer dans son récit de la vie de son frère, mais racontée par sa fille Marguerite, où l'on voit Étienne Pascal accepter comme redoutable un sort jeté par une sorcière sur le jeune Blaise et le conjurer par des pratiques absurdes et odieuses, cette anecdote atteste en lui la foi ou du moins une vague croyance au merveilleux. Nous ne savons malheureusement rien des penchans de la mère de Pascal en ce qui touche la religion, mais le document précédent suffit à nous édifier sur l'origine du sentiment religieux en lui. On ne saurait nier qu'il ne tînt de son père le principe de son génie scientifique, et dès lors on serait mal venu à contester qu'il ait hérité de son père aussi le principe de ce sentiment. Quoi qu'il en soit, examinons maintenant ce que la religion spontanée est devenue chez lui. Comme chez tous les hommes, depuis la formation des sociétés, le germe de l'inquiétude et de l'aspiration religieuses a reçu tout de suite d'une éducation traditionnelle le sens de son développement; ce germe n'a même pas eu le temps de prendre conscience de soi : « ... Mon père, dit Mme Périer, ayant lui-même un très grand respect pour la religion, le lui avait inspiré dès l'enfance, lui donnant pour maxime que tout ce qui est l'objet de la foi ne le saurait être de la raison, et beaucoup moins y être soumis. » — Elle ajoute : « Il était comme un enfant; et cette simplicité a régné en lui toute sa vie... »

Il n'est pas aisé, dans ces conditions, de découvrir à l'état pur, dans Pascal, les traces de la religion spontanée. Pendant toute son enfance et son adolescence, elles ne se décèlent que par son extrême docilité à accueillir et observer ce précepte paternel. Même en faisant la part très large au respect que lui inspirait la supériorité intellectuelle de son père, à l'ascendant de celui-ci sur son esprit, on est frappé de la prompte et complète satisfaction donnée à sa plus essentielle curiosité par le dogme chrétien sans l'aveu mûri de sa raison. Comme, d'ailleurs, l'indifférence n'est pour rien dans cette docilité, on est en droit de l'attribuer à une pente naturelle de son âme vers la religion. Si sa raison ne sent aucun sacrifice à faire, si elle n'a point à se résigner, c'est qu'elle s'en remet librement à la foi sur le principe transcendant de l'univers; et si sa foi n'eût point rencontré chez autrui l'hérésie ou l'incrédulité, il est probable qu'elle fût demeurée inconsciente en lui comme tout autre penchant inné que rien ne contrarie. Mais nous devons à la contradiction des impies et des hérétiques, à sa lutte avec eux, les quelques témoignages qu'il nous a expressément donnés de son pur sentiment religieux. « On a beau dire, il faut avouer que la religion chrétienne a quelque chose d'étonnant. C'est parce que

vous y êtes né, dira-t-on. Tant s'en faut : je me raidis contre, par cette raison-là même, de peur que cette prévention ne me suborne. Mais, quoique j'y sois né, je ne laisse pas de le trouver ainsi. » Par ces paroles, il remonte de l'enseignement traditionnel à la révélation naturelle ; car, en se plaçant hors du terrain de la tradition pour juger le christianisme, il le juge avec son sentiment religieux et il l'admire parce que celui-ci y trouve une entière satisfaction. — « Il n'y aurait pas tant de fausses religions s'il n'y en avait une véritable. » Il développe cette pensée dans des considérations qui n'empruntent rien à la doctrine chrétienne. Ailleurs, lorsqu'il signale, dans une page célèbre, l'étrange concomitance de la grandeur et de la bassesse dans la nature présente de l'homme, il ne commente pas un texte sacré, il observe directement la condition humaine, et il demande au dogme la solution du problème que sa conscience se pose ; il lui demande de justifier la nature et de l'expliquer pour satisfaire le plus impérieux besoin de son âme, le besoin d'universelle perfection, qui est religieux : « La nature est telle qu'elle marque partout un Dieu perdu, et dans l'homme, et hors de l'homme, et une nature corrompue... » — « ... Car n'est-il pas plus clair que le jour que nous sentons en nous-mêmes des caractères ineffaçables d'excellence? Et n'est-il pas aussi véritable que nous éprouvons à toute heure les effets de notre déplorable condition? » Enfin, tout le principe de la révélation naturelle est contenu dans le fragment fameux : « Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas. Je dis que le cœur aime l'Être universel naturellement et soi-même naturellement, selon qu'il s'y adonne ; et il se durcit contre l'un ou l'autre, à son choix. Vous avez rejeté l'un et conservé l'autre ; est-ce par raison que vous aimez? C'est le cœur qui sent et non la raison. Voilà ce que c'est que la foi : Dieu sensible au cœur, non à la raison. » Cette définition de la foi concorde avec celle que nous avons proposée plus haut, à cela près qu'elle précise et personnifie le divin et qu'elle en attribue au cœur non-seulement le témoignage, mais encore l'affirmation (comme le fait d'ailleurs Pascal pour tous les postulats géométriques ou autres) ; elle implique l'essentiel, à savoir une révélation du divin par le cœur, non par la tradition. Ce n'est pas la religion chrétienne qui a déposé dans le cœur de Pascal cette foi-là ; le christianisme en a seulement bénéficié quand, avant tout examen qui pût déterminer son choix entre les divers cultes, son père lui a, dès l'enfance, inculqué la préférence pour le dogme chrétien. Rien n'a jamais fait plus honneur à cette religion que d'avoir subi victorieusement l'épreuve, nous ne dirons pas de la raison, mais du cœur de l'un des plus dignes représentans du genre humain sur la

terre; elle peut se flatter d'avoir assouvi l'aspiration la plus insatiable et la plus haute. Malheureusement pour son autorité, elle n'a pas conquis le génie tout entier de Pascal; elle ne s'en est pas assujetti la fonction capitale, la critique rationnelle, qui s'est détournée sur la physique et la géométrie. Si le chrétien eût employé à discuter les sources des livres saints la même sagacité puissante que le physicien apportait dans l'examen des conditions de l'équilibre des liqueurs, la même rigoureuse exactitude, la même pénétration qui permirent au géomètre d'instituer la théorie de la cycloïde sans le secours de l'algèbre, le dogme eût difficilement résisté à l'analyse implacable du savant; mais le cœur n'en eût pas moins gardé ses droits dans le domaine de l'esthétique, c'est-à-dire du Beau révélant le divin tel que nous l'avons défini.

III.

Les écrits de Pascal ne fournissent pas un témoignage précis et complet de son sens esthétique. Il n'y manifeste nulle part son admiration pour aucune production particulière de la nature ou des beaux-arts. Son aperçu étrange sur la peinture est général, applicable à tous les arts représentatifs : « Quelle vanité que la peinture, qui attire l'admiration par la ressemblance des choses dont on n'admire point les originaux! » On en pourrait inférer qu'il ignorait les conditions et l'objet de ces arts. Dans son *Discours sur les passions de l'amour*, on trouve une théorie, toute platonicienne, du beau dans l'univers, et spécialement de la beauté corporelle. Mais ce n'est qu'une théorie; l'observation du sens esthétique en autrui peut avoir suffi à la lui suggérer. Ce sont des vues abstraites qui ne supposent pas nécessairement l'émotion esthétique chez celui qui les a émises. On peut admettre sans témérité qu'il était médiocrement apte à jouir des beaux-arts. Il n'était artiste qu'en langage, mais il l'était à un degré extraordinaire. Mme Périer décrit très bien son éloquence : « Il avait une éloquence naturelle qui lui donnait une facilité merveilleuse à dire ce qu'il voulait; mais il avait ajouté à cela des règles dont on ne s'était pas encore avisé, et dont il se servait si avantageusement qu'il était maître de son style; en sorte que non-seulement il disait ce qu'il voulait, mais il le disait en la manière qu'il voulait, et son discours faisait l'effet qu'il s'était proposé. » Elle relève encore en lui ce qui fait vraiment l'artiste: l'originalité. « Et cette manière d'écrire naturelle, naïve et forte en même temps, lui était si propre et si particulière, qu'aussitôt qu'on vit paraître les *Lettres au provincial*, on vit bien qu'elles étaient de lui, quelque soin qu'il ait

toujours pris de le cacher, même à ses proches. » Il possédait le sens le plus droit de la beauté littéraire, qui consiste dans la parfaite adaptation du signe verbal à l'idée, et du mouvement de la phrase au mouvement de l'âme. « L'éloquence est une peinture de la pensée, et ainsi ceux qui, après avoir peint, ajoutent encore, font un tableau au lieu d'un portrait, » dit-il lui-même. Et ailleurs : « Quand on voit le style naturel, on est tout étonné et ravi, car on s'attendait de voir un auteur, et on trouve un homme... Ceux-là honorent bien la nature, qui lui apprennent qu'elle peut parler de tout, et même de théologie. » La beauté littéraire est en quelque sorte mathématique par la justesse du mot, et elle est musicale par la cadence de la phrase. En tant que musicale, elle est, au premier chef, expressive. Mais comme ce qu'elle exprime est la pensée même et l'émotion de l'écrivain, elle n'est révélatrice du divin qu'autant que l'une et l'autre y confinent par l'aspiration; autrement dit, elle ne l'est qu'autant que la poésie est en jeu. Or Pascal éprouve en face des infinis, et dans la considération de la grandeur et de la misère humaines, un trouble éminemment poétique, le plus poétique possible ; son style reflète ce trouble, et en cela il est poète. Mais, par une étrange inconscience, il méconnaît tout à fait la portée du sentiment poétique. Il ne voit pas que c'est l'indéfinissable, le divin, qui fournit à la poésie sa matière propre. « Comme on dit beauté poétique, on devrait aussi dire beauté géométrique et beauté médicinale. Cependant on ne le dit point : et la raison en est qu'on sait bien quel est l'objet de la géométrie, et qu'il consiste en preuves, et quel est l'objet de la médecine, et qu'il consiste en la guérison ; mais on ne sait pas en quoi consiste l'agrément, qui est l'objet de la poésie. On ne sait ce que c'est que ce modèle naturel qu'il faut imiter ; et, à faute de cette connaissance, on a inventé de certains termes bizarres : siècle d'or, merveille de nos jours, fatal, etc., et on appelle ce jargon beauté poétique... » On voudrait bien pouvoir dire qu'il vise seulement ici la fausse poésie. Hélas! non : il condamne la vraie avec la fausse, par cela seul qu'il raille, dans la poésie, l'indétermination de son objet, par suite l'aspiration, qui en est l'essence même. Il ne s'aperçoit pas qu'une pareille critique dépasse de beaucoup son but ; qu'elle n'atteint pas seulement la poésie littéraire, mais aussi le principe même du beau, la poésie plastique et musicale, ajoutons le sentiment religieux. Si, en effet, siècle d'or, merveille de nos jours, fatal,.. sont un jargon (ce que nous reconnaissons d'ailleurs), n'est-il pas à craindre que la tentative de conciliation entre le libre arbitre et la grâce, même au sens janséniste du mot, n'en ait engendré un plus aisé encore à ridiculiser? L'Homme-Dieu

n'est-il pas une merveille? Le vocabulaire de tout idéal ne saurait être qu'un jargon, si l'on appelle ainsi un composé de termes sans exactes définitions. Le couple de mots *ligne droite*, aux yeux de Pascal, en devrait être un, comme aussi celui d'*Homme-Dieu*. Mais il sent ce que c'est que la rectitude d'une ligne, il sent ce que signifie la divinité d'un rédempteur; le jargon devient pour lui le langage du cœur, il devient le Verbe!

Ne nous attardons pas à chercher dans l'écrivain, dans le grand artiste en langage, la tendance esthétique de Pascal vers le divin. Ce serait puéril. L'admiration qu'éveille chez ses lecteurs la beauté de son style, il ne l'éprouvait que très secondairement et en faisant violence à son humilité chrétienne. Il était touché de ce qu'il voulait dire plus que du signe verbal qu'il y attachait. Il savait gré, sans doute, à ce signe d'exprimer exactement sa pensée, mais la pensée seule le passionnait. Bien loin qu'il fût porté vers le divin par la conscience du beau littéraire, le chrétien, si éloquent dans les épreuves de la maladie, oubliait la forme de son oraison pour son oraison même et pour le Dieu qui l'entendait.

Le champ de l'esthétique est vaste; il faut chercher autre part, ailleurs que dans son génie littéraire, ailleurs surtout que dans le goût des arts révélateurs du beau par les formes sensibles, les indices de son penchant vers le divin: ce n'est point à un Michel-Ange ni à un Beethoven que nous avons affaire. Il s'agit d'un géomètre physicien, doublé d'un philosophe essentiellement moraliste; s'il n'eût rencontré, en venant au monde, aucune religion instituée, le sentiment de la dignité eût été spontanément religieux en lui. Il proclame et salue la beauté morale de l'essence humaine : « L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant. Il ne faut pas que l'univers entier s'arme pour l'écraser. Une vapeur, une goutte d'eau, suffit pour le tuer. Mais quand l'univers l'écraserait, l'homme serait encore plus noble que ce qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt, et l'avantage que l'univers a sur lui, l'univers n'en sait rien. Toute notre dignité consiste donc en la pensée. C'est de là qu'il faut nous relever, et non de l'espace et de la durée, que nous ne saurions remplir. Travaillons donc à bien penser : voilà le principe de la morale. » Paroles mémorables qui lui vaudraient, à elles seules, la gratitude du genre humain. Il ajoute : « ... Par l'espace, l'univers me comprend et m'engloutit comme un point; par la pensée, je le comprends. »

Mais son cœur frissonne aussitôt de cette téméraire étreinte de l'étendue sans bornes par sa pensée. L'infinité de l'espace le met en communication avec l'Infini divin, celui dont le mutisme ne peut

durer sans lui faire sentir un effroyable abandon, peut-être une menace... « Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie. » Terreur sublime, dont le cri est la profession de foi religieuse de Pascal, sa profession de foi spontanée.

IV.

L'impression de l'infinité sur l'âme de Pascal a deux stades. En tant que géomètre, il est doué pour analyser la nature des deux infinis et, par suite, pour mettre en lumière ce qu'il y a de profondément intéressant pour la raison dans chacun d'eux et dans leur rapport entre eux. « Voilà l'*admirable* rapport que la nature a mis entre ces choses, dit-il dans le premier des deux fragmens où il traite *De l'Esprit géométrique*, et les deux *merveilleuses* infinités qu'elle a proposées aux hommes, non pas à concevoir, mais à admirer... » Puis, quand il passe de la considération abstraite et tout intérieure de l'infini mathématique à la contemplation de l'espace concret, de l'infini réel, cette réalité l'épouvante; il y sent vivre, en quelque sorte, le silence; dès lors, le merveilleux se transforme en sublime. La terreur succède à l'enthousiasme; l'admiration du savant satisfait devient l'anxiété de l'homme sondant l'abîme où il est suspendu. Dans les deux cas, le sentiment est esthétique, comme le merveilleux et le sublime qui l'éveillent. Remarquons que l'indétermination même de la mesure (l'in-fini) en est le principe de part et d'autre. Cette mesure échappe à l'étreinte de la pensée et la déborde. Mais tandis que, dans le premier cas, la grandeur géométrique est seule en jeu et qu'elle n'est objective que par l'origine empirique du concept, dans le second, l'immensité s'anime et prend une qualité morale. Son silence se révèle comme un inquiétant mutisme, et le concept n'a pas seulement, aux yeux du penseur, pour objet l'espace réel; il est accompagné d'une image sensible et, comme tel, il exprime; le cœur intervient et sent ce que, par lui-même, ne suppose pas le concept, à savoir un objet moral et indéterminé, par cela même redoutable, le divin. La perception de l'espace infini agit sur l'âme de Pascal comme une perception musicale, une symphonie de Beethoven sur l'âme d'un artiste. Que l'espace infini existe par lui-même ou par une nécessité supérieure à sa propre essence, il est de toute manière imposant, car il est divin par sa nature ou par son principe; le cœur de Pascal sent cela; et ce sentiment est religieux par une révélation indépendante de la foi chrétienne, d'un caractère tout esthétique, sublime. L'émotion religieuse retentit et se répercute dans le cerveau du savant d'une façon intéressante à noter : « Qui se considère de la sorte

s'effraiera de soi-même, et, se considérant soutenu entre ces deux abîmes de l'infini et du néant, il tremblera à la vue de ces merveilles, et je crois que, sa curiosité se changeant en admiration, il sera plus disposé à les contempler en silence qu'à les rechercher avec présomption. »

La conclusion du premier fragment de son traité *De l'Esprit géométrique* est importante : « Mais ceux qui verront clairement ces vérités (géométriques) pourront admirer la grandeur et la puissance de la nature (il ne s'agit ici que de la nature) dans cette double infinité qui nous environne de toutes parts et apprendre, par cette considération merveilleuse, à se connaître eux-mêmes, en se regardant placés entre une infinité et un néant d'étendue, entre une infinité et un néant de nombre, entre une infinité et un néant de mouvement, entre une infinité et un néant de temps. Sur quoi on peut apprendre à s'estimer à son juste prix et former des réflexions qui valent mieux que tout le reste de la géométrie même. »

Pascal, dans ce passage, n'envisageant que les infinis physiques, ne prouve qu'une chose en y comparant l'homme, c'est que la taille de celui-ci, la durée et l'activité de son corps, ne sont, en réalité, ni grandes ni petites, mais simplement de la quantité. Remarquons en passant qu'en pareille matière le langage trompe : la *grandeur*, synonyme de la *quantité géométrique*, n'a pas la même signification que *grand*, synonyme de *beaucoup*, qui a pour contraire *petit*, tandis que la *grandeur*, dans le sens de la *quantité*, n'a pas de contraire. Il en résulte cette logomachie qu'une valeur petite est une grandeur qui n'est pas grande. Les mots *grand* et *petit* n'ont, au fond, qu'un sens esthétique, mis en évidence quand on l'applique aux infinis; au lieu de dire l'*infiniment grand* et l'*infiniment petit*, on devrait dire la quantité infiniment accrue et infiniment décrue, ou, comme l'entendent les mathématiciens, la quantité indéfiniment croissante et la quantité indéfiniment décroissante; indéterminément progressive d'une part, indéterminément régressive de l'autre. L'infiniment grand humilie l'homme physique; mais, en revanche, l'infiniment petit le relève d'autant. Si donc la valeur de l'homme ne s'estimait qu'à celle de ses attributs physiques, il n'y aurait même pas lieu d'en parler : elle ne serait ni grande ni petite en elle-même; elle ne ferait que surpasser ou n'atteindre pas tel ou tel terme arbitraire de comparaison; elle ne serait que de la quantité finie, dépourvue, comme telle, de tout sens esthétique, de toute portée morale. Dans ces conditions, apprendre, comme le dit Pascal, à s'estimer à son juste prix par la considération des infinis physiques, cela revient, pour l'homme, à placer sa valeur ailleurs que dans ses attributs physiques. Pascal, du reste, bien qu'il ne

sente pas cette conséquence dans le morceau fameux où il humilie l'homme par l'infiniment grand, le reconnaît expressément dans un autre endroit. « L'homme est un roseau pensant. » C'est dans sa pensée que réside sa dignité; sa condition matérielle y est indifférente. « Ce n'est point de l'espace que je dois chercher ma dignité, etc. » Il ne s'ensuit pas que le volume des corps soit sans aucune relation avec leur complexité organique, laquelle se trouve liée à leur degré de dignité dans la série des êtres vivans. La complexité organique décroît évidemment quand le volume du corps dépasse un certain degré de petitesse. Mais au-dessus de cette limite, l'une n'est plus bornée par l'autre; la valeur cérébrale d'une espèce n'est nullement proportionnelle à la taille de ses individus.

Il existe un lien secret, d'un autre ordre, qui rattache la dignité humaine aux infinis physiques, et qu'on découvre en scrutant les méditations si pénétrantes de Pascal sur les deux infinités. Ce lien se manifeste dans l'émotion esthétique que ces infinis font naître, dans le divin qu'ils impliquent ou supposent. « Que l'homme contemple donc la nature entière dans sa haute et pleine majesté... » Le divin devient alors, sinon la commune mesure entre eux et l'essence humaine, du moins un lien. Il est leur fond commun, car il y a du divin dans l'homme. Pascal l'affirme comme il le sent : « Deux choses instruisent l'homme de toute sa nature : l'instinct et l'expérience. » Or, l'homme a l'instinct de son investiture supérieure : « Nous avons une idée si grande de l'âme de l'homme que nous ne pouvons souffrir d'en être méprisés et de n'être pas dans l'estime d'une âme; et toute la félicité des hommes consiste dans cette estime. » — « Il (l'homme) estime si grande la raison de l'homme que, quelque avantage qu'il ait sur la terre, s'il n'est placé avantageusement aussi dans la raison de l'homme, il n'est pas content. C'est la plus belle place du monde... »

Mais s'il y a dans l'homme du divin, révélé au fond de sa conscience par le sentiment du beau moral, de la dignité, dont le principe est à la fois indéterminé et indéniable, vague et impérieux, il s'en faut cependant que tout y soit divin, qu'il se sente parfait, réalisant un idéal. Aussi sa valeur morale flotte-t-elle entre le parfait et le pire, comme sa valeur physique entre l'infiniment grand et l'infiniment petit : « L'homme n'est ni ange, ni bête... » — « Il ne faut pas que l'homme croie qu'il est égal aux bêtes, ni aux anges, ni qu'il ignore l'un et l'autre, mais qu'il sache l'un et l'autre. De même pour la valeur intellectuelle : « Notre intelligence tient, dans l'ordre des choses intelligibles, le même rang que notre corps dans l'étendue de la nature... » — « Ce que nous avons d'être nous dérobe la connaissance des premiers principes, qui

naissent du néant, et le peu que nous avons d'être nous cache la vue de l'infini. » De même pour les sens : « Nous n'apercevons rien d'extrême. Trop de bruit nous assourdit... Nous ne sentons ni l'extrême chaud ni l'extrême froid. » Ces assimilations de la catégorie de la qualité à celle de la quantité ne sont pas en tout exactes; car si elles l'étaient, on ne pourrait pas plus dire de l'homme qu'il est bon ou mauvais en soi qu'on ne peut dire qu'il est en soi grand ou petit physiquement; son moral serait aussi indifférent à sa dignité que son physique. Mais il existe, au point de vue de l'estimation, une différence foncière entre ces deux catégories. Dans celle de la quantité, une valeur quelconque finie n'est ni grande ni petite par elle-même; la série est homogène de l'infiniment petit à l'infiniment grand, elle ne se partage pas en grandes valeurs finies et en petites valeurs finies. Dans la catégorie de la qualité, au contraire, la série du pire au parfait est discontinue et n'est pas homogène; elle se partage en valeurs bonnes et en valeurs mauvaises, et dans chaque portion une valeur quelconque garde sa qualité de bonne ou de mauvaise, qu'elle soit plus ou moins l'un ou l'autre, de même qu'une valeur quantitative quelconque reste quantitative, qu'elle soit plus ou moins élevée.

Dans le superbe morceau d'où nous avons tiré les citations précédentes, Pascal présente seulement le côté pessimiste de sa pensée touchant la dignité humaine. Il faut en rapprocher l'autre côté, tout optimiste, que nous avons examiné le premier. Ainsi complétée, il la résume avec une énergie singulière dans les paroles suivantes : « Quelle chimère est-ce donc que l'homme? quelle nouveauté, quel monstre, quel chaos, quel sujet de contradiction, quel prodige! Juge de toutes choses, imbécile ver de terre, dépositaire du vrai, cloaque d'incertitude et d'erreur, gloire et rebut de l'univers. » — « ... S'il se vante, je l'abaisse; s'il s'abaisse, je le vante, et le contredis toujours, jusqu'à ce qu'il comprenne qu'il est un monstre incompréhensible. »

V.

Ce monstre est exactement celui que nous découvre la lecture des historiens, des observateurs moralistes, dont le plus curieux souci est de relever les contradictions du cœur humain; des poètes et des artistes, dont les aspirations se combattent sans cesse. Notre expérience propre nous fait surprendre, en nous-même comme en autrui, des instincts et des élans terriblement opposés. Nous ne pouvons concilier ces contraires avec l'unité de la personne morale. Le monstre est incompréhensible. Cependant, il existe

et il faut l'expliquer. Jusque-là, Pascal n'a pas eu besoin de recourir au dogme chrétien, car la révélation par l'histoire, la vie et la conscience, des étranges alliages de la nature humaine, de son importance infime d'une part, colossale de l'autre, au milieu des deux infinités contraires qui se la disputent, cette révélation n'est pas essentiellement chrétienne. Quiconque déchoit de son idéal par ses actes, tout en y aspirant par ses vœux, quiconque frissonne devant la profondeur muette et peuplée de l'espace sans bornes, est initié par la seule émotion esthétique aux angoisses de Pascal et les ressent au même titre que lui, sinon dans la même mesure. Ce qu'il éprouve avec une intensité doublée par sa puissance d'analyse, d'autres, par la seule intuition naturelle, l'éprouvent aussi, moins vivement, sans doute; mais leur émotion n'en est pas moins de même origine et de même qualité. Il ne s'agit encore, en effet, que de la révélation spontanée. Tout en reniant cette révélation avec horreur, parce qu'elle fait, sinon opposition, tout au moins concurrence à l'autre, à la révélation chrétienne, Pascal ne laisse pas d'en subir inconsciemment les suggestions. Il a beau dire : « ... Sans l'Écriture, qui n'a que Jésus-Christ pour objet, nous ne connaissons rien et ne voyons qu'obscurité et confusion dans la nature de Dieu et dans la propre nature. » — « ... Jésus-Christ, hors duquel toute communication avec Dieu est ôtée, » et à propos du déisme, idéal rationnel dont le souci dérive de la révélation spontanée : « ... Et par là ils tombent dans l'athéisme ou dans le déisme, qui sont deux choses que la religion chrétienne abhorre presque également, » — néanmoins, par une contradiction inconsciente, il reconnaît en termes exprès dans le cœur humain des germes de révélation antérieurs aux actes de foi chrétienne, germes qu'il attribue à un ressouvenir latent de la condition première perdue par le péché originel, mais dont la fermentation s'explique aussi bien et plus simplement par le sentiment esthétique, par l'aspiration, tels que nous les avons définis. — « Malgré la vue de toutes nos misères, qui nous touchent, qui nous tiennent à la gorge, nous avons un instinct que nous ne pouvons réprimer, qui nous élève. » Et ailleurs : « Qui ne hait en soi son amour-propre et cet instinct qui le porte à se faire Dieu, est bien aveuglé. » Ce dernier instinct ressemble si fort au précédent que Pascal est téméraire de le haïr. Enfin cette secrète « inquiétude » de l'homme trouve l'expression de son objet dans la nature, qui reflète quelque chose de Dieu. « La nature a des perfections pour montrer qu'elle est l'image de Dieu, et des défauts pour montrer qu'elle n'en est que l'image. » La page sur le *divertissement* est une analyse de cette inquiétude. « Ils (les hommes) ont un instinct secret qui les

porte à chercher le divertissement et l'occupation au dehors, qui vient du ressentiment de leurs misères continuelles ; et ils ont un autre instinct secret qui reste de la grandeur de notre première nature, qui leur fait connaître que le bonheur n'est, en effet, que dans le repos, et non pas dans le tumulte; et de ces deux instincts contraires, il se forme en eux un projet confus, qui se cache à leur vue dans le fond de leur âme, qui les porte à tendre au repos par l'agitation et à se figurer toujours que la satisfaction qu'ils n'ont point leur arrivera si, en surmontant quelques difficultés qu'ils envisagent, ils peuvent s'ouvrir par là la porte au repos. » Cette tendance au repos par la satisfaction, c'est l'aspiration qui pousse à agir. Pascal ne parle pas de l'aspiration qui sollicite à contempler, et qui est propre aux beaux-arts ; mais tacitement il en constate le germe en signalant la tendance à recouvrer la grandeur perdue, l'idéal. Que cet idéal de félicité soit réellement une grandeur perdue, comme il le croit d'après le témoignage de la Bible, ou un type à réaliser dans l'échelle ascendante de la vie, comme le peut suggérer l'audition d'une symphonie de Beethoven ou la contemplation du Parthénon, c'est autre chose, — et nous n'avons nul besoin de choisir entre ces deux hypothèses pour retenir ce qui importe à notre recherche présente. De quelque façon que Pascal ait interprété la révélation spontanée, en dépit de sa foi acquise, en dépit même de sa répugnance à ne point tout devoir à la grâce, il doit, bon gré mal gré, à cette révélation le divin malaise d'âme, la prédisposition morale qui est le plus essentiel fondement de sa foi chrétienne. La révélation chrétienne s'est assimilé la révélation spontanée et l'a formulée de manière à suffire à ce grand cœur; elle l'a d'ailleurs payée d'ingratitude : elle l'a reniée. Est-il vraisemblable que le pyrrhonisme ait eu raison, dans Pascal, d'une foi si profondément établie? N'était-elle pas indéracinable? Nous pensons que Pascal n'a jamais cessé d'être croyant, même à son insu, dans ses crises d'irrésolution, comme un homme qui se noie se débat dans l'eau qu'il ne peut fuir. L'examen de sa vie, à ce point de vue, confirmera plus loin les indications de la psychologie.

VI.

Pascal, par ascétisme, sinon par nature, semble indifférent, dans ses *Pensées*, aux manifestations du beau. S'il y était plus sensible ou moins hostile, il montrerait sans doute avec plus de clarté la part du cœur dans la révélation du divin. Il se borne à l'affirmer, et, comme le divin pour lui, c'est le Dieu du christianisme, il ne

faut pas s'étonner que la foi dans l'Évangile supplée dans son âme le sentiment du beau, qui est aussi une profession de foi religieuse. Malheureusement sa croyance jalouse, ennemie de la raison, au lieu d'en être le sublime auxiliaire comme le sens esthétique, s'est appliquée à la ruiner. Mais voyons jusqu'à quel point son génie a été complice de sa foi. Examinons de près son prétendu scepticisme et cherchons quelle prise effective le doute a eue sur son cerveau. Nous remarquons d'abord que, aussitôt sorti de son oratoire, dès qu'il redevient géomètre et physicien, il revendique la véracité pour les propositions initiales des sciences exactes où il excelle, — il les reconnaît et les déclare indubitables, éminemment certaines. Cartésien alors sans le vouloir, il en trouve l'inébranlable assise dans la conscience même, à la commune racine du sentir et du connaître, à cette profondeur intime où ces deux fonctions psychiques ne se sont pas encore différenciées; où ne s'est pas encore opérée entre elles la division, encore inutile, du travail moral; où l'idée s'identifie, dans l'acte de conscience, à l'affection sensible, et l'affirmation au concept même du fait ou du rapport affirmé, sans avoir à s'y enchaîner de loin par les anneaux du raisonnement. Dans ce domaine privilégié de l'intuition l'on ne saurait dire si l'on pense ou si l'on sent; l'un ne se distingue pas de l'autre. Aussi Pascal ne craint-il pas d'appliquer le mot *cœur* à l'intelligence intuitive. « Le cœur connaît la vérité. » — « Le cœur sent qu'il y a trois dimensions dans l'espace. » Pris dans cette acception hardie, c'est le cœur qui affirme toutes les propositions fondamentales, les axiomes de la géométrie au même titre que les principes de l'éthique; le concept intuitif de la ligne droite relève du cœur aussi bien que celui de l'obligation morale. De là vient que l'évidence de ces concepts ne peut pas plus être illusoire que les affections sensibles, le plaisir ou la douleur, la joie ou la peine, le bleu ou le noir, le doux ou l'amer. On doit bien à la mémoire de Pascal d'admettre que, même s'il fût né avant l'ère chrétienne, il n'eût pas manqué de ce qu'on nomme le sens moral, qu'il eût trouvé au fond de sa conscience l'aveu des droits d'autrui limitant les siens. On serait donc tenté de s'étonner qu'il soit si jaloux des privilèges de l'intuition quand il s'agit des sciences positives, et qu'il en fasse si bon marché, qu'il les méconnaisse à plaisir quand il s'agit de la morale et de la politique instituées par la raison. Mais cette inconséquence n'est que trop aisée à expliquer. La géométrie, la mécanique et la physique n'ont rien à attendre de la religion catholique; leur fondement est ailleurs, de sorte que, si le pyrrhonisme les atteignait, ces sciences seraient irrémédiablement infirmées; condamnation trop cruelle pour le génie de Pascal, fier malgré lui

de ses découvertes et, quoi qu'en dise sa sœur, de l'admiration qu'elles lui conquièrent. Il n'en est pas de même de l'éthique. A ses yeux les fondemens rationnels de la morale et de la politique peuvent être ébranlés et ruinés sans le moindre inconvénient et même avec avantage. La religion catholique est là pour en recueillir les débris, pour les restaurer en leur communiquant la solidité qu'elle emprunte à ses propres fondemens tout divins. Le pyrrhonisme n'est qu'un bienfaisant démolisseur, car l'édifice est rebât désormais inébranlable par le Christ et les apôtres, le mortier païen ne vaut pas le sang des martyrs pour en cimenter les pierres. Le temple de Pallas Athéné ne s'est effondré que pour se relever éternel et plus haut dans les cathédrales de l'Église apostolique et romaine où la charité achève la justice en l'attendrissant. Singulier scepticisme, assurément bien inconnu des anciens, que ce sacrifice partiel des titres de la pensée humaine en retour d'une révélation divine, livrant au cœur les plus importantes vérités! Ce qu'il y a d'héroïquement désespéré dans le doute absolu de Pyrrhon fait place dans Pascal à une réserve intéressée sur un point, et à un échange léonin quant au reste. Il se sert du pyrrhonisme uniquement pour le besoin de la cause chrétienne, comme d'une arme dont le tranchant, inoffensif pour lui-même, ne menace que ses adversaires. En réalité, il ne met en suspicion ni la raison déductive, car il est géomètre; ni la raison inductive, car il est physicien; ni la raison intuitive en tant qu'elle fournit leurs principes à ces sciences organisées dont le progrès est assuré. Il ne s'en prend qu'aux disciplines encore chaotiques, non encore dignes du nom de sciences, dont la matière est la plus complexe et la méthode indéterminée, c'est-à-dire à celles qui composent l'éthique. Il abuse de ce qu'elles sont en formation pour y relever des jugemens contradictoires ou flottans et pour contester à la raison humaine sa compétence et son aptitude parce que, avant de saisir son objet, elle le retourne et le tâte; comme si, même dans les sciences positives, le siège méthodique de la vérité n'avait pas été précédé de mille assauts désordonnés. Son scepticisme réel se réduit donc, en fin de compte, à une querelle d'Allemand faite par la foi à la raison, et se borne à constater que dans les sciences morales, lesquelles par leur nature même ne peuvent être systématisées que les dernières, la raison se contredit, s'embarrasse et se fourvoie encore. Pour ce motif à peine spécieux il suspecte, en tant seulement qu'elle s'applique à ces sciences, la légitimité de ses titres.

Hâtons-nous d'ajouter que la bonne foi de Pascal n'est point ici en cause. Il est également sincère, soit qu'il épouse le scepticisme entier de Montaigne pour rabattre l'orgueil de la raison qui pré-

tend se suffire, soit, au contraire, qu'il proclame avec partialité, en faveur des seules sciences qu'il pratique, son absolue confiance dans les propositions évidentes et les données premières indéfinissables. Hors du domaine des sciences positives, l'unité de doctrine, loin d'être un gage de bonne foi, est toujours à quelque degré artificielle; les contradictions latentes en sont de meilleurs garans. Aussi bien, chez Pascal, l'esprit scientifique et l'esprit chrétien ne se considèrent point comme solidaires. Ils le sont néanmoins, bon gré mal gré, à leur insu. Sans doute, le premier n'apporte pas au second l'appui de sa sévère critique (ce pourrait être un mauvais service), il ne discute ni le dogme ni les sources sacrées, mais il lui prête l'infaillible rigueur de sa logique dans les conséquences qu'il en tire, sa profondeur d'analyse dans l'examen d'une donnée quelconque une fois admise, et sa puissance de synthèse dans le rapprochement des rapports les plus lointains qu'il y découvre. L'esprit chrétien bénéficie de la dialectique serrée de l'esprit scientifique, sans se croire obligé, d'ailleurs, à lui rien fournir en retour; il en serait, à vrai dire, bien embarrassé.

Le scepticisme de Pascal, en ce qui touche les fondemens rationnels de la connaissance, est donc purement verbal et n'entame en rien ses convictions réelles de savant. Et, lors même qu'il fût parvenu à sacrifier l'usage de la raison comme il en reniait l'utilité, il n'en eût pas davantage été pyrrhonien; la foi lui fût demeurée. Or, la foi est, à ses yeux, l'inexpugnable forteresse de la connaissance; il s'y cantonne avec une entière sécurité.

VII.

Ainsi Pascal n'a jamais été, à proprement parler, pyrrhonien, c'est-à-dire dans une incertitude absolue de ce qui existe, née d'une défiance absolue de tous les témoignages que l'homme en peut avoir. Nous savons que, loin de là, son doute s'est attaqué uniquement au témoignage des sens et de la raison, qui sont les armes de l'incrédulité religieuse, mais nullement à celui du cœur, qui est le siège de la foi. Comme d'ailleurs il n'a cessé d'expérimenter, d'induire, et de déduire avec pleine assurance pour son propre compte, on en peut conclure qu'il n'a réellement mis en suspicion la véracité d'aucune des sources de connaissance dont l'homme dispose. Nous avons relevé dans ses *Pensées* des traces de religion spontanée qui nous autorisent à admettre en lui une prédisposition innée à accepter d'abord sans examen, puis à n'examiner qu'avec un préjugé favorable, un dogme défini, celui qui formulerait le mieux pour lui sa religion spontanée, c'est-à-dire

ses aspirations vers l'idéal inaccessible de son cœur et de son intelligence. Or l'idéal de son intelligence, ce qui explique à la fois l'origine, le développement et la fin de l'univers, il le reconnaît tout d'abord inaccessible. « S'il y a un Dieu, il est infiniment incompréhensible... Nous sommes incapables de connaître ni ce qu'il est ni s'il est. » Il faut admirer la franchise de cette déclaration ou plutôt la profondeur de pensée qui la lui impose. Ainsi, pour lui, la preuve de l'existence même de Dieu n'est pas confiée à la faculté de comprendre, mais à celle de sentir, à l'intuition du cœur, en un mot à un acte de foi. C'est dans cette conviction de Pascal qu'il faut chercher l'explication de son fameux pari proposé aux incrédules pour les amener à la pratique de la religion catholique. Nous n'examinerons point ce pari dans la présente étude, parce que nous en avons fait l'objet d'une analyse spéciale. L'Évangile n'exige pas du croyant autre chose qu'un acte de foi, et il répond parfaitement à l'idée que Pascal se faisait des limites de l'intelligence humaine. Quant à l'idéal de son cœur, c'est encore l'Évangile, le dogme chrétien qui le lui fournit en lui offrant une solution du problème moral le plus rebelle à la raison en même temps que le plus intolérable au cœur, à savoir l'existence du mal en dépit de la toute-puissance de Dieu qui est le Bien même. Il est remarquable que la question du libre arbitre et de la nécessité, qui est le fond de ce problème, regardée en face et tranchée avec tant d'audace par son contemporain Spinoza, semble avoir été par lui peu approfondie, presque éludée. On ne trouve dans ses *Pensées*, dépositaires des plus secrètes angoisses de sa conscience, rien qui trahisse un trouble sérieux à ce sujet, une gêne anxieuse dans la conciliation de la grâce et de la responsabilité. Il raille les jésuites avec une assurance qui étonne, car, s'il est facile de réduire leur doctrine à l'absurde, il ne le serait pas moins de relever les inconséquences de celle qu'il défend au nom des jansénistes. Il aime mieux adopter celle-ci que la discuter. Ce n'est pas sa raison qui y défère, mais elle n'y résiste pas non plus, elle ne fait que d'insuffisantes réserves. « Il n'est pas bon, dit-il dans ses *Pensées*, d'être trop libre. Il n'est pas bon d'avoir toutes les nécessités. » Ce juste milieu convient à la prudence plus qu'à la rigueur de son esprit, et n'est, au fond, pas plus rationnel que la doctrine des jésuites ni que celle des jansénistes, tout en s'éloignant de l'une et de l'autre également. C'est qu'il ne saurait y avoir de compromis entre le libre arbitre et la nécessité. Pascal ne veut pas en convenir avec lui-même; le dogme du péché originel, celui de la chute, celui de la rédemption, et tous ceux qui en découlent lui sont trop chers; ils s'accordent trop bien avec la conscience invincible que l'homme

a de sa volonté libre et responsable; ils expliquent trop bien le sentiment obscur qu'il a de sa dignité initiale et de sa déchéance, de sa grandeur et de sa misère tout ensemble. La foi est précisément là pour suppléer à l'impuissance de la raison, pour en mater et en endormir les révoltes; sa fonction même consiste à faire accepter l'incompréhensible, le divin. Pascal géomètre, physicien, ne reconnaît pas à la nature le droit d'imposer silence à la raison; Pascal chrétien s'incline devant les défis que porte à celle-ci la divinité, qui passe la nature. « Il n'y a rien de si conforme à la raison que ce désaveu de la raison. » C'est elle-même, en effet, qui déclare Dieu incompréhensible. La foi n'infirme pas non plus l'autorité des sens : « La foi dit bien ce que les sens ne disent pas, mais non pas le contraire de ce qu'ils voient, elle est au-dessus, et non pas contre. » Sans cela le fondement des sciences expérimentales serait ruiné, ce qui répugne instinctivement au savant malgré le peu de cas qu'en fait le chrétien. Pascal les déclare volontiers vaines, mais les reconnaître fausses, jamais! Il dit excellemment: « Deux excès : exclure la raison, n'admettre que la raison. » Voilà bien sa pensée « de derrière la tête, » qui n'est ni sceptique ni incrédule, mais parfaitement pondérée, distinguant ce qui est intelligible de ce qui ne l'est pas, assignant leur matière aux opérations de l'entendement, et la leur aux actes de foi, intuitions de la vérité par le cœur. Tout ce qui est tenu pour vrai, bien que échappant à la démonstration, est matière de foi et relève, à ce titre, de la fonction mentale du cœur : les postulats de la géométrie aussi bien que les décrets de la conscience morale, aussi bien que les attributs de Dieu et son existence même. Tout le reste est matière de science et relève de l'entendement pur, borné dans ses prises et dans sa portée. « Connaissons donc notre portée; nous sommes quelque chose et ne sommes pas tout. Ce que nous avons d'être nous dérobe la connaissance des premiers principes, qui naissent du néant, et le peu que nous avons d'être nous cache la vue de l'infini... Bornés en tout genre, cet état qui tient le milieu entre deux extrêmes se trouve en toutes nos impuissances. »

VIII.

Cette division capitale du champ de la connaissance humaine en deux parts, l'une religieuse, l'autre scientifique, Pascal l'avait reçue de son père avec une soumission facilitée par le respect filial et par un penchant natif à la piété. Sa mère n'avait guère pu que lui faire balbutier le mot Dieu, car elle mourut quand il n'avait que trois ans, mais son père la suppléa dans la première éducation religieuse, si

aisément acceptée et si pénétrante. Aussitôt que l'éveil étonnamment précoce de la raison de l'enfant eût pu menacer les assises de sa croyance, le père en a prévenu le danger; il l'a tout de suite averti que le savoir a deux formules différentes, deux provinces distinctes, séparées par une muraille infranchissable : le dogme catholique et la notion rationnelle. Dès lors la curiosité de l'enfant, endormie et refrénée du côté des principes transcendans, dont il n'était guère soucieux encore, s'est portée tout entière du côté de la création. Pourvu qu'on ne l'empêchât pas d'observer la nature, de chercher pourquoi et comment son assiette résonnait sous son couteau, il n'avait aucun motif de se refuser à faire sa prière. Il a subi la puissance incalculable de l'habitude qui lui joignait les mains à table pendant le bénédicité, le matin et le soir au pied de son lit. Cependant, son génie s'affirmait et se développait; son père lui permit de lire Euclide (c'était plus sage que de lui laisser deviner) et bientôt, émerveillé de ses progrès, le fit assister aux réunions hebdomadaires de ses savans amis. Il est bien possible et même probable qu'à dater de cette double initiation, l'Évangile fut lu d'un regard moins arrêté, les sermons furent écoutés d'une oreille moins attentive. C'était moins du refroidissement peut-être que de la distraction. « ... Comme il trouvait dans cette science (la géométrie) la vérité qu'il avait si ardemment cherchée, il en était si satisfait qu'il y mettait son esprit tout entier... » (Mme Périer.) On admettra sans peine aussi que les inquiétudes et les vagues rêveries de l'adolescence aient pu contribuer à quelque négligence des pieuses pratiques. Toujours est-il que, vers l'âge de vingt-quatre ans, il y eut dans l'âme du jeune homme un regain, sinon un retour, de ferveur religieuse : « Il avait été jusqu'alors, dit Mme Périer, préservé, par une protection de Dieu particulière, de tous les vices de la jeunesse, et ce qui est encore plus étrange à un esprit de cette trempe et de ce caractère, il ne s'était jamais porté au libertinage pour ce qui regarde la religion, ayant toujours borné sa curiosité aux choses naturelles. » Notons qu'à la même époque, à vingt-trois ans, il était si occupé de celles-ci qu'il confirmait l'expérience de Torricelli par ses propres expériences; c'est la date de sa fameuse expérience du vide sur le Puy-de-Dôme. On est donc autorisé à penser que la passion religieuse était encore assoupie et latente en lui. Mais elle y couvait, n'attendant qu'un signe et une direction pour l'entraîner, lorsqu'il rencontra les deux gentilshommes, MM. de la Bouteillerie et Deslandes, au chevet du lit de son père, qui s'était démis une cuisse en tombant sur la glace. Ce furent ces pieux personnages qui lui mirent entre les mains l'ouvrage de Jansénius (Mme Périer, Vie de sa sœur Jac-

queline). Dès lors, il appartint virtuellement à Port-Royal. L'explosion de sa piété fut si violente que « dès ce temps-là il renonça à toutes les autres connaissances pour s'appliquer uniquement à l'unique chose que Jésus Christ appelle nécessaire. » (Mme Périer.) Son intolérance, qui était la puissance même de sa logique appliquée à la conduite du croyant, se déclare aussitôt : sa sœur nous l'apprend dans le récit d'une anecdote très caractéristique. Mais elle a bien soin d'assurer, et nous la croyons sans peine, que Pascal et ses amis n'avaient « eu en cela aucun dessein de lui nuire (il s'agit d'un jeune hérétique) ni d'autre vue que de le détromper par lui-même, et l'empêcher de séduire les jeunes gens qui n'eussent pas été capables de discerner le vrai d'avec le faux dans des questions si subtiles. » Tout de suite aussi le prosélytisme s'enflamme en lui ; le voilà qui convertit son père à la pratique de la foi, sa sœur Jacqueline au renoncement du monde ; toute la maison y passe. Il est déjà fort malade : sa santé, altérée dès l'âge de dix-huit ans, est décidément compromise ; il éprouve des maux de tête très violens. C'est à cette époque qu'il composa la *Prière pour demander à Dieu le bon usage des maladies,* où respire, non pas seulement la résignation la plus entière, mais bien davantage, un appel ardent à la douleur, à la destruction de ses forces. « Si j'ai eu le cœur plein de l'affection du monde pendant qu'il a eu quelque vigueur, anéantissez cette vigueur pour mon salut... »

Existe-t-il une corrélation telle entre son état cérébral et son exaltation religieuse qu'il faille considérer celle-ci comme morbide ? Nous ne le croyons pas ; il nous paraît bien délicat de décider si l'exercice immodéré d'une intelligence saine a déterminé les maux de tête ou si une lésion cérébrale préalable a déterminé, au contraire, la surexcitation mentale ; et, même en admettant cette dernière interprétation, pourrait-on fixer avec assurance la limite qui sépare la surexcitation mentale de la maladie mentale ? Une méditation continument cohérente, comme était la sienne, exclut tout soupçon d'insanité ; quant aux inconséquences qui naissent, dans sa pensée, de sa double qualité de savant et de croyant, elles s'expliquent parfaitement par l'antagonisme latent, qui se déclarera plus tard, entre son génie scientifique et sa religion spontanée. Sa première conversion n'a été qu'une surprise, l'explosion et le triomphe soudain d'une tendance jusqu'alors balancée, primée par une tendance opposée qui tout à coup, refoulée à son tour, cédait la place avant même d'avoir eu à combattre. Mais celle-ci n'était pas vaincue. Le premier penchant qui, probablement héréditaire, constituait chez lui, comme chez un grand nombre d'hommes, la religion spontanée, devait bientôt entrer en conflit dans son âme, plus que dans toute autre, avec une tendance intellectuelle absolument contraire. L'hu-

manité, en effet, a fourni peu de cerveaux comparables au sien pour le besoin de clarté et de certitude, pour l'aptitude à l'analyse qui prépare la lumière et à la démonstration qui la dirige et la concentre. Il était, par suite, inévitable que la rencontre fût orageuse et la lutte tragique entre son instinct de vénération devant l'abîme où s'enfonce et se voile l'éternel principe du monde phénoménal, et sa soif d'évidence, sa curiosité de savant qui le poussait à tout éclaircir sans limiter d'avance la carrière et l'audace de sa pensée, à affronter l'inconnu sans égard à la majesté du mystère. Il lui avait été bien plus facile de renoncer tout d'abord à examiner l'objet de son aveugle foi, qu'il ne lui fut ensuite aisé d'en interdire le regard à son intelligence après le lui avoir laissé tâter dans les ténèbres. « Il y a des gens qui n'ont pas le pouvoir de s'empêcher de songer et qui songent d'autant plus qu'on l'aura défendu. » Pensait-il à lui-même en écrivant cela? En tout cas, cette observation semble bien lui être applicable. Peut-être s'est-il efforcé d'abord de maintenir la barrière qui séparait sa foi de sa raison, son *credo* de ses méthodes scientifiques. Mais comment y eût-il réussi? L'invasion de la critique dans la croyance était fatale. Ce n'est pas du premier coup que le croyant obtint l'abdication du penseur. Écoutez le douloureux gémissement du vaincu qui ne se rend pas encore : « ... Mais voyant trop pour nier et trop peu pour m'assurer, je suis dans un état à plaindre et où j'ai souvent souhaité cent fois que, si un Dieu la soutient (la nature), elle le marquât sans équivoque, et que, si les marques qu'elle en donne sont trompeuses, elle les supprimât tout à fait, qu'elle dît tout ou rien, afin que je visse quel parti je dois suivre; au lieu qu'en l'état où je suis, ignorant ce que je suis et ce que je dois faire, je ne connais ni ma condition ni mon devoir; mon cœur tend tout entier à connaître où est le vrai bien pour le suivre, rien ne me serait trop cher pour l'éternité. » A quelle époque cette crise succéda-t-elle dans l'âme de Pascal à la fougueuse ferveur qui, vers sa vingt-quatrième année, y avait signalé l'irruption de la foi zélée, agressive même, supplantant tout à coup la foi sommeillante? Il n'est guère possible de le préciser.

La transformation des états moraux s'opère le plus souvent sans secousses, insensiblement, soit par l'action sourde et constante d'un nouveau genre de vie, soit par le retour furtif de l'habitude ancienne violemment abandonnée, ce qui est, sans doute, la manière dont s'est refroidie l'ardeur de sa première conversion. Mais rien ne nous permet de supposer que ce refroidissement soit jamais allé jusqu'à l'indifférence. L'inquiétude intellectuelle, un moment paralysée, se réveillait peu à peu et ne tarda pas à troubler la sécurité de la foi victorieuse. Celle-ci tint bon, et, si l'équilibre s'établit entre

elle et la raison, ce ne fut pas le repos, pas même une paix armée, mais, tout au contraire, le travail interne d'une lutte égale, le corps-à-corps de deux athlètes. Rien ne diffère davantage du scepticisme que cette angoisse fiévreuse et militante où le doute, loin d'être un oreiller, est un aiguillon. A vrai dire, il n'y avait pas doute dans l'âme de Pascal, mais combat. Il ne s'agissait pas pour lui de décider si Dieu existe, le cœur le lui affirmait; ni si les livres sacrés sont véridiques, l'idée ne lui est même pas venue d'employer sa puissante critique à en discuter l'authenticité. Il ne se demandait pas davantage si l'instrument de sa torture, si la raison, est solide ou vacillant. Ah! que Montaigne devait lui paraître heureux de pouvoir ne s'y pas confier! Tout en méprisant le scepticisme indolent de ce sybarite de la pensée, il se complaisait à en compter les oscillations, comme s'il y eût rêvé pour son tourment héroïque un berceau défendu. Il n'avait pas encore, durant cette douloureuse agonie, sommé sa raison de rendre les armes à sa foi et de s'avouer impuissante et traîtresse. Il cessait de la dédaigner comme il l'avait fait au début de cette conversion juvénile; il l'exerçait de nouveau avec assurance, aux spéculations les plus hautes, dans les heures de répit que lui accordait sa misérable santé, parfois même pour oublier son mal. Il lui restitua enfin la prédominance dans sa vie morale, mais la foi, au lieu de s'endormir en lui, de retomber dans sa première quiétude, ne se résigna point à une tiédeur qui n'était pas pour elle une défaite; elle veilla toujours comme un instinct, comme la soif, que le bruit, l'application peut faire oublier ou combattre, mais sans nullement l'éteindre. Cette soif de Dieu allait bientôt crier au milieu des agitations du monde et des travaux de la science. Nous approchons du moment décisif où une étincelle mettra le feu à la mine, où le chrétien aura reconquis tous ses droits sur le penseur. Nous sommes en 1654 : « Il s'ouvrit à moi, écrivait Jacqueline à Mme Périer, d'une manière qui me fit pitié en avouant qu'au milieu de ses occupations qui étaient grandes, et parmi toutes les choses qui pouvaient contribuer à lui faire aimer le monde et auxquelles on avait raison de le croire fort attaché, il était de telle sorte sollicité à quitter tout cela et par une aversion extrême qu'il avait des folies et des amusemens du monde, et par le reproche continuel que lui faisait sa conscience, qu'il se trouvait détaché de toutes choses à un point où il ne l'avait jamais été... »

IX.

C'est dans sa trente et unième année, à l'âge où Descartes estime que la maturité de l'esprit est complète et où il avait pris

pleine confiance dans sa raison, que Pascal, au contraire, abdiquant la souveraineté de la sienne, opère sa conversion définitive. Cette conversion, ne l'oublions pas, n'est point un retour à la foi, car, à vrai dire, il ne l'avait pas perdue, il la possédait à l'état latent, inconscient, non encore contrôlée par un examen approfondi de la religion catholique, mais telle que son père la lui avait imposée et insinuée dès sa première enfance avec le concours de ses dispositions innées. Il est possible, et même fort probable, que la fréquentation de la haute société, où il brillait alors par sa réputation et par ses aptitudes éminentes et où il rencontrait des esprits libertins, avait troublé la sécurité première de ses croyances. Mais il avait conservé intact l'essentiel de son *credo*, la foi dans l'existence d'un Dieu unique, dans l'immortalité de l'âme, dans la révélation, dans la mission rédemptrice du Christ, dans l'authenticité des livres saints, fondement de ces dogmes capitaux. Sa conversion ne fut qu'un retour à l'exercice de la piété, retour fatalement déterminé par le fond mystique de son âme, mais sans doute précipité par la commotion cérébrale qu'il ressentit au pont de Neuilly, dans l'accident de carrosse dont le curé de Chambourcy nous a transmis la relation. Il est permis de regarder comme une suite de cet accident l'hallucination dont l'abbé Boileau, dans une de ses lettres, raconte que Pascal, vers cette époque, était affligé : il croyait toujours voir un abîme à son côté gauche. Quoi qu'il en soit, ces troubles morbides, tout accidentels, n'avaient nullement altéré ses facultés intellectuelles quand il subit, pendant la nuit du 23 novembre 1654, la crise décisive de son renouvellement religieux. Ce n'est pas un fou, certes, mais un chrétien en pleine possession de son esprit qui entra dans cette communication extraordinaire avec l'objet de son culte, car, deux ans après, ce même homme écrivait *les Provinciales*, dont la composition est aussi solide que le style en est merveilleux. Les phases de cette crise morale sont marquées sommairement comme par des signes mnémoniques, entièrement intelligibles à celui-là seul qui les a traversées, dans l'écrit qu'on trouva dans son habit après sa mort, et que publia pour la première fois Condorcet. Il ressort de ces brèves indications que, cette nuit-là, Pascal a directement « senti » l'existence de Dieu, « du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, » par une ardente et irrésistible invasion de la foi dans son âme; que cette intuition de la vérité souveraine lui a procuré une absolue « certitude » et « une paix » délicieuse; que « le Dieu de Jésus-Christ » s'est, par une intime révélation, déclaré son Dieu; que l'adoration de ce Dieu, désormais exclusive, a définitivement supplanté dans son cœur le souci « du monde et de

tout, » et que ce Dieu « ne se trouve que par les voies enseignées dans l'Évangile. » Dès lors il a pris conscience de « la grandeur de l'âme humaine, » à qui Dieu se communique. Il en éprouve un attendrissement ineffable : « Joie, joie, joie, pleurs de joie. » Mais il tremble soudain que Dieu ne le quitte comme il l'a déjà fait : « Que je n'en sois pas séparé éternellement ! » — « Il ne se conserve que par les voies enseignées dans l'Évangile. » Il voit clairement que la vie éternelle consiste dans la connaissance du seul vrai Dieu et de Jésus-Christ. L'Évangile l'y conduira sous la tutelle de l'Église. Il abdique toute sa volonté entre les mains de son directeur. Il renonce entièrement aux attaches terrestres, et cette « renonciation totale » est « douce ; » il en savoure profondément la douceur dans une « soumission totale à Jésus-Christ et à son directeur. » Les épreuves de la vie passagère s'effacent à ses yeux devant l'éternité bienheureuse qu'elles promettent. « Éternellement en joie pour un jour d'exercice sur la terre. »

On devine, sans l'oser traduire, ce colloque sublime entre une grande âme, d'une aspiration sans bornes, et l'objet suprême de ses désirs qui répond à ses appels par un verbe ignoré de l'oreille, mais parfaitement distinct pour le cœur. L'accent de cet entretien extatique a sans doute différé peu de celui qui anime, dans la seconde partie du morceau intitulé le *Mystère de Jésus*, le pénétrant dialogue dont les dernières paroles : « Seigneur, je vous donne tout, » sont d'un abandon si simple et si passionné. La critique de ce phénomène mental ne saurait être, selon nous, trop circonspecte ni trop respectueuse. Il est loisible au physiologiste d'y voir un détraquement accidentel des fonctions du cerveau, mais il n'est pas moins permis au psychologue d'y reconnaître, au contraire, le rétablissement normal d'une paix intérieure troublée pendant huit ans par un conflit de penchans et d'aptitudes opposés, le triomphe définitif d'une tendance religieuse, innée et prédominante, sur une curiosité scientifique armée de génie, le dénoûment régulier d'un drame moral dont une des plus nobles consciences humaines a fourni le théâtre et les péripéties.

X.

En dernière analyse, tout ce qu'il y a d'énigmatique, au premier abord, dans la vie morale de Pascal, telle que ses écrits la révèlent, nous semble s'expliquer naturellement par ce qu'on sait touchant l'origine, la singulière énergie, et l'antagonisme de ses penchans et de ses aptitudes innés, par les différens milieux qui les ont favorisés, enfin par l'influence de son état maladif sur sa pensée.

Pascal est né avec un fonds de religion spontanée et de mysticisme héréditaire et sans doute accumulé, car sa ferveur religieuse passait de beaucoup la piété de son père, enclin, quoique savant, à croire au surnaturel; sa mère était sans doute pieuse aussi. Il est né, d'autre part, avec des facultés intellectuelles tout opposées à son penchant religieux, avec un génie scientifique également héréditaire et supérieur à celui de son père. Il était doué d'une sensibilité à la fois délicate et fière, vive et concentrée, qui, dans le domaine de la religion comme dans celui de la science, a régi son activité. Les moteurs passionnels de celle-ci furent, en outre, surexcités par une maladie obscure qui, procédant du cerveau, intéressait à coup sûr le système nerveux, et qui le tourmentait depuis l'âge de dix-huit ans. Il devint mélancolique sans perdre de sa fougue. La logique de son esprit n'en fut point altérée, car il fit des découvertes admirables en mathématiques pendant toute sa carrière jusqu'au moment où son mal atteignit la racine même de sa volonté, sa puissance de réflexion. Mais dans l'ordre des spéculations religieuses, où la raison a moins de part que la foi, où la passion s'associe aisément à la croyance, son zèle ne fit, en s'assombrissant, qu'exalter sa méditation. Tandis qu'en lui le penseur savant avait atteint à l'apogée de sa force, le penseur chrétien sentait se décupler la sienne, si bien qu'un jour l'équilibre instable où les aptitudes du premier tenaient en échec et balançaient le penchant mystique du second se rompit au profit de celui-ci.

La vie morale de Pascal se divise en cinq périodes nettement distinctes, dont chacune a rencontré pour se développer des conditions particulièrement propices. Pendant sa première enfance jusqu'au moment où l'attrait de la géométrie s'accentua chez lui au point de devenir irrésistible, il trouva dans son père, qui fut son seul maître, toute la complaisance désirable pour satisfaire sa curiosité générale et exercer son intelligence par d'ingénieuses leçons de choses et une saine culture littéraire: c'est uniquement pour ne lui susciter aucune distraction à l'étude des langues qu'il lui dissimula d'abord l'existence des mathématiques et lui en refusa l'initiation. Il donna d'ailleurs complète satisfaction à son tempérament mystique en lui enseignant le dogme et la pratique du catholicisme. Vers sa douzième année, sa curiosité de la physique, mais surtout des mathématiques, se déclare impérieuse, et l'on se rappelle dans quelles circonstances Étienne Pascal lui mit les *Élémens* d'Euclide entre les mains. Mais aussitôt (s'il ne l'avait déjà fait), il sauvegarda en lui le dépôt sacré de l'enseignement religieux, en séparant celui-ci par une barrière infranchissable de la sphère des sciences positives. Jusqu'à l'âge de vingt-trois ans, le jeune Blaise

prit l'habitude de respecter cette démarcation, et se livra exclusivement et en toute liberté à sa passion pour la physique et les mathématiques. Il est permis de supposer que cette longue habitude marqua d'un pli profond, peut-être ineffaçable, sa façon d'envisager l'inconnu; il le scinda en deux parts telles que chacune d'elles ressortissait à une fonction mentale toute spéciale, ayant sa compétence propre, l'une vouée à la connaissance du Créateur, l'autre affectée à celle de la création. Ainsi l'authenticité des livres saints a pu, dans son esprit, récuser la critique scientifique, et la nature s'accommoder du miracle. La révélation et la science ont pu être, à ses yeux, deux sources de vérité dont les flots ont deux lits distincts, qu'il est impossible et d'ailleurs inutile de mettre en communication. C'est dans cette période que sa santé, atteinte déjà par l'excès du travail, s'altéra décidément. A partir de sa vingt-troisième année une période nouvelle commence pour sa vie morale. Il semble d'abord que le mysticisme y fasse une irruption triomphante, mais nous avons vu que bientôt le commerce plus étendu et plus constant avec le monde a dissous peu à peu le rigorisme de sa piété. La solidité de sa foi a pu même être ébranlée par le contact d'une société de jeunes gens libertins d'esprit et de mœurs où l'avait poussé le besoin de diversion à ses travaux qui l'énervaient. C'est la période de la lutte aiguë entre son tempérament de mystique et son tempérament de savant. Le premier, favorisé par une maladie qui lui refusait les joies du cœur sur la terre, devait fatalement l'emporter sur le second. Il appartint désormais sans partage à l'ascétisme janséniste; son entraînement vers la religion ne rencontra plus de contrepoids. Mais sa piété, quelles qu'en aient pu être les oscillations dans son âme, n'y a pas un moment cessé de tendre à la stabilité sous la loi d'un indéracinable instinct. Le pyrrhonisme proprement dit, pas plus que l'indifférence, ne nous semble avoir pu supplanter en lui, un seul instant, dans le cours entier de sa vie morale, la foi du chrétien ni la certitude du savant.

Nous ne saurions donc voir dans Pascal le martyr du doute que nous présente une légende fort accréditée. Bien que la poésie y puisse perdre, il nous apparaît simplement comme un génie scientifique de la plus haute volée, engagé dans une âme religieuse au suprême degré, tant par nature que par éducation, dont le mysticisme fut exaspéré, dans le milieu le plus propre à le nourrir, par les suites cérébrales d'une longue et cruelle maladie.

SULLY PRUDHOMME.

LA
FRANCE EN TUNISIE

II[1].

LE PROTECTORAT. — DE TUNIS A KAIROUAN.

VI. — LE TRAITÉ DE KASR-SAID ET SES CONSÉQUENCES DOUANIÈRES.

La prépondérance de la France en Tunisie, que je signalais dans une précédente étude, se maintint de 1830 à 1881, époque à laquelle notre protectorat fut officiellement établi. Le mérite de cette supériorité revient pour une large part au gouvernement de Louis-Philippe, qui, toutes les fois qu'une flotte turque partait de Constantinople à destination du nord de l'Afrique, envoyait à sa rencontre une flotte française avec mission de protéger le bey contre toute ingérence intempestive. En 1836, l'amiral Hugon, et, en 1837, l'amiral Lalande, avaient mis obstacle, par une démonstration pacifique, à l'entrée de deux escadres du sultan dans le port de La Goulette.

Le jour où le bey concéda à la compagnie de Bône-Guelma la construction de la voie ferrée de Tunis à la frontière algérienne, ligne qui se déroule dans la belle vallée de la Medjerda au milieu d'une végétation splendide d'orangers et de champs bien cultivés,

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

le bey, ce jour-là, avait, sans qu'il s'en doutât ni nous non plus, mis son état sous notre dépendance. Il n'avait fallu, pour obtenir sans lutte et sans bruit ce résultat heureux, que l'engagement du trésor français de faire verser tous les ans à la régence, et pendant un certain nombre d'années, une somme de 2 millions jusqu'à l'achèvement d'un réseau de chemins de fer tunisiens. Ce qui surprendra toujours, c'est que, peu de temps après cette concession, M. de Bismarck, qui voyait l'Angleterre s'approprier l'île de Chypre, et l'Autriche-Hongrie prendre l'Herzégovine, offrit à la France, ainsi que je l'ai déjà dit, de lui laisser prendre la Tunisie. Chose bien plus surprenante, notre représentant au congrès de Berlin, mû par un scrupule dont personne ne lui a jamais su gré, répondit à cette offre par un refus; ce désintéressement paraîtra d'autant plus singulier, que le marquis de Salisbury avait déclaré « qu'il ne devait tenir qu'à nous seuls de régler, au gré de nos convenances, la nature et l'étendue de nos rapports avec le bey, et le gouvernement de la reine acceptait d'avance toutes les conséquences que pourrait impliquer, pour la destination ultérieure du territoire tunisien, le développement naturel de notre politique. »

Ce détachement, si peu conforme aux idées de l'Angleterre, avait de quoi surprendre, et je n'étonnerai personne en disant qu'il fut de bien courte durée. L'Angleterre se ligua secrètement avec l'Italie dans les luttes acharnées que notre consul à Tunis, M. Roustan, eut à soutenir contre le consul italien, M. Maccio. Elle prêta son appui à un juif tunisien, se disant le protégé des Anglais, pour arriver à déposséder, sans y réussir, une société française, celle de l'Enfida, de l'un des domaines es plus étendus de la régence.

L'Angleterre et l'Italie ne comprirent pas que leur façon de proceder allait nous contraindre à passer de la modération la plus complète à une action vigoureuse, action s'appuyant sur quarante mille de nos baïonnettes. Je ne puis m'empêcher de citer un fait, un seul, pour démontrer combien notre prestige disparaissait alors des côtes barbaresques. Il est rapporté, — non par un Français, ce qui pourrait le rendre suspect, — mais par un de nos éminens collaborateurs, M. de Tchihatchef, un Russe, dans son livre *l'Espagne, l'Algérie et la Tunisie*.

« Lorsque je me trouvai, raconte-t-il, à Alger, un acte de sauvage et cynique piraterie avait été commis par des Arabes du Cap-Roux, à l'est de la petite ville de La Calle, en Tunisie, à l'égard d'un bâtiment français, sans que les autorités algériennes aient pu obtenir une réparation quelconque, et rien n'avait été décidé à cet égard à l'époque de mon séjour en Tunisie, c'est-à-dire six mois

après l'événement, dont j'ai pu connaître tous les détails de la bouche même de M. J. Cubisol, consul de France à La Goulette.

« Ce fonctionnaire, aussi actif qu'intelligent, m'apprit que lorsque, le 25 janvier 1878, un gros bateau à vapeur français, de la compagnie Talabot, fut échoué sur la côte tunisienne, près du fort Bordj-Djerid, situé à 12 kilomètres de la frontière française, des essaims d'Arabes se ruèrent sur le bâtiment et l'assaillirent de toutes parts. Il est vrai, aussitôt que le consul-général de France, M. Roustan, eut fait connaître au bey l'état désespéré où se trouvait le vaisseau, un détachement de 400 hommes fut expédié au secours de ce dernier, et M. Cubisol s'empressa de les accompagner. Mais, arrivés sur les lieux, le consul de France et les soldats tunisiens, ne purent faire autre chose qu'assister en spectateurs impassibles au pillage que les Arabes, dont le nombre s'était accru de cinq à six mille individus, étaient décidés à consommer, au point qu'un de leurs chefs avait déclaré à M. Cubisol qu'il y avait trois tribus intéressées à l'opération, et qu'elles ne se retireraient point avant que le butin ne fût convenablement partagé. La seule faveur que M. Cubisol put obtenir, c'est que la vie des hommes qui composaient l'équipage fût épargnée. Aussi, après les avoir complètement dépouillés de leurs vêtemens, les Arabes eurent la « générosité » de leur permettre de gagner Tunis à pied, presque dans un état de parfaite nudité, et tout cela se passa en présence du consul de France et des représentans tunisiens de la force publique, et de plus, à la portée des canons du fort Bordj-Djerid, dont quelques décharges eussent suffi pour dissiper les brigands. » Et M. de Tchihatchef ajoute : « Évidemment, l'humiliante impuissance du bey ne laissait à la France d'autre moyen que l'emploi de mesures énergiques pour obtenir une prompte réparation, d'autant plus qu'on savait que le gouvernement tunisien était trop pauvre pour payer une indemnité pécuniaire. Malgré cela, l'affaire en resta là, et cette fois encore le gouvernement français avait consenti à attendre son heure pour agir. C'est cette heure décisive que tous les amis de l'humanité en général, et de la France en particulier, attendent avec impatience. C'est alors seulement que la mission providentielle de la France en Afrique sera réellement accomplie et que ces splendides contrées redeviendront le grenier et le jardin de l'Europe sans avoir à regretter la protection des drapeaux italiens ou britanniques. »

Le massacre du colonel Flatters et de son escorte par les Touaregs, la violation de la frontière algérienne par les montagnards kroumirs, lassèrent une patience qui, rarement chez nous, eut à subir de plus rudes épreuves. Sans même déclarer la guerre à la régence, mais après avoir fait occuper Bizerte et plusieurs autres

localités par nos troupes, nous fîmes avec le bey, à la date du 12 mai 1881, le traité dit de Kasr-Saïd. Nous garantissions au souverain, avec l'intégrité de son territoire, l'ordre dans l'intérieur du pays. A cette garantie d'une munificence superflue, nous ajoutions au traité un article 4, qui, tout en liant nos mains pendant de longues années, devenait une source d'embarras continuels. Voilà cet article 4 dans toute sa candide simplicité :

« Le gouvernement de la république française se porte garant de l'exécution des traités actuellement existant entre le gouvernement de la régence et les diverses puissances européennes. »

Ainsi, la nation protectrice de la Tunisie, la nation qui avait dépensé quelques millions pour atteindre ce résultat, n'allait pas avoir dans le pays protégé par elle plus de faveurs que l'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre. C'est ainsi que, grâce à d'anciens traités qui, pour les deux premières de ces puissances, ne finiront qu'en 1896, et pour la dernière auraient pu se prolonger indéfiniment, Marseille avait plus d'avantages à acheter en Espagne ses vins et ses huiles qu'en Tunisie. Pour les premiers, elle ne payait que 3 francs ou 2 à leur entrée au port de La Joliette, pour les autres 4 fr. 50 par hectolitre ou par 100 kilogrammes. Un colon français établi en Tunisie vendait plus avantageusement ses récoltes à Malte, à Tripoli, en Italie, qu'en France, où l'on constatait cet étrange résultat : sur une somme de 5 millions de francs en céréales et bestiaux sortis de la régence, il n'en venait que pour une valeur de 10,000 francs à la métropole. Pour le blé et le bétail, voici ce qui se passait : s'ils étaient vendus à Palerme, Gênes ou Livourne, ils ne payaient à l'entrée dans ces villes que 1 fr. 40 ; à Marseille, 5 francs. Les bœufs payaient en Italie 18 francs ; à Marseille, 25. Les moutons, 0 fr. 25 ; à Marseille, 3 francs. Pour les chevaux, 20 francs contre 30. On l'a dit avec beaucoup d'à-propos, si c'était pour de telles anomalies que l'on s'était mis en froid avec l'Italie, cela n'en valait pas assurément la peine. Afin que les transactions soient faciles entre la France et le pays que nous disons protéger, nous subventionnons notre Compagnie transatlantique pour que ses bateaux fassent, trois fois par semaine, le trajet entre La Joliette et La Goulette. La subvention, que je suis bien loin de blâmer, n'eût-elle pas été mieux justifiée si elle eût aidé à ce que les bateaux, au lieu de revenir sur lest de Tunis à Marseille, eussent été chargés d'huiles et de vins tunisiens ? N'est-ce pas étrange d'acheter nos vins à l'Espagne et à l'Italie, nos grains à l'Asie et à la Russie, quand des cultivateurs français nous en offrent des pays où nous les avons conviés à s'établir ? N'est-ce pas là un bel exemple de l'inconséquence française, et une façon d'agir qui fait dire à tant de personnes incompétentes que nous ne savons pas coloniser ? Les colons ont bon dos, mais il doit en être ainsi de nos

gouvernans, puisqu'ils résistent aux malédictions que, sous d'autres latitudes, l'on profère contre l'indifférence dont ils font parade à l'égard des colonies. Jamais critiques ont-elles été mieux justifiées? Après neuf ans de protectorat, à la veille de voir sombrer dans une gigantesque faillite les intérêts français en Tunisie, un projet de réformes douanières, resté trop longtemps en détresse sur le bureau de la chambre des députés, est enfin venu tout sauver. Le mérite en revient à l'énergie de notre ministre des affaires étrangères actuel. Il y a eu une telle résistance à l'application de ces réformes qu'elles n'entrent en vigueur qu'au moment même où j'écris ces lignes, c'est-à-dire en septembre 1890.

Lorsque, le 2 avril 1882, M. Cambon débarqua de *l'Hirondelle* en Tunisie avec un personnel de deux attachés d'ambassade pour auxiliaires, MM. d'Estournelles et Bompard, il se trouva en présence d'une situation des plus troublées. Le pays était, il est vrai, occupé par nos troupes, mais elles étaient loin de représenter le pouvoir régulier du bey, d'autant plus que ce pouvoir en désarroi avait perdu son prestige. Heureusement pour nous, et peut-être pour lui, le bey avait passé l'âge des résistances, et le repos lui convenait mieux que la lutte. Acceptant, ainsi que ses ministres, le fait accompli, il se déclarait satisfait à la condition qu'on lui laisserait ses privilèges, qu'il toucherait comme avant une liste civile, et qu'on ne licencierait ni sa musique ni son armée. Et quelle armée! Lorsqu'on demandait au singulier personnage qui en était à la fois le général et l'amiral, où étaient ses soldats, il répondait qu'ils étaient dans leurs foyers. Et les marins? A la campagne. Quant aux ministres, — ministres de la plume et autres, ils étaient et sont toujours d'honorables fonctionnaires, point ordinaires, puisque, à l'ancienne diplomatie qui les portait à toujours ruser, ils ont préféré des procédés de bonne foi vis-à-vis de nous. On les consulte, d'ailleurs, dans les circonstances graves, autant par nécessité que par déférence, et tout le monde s'en trouve bien.

Les plus grands embarras qu'éprouvaient M. Cambon et ses auxiliaires provenaient des consuls étrangers qui, habitués à trancher souverainement les questions s'élevant entre leurs nationaux, les Tunisiens ou nous, défendaient avec âpreté leurs anciens privilèges. Restait encore la commission financière internationale représentant les créanciers du bey, comme les commissaires européens représentent en Égypte les créanciers de l'ex-khédive Ismaïl. Cette commission, dite financière, accaparait jusqu'à la dernière des piastres entrant au trésor, ne laissant rien pour l'entretien des ports, des chemins et des édifices publics. Elle fut supprimée et remplacée par de nouveaux agens financiers, peu disposés à rire : jamais conseil judiciaire ne traita plus sévèrement un enfant pro-

digue. Et c'était justice, car le peu de trafic qui se faisait dans la régence allait chaque jour en diminuant. La misère, s'étendant comme une gangrène, avait pris de telles proportions que la population qui, avant notre venue, avait traversé une famine effroyable se mit à émigrer d'une façon suivie en Tripolitaine. Par haine et par politique, les Turcs de cette régence accueillirent ces affamés et leur donnèrent à manger. Ce fut encore à l'influence d'une secte religieuse des plus puissantes, celle des Snoussya mahométans, que, lors de notre installation définitive en Tunisie, se produisit un nouvel exode en Tripolitaine, de 200,000 Tunisiens. Ainsi qu'on l'a prétendu à tort, ils n'étaient pas tous nomades. Assurément, il y en avait dans le nombre, mais il y figurait des propriétaires et des hommes influens par leur situation dans la régence. M. Marc Fournel en voit la preuve dans ce fait que, dans quelques villes de l'intérieur, les services administratifs de l'armée d'occupation furent installés dans des maisons abandonnées par les dissidens, et ces maisons étaient peut-être les mieux construites ou les plus confortables de ces villes (1).

Sur l'avis de la nouvelle commission financière, nous pûmes prendre l'engagement d'organiser les finances d'après un système qui devait ramener l'abondance dans un trésor à sec et fort endetté (2). Si l'on se rappelle qu'à Berlin comme à Londres, on nous avait donné carte blanche, il est difficile de voir dans cet étonnant traité de Kasr-Saïd autre chose qu'une preuve du détachement qu'ont certains hommes politiques de France pour les biens d'un autre hémisphère. Lorsque le voyageur russe, déjà cité, en eut connaissance, il écrivit à M. Paul Leroy-Beaulieu, pour lui exprimer ses regrets de la pusillanimité française qui s'arrêtait ainsi à mi-chemin. Les Tunisiens pensèrent comme M. de Tchihatchef, lorsqu'ils ne nous virent occuper ni Tunis ni Kairouan. A Sfax, le 28 juin 1881, la population se souleva, pilla les maisons européennes, insulta et blessa notre consul. La gare de l'Oued-Zargua, dans la vallée de la Medjerda, fut incendiée et les employés massacrés. Partout on signalait des assassinats, la situation des colons fut un moment terrible, et, pendant quelques semaines, isolés comme ils l'étaient, plus d'un crut sa fin prochaine.

Il n'y avait à l'Enfida, en ces jours de terreur, qu'une jeune femme, mère de deux enfans dont l'un, encore au berceau, agonisait. Elle a raconté devant moi, à quelques amis, et avec des ac-

(1) *La Tunisie, le Christianisme et l'Islam.* Challamel, 1886.

(2) Voir la série des articles de M. Paul Leroy-Beaulieu dans l'*Économiste français* du 1er semestre de 1881.

cens empreints d'une douloureuse énergie, quelles furent ses angoisses lorsque, sans préparation aucune, on vint lui apprendre que, dans les plantations voisines de la sienne, on massacrait tout ce que l'on trouvait d'Européens. Par une circonstance des plus malheureuses, son mari, directeur de l'Enfida, avait été obligé de se rendre à Tunis quelques jours avant la rébellion, et il paraissait impossible qu'il pût en revenir sans recevoir un coup de feu. Informé de ce qui se passait dans l'intérieur de la régence, le directeur de l'Enfida avait aussitôt sauté sur un cheval et franchi en cinq heures ce que l'on met dix heures à parcourir en voiture. En descendant de selle sain et sauf, il eut la douleur de trouver son enfant mort, mais, par sa foudroyante arrivée, son attitude résolue devant des serviteurs indigènes secrètement hostiles, il eut, du moins, la joie immense de préserver sa femme, l'enfant qui lui restait, et lui-même, de la mort violente que d'autres colons, français comme lui, ne purent éviter.

Dès lors, le gouvernement républicain se décida à agir avec vigueur. En toute hâte, il fit débarquer à La Goulette 10,000 hommes de troupes, qu'il avait eu l'imprudence de faire rentrer trop tôt en France. La capitale de la régence se vit occupée par nos soldats, qui y firent leur entrée tambour battant; Kairouan, la ville rivale de La Mecque par sa sainteté, ouvrit ses portes sans qu'il fût besoin de faire parler la poudre : un de nos compatriotes, devenu musulman et marabout vénéré, avait eu l'heureuse idée de persuader aux habitans de Kairouan qu'une prophétie avait prédit notre venue et que la volonté d'Allah devait être respectée. Sfax, qui s'était soulevée contre nous à l'appel de ses derviches fanatisés, fut assiégée et prise d'assaut par nos régimens. Des tertres encore non nivelés, et sous lesquels sont ensevelis les insurgés, témoignent de la sévérité du châtiment. Il faudrait que de bien grosses maladresses fussent commises pour avoir à renouveler une aussi sanglante répression.

VII. — LES RÉSIDENS-GÉNÉRAUX.

Quelles sont les attributions du représentant de la France en Tunisie? Dépositaire des pouvoirs de la république française, il a sous ses ordres les forces de mer et de terre et les services administratifs; il a seul le droit de correspondre avec le ministre des affaires étrangères dont il relève, sauf pour les affaires d'un caractère spécial.

Je n'ai point à redire quels furent les débuts de notre premier résident-général en Tunisie ; ils ont été trop parfaitement définis ici

même pour qu'il soit nécessaire d'y revenir (1). Je rappellerai seulement quelles furent les principales réformes faites par M. Cambon; cela rendra plus saillans les résultats obtenus de 1882 à 1890.

Comme le prodigue Ismaïl-Pacha d'Égypte, trois beys tunisiens, Achmed, Mohammed et Sadock, en voulant faire grand et en comblant leurs favoris de largesses, avaient outrepassé les ressources du trésor. La banqueroute menaçant, ils empruntèrent à tous les taux, et, quand la note à payer fut présentée, elle s'élevait à 350 millions de francs. On la réduisit à 125 millions, sans protestations trop vives des créanciers, ce qui prouverait qu'elle avait été prodigieusement enflée. Toute diminuée qu'elle était, le gouvernement beylical allait faire faillite en raison des intérêts usuraires qu'il lui fallait payer et de l'insuffisance de ses revenus. La commission financière transitoirement instituée par le résident-général ayant pu présenter aux chambres françaises, après deux ans de gestion, un budget se soldant en excédent, les chambres autorisèrent l'émission d'un emprunt d'une rente de 4 pour 100, divisée en obligations de 500 francs, valeur nominale. La dette totale, qui s'était élevée de 125 à 142 millions depuis la réduction, se trouva par ce moyen liquidée pour le mieux, et sous la garantie de la France. La sécurité qu'offrit désormais la dette tunisienne eut son contre-coup au budget des recettes. En 1886, il avait donné un fonds de réserve de 11 millions de francs qui n'a fait que s'accroître. Afin de venir en aide à l'exportation, on supprima les droits de sortie sur les blés, l'orge, les légumes, les volailles, les œufs, la farine et cette coiffure conique des Tunisiens, appelée la *chechia*. Les traités passés antérieurement à notre protectorat avec l'Italie et l'Angleterre ne permettant pas de relever les droits d'importation, l'on resta impassible devant cette anomalie de produits payant à leur entrée en Tunisie 30 pour 100 de moins qu'en Algérie.

Les beys de Tunis, de même que tous les princes orientaux, ont en général de nombreuses lignées. Aussi les apanages et dotations des princes et des princesses de la régence occupaient-ils toute une longue page du budget; sans réduire à la portion congrue ces rejetons princiers, on régla leurs pensions dans de justes, mais étroites limites; les sinécures furent abolies; les bureaucrates tunisiens, gens modestes et travailleurs qui, comme les Coptes du Caire, ont une aptitude étonnante pour la comptabilité, furent maintenus dans leurs emplois. Le désappointement causé par cette mesure fut grand parmi un certain nombre d'immigrans français;

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 février et du 15 mars 1887, *les Débuts d'un protectorat.*

ils s'étaient imaginé en débarquant à Tunis entrer en pays conquis et pouvoir y trouver, ainsi qu'au Tonkin, de grasses sinécures. Étaient-ils même propres à en apprécier les douceurs? C'était là le moindre de leurs soucis. Le résident sut les éloigner, jugeant, non sans raison, que leur heure n'était pas venue, puisque Gambetta, alors tout-puissant, s'écriait à la tribune, en parlant du rôle que nous devions remplir à Tunis : « Ni abandon, ni annexion, » et que M. Jules Ferry s'exprimait à peu près de la même manière, en disant que le protectorat français devait être une transition nécessaire. Du moment qu'en haut lieu, à tort ou à raison, on ne voulait pas d'un agrandissement colonial, qu'on ne voulait pas dépenser un centime pour la Tunisie, il est certain qu'une politique prudente exigeait de ménager les fonctionnaires indigènes pour mieux les assimiler à nos réformes.

Actuellement, le point le plus saillant de notre présence dans cette région, n'est-il pas de voir un bey, descendant des despotes que l'on sait, des ministres qui ont dans leurs veines du sang des anciens corsaires, des employés musulmans, une population musulmane, vivre, travailler, agir sous la direction de Français, aptes tout au plus autrefois à ramer sur une galère? Lorsqu'on est ignorant des choses d'Orient, du fanatisme qui s'y perpétue, on ne peut se figurer ce qu'un tel fait représente de changement. Et, à ce sujet je ne cesserai de répéter aux Européens qui émigrent en Afrique de bien se garder de faire parade de leurs sentimens irréligieux, si toutefois ils en ont. C'est là, assurément, une des grandes causes de l'éloignement que nous inspirons aux populations dont nous avons entrepris la soumission.

Des conseils municipaux furent constitués dans tous les centres de population, et c'est le gouvernement et non le suffrage universel qui en nomma les membres. Dans une colonie naissante, où les étrangers étaient en majorité, agir d'une autre façon eût été une niaiserie. Autre particularité : si le budget des villes se soldait par un déficit, le budget de l'État était tenu d'y suppléer.

Ce sont les caïds, presque toujours les descendans d'une noble et ancienne famille, qui continuent à être chargés des recettes municipales et autres dans les villes et les villages. On chercha à les supplanter, et il n'est pas difficile de deviner qui le cherchait. Ce fut peine inutile : M. Cambon, pour calmer ceux qui s'obstinaient à vouloir prendre la place des fonctionnaires indigènes, dut dire à ces entêtés : « Nous n'avons pas en face de nous des anthropophages, des Peaux-Rouges, mais les descendans d'une société très policée, organisée depuis des siècles sur les ruines de la Carthage phénicienne et romaine. » Paroles très justes, que l'on a eu tort de critiquer, et qui peuvent s'appliquer autant qu'aux Tunisiens aux

vieilles et douces populations placées en Asie sous un protectorat, qui, lui, du moins, sait ce qu'il veut.

Malgré le calme parfait qui s'établissait dans la régence, plus d'une fois M. Cambon a dû maudire la retenue qui avait mis obstacle à une annexion de la Tunisie, et regretter qu'on n'y eût pas procédé comme en Algérie. Un résident anglais eût sans doute manœuvré de façon à créer quelque affaire qui l'eût contraint d'annexer un territoire comme celui de la régence, aux domaines déjà fort étendus de sa gracieuse souveraine. Mais alors M. Cambon et son entourage eussent oublié l'esprit de leur mission et ils n'eussent pas recueilli de leur présence à Tunis des éloges justifiés d'après les uns, immérités d'après d'autres. Félicitations et blâmes doivent, il me semble, passer par-dessus la tête de M. Cambon pour atteindre les ministres qui donnèrent l'ordre d'un envoi de troupes en Kroumirie.

M. Massicault, successeur de M. Cambon, a, lui aussi, ses partisans et ses adversaires : les critiques de ces derniers devraient plutôt viser une chambre et des ministres sans enthousiasme jusqu'ici pour notre empire colonial. M. Massicault n'est que l'instrument obligé d'une politique indécise, politique qui, comme le chien du jardinier, ne veut ni ronger l'os ni le laisser ronger à d'autres. Le principal grief contre M. Massicault est celui d'être resté longtemps sans avoir obtenu de nos gouvernans la franchise des produits tunisiens à leur arrivée dans les douanes de France. Ce grief vise l'article 4 que notre résident actuel n'a pas fait. Que ne disait-on pas lorsqu'on parlait de le modifier? Le traitement de faveur accordé aux vignobles tunisiens ne profitera-t-il pas aux vins étrangers? Non, répliquait-on, si, pour empêcher la fraude, les expéditions de vins de Tunisie en France s'effectuent par des ports déterminés; si toutes les expéditions sont accompagnées d'un certificat d'origine délivré par des employés des douanes françaises, et visés par un contrôleur civil; et enfin, si l'entrée en France des vins tunisiens est limitée par un décret conforme à la statistique dressée chaque année sur la production du vignoble tunisien. Cette statistique, absolument exacte, constate et prédit déjà les résultats suivans : 14,000 hectolitres pour l'an dernier; 32,600 pour 1890, 150,000 à 200,000 probablement dans une dizaine d'années. Quant à la taxe dont le vin tunisien sera désormais frappé à son entrée en France, elle ne sera plus que de 75 centimes; les vins français entrant en Tunisie paieront une taxe d'introduction de 3 pour 100 *ad valorem* s'ils sont destinés au commerce.

Tout est bien qui finit bien: mais il s'en est fallu de peu que le remède ne fût appliqué à des viticulteurs moribonds.

Il reste contre le protectorat actuel l'accusation de nous avoir

exposés à plusieurs humiliations, comme d'avoir fait édicter, par un bey qui règne et ne gouverne pas, divers décrets auxquels les Italiens refusent de se soumettre. Énumérons-les.

Il y avait autrefois dans la régence plusieurs offices postaux; chaque consul se targuait d'avoir le sien. Lorsque les capitulations furent supprimées, deux restèrent : le français et l'italien. Avec l'arrière-pensée de faire disparaître celui-ci, le gouvernement beylical, — lisez le protectorat, — décréta qu'il n'y aurait plus que l'office postal tunisien. La poste française a disparu et avec elle le timbre portant ces mots : République française. C'est fâcheux. L'affranchissement pour la régence n'est que de 15 centimes, mais un bon de poste français n'est pas acquitté s'il se présente à un guichet tunisien. A côté de cela, la poste italienne fonctionne comme s'il n'y avait pas d'office postal tunisien. Cela se passe de commentaires. Deux autres décrets ont essuyé le même refus d'obéissance de la part des Italiens : c'est d'abord celui qui rend obligatoire dans toutes les écoles de la régence l'enseignement de la langue française; et un autre, portant que nulle association ne peut se constituer sans l'autorisation du gouvernement beylical.

Dans la situation que nous nous sommes faite en Tunisie, nous avons, en effet, à regretter que ces décrets aient été promulgués du moment qu'ils ne devaient pas être obéis.

Il est à craindre que nous n'ayons encore de semblables regrets à exprimer, tant que la direction de notre politique n'accentuera pas davantage l'absorption inéluctable de la Tunisie par la France. Il faut regagner la situation qui nous avait été faite au congrès de Berlin, situation, hélas! perdue, aboutissant à un dédain frondeur des décrets du bey et à l'échec de la nation qui se dit sa protectrice.

Pour en revenir aux critiques formulées contre M. Cambon et M. Massicault, je n'ai point mission ni compétence pour les réfuter. Je ne dirai qu'une chose. J'ai parcouru, habité pendant dix ans consécutifs les pays tropicaux; j'ai donc vu un grand nombre de colonies aussi bien étrangères que françaises. Partout, j'ai trouvé des colons mécontens du représentant de leur patrie, surtout à l'époque où les gouverneurs des colonies étaient des officiers de terre ou de mer. Il n'est donc pas surprenant que M. Massicault soit en butte à une certaine catégorie de critiques auxquelles son prédécesseur, M. Cambon, a pu échapper en abandonnant à temps les premières fonctions qu'il ait occupées en qualité de résident. Toutefois, M. Massicault devrait insister à Paris, auprès du ministre des affaires étrangères, pour la création à Tunis d'un conseil colonial, comme celui qui a rendu de si grands services en Cochinchine. Est-ce que les avis, les conseils même, les appréciations

de colons français agriculteurs, viticulteurs, industriels, directeurs de chemins de fer, pourraient nuire à son administration? Je ne le crois pas. S'il se commettait quelque faute dans le genre de celles que je signalais, — promulgations de décrets ne devant pas être observés, — le poids n'en retomberait pas entièrement sur lui.

M. Massicault est sans contrôle à Tunis, et tous les fonctionnaires, aussi bien ceux de la justice que ceux de l'armée, sont en quelque sorte sous sa dépendance; c'est donc une haute situation, aussi n'est-il pas étonnant qu'on y entende gronder la foudre. Les orages sont fréquens dans les pays d'outre-mer; le soleil en échauffant les têtes, y fait fatalement fermenter les esprits.

VIII. — LA JUSTICE INDIGÈNE.

Lorsque M. Cambon eut à lutter contre les juridictions européennes qu'il trouva à son arrivée dans la régence en plein épanouissement, les difficultés étaient autrement grandes que celles que M. Massicault rencontre aujourd'hui. Grâce aux capitulations en vigueur depuis des siècles dans les États barbaresques, les consuls étrangers avaient des janissaires, des gardes, des prisons et des geôliers à leur paie; quant à leurs demeures, elles étaient aussi inviolables que les sanctuaires du moyen âge; à leur seuil, expirait le pouvoir beylical.

Qu'étaient donc ces capitulations, sauvegarde des Européens qui osaient, à des époques peu sûres, s'aventurer dans les États barbaresques ou autres contrées d'Orient? Un ancien magistrat en donne une si claire explication que je prends la liberté de la reproduire textuellement (1) :

« On appelle capitulations l'ensemble des garanties accordées aux nations européennes dans l'échelle du Levant par les gouvernemens musulmans pour assurer le commerce de ces nations et protéger la sécurité de leurs nationaux. Ces garanties étaient nécessaires contre le fanatisme des peuples, qui confondent absolument ce qui est droit et justice avec ce qui est science et pratique religieuse.

« Les premiers rois francs passèrent avec les empereurs d'Orient des traités pour assurer aux marins d'Agde et de Marseille certains privilèges. La première capitulation dont le texte nous ait été conservé date de 1535. Elle fut la conséquence de l'alliance conclue entre Soliman II et François Ier contre la maison d'Autriche. C'était moins un traité qu'une autorisation accordée aux Francs

(1) *Les Odeurs de Tunis*, par M. Honoré Pontois, 1889.

de faire le commerce dans tout l'empire ottoman sous pavillon français. Ce n'est qu'accessoirement que le règlement des relations judiciaires fut compris dans l'organisation de ce *modus vivendi* des Européens en Orient. Par les capitulations de 1535, le droit de juridiction fut attribué aux consuls sous la condition essentielle qu'aucun sujet ottoman ne fût intéressé dans le procès. Ces capitulations furent renouvelées en 1569, 1581, 1604, 1673 et 1740. Celles de 1740 constituent le seul texte ayant encore force de loi dans les Échelles. C'est ce traité qui fixa nettement les privilèges accordés aux Français et les dispensa des contributions personnelles et des impôts prélevés par les pachas d'Orient. Il leur était accordé, en outre, diverses concessions de pêcheries sur les côtes barbaresques; enfin, le pouvoir juridictionnel en matière criminelle était abandonné à nos consuls.

« Un édit de 1778, confirmé par une ordonnance royale de 1781, régla la juridiction civile et commerciale de nos consuls en Orient, étendit leur compétence à tous les différends qui s'élevaient entre Français, sans distinction de profession en matière civile, questions d'État, successions, donations, etc. »

Ces capitulations, précieuses dans le passé, bien surannées de nos jours, devaient disparaître du moment que nous étions à Tunis. Longtemps il n'en fut rien, et, comme pour accroître les difficultés et les conflits à plaisir, les commandans français du corps d'occupation voulurent, eux aussi, avoir leurs conseils de guerre avec la prétention d'y juger, selon les cas, civils et militaires. Ce n'était pas assez de désordre. Ce que la régence contenait en forçats échappés aux bagnes de Sicile ou de Ceuta, de nègres en rupture de contrat, de renégats sans patrie, se déclara en toute hâte « protégé » des consuls étrangers, afin d'éviter notre juridiction, celle du bey, et être dispensé des impôts et du service militaire. Protégé anglais était le juif qui voulut enlever l'Enfida aux Français : protégés anglais les généraux tunisiens prévaricateurs; protégés encore ces Siciliens qui, la nuit, guettaient nos jeunes soldats perdus dans les ruelles de Tunis pour traîtreusement les désarmer et les frapper ensuite. Honteux d'avoir de tels cliens, quelques-uns des représentans des grandes puissances demandèrent à leur gouvernement de n'avoir plus à exercer leur pouvoir vis-à-vis de pareils gredins. Il n'y eut que les consuls des petits états, ceux dont la protection ne s'étendait que sur des aventuriers, qui gardèrent le silence. Les capitulations abolies, leurs fonctions eussent dû l'être, et l'étaient de fait, puisque jamais un navire de leur nation ne mouillait en rade de La Goulette.

Le gouvernement britannique, sur les instances réitérées de M. Waddington, notre ambassadeur à Londres, consentit à la sup-

pression du tribunal consulaire anglais, le 31 décembre 1883. Les Italiens firent de même dès le lendemain, c'est-à-dire le 1er janvier 1884, mais avec quelques restrictions : les autres états suivirent. Je ne dois pas taire que l'Allemagne, dès le mois de mai 1882, s'était entendue avec le chargé d'affaires de France et le gouvernement beylical pour faire savoir à celui-ci qu'elle nous cédait le droit de juger ses nationaux en Tunisie. Mais ce qui causa dans toute la régence le plus étrange des étonnemens, ce fut de voir débarquer en masse, du vaisseau de guerre français le *Hussard*, tout un monde judiciaire. Pas moins de soixante magistrats descendirent, le même jour, sur la jetée de La Goulette.

Lorsque la surprise fut passée, on sut que notre résident-général avait conduit au palais du Bardo, en grand apparat, le personnel du premier tribunal français de première instance établi à Tunis. Le bey, entouré de sa cour, criblé de décorations, reçut avec bienveillance nos compatriotes sans avoir l'air de se douter que ces hommes en robes noires, à rabats blancs, venaient lui ravir une partie de sa souveraineté. Nos compatriotes avaient trouvé à la porte du palais, alignés sur leur passage, tous les bourreaux du bey : son pendeur, son coupeur de têtes et son bâtonneur, toutes les clés de voûte, comme eût dit Joseph de Maistre, de la justice beylicale. Peu de temps après cette présentation, le tribunal français condamnait irrévérencieusement son altesse à payer à un bijoutier français une centaine de francs qu'elle ne voulait pas payer. Cela dut paraître dur à l'un des descendans des anciens beys et lui démontrer que les hommes à robes noires et à rabats blancs qui lui avaient été présentés n'étaient pas gens à se laisser influencer.

Des justices de paix furent installées à Tunis, Bizerte, Sousse, Sfax, le Kef, Aïn-Draham, Gabès, Nebeul et Gafsa. Malgré tout, les procès s'éternisèrent, s'accumulèrent si bien dans les prétoires qu'un décret, en 1887, institua un autre tribunal de première instance dans la jolie ville de Sousse. La cour d'appel est à Alger, à 200 lieues des tribunaux où se jugent les procès. C'est un peu loin pour la justice, que l'on dit boiteuse, mais elle y gagne peut-être en vigueur. Une noire nuée d'huissiers qui s'était formée en Europe, nuée plus désastreuse qu'une nuée de sauterelles, s'abattit tout à coup sur la régence ; ils allumèrent la guerre entre les Européens et les Arabes, nous dit l'auteur des *Débuts du protectorat;* ils poussèrent une partie de la population l'une contre l'autre, entretenant dans le pays, aux dépens de tous et du Trésor, la défiance, la corruption et l'insécurité. La race des hommes d'affaires, envahissant l'Afrique du Nord, y dicta des lois. C'est elle qui parle déjà en Algérie d'autonomie, qui renie la mère-patrie, y rêvant, suivant l'expression de M. P. Leroy-Beaulieu, d'y créer une Irlande,

c'est-à-dire une ennemie de la métropole. Il ne manque plus, pour hâter la démarcation, que le budget spécial de l'Algérie dont on parle en ce moment.

Il y avait encore en Tunisie, au bon temps des consuls, indépendamment de l'asile inviolable que les criminels trouvaient dans les consulats, des mosquées et des cimetières où la police du bey ne pouvait arrêter un malfaiteur. Ces refuges, longtemps respectés, devinrent peu à peu plus abordables, et il est probable qu'on n'y verra plus jamais, comme autrefois, des assassins finir leurs jours en paix comme d'honnêtes rentiers.

Ce qui est resté debout, c'est la justice indigène, à laquelle nulle main téméraire n'ose toucher. Cette justice dérive du Coran, source sainte, s'il en fut jamais, aux yeux des Arabes. Chose bien humaine, le livre saint des musulmans est, comme le livre saint des chrétiens, l'objet d'interprétations différentes. Les Turcs ont une justice, appelée *Hanefi;* les Tunisiens en ont une autre qu'ils appellent *Maleski*. La différence est peu sensible, puisque toutes les deux ont pour base les préceptes de Mahomet. Lorsqu'il y a procès entre un Turc et un Tunisien, les plaignans, se tournant littéralement le dos, défendent à genoux leurs causes en même temps sans que le juge du rite *Hanefi* soit gêné le moins du monde par ce qui se dit, tout à côté, au juge du rite *Maleski*, et réciproquement.

A Tunis, l'endroit appelé Dar-ès-Chara est désigné pour prononcer et faire exécuter les arrêts de la loi, comme pour régler les affaires religieuses. Il interdit à tous les juges de prononcer la sentence en dehors de cette enceinte, afin d'éviter, dit le décret de 1836 organisant la justice tunisienne, la confusion, la contradiction et les indiscrétions. Voilà qui est admirable si le décret est bien observé. Les juges indigènes se réunissent dans une salle de conseil où sont présens le cheik ul-Islam, les muphtis, les cadis et quelquefois le bey. « Restés chez eux, les juges, dit le décret déjà cité, devront s'occuper librement de leurs affaires privées, goûter le repos d'esprit et de corps et veiller à ce que les solliciteurs n'encombrent pas leur porte. » Ces mêmes juges ne doivent faire introduire en leur présence ni plaignant, ni défenseur, ni se mettre dans le cas de retourner au tribunal de Dar-ès-Chara dans la même journée. Trente huissiers et six notaires assistent à tour de rôle ce tribunal suprême qui se réunit le lundi de chaque semaine, et pendant les deux nuits de jeûne et de la rupture de jeûne que tout bon musulman pratique dès qu'une nouvelle lune montre à l'horizon son lumineux croissant. Il est, de plus, interdit aux Européens de pénétrer dans le palais de la justice tunisienne. Mais s'il est des accommodemens avec le ciel, il en est aussi avec les gardiens de l'enceinte sacrée, où même les adeptes ne pénètrent que

déchaussés. Un de nos compatriotes, l'auteur des *Débuts d'un protectorat*, favorisé par un personnage religieux, a pu assister à une des séances solennelles. « Très rapidement, a-t-il dit, pour chacun des rites, un cadi du juge interroge, dirige les débats, rend la sentence en consultant le plus souvent du regard les autres membres du tribunal où siègent un *bach-muphti* et des *muphtis*. Ceux-ci assistent impassibles à l'audience, couverts de voiles en cachemires brodés de soie, qu'ils disposent sur leur tête en forme d'énormes coupoles, — ensevelis sous de fins burnous superposés, tantôt blancs, tantôt bleutés, verdâtres, pourpres, couleur de citron, de pistache, d'orange et d'abricot; rarement l'un d'eux prend la parole à voix basse et brièvement; tous sont très âgés; — aucune passion ne peut se lire sur leurs visages et faire oublier qu'ils siègent dans un temple où la justice se rend au nom de Dieu. »

Les villes principales ont leur *charamalcki* ou juge d'un rang élevé, les tribus n'ont qu'un simple cadi; la compétence de l'un et de l'autre est sans limites : pénale, civile, et commerciale. Ce qu'il y a de plus extraordinaire dans la justice tunisienne, c'est que, l'arrêt rendu, les condamnés doivent se déclarer convaincus et contens du jugement. S'ils ne le montrent pas, on les met en prison en compagnie de l'avocat lorsque c'est ce dernier qui rend ses cliens réfractaires. Il en est de même pour les plaideurs qui, gagnant un procès, trouvent qu'ils ne l'ont pas assez gagné. Avec un tel système en France, nos prisons seraient trop étroites.

La *chara*, justice d'essence trop religieuse, n'étant plus suffisante dans un temps où, en dépit des traditions, le progrès s'infiltre un peu partout, on a créé une autre juridiction, l'*ouzara*, qui supplée à ce que la loi divine, comme celle de Moïse, a de trop barbare et de trop cruel. Le ministère public et l'accusation n'existent pas en Tunisie : c'est donc aux familles de l'homme volé ou assassiné qu'il appartient de dénoncer les coupables aux autorités et de les leur livrer. La *vendetta* tunisienne peut marcher de pair avec la *vendetta* corse. Ici comme dans le maquis, le désir de vengeance ne s'éteint que lorsque celui qui l'inspire est mort. Toutefois, plus on étudie le caractère et les mœurs des indigènes et plus il est permis de croire que, grâce à la fréquentation des Européens, les Tunisiens, doux par nature, deviendront de moins en moins sanguinaires et que la *vendetta* disparaîtra de leurs mœurs lorsque probablement elle se perpétuera encore dans l'île de Corse.

Depuis que nous sommes en Tunisie, la section des affaires pénales de l'ouzara a été divisée en deux bureaux. Le premier s'occupe des affaires criminelles, comme assassinat, homicide, vol avec effraction ou à main armée, viol, enlèvement, désertion. Le deuxième bureau s'occupe spécialement des affaires correction-

nelles, telles que coups et blessures n'entraînant pas la mort, escroquerie, vol, injures, vagabondage et autres délits. Par ce qui précède, on remarquera combien la loi civile est en voie d'empiéter largement sur l'ancienne loi religieuse. Ce n'est pas un changement sans gravité; et peut-être est-il dû à l'intégrité de nos tribunaux algériens et tunisiens, lesquels pourtant, au dire des Arabes, appliquent plutôt la justice des hommes que celle de Dieu.

IX. — DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE PAR LES EUROPÉENS. — HISTORIQUE DE L'AFFAIRE DE L'ENFIDA. — REPRISE DES TRAVAUX AGRICOLES PAR LES INDIGÈNES.

On se souvient peut-être qu'aussitôt après nous être installés officiellement en Tunisie, des individus se disant aptes à remplir des fonctions administratives s'offrirent au résident-général français, qui se hâta de les évincer. Une affluence aussi grande se produisit lorsque la question financière fut réglée et que la justice française fut entrée en fonctions. C'étaient encore des solliciteurs qui croyaient qu'on allait leur donner, comme autrefois en Algérie, des terrains gratuitement. On eut beaucoup de peine à leur démontrer que la Tunisie n'avait pas été conquise absolument par les armes, ce qui, sans doute, eût mieux valu pour eux et pour nous. Ceux de ces quémandeurs qui rentrèrent en France les mains vides accablèrent d'invectives le résident, le ministre des affaires étrangères dont il dépend, celui des colonies, y compris les attachés d'ambassade ayant aidé au développement de nos protectorats d'outre-mer. Heureusement qu'à côté de ces chercheurs de situations, en général ignorans des clauses autorisant notre présence armée en Tunisie, se trouvaient des colons sérieux, riches, et des compagnies d'exploitation d'une grande solidité. Avec une résolution dont il est impossible de ne pas admirer l'audace, on les vit se rendre acquéreurs d'immenses étendues de terres cultivables, et, comme on le verra plus loin, non sans quelque difficulté. Le petit colon, celui qui, n'ayant qu'un capital réduit, ne pouvait acheter qu'une mince parcelle de terrain, dut renoncer à devenir propriétaire, la grande culture ayant tout englobé. Son tour viendra, et dans des conditions plus favorables aujourd'hui, puisque, avec le nouveau régime douanier, le vin, l'huile et le blé pourront entrer dans un de nos ports sans consommer sa ruine. Lorsque la France ne sera plus une marâtre pour son dernier protégé, le colon modeste, qu'il faut bien se garder d'envoyer ici avant cette ère bénie, trouvera dans les biens *habous*, c'est-à-dire dans les biens légués par des musulmans charitables aux institutions de bienfaisance, ce qu'il lui fau-

dra. Il est vrai que, d'après l'article 500 du code civil tunisien, les propriétés *habous* ne peuvent être ni vendues, ni données, ni hypothéquées, les ayans droit ne jouissant que de l'usufruit; mais on peut louer ces propriétés à perpétuité, à *enzel,* selon le mot du pays, et, une fois qu'on en est locataire, personne ne peut annuler votre bail. Afin qu'un bien *habou* ne puisse disparaître ou ses revenus être détournés de leur but charitable, il fut créé, en 1874, une commission dite *Djemaia*, laquelle avait et a toujours pour mission d'exercer une surveillance sévère sur sa gestion. Afin de rendre cette surveillance efficace, la *Djemaia* tient continuellement ouverts trois registres : l'un pour l'inscription des propriétés *habous;* l'autre consignant les actes de la *Djemaia* et les avis émis par les personnes qui la composent; le troisième pour inscrire, chaque année, les règlemens des comptes présentés par les *oukis* ou les administrateurs des domaines. Ce qu'il y a d'admirable dans cette institution de l'*enzel,* créée en faveur de ceux qui ne sont pas propriétaires, c'est que, s'il vous plaît de transférer ou simplement de mettre en gage votre bail enzélite, vous pouvez le faire sans perdre votre droit de fermier. Souvent le propriétaire de l'un de ces baux veut bien louer sa ferme, mais sans donner sa signature. Des notaires, faute de cette formalité, s'étant refusés à passer l'acte de transfert, ce qui met le prenant en confusion, un décret du 7 juin 1880 a tranché cette difficulté d'une façon très simple : « Considérant, est-il dit, que le refus des notaires de dresser, sans le consentement du propriétaire, les actes relatifs au transfert des *enzels*, constitue un obstacle à la liberté des transactions, nous avons décrété ce qui suit : les notaires dresseront les actes relatifs au transfert des *enzels* sans s'assurer du consentement du propriétaire : ils seront tenus seulement de lui en donner avis. » On comprendra mieux l'intérêt qui se porte sur ces biens des œuvres pies lorsqu'on saura qu'ils occupent en étendue un cinquième du territoire de la régence. Il restera de plus aux petits colons, et dans un avenir plus ou moins rapproché, l'exploitation des biens beylicaux, biens immenses éparpillés dans le caïdat du Riah et les solitudes qui avoisinent Kairouan. Le jour où le bey consentira à les allotir, à en livrer l'exploitation à des mains autrement actives que celles qui les exploitent aujourd'hui, ces terres princières verront tripler leur rendement, et l'œil attristé ne cherchera plus vainement, aux alentours de la ville sainte, des traces de culture.

Les personnes qui, en Égypte, ont vu de quelle façon sont exploités les domaines des familles khédiviales par M. E. Bouteron, doivent souhaiter aux biens beylicaux un administrateur aussi zélé, aussi compétent que l'est, aux bords du Nil, notre compatriote.

Ce qu'il y a d'admirable, c'est la sécurité de possession dont jouissent tous les propriétaires d'un immeuble. Grâce à la loi de 1885, œuvre de M. Cambon, inspirée par le fameux *Act Torrens* d'Australie, un immeuble a son état civil comme un particulier, et nulle erreur n'est plus possible sur son identité. Y a-t-il quelquefois doute ou contestation? Un délai est accordé à la personne qui prétend avoir des droits sur un terrain. Le délai passé, aucune revendication ne peut plus être soulevée. La France peut envier à la Tunisie son grand livre terrien, avec ses détails de situation, de contenance, de contours et de charges. Mais ce qu'elle ne lui enviera certainement pas, ce sont ses droits énormes d'enregistrement. M. Leroy-Beaulieu cite tel domaine de 3,000 hectares, acheté 250,000 francs, sur lequel l'administration a fait verser comme simple acompte plus de 4,500 francs.

Cette énormité dans les frais d'acquisition n'empêcha pas que, deux ans après le traité avec la Tunisie, soit en 1883, des Français avaient acheté, — non compris l'énorme domaine de l'Enfida, — 1,000 hectares de terres; en 1884, 40,000 hectares; en 1885, 30,000 hectares: aujourd'hui, on a dépassé le chiffre de 400,000 hectares. Les propriétaires sont presque tous Français; d'après l'*Annuaire* de 1888, 175 de nos compatriotes seraient viticulteurs. On estime qu'il a été déjà dépensé plus de 50 millions de francs en perfectionnemens agricoles. Quels ont été les prix des terrains au début? Il est difficile d'établir une moyenne, puisque des ventes ont été faites au taux de 5 francs l'hectare; d'autres, et c'est la minorité, à 250 francs. Ce chiffre n'a jamais été dépassé, et s'il a été atteint, c'est parce qu'il englobait des bâtimens en pierre, une maison d'habitation, un chai, un cheptel, etc. Pour avoir une idée des capitaux déjà engagés, il suffira de savoir que le domaine de l'Enfida comprend à lui seul 80,000 hectares, si ce n'est plus; celui de la société franco-italienne, 60,000 hectares; puis viennent des domaines, considérés comme étendues ordinaires, de 12, 15 et 25,000 hectares.

La générosité des princes musulmans à l'égard de leurs favoris est célèbre; mais le règne de ces protégés fut aussi éphémère que la munificence de leurs bienfaiteurs avait été grande. Après avoir atteint au faîte des grandeurs, ils roulaient, comme jadis l'Aman d'*Esther*, au plus profond de l'abîme. Ceux des favoris tunisiens qui avaient des terres se hâtèrent de les vendre dès que notre protectorat fut établi, par crainte de se les voir un jour retirer. Un caprice du maître les leur donna, un autre caprice pouvait les leur ôter; en les vendant à des Français, un tel revirement de fortune n'était plus à craindre.

C'est ce que pensa probablement l'un d'eux, S. A. Khérédine-

Pacha, lorsqu'après avoir été premier ministre du bey de Tunis, il fut devenu grand-vizir du sultan de Constantinople. Sans idée de retour, attaché à l'un des premiers postes de la cour ottomane, il songea prudemment à réaliser les immeubles que le bey Ali, dans sa munificence, lui avait donnés. Ses compatriotes de Tunis, non moins prudemment, refusèrent ses propositions de vente. Ils craignaient une confiscation tout à fait probable, puisqu'il s'agissait des biens d'un ministre disgracié. Khérédine-Pacha, — très heureusement pour lui, — était très versé dans les lois et les usages musulmans; il avait eu soin que ses titres de propriété fussent en règle; de plus, avant son départ, il avait placé ses biens sous la protection de la France, sachant que, sous une telle égide, ils seraient en sûreté. Une société marseillaise, au capital de 60 millions de francs, fit au grand-vizir des propositions qu'il jugea avantageuses puisque, par une lettre du 5 avril 1880, — avant le traité de Kasr-Saïd, — il s'engageait à lui céder tous les biens qu'il possédait en Tunisie. L'entourage du bey et les partis hostiles à la France ne l'entendirent pas ainsi. A la première nouvelle du contrat, une coalition fut formée contre les acheteurs français, et des intrigues sans nombre se tramèrent pour déjouer d'abord leurs espérances, ensuite pour jouer leurs personnes. A cet effet, une société italienne fut créée pour être substituée auprès du pacha à la société française; 500,000 francs furent offerts à M. Albert Rey, l'administrateur de celle-ci, s'il voulait la trahir; puis, ce qui était sérieux en pays musulman, un groupe, composé de membres du gouvernement beylical et de capitalistes italiens, se forma pour préparer, au sujet de l'Enfida, l'exercice de la *cheffaa* ou droit de préemption.

La *cheffaa* est, certes, une des dispositions les plus étonnantes de la jurisprudence musulmane, et il est heureux qu'elle ne sévisse qu'en pays barbaresques. Elle consiste, ainsi que l'explique M. H. Chevalier-Rufigny, dans un mémoire que j'ai sous les yeux et auquel j'emprunte l'historique de cette curieuse affaire, en ce que le propriétaire d'un immeuble *contigu à un immeuble vendu*, a la faculté de se substituer à l'acquéreur de cet immeuble et d'en devenir lui-même propriétaire, en remboursant, bien entendu, le prix exact de la vente. Comprend-on bien? Vous avez une maison que vous désirez vendre; si votre voisin la veut pour lui, la loi musulmane vous contraint à la lui livrer! Ce droit singulier s'explique, en Afrique, par la préoccupation de sauvegarder la propriété des tribus, et le plus rationnel est de la considérer comme une conception politique. Toutefois, la loi parut tellement excessive à quelques-uns qu'on découvrit deux moyens de s'en préserver. Et les moyens sont peut-être plus extraordinaires que la loi elle-même. Le premier consiste à exclure de la vente, au profit du

vendeur, une bande de terrain entourant toutes les limites de l'immeuble vendu. La contiguïté étant la seule raison d'exercer la *cheffaa*, le droit se trouve anéanti par cette réserve d'une bande de terrain qui vient s'interposer entre l'acquéreur et les propriétaires qui vous touchent. Faites un fossé grand comme la main et profond comme une ornière autour de votre maison, et vous pourrez la vendre à qui mieux vous conviendra. Peu importe la largeur de la bande. Les jurisconsultes hanéfites l'admettent de la largeur d'un pouce ; car, paraît-il, c'est une question de principe. Le second moyen, qui n'est pas moins surprenant, consiste à ajouter au prix indiqué une poignée de monnaie, prise au hasard et dont l'acheteur lui-même ne connaît pas l'importance, de sorte que celui qui veut faire la *cheffaa*, ignorant le *prix exact* de la vente, se trouve dans l'impossibilité d'en offrir le remboursement ; or, connaître ce prix exact est une des conditions essentielles pour exercer la *cheffaa*. Est-il moyens légaux plus invraisemblables ? Lorsque la société française demanda au cadi la faculté d'user de ses droits, celui-ci s'y refusa, alléguant des motifs qu'il serait oiseux de reproduire.

Le premier ministre du bey, qui nous était hostile, avait ordonné au cadi de ne pas tenir compte de notre demande. Notre chargé d'affaires protesta aussitôt avec une grande énergie et déclara au ministre que, si le cadi persistait à ne pas instrumenter, les parties intéressées passeraient leurs actes de vente à la chancellerie du consulat de France, conformément à des usages antérieurs. Le ministre tunisien parut céder devant cette menace et donna l'autorisation aux notaires de passer les actes, ce qui n'empêcha pas Khérédine-Pacha de faire, par précaution, tracer autour de son domaine une bande de terre d'un mètre de largeur, afin que ses acquéreurs n'eussent plus que lui pour voisin. Cette mesure prudente n'arrêta pas la coalition : elle résolut, malgré tout, de se servir de la *cheffaa*, et voici ce qu'elle décida. Faire faire la *cheffaa* par un sujet anglais, afin d'intéresser l'Angleterre à cette affaire ; profiter du trouble que cette intervention jetterait dans les esprits pour se placer, non-seulement au-dessus de la loi, mais encore de la procédure ; puis entrer violemment en possession du domaine de l'Enfida. L'Anglais nécessaire à cette comédie fut un nommé Joseph Lévy, israélite, originaire de Gibraltar et sujet anglais : il n'avait ni la fortune, ni le crédit nécessaires pour exercer un droit quelconque sur une propriété aussi considérable que celle qui se trouvait en compétition.

Le 11 janvier 1881, à quatre heures du soir, les accords ayant été solennellement engagés devant les notaires entre vendeur et acheteurs, ceux-ci offrirent de payer les droits de mutation qui ne s'élevaient pas à moins de 200,000 francs. On refusa leur argent

en disant : « Revenez demain matin à dix heures ; on vous rendra réponse, s'il plaît à Dieu. » La coalition voulait, par ce retard, donner au sieur Lévy le temps de partir immédiatement pour devancer les Français à l'Enfida et s'y installer avant eux. La prise de possession par les acquéreurs n'en eut pas moins lieu le 14 janvier, conformément aux coutumes tunisiennes, c'est-à-dire en présence d'un notaire qu'ils avaient emmené avec eux et du chancelier du consulat de France. Les mandataires du vendeur et ceux des acquéreurs mirent pied à terre à la limite du domaine, échangèrent solennellement les paroles sacramentelles et rappelèrent expressément la réserve de la bande de terrain qui avait été faite. Ils se rendirent ensuite à la maison d'habitation distante d'environ 25 kilomètres de la limite par laquelle ils étaient entrés, et y renouvelèrent la solennité de la mise en possession. On croyait tout terminé, lorsque, à Tunis, on apprit avec stupeur que le sieur Lévy faisait faire des labours à l'Enfida, et y avait amené des bestiaux. Les populations du domaine avaient été même excitées contre les Français par le cheik ul-Islam lui-même ! C'était forcer l'Angleterre à intervenir en faveur de l'un de ses protégés, et l'habileté de cette manœuvre n'eût pas été sans danger si, grâce à la fermeté du gouvernement français, à la sagesse de la Grande-Bretagne, aux protestations de l'opinion publique, le bon droit n'eût triomphé.

Je ne puis passer sous silence que ce bon droit, quelque parfait qu'il fût, s'appuya sur 40,000 hommes de troupes françaises et quelques coups de fusil tirés à propos. Ce sont des argumens dont il ne faut pas abuser, mais qu'il est bon de mettre avec promptitude en avant quand un adversaire agit vis-à-vis de vous contrairement à la justice et aux lois de l'honneur.

L'élan était donné. La colonisation française, assurée d'être protégée par nos soldats, s'étendit avec une rapidité surprenante. Elle se déploya dans les terrains voisins de la capitale, à Mornag, à la Marsa, à la Soukra, à Négrine ; de là, on la vit s'étendre de la montagne de Plomb, où se passe une des scènes les plus tragiques de ***Salammbô***, aux rives de la Medjerda. S'enhardissant, elle gagna les plaines du Fas, de Soliman, et s'arrondit autour du Zaghouan, ce pic bleuâtre qui domine tout le Sahel et dont les eaux cristallines alimentèrent Carthage et alimentent encore de nos jours la ville de Tunis. La presqu'île du Cap-Bon et le Djendouba reçurent aussi des colons. Il n'est guère de localités, dans le nord africain, où l'activité européenne ne se soit déployée, mais combien de terrain sans culture ne reste-t-il pas où elle pourrait s'exercer ! De la Zeugitane et de la Byzacène, ces deux provinces romaines si fécondes jadis, et qui sont devenues la Tunisie moderne, les Arabes,

jusqu'à ces derniers temps, ont fait un désert où ne croissent plus que des maigres lentisques et d'inutiles jujubiers. Est-ce l'exemple de notre activité qui éveille chez les cultivateurs tunisiens, sédentaires ou nomades, un noble esprit d'émulation? M. Charles, chef de service de l'agriculture et de l'élevage de la régence, a exposé dans son rapport annuel les progrès considérables accomplis par les indigènes depuis l'établissement du protectorat. Plus de 1,200,000 hectares ont été ensemencés cette année par les indigènes en céréales, blé dur, orge, fèves.

A la fin de son rapport, le chef de service de l'agriculture fait remarquer avec justesse que l'économie agricole de la Tunisie se déduit des chiffres sur lesquels s'appuient son travail et ses observations. D'après lui, ce pays n'a exporté que ses produits agricoles et ses animaux, sans devenir un seul moment pays de travail pour la production étrangère. Le tableau qu'il nous donne des exportations n'est donc que le résultat exact, fidèle, des récoltes et des richesses animales de la régence.

Ces données intéressantes dissipent la crainte de voir les productions du sol italien entrer en Tunisie pour en sortir comme produits tunisiens et pénétrer frauduleusement en France avec des droits réduits.

Pour se rendre un compte exact de l'état actuel de l'agriculture dans la régence, il suffit de parcourir les environs de la capitale, ou bien encore de se rendre à l'Enfida, de l'Enfida à Kairouan, de Kairouan à Sousse et de Sousse au point de départ, Tunis. Rien de plus aisé ; aucun danger, et si le lecteur veut faire ce voyage en lisant ce qui suit, je m'efforcerai de le lui rendre le plus instructif possible. En lui montrant ce qu'était ce pays avant notre arrivée et ce qu'il est aujourd'hui, le voyageur aura une idée de ce qui a été fait et de ce qui reste à faire.

X. — DE TUNIS A L'ENFIDA.

Un landau à quatre chevaux suffit pour mener à bonne fin vos courses dans la régence. Le véhicule remontera à des temps préhistoriques, n'en ayez cure ni souci : il sera presque toujours confortable. Ce qui importe, c'est que votre cocher sache quelques mots de français et connaisse son chemin. S'il ne sait ni votre langue ni sa route, vous serez exposé à errer toute une nuit sous un ciel étoilé. Pareille mésaventure m'est arrivée ainsi qu'à quelques amis, un jour de vendredi saint. C'est à l'aboiement d'un chien, gardien vigilant d'un gourbi, que nous devons de n'avoir pas fait vigile et un jeûne forcé.

Deux routes, — il serait plus exact de dire deux pistes pour la

plus grande étendue du parcours, — conduisent de Tunis à l'Enfida. L'une suit la vallée de Mornag, passe au pied de la montagne du Plomb, traverse la petite ville de Zaghouan, toute pleine d'ombre, se continue dans une forêt de thuyas pour déboucher dans les plates étendues dont l'Enfidaville est le centre. L'autre voie, celle que j'ai suivie, passe par Hamman-lyf où les Romains, ces païens, qui avaient pour leur corps un soin que les chrétiens, faits à l'image de Dieu, n'ont pas pour le leur, ont laissé des vestiges de thermes autrefois célèbres.

Au Bordj-Cedria commence le domaine, où M. P. Potin a planté des vignes sur une étendue de 400 hectares. C'est merveille d'en voir les droites et vertes avenues sans que les yeux puissent en découvrir les limites. Pas une herbe folle, pas un caillou, mais pas un arbre aussi n'en change la monotone régularité. Quel aspect le lieu de ce magnifique vignoble offrait-il il y a bien peu d'années? Celui de la stérilité absolue, de plaines où des maigres troupeaux de chèvres et de moutons broutaient une herbe plus maigre qu'eux. Comme en Algérie actuellement, c'est vers la viticulture que s'est porté l'effort principal des colons, et cela s'est fait avec une superbe indifférence du rôle qu'un jour pourrait y jouer le phylloxera; ils l'ont fait sans s'inquiéter si, faute de moyens de transport, leur spéculation était bonne.

M. Gastine qui, en 1886, fut envoyé en Tunisie pour étudier, en qualité de délégué du ministre de l'agriculture, les moyens les plus propres à prévenir l'invasion du terrible insecte, constata que l'étendue du vignoble tunisien était déjà à son arrivée de 2,140 hectares (1); 1,300 entraient dans leur première année de plantation, 550 dans la deuxième; 250 dans la troisième; et 40 hectares seulement atteignaient l'âge de quatre ans. Il divisait le vignoble tunisien en six groupes principaux: 1° le groupe de Mornag dans les terres argileuses, profondes et fertiles, mêlées de tufs calcaires, de grès quartzeux et ferrugineux et de sables qui constituent le bassin de l'Oued-Miliana; il comprenait 450 hectares, répartis en huit ou neuf domaines, qui se faisaient remarquer par leur uniformité, la vigueur de pousse et une grande abondance de fructification dans des vignes de deux ans; 2° le groupe du Cap-Bon dans la plaine de Soliman, où 200 hectares, répartis entre six propriétés, étaient plantés dans des argiles plus ou moins consistantes, suivant l'abondance du mélange avec le sable et dans les sables pris sur le littoral; 3° le groupe des environs de Tunis réparti entre la Manouba, l'Ariana, la Soukra, la Marsa, etc. (2); 4° le groupe de la Medjerda, com-

(1) En 1890, 5,200 hectares.

(2) Au sujet de ce troisième groupe, qui comprend les quelques vignobles que l'on

prenant les vignobles d'Utique, de Sidi-Tabut, de Djeideida, Chouiggni, Bordj-Toum, Oued-Zarga et Souk-el-Khemir; 5° le groupe de Zaghouan dans une plaine argileuse, couverte de lentisques où de profonds défoncemens sont nécessaires; 6° enfin le groupe de l'Enfida, planté dans des argiles souples, parfois sablonneuses, et dans des terres ferrugineuses et siliceuses, et possédant déjà un vaste cellier, le premier établissement de ce genre qui ait été construit en Tunisie.

L'avenir viticole de la régence prend une telle importance qu'on ne peut lire sans intérêt les conclusions lumineuses du rapport de l'éminent agronome : « Il se dégage un double fait de mes travaux : d'abord, l'extrême abondance des terres propres à la culture des vignes dans les meilleures conditions d'économie. Partout la charrue peut être employée, tant pour la préparation des terres, le défonçage, que pour la culture proprement dite. Les terres en coteaux offrent des pentes douces, développées dans de longues vallées larges et ouvertes; elles équivalent, comme facilité de travail, aux terres de plaine. C'est donc à bon droit que l'on a dit que la Tunisie offrait un milieu presque partout favorable à la création des vignobles. Jusqu'ici la colonisation s'est portée sur les sols défrichés, qui permettaient à moins de frais l'établissement des plantations; mais dans les parties boisées de lentisques ou parsemées de jujubiers sauvages, que de belles positions à prendre au prix d'un surcroît d'efforts! Or le défrichement de ces dernières terres est infiniment moins coûteux que celui de bien des coteaux péniblement mis en valeur en Algérie. Le lentisque et même le jujubier sont, d'autre part, des obstacles faibles, si on les compare au palmier nain des terres si fertiles de l'Oranais. En second lieu, l'entrain admirable des colons qui ont apporté dans ce pays leur énergie et leurs capitaux. Ce n'est pas en Tunisie que l'on pourrait trouver des argumens pour démontrer notre inaptitude à la colonisation, thèse soutenue avec une

cultive tout auprès de ce qui fut Carthage, ce passage du deuxième livre des *Lois* de Platon (*loc. cit.*, p. 63) est intéressant à reproduire : « Je préférerais à ce qui se pratique en Crète et à Lacédémone la loi établie chez les Carthaginois, qui interdit le vin à tous ceux qui portent les armes et les oblige à ne boire que de l'eau pendant tout le temps de la guerre; qui, dans l'enceinte des murs, enjoint la même chose aux esclaves de l'un et de l'autre sexe, aux magistrats pendant qu'ils sont en charge, aux pilotes et aux juges dans l'exercice de leurs fonctions, et à tous ceux qui doivent assister à une assemblée pour y délibérer sur quelque objet important; faisant en outre la même défense à tous d'en boire pendant le jour, si ce n'est à raison de maladie, ou pour réparer leurs forces, et, pendant la nuit, lorsqu'ils ont dessein de faire des enfans. Sur ce pied-là, il faudrait très peu de vignobles à une cité, quelque grande qu'on la suppose, et, dans la distribution des terres pour la culture, la plus petite portion serait celle destinée aux vignes. »

inconsciente ironie par les Français eux-mêmes, mais que les étrangers, plus clairvoyans, n'acceptent pas encore. Or elle est toute française, cette activité colonisatrice, car, parmi les propriétaires qui ont quelque importance, on chercherait vainement des acquéreurs étrangers. Ce n'est pas seulement dans le domaine agricole qu'elle se montre, elle apparaît aussi dans les puissantes entreprises industrielles qui se rattachent aux produits de la région, céréales et fruits. Là encore elle appartient exclusivement à nos nationaux, mais il incombe à d'autres que nous de faire ressortir le mérite de cette situation.

« La viticulture est certainement le but principal de tous les efforts des colons; c'est dans la création des vignobles qu'ils ont concentré leurs moyens d'action, malgré les capitaux considérables que de pareilles entreprises immobilisent. Il faut reconnaître que cet apport de capitaux est le fait caractéristique de la colonisation en Tunisie et la cause primordiale de son succès rapide. C'est à un mouvement semblable que l'Algérie doit, depuis quelque temps, son remarquable essor; mais combien différens ont été les débuts, lorsqu'on pensait pouvoir opérer administrativement le peuplement de notre colonie en donnant des concessions de terrain à des colons le plus souvent ignorans et sans moyens d'action! Bien peu ont survécu à ces temps difficiles, et si la sélection a produit de ce fait un noyau de population dont on admire aujourd'hui l'énergie et la volonté, il faut avouer qu'en fin de compte, les entreprises de l'origine offraient trop de difficultés pour être renouvelées incessamment. Ce n'est qu'au moment où les capitaux ont commencé à croire au succès que l'essor colonial s'est développé par l'appui indispensable qu'ils ont fourni. La Tunisie a profité dans ces derniers temps, plus encore que l'Algérie, de cette confiance désormais établie. On ne saurait trop attirer l'attention de l'épargne, si souvent déçue en France par des songes financiers, sur l'avenir agricole de notre colonie d'Afrique et de son annexe naturelle, la Tunisie. »

Remettons-nous en route.

Après les vignobles si bien entretenus de M. P. Potin, voici d'autres domaines : ce sont ceux de Sultana et de Gorombalia, où 80,000 oliviers, cultivés comme les plantes délicates d'une serre, déploient leur pâle feuillage. Dans le Sahel, aux environs de Sousse, nous trouverons encore des plantations d'oliviers bien plus importantes. En voyant en effet les colons porter leur principal effort sur la culture de la vigne, il ne faudrait pas supposer que le sol tunisien ne convînt qu'à cette plante. Ce serait une grande erreur que de le croire, tout en reconnaissant que l'indolence des indigènes y pourrait donner lieu. Le pays qui nous occupe en ce moment

au point de vue de la colonisation, peut en effet se diviser en cinq régions : la première, celle qui comprend le littoral nord de la Tunisie et le Cap-Bon, est propice aux oliviers, vignes, orangers, citronniers, mandariniers et grenadiers; la deuxième comprend les vallées de la Medjerda, de l'Oued-Miliana et de l'Enfida. Nous y cultivons le raisin, et les Arabes les céréales. La troisième région, appelée le Sahel, est la terre des oliviers par excellence. Au centre et au nord de la Tunisie se trouvent des massifs montagneux formant une quatrième région où l'indigène ne s'occupe que de l'élevage. Enfin la cinquième région, qui est au sud, est le pays des dattes.

A Gorombalia, une bourgade, première station, où les chevaux s'abreuvent longuement; on peut y déjeuner dans une pièce voûtée, fraîche, mais non sans quelque étonnement d'y être servi par la fille de l'hôte, une belle et jeune personne, au type arlésien, au teint pâle et mat et aux grands yeux noirs attristés. Est-ce de nostalgie?

A quelques kilomètres de Gorombalia se trouve le fondouk de Bir-Affeid. En août 1881, 1,200 soldats français y furent attaqués par 6,000 indigènes et des troupes beylicales; les nôtres durent forcément se replier sur Hamman-lyf, ayant 40 des leurs tués ou blessés. Un marabout qui, du haut d'un minaret, excitait contre nous les indigènes du geste et de la voix, fut abattu par un coup de feu. Presque au même moment, un de nos officiers tomba mort; il fut enterré sur place.

La route qui, jusque-là, a été bonne, devient, en pénétrant dans la région appelée le Khangol, difficile et sablonneuse. La piste, — un défilé, — est en outre obstruée par des thuyas, de grands lentisques, des lauriers-roses, des romarins et des chênes kermès. Il faut choisir la saison des beaux jours, en avril et mai, lorsqu'on veut parcourir la Tunisie en amateur; le soleil, il est vrai, est ardent; votre visage est brûlé, vos mains pèlent, mais qu'importe! Une si belle lumière vous enveloppe, un ciel si bleu est sur votre tête, et la mer, que l'on aperçoit souvent par échappées, est d'un azur si merveilleux, que l'idée de se plaindre d'un mauvais gîte ou d'un dîner sommaire ne vient pas à l'esprit. Il vous arrivera sûrement de vous apitoyer sur les chevaux, enfoncés dans le sable jusqu'aux genoux, et plus d'une fois, par pitié pour eux, vous descendrez de votre landau afin de les alléger. Je sais même des touristes qui, sous un soleil de feu, enfoncés eux-mêmes dans ce sable brûlant, n'ont pas hésité à pousser à la roue! Pauvres petits chevaux tunisiens, on finit par les prendre en amitié, tellement ils vous tirent à plein collier des fondrières et des lits de torrent où le cocher les pousse.

Au débouché de la piste, un amoncellement gracieux de maisons blanches apparaît à votre gauche; elles sont étagées comme au bord d'un lac immense sur lequel glisseraient, ainsi que des alcyons, quelques barques aux voiles latines. C'est le petit port d'Hammamet. Assez loin de là, on fait halte devant une propriété dont la porte d'entrée, soigneusement fermée, et les cactus qui la bordent, n'ont rien d'hospitalier. En face est le caravansérail de Bir-Loubit. Il s'y trouve un large puits où bêtes et gens s'abreuvent avec délices. Oh! combien l'eau, dans ces pays de soleil, vous semble rafraîchissante! Sur les bancs de pierre qui bordent cette hôtellerie aux arceaux sombres, ouverte à tout venant, sont accroupis des Arabes qui dorment, fument, prient, tout en vous regardant avec une suprême indifférence. L'expression de leurs yeux n'a rien d'hostile, et si, possédant leur langue, il vous plaisait de leur parler, ce serait avec déférence qu'ils vous répondraient. Aurait-on, en Algérie, cette politesse? Certes, non.

Barrah! s'écrie d'un ton guttural le cocher, et l'on continue sa route dans la direction du sud. La piste devient de moins en moins perceptible; parfois elle l'est si peu, il y a un tel entrecroisement de sentiers, légèrement battus, qu'une nuit j'ai vu mon cocher cherchant à s'y reconnaître au moyen d'une allumette-bougie. Les boutades des touristes s'expliquent par ce seul fait. Vous trottez ensuite pendant de longues heures au centre de plaines couvertes de fleurs : fleurs jaunes, écarlates, mauves ou blanches, il semble impossible qu'elles aient pu se multiplier à un tel degré avec l'aide seule des oiseaux émigrans ou du pollen que les vents épandent au loin. Quoi qu'il en soit, c'est le plus merveilleux des jardins. Des naturalistes ne demandent-ils pas vers quelles régions mystérieuses et ensoleillées volent les alouettes à la fin de nos hivers? Ici, peut-être. On en voit par milliers qui, à votre approche, souvent sous vos pieds, s'élèvent dans les airs, planent à perte de vue, puis s'abattent à deux pas de vous dans une touffe d'herbes où elles disparaissent en gazouillant.

A côté de cette nature fleurie et chantante se rencontrent d'innombrables vestiges du passé : ruines de cités romaines, décombres de citernes, d'aqueducs, de colonnes brisées, de pans de murs maintenus debout par un miracle d'équilibre. C'est à supposer qu'aux époques romaine et byzantine les rives du golfe d'Hammamet étaient, comme celles de l'antique Parthénope et de Baïa, bordées de villas et de villes. Qu'on se figure le littoral de la Méditerranée, de Cannes à San-Remo, sans arbre, sans maison, où, sur un sol recouvert de lentisques et de blanches bruyères, seraient couchés les débris de somptueuses villas, et l'on aura

une idée de la métamorphose subie par la Byzacène des Romains sous la domination arabe. Et que de richesses archéologiques éparses dans ces campagnes désertes! On les heurte partout du pied, jusque sur les hauteurs qui, à l'ouest, dominent la plaine.

Il est un monument au pied duquel vous passerez et qui vous rappellera, à s'y méprendre, le monument élevé à Caecilia Metella, ce tombeau d'un si bel effet sur la voie Appienne. On l'appelle le Château de feu. Au xve siècle, et même au xvie, les Arabes en avaient fait un phare. Oh! les Arabes, avec leurs marteaux de démolition et leurs troupeaux rongeurs, qu'ont-ils fait de ce pays autrefois tellement peuplé, tellement fertile, qu'un historien romain rapporte que l'on pouvait aller d'Hadrumète, la Sousse actuelle, à Carthage, à l'ombre de jardins! Cette voie ombragée traversait, paraît-il, dans toute sa longueur, les terres de l'Enfida. Voici, d'après un témoin oculaire, dans quel état misérable était ce domaine lorsque, en 1882, la Société franco-africaine, qui en était propriétaire, commença ses travaux : « D'immenses plaines incultes, des montagnes couvertes d'une végétation rabougrie, des thuyas écimés, dévorés par les chèvres, d'énormes buissons de lentisques d'un vert sombre, d'oliviers non greffés, de grandes étendues cachées sous les épines des jujubiers sauvages, çà et là quelques beaux caroubiers, de grands jardins de cactus; autour de ces jardins, quelques tentes arabes, de rares caravanes venant du sud et cheminant pas à pas. Tel était l'aspect de l'Enfida en 1882. » A quoi il faut ajouter, pour compléter ce triste tableau, un pays déboisé, des sources obstruées, des jardins disparus, des eaux mal dirigées changeant de lit chaque année, des canaux rompus ou ensablés, des terres mal cultivées et sans aucun assolement, des engins de travail grossiers, les puits eux-mêmes bouchés, une population agricole misérable et s'élevant à peine à quelques milliers d'âmes.

Actuellement, c'est-à-dire depuis 1886, 300 hectares de l'Enfida ont été plantés de vignes. J'ai bu, sur place, du produit de ces vignes, j'en ai bu transporté en Europe, et si, comme qualité et goût, les vins rouges et blancs laissent peu de chose à désirer, il n'en est que plus fâcheux que les frais de transport, et surtout les droits de douane, dont ils étaient frappés à Marseille, en aient longtemps rendu l'acquisition coûteuse. Cela ne pouvait durer; il était impossible qu'après avoir adopté la Tunisie, la France en traitât les produits comme s'ils venaient d'une terre étrangère quelconque. A la faute de ne pas s'être annexé la Tunisie, lorsqu'il était facile de le faire, on ajoutait celle de causer la ruine des colons qui étaient venus y porter leurs capitaux.

La société franco-africaine, propriétaire de l'Enfida, ne pouvait avoir la prétention de diriger seule un domaine si étendu. Après avoir transformé l'ancien bourg Dar-el-Bey en Enfidaville, fait d'un vieux bordj une maison spacieuse où les visiteurs reçoivent la plus écossaise des hospitalités, construit une école, une chapelle, un bureau de poste, elle songea, par tous les moyens possibles, à appeler une population indigène ou européenne à l'Enfida, à allotir les terres, à créer des prairies, irriguer, et à conserver les bois existans. On est heureux de pouvoir dire que le lotissement, l'irrigation, la reconstitution progressive des forêts et l'établissement d'un superbe vignoble ont été menés à bonne fin par la société. Mais, chose plus extraordinaire, on y voit des arbres, oui, de vrais arbres. « Quel étonnement ! » s'est écrié M. de Maupassant, lorsqu'après une longue journée passée sous la pluie, il vit ceux de l'Enfida. « Ils sont déjà hauts, ajoute-t-il, bien que plantés seulement depuis quatre ans, et témoignent de l'étonnante richesse de cette terre et des résultats que peut donner une culture raisonnée et sérieuse. Puis, au milieu de ces arbres, apparaissent de grands bâtimens sur lesquels flotte le drapeau français, c'est l'habitation du régisseur-général et l'œuf de la ville future. Un village s'est déjà formé autour de ces constructions importantes, et un marché y a lieu tous les lundis, où se font de très grosses affaires. Les Arabes y viennent en foule de points très éloignés. Rien n'est plus intéressant que l'étude de l'organisation de cet immense domaine, où les intérêts des indigènes ont été sauvegardés avec autant de soin que ceux des Européens, c'est là un modèle de gouvernement agraire pour ces pays mêlés où des mœurs essentiellement opposées et diverses appellent des institutions très délicatement prévoyantes. (1) »

Les propriétaires de l'Enfida auront-ils la gloire de faire renaître la prospérité légendaire de cette contrée privilégiée ? M. de Lanessan le croit et, comme M. de Maupassant, il dit aussi : « En agissant comme ils le font, les propriétaires de l'Enfida ne peuvent manquer d'aboutir à ce double résultat : amélioration du sort de l'indigène et fixation du nomade au sol ; accroissement des revenus annuels et de la valeur marchande du domaine... Ils collaborent ainsi dans une puissante mesure au rapprochement des colons français et des indigènes, pour le plus grand profit matériel des premiers et l'avantage moral des seconds... Ils se préoccupent non-seulement des ouvriers indigènes, mais encore des colons leurs compatriotes... Bientôt un village, puis une petite ville, se dresseront dans un lieu où rien ne troublait, il y a quelques années seulement, la solitude du désert. »

(1) Voyez la *Revue* du 1er février 1889.

XI. — DE L'ENFIDA A KAIROUAN. — LE LAC TRITON. — KAIROUAN.

En quittant Enfidaville pour se diriger vers le sud, l'on entre de nouveau dans un désert sans arbres, dans des plaines sans culture, et toujours en suivant des pistes sans direction fixe et sans limite marquée. Une chèvre chemine dans une terre; peu après, une vache passe où la chèvre a passé; puis un voyageur à cheval. Voilà désormais une route ouverte. Mais la chèvre, animal capricieux, a fait des crochets; ces crochets ont été religieusement suivis par la vache et le voyageur. Mille Arabes qui viendront après en feront de même.

A travers les nuages de poussière qui vous enveloppent et le miroitement d'une atmosphère enflammée, des mirages étranges se reproduisent sans cesse, pour toujours s'évanouir. Après le lac de plomb fondu sur lequel il vous semble voir passer des barques aux voiles latines, apparaissent de grands fleuves, puis des villes blanches avec leurs minarets pointus, des forêts, et jusqu'à des troupes de cavaliers aux formes fantastiques, glissant comme des ombres entre ciel et terre. Non loin des berges d'un puits de construction romaine et aux eaux abondantes, ce genre de mirage devient une réalité. Là, vous rencontrez en effet de nombreuses caravanes venant du sud; elles y abreuvent leurs chameaux chargés des dattes du Djérid, leurs petits ânes ployant sous le poids de lourds couffins remplis de produits presque sans valeur. Le chef de la caravane est presque toujours à cheval, portant le fusil en bandoulière, ce qui étonne assez si l'on vient d'Algérie. Les femmes, selon l'usage, suivent à pied, rieuses, parlant à haute voix, traînant à la main ou portant sur le dos leur jeune famille. L'arrêt que l'on fait au puits romain n'est pas sans charme, car la vue d'une eau fraîche va devenir désormais une vraie jouissance, et le spectacle de tout ce monde, gens et bêtes, s'abreuvant, produit en vous comme une impression de bien-être.

Barrah! crie toujours le cocher de sa voix rauque, et vous entrez dans ce désert affreux, cette morne solitude qui pendant de longues lieues précédera votre entrée dans Kairouan. La vue d'un arbuste solitaire vous jette dans le ravissement; il n'est pas jusqu'à la rencontre d'un tombeau de marabout, blanche kouba à coupole immaculée, qui ne vous cause un vif plaisir. L'horizon se resserre et l'on arrive au défilé des Souatirs.

A droite et à gauche de l'étroite et sauvage piste que vous suivez, se déroule une bordure de roches rouges, calcinées par le soleil, émergeant du sol avec une régularité bien faite pour surprendre. Elles sont inclinées dans la direction de Kairouan comme

pour justifier ce qu'en dit la légende. Il n'y avait ni carrières de pierre, ni cours d'eau là où le conquérant arabe, Okbar, voulut comme Louis XIV édifier une ville dans un désert. Tout à coup, à sa prière, les roches du défilé se dirigèrent debout et en rangs pressés vers le lieu désigné par l'obstiné soldat. Et l'eau? Ce fut une gazelle qui, en grattant la terre de son pied mignon, fit découvrir la seule source d'eau douce qu'on y voit aujourd'hui, et qui porte le nom de *Puits du Chameau*. C'est, en effet, un de ces patiens animaux, installé au premier étage d'une maison arabe, qui, en mettant en mouvement un manège avec chaînes à godets, fournit l'eau douce à la ville. « Quelquefois, raconte M. de Campou, le chameau s'arrête, reste à la fenêtre en contemplation, et les cuisinières du lieu attendent patiemment, pour remplir leurs cruches, que l'animal ait terminé sa méditation. »

Les rochers du défilé des Souatirs auront peut-être aussi fourni des dalles, des pierres aux dolmens qui, répartis sur une étendue de 250 hectares, séparés les uns des autres par des intervalles de 10 à 50 mètres, ne sont pas une des moindres curiosités de la Tunisie. La forme est pour tous la même : une large dalle posée horizontalement sur trois autres dalles verticales. C'est une sorte de coffret ne mesurant pas plus de 1^{m},50 de longueur sur 1 mètre de large et 1 mètre de hauteur. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est d'y trouver des pierres affectant des formes géométriques, disposées avec une grande régularité tout autour des tombeaux, et servant d'enceintes circulaires à deux, quatre ou six dolmens. Ce sont les docteurs Rebatel et Tirant qui, les premiers, les signalèrent au monde archéologique. Un autre docteur, M. Rouire, m'a dit y avoir pratiqué des fouilles et trouvé des ossemens et des débris de poteries. On sait peut-être qu'au Maroc et en Algérie se rencontrent de pareilles agglomérations de monumens mégalithiques. Quelle en est l'origine? Des savans y voient la route suivie jadis par les caravanes qui, des hauts plateaux de l'Asie, descendirent en Europe par la Phénicie, l'Égypte, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc et l'Espagne. D'autres y voient les tombeaux des Germains qui vinrent, à des époques que l'on ne peut fixer, coloniser dans ces régions; il est en Tunisie une race d'hommes blancs, qui peuvent bien leur devoir leur origine.

Non loin de cette nécropole où jamais ne s'entend un chant d'oiseau, où ne fleurit qu'un pâle lichen et dont la voix humaine ne trouble jamais la solitude, s'étend le plus grand réservoir d'eau douce du nord de l'Afrique. C'est le lac Kelbiah, ne mesurant pas moins de 13,000 hectares, et sur lequel des savans comme MM. Tissot, Roudaire, Rouire et bien d'autres, ont longtemps discuté sans pouvoir s'entendre.

Il s'agissait, en effet, de décider, entre eux, si le lac Kelbiah était situé dans le bassin du Triton, ce pays classique de la mythologie grecque, ou si cette mystérieuse région n'était pas plutôt au chott d'El-Djerid. Et, en effet, quel intérêt n'y avait-il pas à connaître au point de vue de la civilisation hellénique, où était le berceau de ces légendes, de ces êtres fabuleux qui se formèrent dès que des rapports suivis s'établirent entre les peuples de l'Hellade et ceux du nord de l'Afrique? D'après Diodore de Sicile, Hérodote, Pindare et autres écrivains, n'était-ce pas à Nysa, non loin du lac Triton, que naquirent Bacchus et Neptune-Poseidon? Et sur le lac Triton même, une Minerve appelée Tritogène, du lieu de sa naissance, ne vit-elle pas le jour? Persée y tuait la Méduse et mettait Andromède en liberté; Hercule y terrassait Antée et délivrait le pays des Amazones qui s'y trouvaient. Cadmus, mieux avisé, y cacha ses amours. Un contemporain d'Orphée, Thymæthès, vint à Nysa. Enfin, s'il faut en croire poètes et historiens de l'antiquité, c'est au lac Triton que Jason conduisit son fameux navire *Argo;* et c'est de là encore qu'il s'embarqua pour revenir avec ses compagnons à son point de départ.

M. le docteur Rouire, dans un travail très intéressant que j'ai sous les yeux (1), affirme, avec preuves à l'appui et un grand luxe de cartes, que le lac Kelbiah n'était autre que le mythologique lac Triton. M. Tissot qui, pendant vingt ans, s'est occupé de cette question, M. Tissot, qui a fait plusieurs voyages aux oasis de Gabès, donne les conclusions qu'on va lire, contraires à celles du docteur Rouire (2) : 1° le lac Tritonide d'Hérodote et de Mela est certainement le chott El-Djerid; 2° le cours inférieur du fleuve Triton, de Ptolémée, paraît être l'Oued-Gabès; 3° les trois lacs formés par le fleuve sont les trois bassins du chott El-Djerid, du chott El-Gharsa, du chott Melghigh; 4° le grand fleuve Triton d'Hérodote est vraisemblablement l'Igharghar et le cours supérieur du Triton de Ptolémée est certainement l'Oued-Djedi; 5° l'île de Phla est sans doute l'île des Palmiers de Pharaon.

D'après les études qu'en ont faites dernièrement M. Ludovic de Campou et le capitaine de Sailly, et au dire des indigènes, voici ce qu'il est permis de supposer sur le régime actuel du lac et son importance : « Entre le bassin nord de Medjerda et le bassin sud des chotts, se trouve le bassin du lac Kelbiah, alimenté par l'Oued-Lattaf. Aux mois de février et mars, si les pluies sont abondantes, l'Oued-Lattaf, qui prend sa source près de Tabessa, sous le nom

(1) L'*Ancien lac Triton*; Challamel aîné, 1887.

(2) *Exploration scientifique de la Tunisie*, par M. Charles Tissot, 1884.

d'Oued-el-Hattab, jette dans le Kelbiah ses eaux abondantes et limoneuses. Torrentiel dans la montagne, quand il arrive dans la plaine de Kairouan, à pente faible, le Lattaf élargit son lit; arrêté par le plateau des Indi-Bou-Scella, il le contourne, entre dans le Kelbiah, alluvionne les bords sud du lac à une grande distance et fait monter le niveau des eaux ordinairement compris entre 17 et 19 mètres au-dessus de la mer. Si les pluies continuent, si le niveau du lac arrive à la cote 20, le lac déborde et jette dans le Menfès le surplus de ses eaux. Le Menfès, qui coule dans une vallée étroite à grande pente, va lui-même, après un parcours de quatre lieues environ, déboucher dans le lac Halk el-Mendjel, isolé de la mer par le cordon du littoral. A ce moment, les Arabes et les Maltais remontent en barque depuis la mer jusqu'au Kelbiah pour la pêche des poissons à huile qui s'y trouvent en abondance... A l'époque romaine, suivant toute apparence, le lac Kelbiah, dont la contenance actuelle est encore de 300 millions de mètres cubes d'eau, devait être en communication constante avec la mer qui formait, à cet endroit, un golfe profond. Peu à peu, par suite de l'irrégularité des cours d'eau, du déboisement qui a accru les eaux d'hiver de l'Oued-Lattaf aux dépens des eaux d'été et augmenté les dépôts de limon, il a dû se former au seuil du Menfès, dans le goulot étroit qui séparait le lac du golfe proprement dit, un barrage provisoire où se sont déposés en grande quantité les limons amenés par les remous. Pour la première fois le lac a été isolé; l'année suivante, le barrage a dû être rompu, les eaux se sont créé un passage et ont élevé le niveau du Menfès; après plusieurs siècles, après de nombreuses inondations, la vallée du Menfès a été constituée, le fond du lac élevé, et le régime actuel du Kelbiah établi. »

Pourra-t-on jamais utiliser cette immense quantité d'eau douce? Oui, si jamais la Tunisie devient un jour aussi peuplée que la Chine et si la Providence y fait germer cet inappréciable roseau, le bambou, sans lequel l'empire des Célestes ne serait pas le pays de l'irrigation par excellence.

« Kairouan! » vous crie tout à coup le cocher qui s'agite dans un dernier enrouement, et le mécréant, au lieu de descendre de son siège pour saluer la ville sainte, ainsi que l'usage et la tradition le lui commandent, fouette à coups redoublés ses chevaux qui s'élancent au galop sur la piste poudreuse.

A travers les tourbillons d'une poussière rougeâtre et les feux d'un soleil qui sombre à l'horizon, se montre au loin un dôme lumineux : c'est la coupole immaculée de la mosquée d'Okbar; puis on distingue, émergeant de la plaine dénudée, une longue ligne

blanche; ce sont les murs de Kairouan, murs sacrés qui devaient si bien préserver la ville sainte du contact et de la souillure de nos troupiers. A l'une des portes bastionnées, veille une forte garde de turcos qui, à notre vue, ne témoignèrent ni surprise, ni empressement à nous indiquer la direction de l'hôtel dont nous leur disions le nom. Ce fut un Français, à tenue correcte, tout de noir vêtu, dont le chapeau à haute forme nous jeta dans un profond étonnement, qui vint à notre secours. Ce personnage, qui semblait vraiment heureux de nous venir en aide et de voir des compatriotes, était le commissaire de police de la ville. L'humble fonctionnaire vous inspirera une subite sympathie dès qu'il vous apprendra qu'il est seul de son emploi dans cette cité de 20,000 âmes, et que, si ses noirs vêtemens tranchent désagréablement sur la multitude des burnous blancs qui l'entourent, c'est parce qu'il est en deuil d'une jeune famille morte ici de nostalgie et par manque d'eau potable. L'eau de la source que découvrit la gazelle est, en effet, comme celle de Biskra, quelque peu saumâtre.

Nos jeunes soldats succombent aussi en grand nombre à Kairouan. Il n'est pas au monde de ville plus malsaine. Les collines qui l'entourent sont, comme l'une des collines de Rome, formées de dépôts de toute sorte qu'on y jette depuis qu'elle fut construite. Ces collines empestées où vous repoussez du pied, à chaque pas, des débris sans nom, servent de lieu de sépulture aux cadavres de la ville ainsi qu'à ceux des tribus nomades des environs. Être enterré à l'ombre de la mosquée d'Okbar, en vue des murailles saintes, assure aux musulmans défunts l'entrée du paradis de Mahomet. Comment les survivans auraient-ils la cruauté de ne pas en faciliter l'accès à leurs morts, puisque ces êtres regrettés seront abreuvés de miel liquide, de lait, de vins enivrans, et que des femmes blanches, aux yeux noirs plus doux que ceux des gazelles, leur donneront des jouissances sans cesse renouvelées? L'autorité française a bien prohibé les inhumations trop rapprochées, mais elles se font de nuit, clandestinement, dans les cloaques pourris des collines; quand vient l'époque des grandes pluies, des ruisseaux immondes en découlent et tuent ceux qui en respirent les fétides émanations.

L'eau douce a toujours été rare dans cette contrée désolée, mais non la végétation dont elle est pourtant aujourd'hui entièrement dépourvue. Je n'ai remarqué aux portes de la ville qu'un fourré de cactus aux pointes épineuses; il n'a pas été détruit parce que, en temps de disette, les fruits en servent d'aliment aux pauvres gens. Autrefois, nous a raconté un ancien turco qui s'est établi ici en qualité de cicérone, — une sinécure, — le pays était boisé, couvert

d'oliviers magnifiques, ne payant pas d'impôt en raison du voisinage de la ville sainte. Un bey, en expédition dans le sud, émerveillé de tant de végétation, ordonna qu'elle paierait la dîme que tout arbre à fruit doit payer. Les propriétaires des oliviers n'osèrent rien dire, désireux de préserver leurs têtes, mais lorsque le souverain revint à Kairouan, ayant terminé sa campagne, il trouva la région sans un arbre, telle qu'on la voit aujourd'hui. Tout avait été coupé.

Je n'ai pas rencontré de peintres français dans ces parages et ils abondent ailleurs. Je me permets de leur dire qu'ils ont tort de n'y pas venir, car je n'ai vu nulle part, pas même à Biskra, de ville plus arabe, plus africaine que Kairouan et c'est pour cela que je leur conseille de la visiter. La malpropreté y est grande, impossible de le nier, surtout celle des rues, mais n'en est-il pas ainsi dans toute l'Afrique, à l'exception d'Alger et de Tunis? Elle est tout à fait loin d'être aussi repoussante que celle de certains quartiers de Constantine, de ceux qui sont restés accrochés comme des loques malpropres au versant du Rummel, à deux pas de la Brèche.

La population de Kairouan vous frappe par la noblesse de ses manières, de ses poses et par la résignation, sans bassesse ni haine, avec laquelle elle admet notre présence dans l'un des plus vénérés sanctuaires de sa foi. Entrez, la nuit venue, dans un des lieux publics où, à la lueur d'une lampe, en face de quelques tasses de café, sont accroupis, enveloppés d'un burnous d'un blanc de neige, des indigènes à barbe vénérable, écoutant l'un des leurs discourir gravement. Votre arrivée ne paraîtra pas les surprendre; leurs gestes resteront d'une simplicité rare, et c'est en vain que vous chercherez dans leurs regards un autre sentiment que celui d'un accueil réservé, peu éloigné de la cordialité. Et ce tact si difficile à garder pour des vaincus, vous le retrouverez partout, dans les rues, dans les bazars, aussi bien chez les croyans qui prient dans la grande mosquée d'Okbar que chez les pieux gardiens de la merveilleuse mosquée du Barbier du Prophète.

Quel pouvoir surhumain a donc annihilé chez les fanatiques de la ville sacrée la haine qu'ils portaient aux chrétiens? Comment ceux-ci ont-ils pu pénétrer sans coup férir dans des sanctuaires où nul profane n'était jamais entré sans qu'un poignard frappât de mort le sacrilège? Évidemment, la force brutale n'eût pu produire un tel miracle : Allah l'avait voulu! Lorsque les troupes françaises arrivèrent en vue de Kairouan, elles s'attendaient à combattre, et ce serait peu connaître nos soldats que de ne pas croire qu'ils le souhaitaient ardemment. Au lieu de cela, les autorités musul-

manes se présentèrent devant nos généraux désappointés en leur disant que la ville se rendait à discrétion. Voici ce qui s'était passé.

Depuis un certain nombre d'années, vivait dans la régence l'un de nos compatriotes, lequel, après avoir beaucoup vécu de tout, essayé de tout, séjourné à la Trappe, à la Chartreuse et à Frigolet, se fit musulman. Très instruit, orateur, parlant bien l'arabe, habitué aux jeûnes et à l'abstinence, Si Ahmed, — c'est le nom qu'il prit en abjurant, — acquit par ses prédications enflammées dans les cafés de Tunis et les mosquées de Kairouan, une grande réputation de sainteté. Il vivait d'aumônes, ce qui ne l'empêchait pas de flétrir les vices de ceux qui le nourrissaient. Inutile de dire qu'il était resté Français par le cœur.

Lorsque, en 1881, étant à Tunis, il apprit que notre armée n'était plus qu'à quelques journées de Kairouan, il partit pour la ville sainte tenant cachée sous son burnous une tablette sur laquelle il avait écrit en caractères arabes une prophétie de son cru. Aussitôt arrivé, il se glissa nuitamment dans la salle de la grande mosquée où sont déposées les prophéties des saints musulmans, il y déposa sa tablette, et se rendit auprès des imans et des muphtis qui juraient de ne jamais livrer leur sanctuaire aux ennemis de leur dieu, littéralement, à des « chiens de Français. » Si Ahmed leur expliqua avec son flegme habituel qu'il fallait avant toute chose consulter les prophéties et ne pas perdre son temps à maudire. Le conseil fut goûté, imans et muphtis se rendirent à la mosquée et trouvèrent mêlées à d'autres prophéties celle que voici : « Trois grands serpens déroulant leurs anneaux de bronze et de fer, vomissant le feu, aux écailles invulnérables, pénétreront dans la ville sainte : ils trouveront les portes ouvertes, les visages tristes et les poignards dans les fourreaux, et cela à cause des crimes sans nom commis dans la cité d'Okbar. »

Et voilà, comment sans tirer un coup de fusil, trois colonnes françaises entrèrent dans la cité fondée par Okbar. Depuis, il s'y est ouvert deux hôtels où, sans aucune apparence de luxe, on mange proprement et à bon marché ; il y a un bureau de tabac, de poste et de télégraphe ; les rues ont été baptisées du nom de nos généraux au nombre desquels figurait, lorsque je m'y trouvais, l'année dernière, celui du général Boulanger. Quant à notre compatriote Si Ahmed, il fut nommé gardien de la kouba d'un saint homme, le marabout Sidi-Ben-Daoud. Dès lors, il habita le lieu sauvage et désert où s'élevait cette tombe, vivant des aumônes des pèlerins qui venaient prier ou confesser leurs péchés. Il y est mort.

La grande mosquée d'Okbar, en dépit de ses innombrables colonnes et la richesse de ses marbres, fut loin de produire sur nous

l'effet que nous en espérions. Combien, en recueillant nos souvenirs, nous lui préférâmes les mosquées de Cordoue et de Tolède ! Certes, un tel assemblage de piliers en marbres de choix est fait pour vous enthousiasmer, surtout si l'on se souvient que l'on a devant les yeux des vestiges de la Carthage d'Annibal et de la Carthage de César, mais il manque à tout cela le jour sombre, mystérieux des mosquées espagnoles ; impossible d'y ressentir le trouble qu'éprouve toute âme religieuse lorsqu'elle entre, soit dans le sanctuaire d'une église chrétienne, soit dans celui d'une synagogue, d'un temple de Bouddha ou même dans celui d'une pagode chinoise.

Toute notre admiration se concentra sur l'admirable et sans pareille mosquée du Barbier du Prophète, située hors des murs, non loin des citernes que l'ancienne dynastie des Aghlabites y reconstruisit, et que l'incurie musulmane a laissé s'ensabler. Impossible de rêver des arabesques plus parfaites et plus délicates, des faïences d'un émail plus riche, des peintures mieux finies, des portiques plus légers, que ceux qu'il nous fut permis d'y voir. C'est peut-être trop dire en prétendant que la vue de ce merveilleux bijou mauresque vaut le voyage, mais vous oublierez à le regarder les nuages de poussière, les pistes sablonneuses, les nombreux coups de soleil par lesquels il vous a fallu passer pour arriver jusqu'à lui.

Kairouan qui, comme le Caire et Fez, avait été le siège d'une université aussi célèbre dans le nord de l'Afrique que le furent en Europe Paris et Salamanque ; Kairouan, après s'être vue le centre de riches industries et d'un grand commerce, a tout perdu à la suite de querelles intestines ; depuis un grand nombre d'années, elle est restée ce qu'en a dit Léon l'Africain au XVIe siècle : « Une campagne aréneuse et déserte ne produisant ni arbres ni grains. Ses habitans sont de pauvres pelletiers et tanneurs de peaux de chevreaux. » Depuis lors, on y voit des fabriques de tapis, mais ceux qu'on a placés sous nos yeux n'ont pu nous tenter. Les couleurs en étaient trop violentes et les dessins trop peu mauresques. Il y a mieux dans les souks de Tunis.

EDMOND PLAUCHUT.

LE
SENS DE LA VUE
CHEZ VICTOR HUGO

M. Taine exprime quelque part le regret que les peintres, les poètes, les romanciers de génie ne trouvent pas plus souvent « un ami psychologue » pour les observer et les interroger sur la manière dont ils sont directement affectés par les objets extérieurs. La science et la philosophie s'accordent, en effet, à déclarer qu'il existe, pour chacun de nous, « un rythme spécial de l'appareil des sens, » auquel tient notre connaissance de l'univers avec les rêves qu'elle entraîne. D'où il suit que le tour d'imagination esthétique personnel à chaque individu, la façon dont les figures se forment dans son esprit, l'intensité avec laquelle elles s'imposent, l'ordre dans lequel elles se présentent, dépendent avant tout des conditions dans lesquelles l'impression première se produit en lui. Des témoignages directs sur les données élémentaires de la sensibilité chez un artiste digne d'attention seraient donc d'un inestimable intérêt pour la critique. Malheureusement, les biographes ne prennent d'ordinaire aucun souci de lui préparer de semblables documens, et les sources profondes de la fantaisie créatrice restent dans l'ombre.

Nulle part cette ignorance n'apparaît plus flagrante, plus choquante même qu'en ce qui concerne Victor Hugo. Dix fois ses admirateurs et ses amis ont entrepris d'écrire son histoire; aucun d'eux n'a jamais songé que, pour l'intelligence d'un poète qui associe aussi étroitement et aussi constamment que lui l'idée à la sensation, le détail de la vie matérielle a une importance hors de pair. Non-

seulement ils ne nous apprennent rien sur ses habitudes physiques, sur son impressionnabilité organique et cérébrale, sur ses facultés de perception et d'observation, mais encore ils écartent toute chance d'explication psychologique, en nous laissant ignorer à quels événemens particuliers et à quelles réactions intimes correspond chacune de ses œuvres. Ni ses proches, ni ses disciples ne se sont avisés, — même au temps de la glorieuse vieillesse où il était devenu évident que d'un pareil homme rien ne serait, plus tard, indifférent, — de noter, au jour le jour, les voyages ou les courses qu'il faisait, les choses qu'il voyait, les gens qu'il rencontrait, les livres qu'il lisait, les récits qu'il en faisait, de manière à préparer la tâche à l'historien futur.

Il faut bien l'avouer, le maître lui-même, dans ses recueils qui comprennent des poésies de toutes les époques, souvent sans date, parfois même antidatées, n'a pas paru désireux de se prêter à une pareille recherche; et ses héritiers ont sans doute cru lui rester fidèles en prenant à tâche de l'entraver. Car on ne saurait interpréter autrement l'esprit dans lequel a été organisée, il y a deux ans, certaine *Exposition des dessins de Victor Hugo*, qui a achevé de désespérer les critiques ambitieux d'étudier sur textes le développement d'une imagination sans égale. Au lieu de grouper tous les croquis d'après leur origine et leur date, — ce qui eût permis de rapprocher de l'impression plastique les compositions littéraires qu'elle a inspirées, et de suivre, au cours de la comparaison, ces changemens imperceptibles, si gros de conséquences, que les années et les circonstances amènent dans les opérations élémentaires du cerveau d'un poète, — on a tout démarqué, tout mêlé.

Est-ce par crainte de laisser voir les matériaux dont se servait le poète, et, par là, de diminuer l'étonnement que cause sa puissance créatrice? La foule seule peut être sensible à un souci de ce genre; et en effet, le mystère qui enveloppe les sources du Nil ajoute sans doute quelque grandeur à l'idée qu'elle se fait du fleuve. Mais le psychologue ne se résigne point à payer si cher la certitude de ne pas être troublé dans sa vénération, — et il persiste à chercher.

Quel recours lui reste-t-il donc, si tous les documens lui manquent? Un seul assurément, c'est de demander aux œuvres elles-mêmes le secret de l'obscure « collaboration de la nature de l'esprit » qui leur a donné naissance.

M. Hennequin, dans ses essais de *Critique scientifique*, a mis en jeu beaucoup de théorie et d'appareil pour établir cette vérité très simple qu'une œuvre d'art est toujours l'expression d'une personnalité physique et psychique déterminée, et qu'il est possible, en la considérant comme un *signe*, de distinguer la nuance de sensibilité et le tour particulier d'imagination qu'elle suppose chez l'au-

teur. Il faut le louer pourtant d'y avoir autant insisté, car le terrain doit être considéré comme déblayé désormais des difficultés qui l'encombraient : nous pouvons tenir pour acquis qu'une investigation dirigée dans ce sens et portant sur la série entière des ouvrages par lesquels Victor Hugo a, pendant soixante ans, manifesté son génie, ne saurait être vaine. Il ne reste plus dès lors qu'à marquer les limites et les obstacles qu'elle ne manquera pas de rencontrer dès que l'investigateur voudra se piquer de précision. La chose irait de soi s'il suffisait d'établir, par des indications vagues et générales, que la vision du monde, personnelle à notre héros, transparaît constamment au travers des images que sa fantaisie lui suggère; mais ce qui est en question, dans l'étude plus scientifique que littéraire dont nous traçons ici le plan, c'est évidemment une formule précise de la sensibilité du poète, qui nous livre le secret de son imagination même. Est-on en droit d'espérer qu'une pareille formule puisse se dégager aisément de l'analyse des impressions que la poésie met en œuvre?

Il ne faut pas se dissimuler tout d'abord que ce qu'on nomme *sensation* ou *perception*, même à considérer les cas les plus déterminés, la vue d'un arbre, par exemple, ou l'audition d'une parole, n'est pas le résultat pur et simple d'une opération sensorielle, du fonctionnement mécanique de l'œil ou de l'oreille : le fait unique où vient se fondre la multitude des impressions élémentaires apportées par les fibres du faisceau nerveux, doit son unité, sa signification, son caractère, spécial en chacun de nous, à l'attraction exercée par l'ensemble de la personnalité, c'est-à-dire « à l'influence de notre vie mentale passée, à la teinte particulière de notre expérience et de nos émotions dominantes (1), » en somme, à une foule de causes secondes qui échappent à l'analyse.

Encore, n'est-ce là qu'une complication générale et commune : que sera-ce si l'on entreprend de démêler le travail propre des sens et d'en distinguer les résultats originaux, non plus dans les manifestations spontanées de la vie journalière, mais dans l'œuvre réfléchie d'un écrivain dont le but est tout autre que de traduire ce qu'il a senti? Que d'élémens nouveaux à considérer! D'abord, les servitudes inévitables de la langue littéraire, surtout de la langue poétique, l'équivoque des mots, les figures du style, les tropes de la rhétorique; puis les illusions concomitantes qui tendent à fausser, chez les plus simplistes, le sens expressif du terme usuel et la valeur de l'épithète descriptive, les associations inaperçues, les métaphores inconscientes, les formules irréfléchies, tout cet « enivrement du verbe » que Leibniz appelait spirituelle-

(1) James Sully.

ment le *psittacisme humain;* enfin les traditions régnantes et les procédés de métier, les exigences de la composition et de la prosodie, le souci de l'effet à produire : que devient, dans tout cela, la donnée primitive?

N'est-ce pas à désespérer de pouvoir jamais, au moins par la méthode d'analyse, ressaisir les impressions directes et sincères que le contact de la nature a provoquées dans le cerveau du poète?

Heureusement la végétation parasite, sous laquelle restent enfouies ces impressions, subit elle-même, en sa croissance superficielle, l'influence du fond qu'elle recouvre, et c'est toujours la nature et la qualité de ce *fond* qu'elle manifeste. Songez-y, en effet : chez tous les écrivains, les mêmes causes étrangères tendent à modifier l'expression de la sensibilité native, et pourtant, dans l'œuvre de chacun, la sensibilité demeure personnelle et se révèle de façon à n'être confondue avec aucune autre. C'est que les principales de ces causes déviantes sont des habitudes individuelles, lentement acquises par l'accumulation de sensations analogues, où se trahit encore la forme particulière du tempérament qu'on cherche à définir.

Enfin un dernier scrupule doit être levé. Pour déterminer le caractère propre de tel ou tel sens chez Victor Hugo, — du sens de la vue, par exemple, — c'est-à-dire pour mesurer les déviations que son œil fait subir aux objets qu'il perçoit, — ne faudrait-il pas posséder de ces objets une image indépendante de ces perceptions?

La condition paraît d'abord chimérique ; elle ne l'est pourtant point, si l'on sait user des sources d'informations dont la critique dispose. La première est la Nature qui, de nouveau et impartialement observée, servira de terme fixe dans la comparaison qu'on établira entre la réalité nue et la représentation donnée par l'écrivain. La seconde est l'œuvre poétique elle-même où le rapprochement et l'opposition des différentes peintures d'un même spectacle feront ressortir l'élément variable de l'impression.

Ainsi les bords du Rhin, la campagne de Jersey, les rochers de la Manche n'ont guère changé d'aspect depuis un siècle : plaçons-nous en face de ces objets tant de fois décrits par Hugo, et regardons-les avec toute la sincérité, l'ingénuité dont nous sommes capables. Efforçons-nous d'éliminer de notre sensation tout élément exceptionnel ou individuel ; et, revenant à l'œuvre du poète, nous commencerons à discerner ce que ses descriptions doivent à sa sensibilité particulière.

Mettons ensuite en regard plusieurs exemplaires du même tableau littéraire, exécutés à divers momens de sa vie, — une « aurore, » un « crépuscule, » une « vue de mer, » empruntés aux

Feuilles d'automne, aux *Contemplations,* à *l'Année terrible,* — et la variété même des interprétations successives nous permettra de mesurer avec une exactitude relative la part que le sujet et l'objet ont prise à la formation des images représentées.

Certes, une telle étude, même ainsi limitée, laisse encore quelque place à l'hypothèse et peut-être à l'artifice, — mais d'autant moins qu'elle se garde mieux des prétentions excessives. Elle deviendrait bien vite suspecte si elle visait à l'explication totale et fondamentale du génie dont elle recherche les origines sensorielles; elle paraît se justifier d'elle-même si elle se présente simplement comme une portion de la multiple enquête qui doit être instituée sur la vie et l'œuvre du plus grand de nos poètes, comme une modeste *contribution* à la monographie définitive qui se fait encore attendre.

I.

La sensation capitale et prédominante pour Victor Hugo est la vision. *Choses vues,* ce titre d'un des ouvrages récemment parus du maître peut servir d'épigraphe à toute son œuvre, si l'on veut interpréter assez largement le mot pour y comprendre non-seulement les impressions directement traduites, mais encore leur évocation mentale. C'est-à-dire que, chez lui, l'imagination créatrice, qui simule si souvent l'hallucination et le rêve, prend toujours la forme visuelle :

> *Je vis* dans la nuée un clairon monstrueux...
> *Je vis* cette faucheuse : elle était dans un champ...
> Un soir, dans un chemin, *je vis* passer un homme...

Ce tour revient, dans son œuvre, à chaque fois qu'il veut exprimer la naissance d'une pensée subite; toute idée est une image qui s'impose à ses yeux, toute inspiration se résout en apparition.

L'effort même de la méditation abstraite n'est que « la fixité calme et profonde des yeux; » la conscience réside dans « le grand regard d'en haut qui ne quitte jamais le crime; » ce n'est pas devant une voix irritée que s'enfuit Caïn, mais devant « un œil tout grand ouvert dans les ténèbres. » Et la fraternité, qui unit tous les êtres vivans, vient de ce que toutes les prunelles reflètent le même infini en contemplant le même ciel.

C'est donc là qu'il faut chercher le type de l'impression représentative par laquelle l'existence extérieure se manifeste au cerveau de Victor Hugo.

Aussi bien la rencontre est-elle heureuse pour la critique, car si chaque sensation contient en germe toutes les lois de l'esprit, il n'en est pas de plus dégagée, de plus claire, de plus consciente que la

sensation visuelle, ni qui puisse nous apprendre davantage sur la nature intime et profonde du génie que nous voulons étudier.

Le seul renseignement direct que nous puissions emprunter ici aux biographes, c'est que Victor Hugo avait d'excellens yeux. D'après le *Témoin de sa vie*, il lui arriva un jour, étant tout enfant et élève de la pension Cordier, de mieux distinguer à l'œil nu les caractères d'une enseigne fort éloignée que ses camarades ne pouvaient le faire avec une lorgnette marine, ce qui lui valut un éloge où le *répétiteur* mit tout son esprit : « La longue-vue, c'est la vôtre. » Plus tard, lorsqu'il montait, vers le soir, avec Sainte-Beuve, sur les tours de Notre-Dame pour voir coucher le soleil, « il distinguait de là-haut, au balcon de l'Arsenal, la couleur de la robe de M[lle] Nodier. » On sait, du reste, qu'il pratiqua jusqu'à sa mort le dédain des lunettes.

Sainte-Beuve donne plus de valeur à l'indication en cherchant à définir (1) le procédé descriptif que le poète tient du caractère propre de sa vision : « Son imagination est si rapide qu'elle se meut sur chaque point à la fois; *elle devient analytique, à force d'être alerte et perçante;* jamais il ne rencontre une tour dont il ne compte les angles, les faces et les pointes... »

Le trait est d'importance, mais notre curiosité ne s'en trouve point satisfaite; nous voulons savoir ce qui frappe ces yeux si vifs, quels genres d'objets ils se prêtent naturellement à réfléchir, afin d'entrevoir d'avance quelles images reparaîtront ensuite dans son cerveau et s'épanouiront dans sa poésie.

Une précision est ici nécessaire.

Il semble, au premier abord, que la vue nous fasse connaître des aspects multiples du monde extérieur : n'est-ce pas d'elle que nous tenons la première notion de la forme et du mouvement, que le toucher détermine plus tard et complète? Pourtant la sensation de lumière colorée est bien la seule que nous puissions rapporter directement et exclusivement à notre œil. A vrai dire, cette sensation n'est pas tout à fait simple : la couleur proprement dite exige, pour être perçue, d'autres conditions que la lumière éclairante, à savoir une sorte d'équilibre entre la puissance de l'organe et l'intensité du foyer lumineux. Beaucoup de lumière noie les couleurs, comme peu de lumière les efface; l'œil ne distingue les variétés du prisme que lorsqu'il n'a aucun effort à faire, ni pour saisir une clarté insuffisante, ni pour écarter un éclat excessif. Mais ces deux élémens sont trop intimement liés pour que l'analyse psychologique les sépare, et l'on peut poser en principe qu'étudier la sensibilité visuelle d'une personne, c'est rechercher la mesure dans laquelle

(1) Article du *Globe*, 1826.

l'œil et le cerveau sont, chez elle, impressionnables aux excitations ambiantes de la couleur et de la lumière.

On comprend sans peine que cette impressionnabilité soit infiniment relative et variable d'un individu à l'autre : la perception de la couleur surtout se meut dans un cercle d'émotions nerveuses si voisines, si approximativement équivalentes qu'elle exige une délicatesse d'organes peu commune. Rarement elle est parfaite ; rarement même elle est sincère et positive ; le plus souvent, les termes dont nous nous servons pour désigner des nuances chromatiques correspondent à une habitude verbale, à une association convenue plutôt qu'à un discernement d'ordre optique. « Sur vingt-cinq personnes qui entrent ici, disait Th. Gautier, il n'y en a pas trois qui voient la couleur du papier. » Comme ces différences sont évidemment révélatrices d'un certain état de l'appareil visuel, qui n'est pas sans relation avec l'état général du cerveau, ni, par conséquent, avec le mode de formation et d'évocation des images, l'étude de la sensibilité esthétique chez un artiste tel que Victor Hugo doit nécessairement comprendre l'analyse de ces données élémentaires, et ce n'est pas manquer de respect au génie que de chercher là une des raisons de son originalité.

II.

Une tradition littéraire, dégénérée en lieu-commun de conversation, veut que Victor Hugo soit le plus merveilleux « coloriste » des poètes modernes. D'après Th. Gautier, qui pensait s'y connaître, « l'auteur des *Orientales* et de *la Légende* eût été un grand peintre, s'il eût daigné l'être. » Naguère encore, à propos de l'exposition de ses dessins, la critique s'est prononcée unanimement dans le même sens, les artistes de profession menant le chœur. Il y a sans doute quelque témérité à remettre en discussion une opinion si bien assise ; nous oserons pourtant le faire, en prenant Hugo lui-même pour arbitre.

Le premier témoignage qui se présente à l'encontre de la tradition est tiré des dessins mêmes qu'on a l'imprudence d'invoquer : aucune de ces pages illustrées au jour le jour, pendant une période de plus de trente ans, n'offre la moindre trace de couleur proprement dite. L'absence totale d'un des principaux modes d'expression de la vie physique, chez l'artiste qui en fut le constant interprète, n'est vraisemblablement pas dénuée de signification ; nous n'y insisterons pourtant pas, car la remarque atteindrait quiconque, maniant le fusain ou le burin, se prive volontairement des ressources propres de la peinture, c'est-à-dire des élémens de la gamme chromatique qui se développe dans les raies de l'arc-en-

ciel. L'examen attentif de ces esquisses à l'encre ou à l'aqua-tinta nous suggère une remarque qui va plus à fond dans le même sens : non-seulement la teinte propre des objets n'y est pas directement imitée par la touche de matière colorante, mais elle ne s'y révèle même pas par le procédé de traduction spéciale que comporte ce genre d'art, j'entends par les nuances ombrées qui expriment le degré d'absorption dans chaque couleur. Il y a bien des ombres, mais elles correspondent aux divers mouvemens de la lumière sur les surfaces, non à la coloration intrinsèque des choses.

N'est-on pas conduit par là à penser que cette singularité du dessin provient d'un caractère singulier de la perception chez le dessinateur, — et qu'il eût encore donné lieu à la même observation s'il eût usé librement des moyens de la polychromie?

La meilleure preuve que cet indice de sa manière ne tient pas à l'indigence du procédé qu'il emploie, c'est que la multiplicité illimitée des tons, qui vont du blanc au noir, se prête évidemment à l'expression relative de la couleur, ainsi que l'attestent les camaïeux de la Renaissance et du XVIII[e] siècle, les transpositions de Rembrandt et de Rubens, les planches de Porporati et de Le Bas, qui valent des peintures.

Victor Hugo traite la couleur comme s'il ne la sentait pas : les images semblent se décalquer sur sa rétine ainsi que sur une plaque photographique. Elles se distinguent les unes des autres parce qu'elles sont plus ou moins éclairées, non parce qu'elles sont diversement teintées; aucune notation propre, indépendante de la lumière ambiante, ne trahit jamais la nature intime qu'elles manifestent. Ces mille nuances équivalentes où s'exprime la richesse de la vie, mais dont la variété ne correspond pas à une différence d'intensité, — le vert tendre, le bleu clair, le mauve, le blond, le gris, — ne peuvent évidemment toucher cet œil, qui ne s'émeut que des oppositions et des discordances. Tous les êtres, pareillement incolores, semblent plongés dans une lumière qui se reflète inégalement sur eux et leur prête ainsi, par le dehors, un semblant d'individualité. On dirait que c'est cette lumière même qui crée les formes en les délimitant, comme ferait un regard émané d'un œil tout-puissant qui aurait la faculté miraculeuse de réaliser dans l'espace la vision intérieure qu'il y projette.

Un tel document n'est assurément pas sans valeur, car il est bien certain que Victor Hugo a dû peindre la nature comme il la voyait. Gardons-nous pourtant d'y attacher trop d'importance : il se pourrait que l'habileté technique qu'exige le dessin lui ait seule manqué ; n'arrive-t-il pas que, dans une même personne, inégalement douée pour deux arts différens auxquels elle se livre, se trahissent deux aptitudes, sinon deux tempéramens opposés? Fromentin n'écrivait

pas comme il peignait. Ce n'est pas dans les distractions de l'homme, mais dans l'œuvre où l'artiste s'est mis tout entier, qu'il faut chercher l'expression directe de sa sensibilité.

Écartons les dessins de Victor Hugo et relisons ses écrits.

III.

Ici la tâche de l'analyste est moins simple; il doit craindre d'être dupe des mots : de multiples influences que nous avons énumérées tendent constamment à fausser, chez un écrivain, la signification des termes relatifs aux impressions sensorielles. Pour dégager les perceptions natives et les restituer dans leur intégrité, il faudra tenir compte de toutes les circonstances qui ont pu modifier la langue et les procédés d'expression de notre poète. Un tel travail ne pourra donc être mené à bonne fin que par une rapide revue de la vie et de l'œuvre de Victor Hugo considérées dans leur dépendance et leur unité.

Les premiers vers n'offrent qu'un intérêt secondaire à notre recherche; les mots exprimant la couleur qui s'y rencontrent ne dénotent ni une sensation directe ni un effort pour rendre le détail d'une nuance qu'il aurait lui-même distinguée. Aussi l'auteur peut-il à bon droit affirmer, dans la préface des *Odes*, que, pour lui, « la poésie n'est pas dans la forme des idées, mais dans les idées elles-mêmes, » jugement qu'il complète en condamnant l'antithèse comme un procédé extérieur et artificiel. Jusqu'alors, en effet, la « forme » est ce qu'il y a de moins personnel en lui, si l'on entend par là l'élément concret et sensible de l'expression, l'empreinte que la pensée garde de son origine physique et d'où lui vient le pouvoir d'évoquer à son gré le monde matériel qu'elle a traversé.

On sourit en songeant à l'importance que cette « forme » maintenant dédaignée va bientôt prendre dans l'œuvre de Victor Hugo, mais on comprend sans peine qu'il la considère encore comme indifférente, puisque les mots avec leurs images ne lui rappellent aucun « événement intérieur, » aucune émotion entrée par les yeux et répandue ensuite dans l'âme.

La faute n'en est pas tout entière aux influences littéraires qu'il subit à ce moment, car ce n'est pas ainsi que ce Chateaubriand, « qu'il voulait être ou rien, » comprenait le style et la poésie. Si le peintre d'*Atala* et de l'*Itinéraire* mérite de passer pour un novateur et un chef d'école, si l'on a pu dire qu'il a tout ensemble préparé et ouvert notre siècle littéraire, c'est précisément parce qu'il a rajeuni les « formes » extérieures de la langue classique que le XVIIe siècle avait usées jusqu'à la trame, c'est parce que,

selon un mot heureux, « il nous a légué quelques visions éternellement fraîches. » Ce qu'il y a d'original en lui, ce n'est ni ses idées ni sa rhétorique, mais son style régénéré par l'appel à l'impression neuve, qui, de la description, procédé de développement artificiel, fait une sorte de document psychologique et autobiographique.

Voilà ce que Victor Hugo n'a pas compris d'abord, et il serait puéril de s'en étonner, l'observation directe n'étant pas une recette qui puisse s'enseigner et se transmettre. C'est un axiome reconnu que nul mortel n'a jamais profité de l'expérience d'autrui; cela est vrai surtout en littérature, où il y aurait contradiction à ce qu'on exprimât personnellement ce qu'on n'aurait pas personnellement senti ou pensé.

Mais, en dépit des théories dont s'abuse sa naïveté d'écolier, Victor Hugo est trop vraiment poète pour se contenter longtemps des formules toutes faites que l'éducation littéraire prête indifféremment, comme une monnaie courante, à tous les écrivains dociles de son temps. Bientôt son cœur s'éveille et l'inspiration qui lui souffle ses vers cesse de se porter sur les sujets extérieurs et factices dont l'emphase l'avait d'abord séduit, *Moïse sur le Nil*, *la Fille d'Otaïti*... Il aime et éprouve le besoin de dire ses chagrins et ses espérances; la sincérité du sentiment entraîne la simplicité de l'accent.

Comme tous ceux qui souffrent, il fait un retour sur lui-même et y retrouve la trace de ses premiers voyages, l'image à demi effacée des pays traversés pendant l'enfance. Alors, à son insu, et grâce à cette mystérieuse unité du fond et de la forme qui est l'essence même de toute poésie véritable, une curieuse transformation s'accomplit dans son style : incapable encore de discerner et d'exprimer des nuances originales, prises sur le vif dans les spectacles que lui offre la nature, il découvre dans sa mémoire les couleurs vraies dont ses yeux se sont jadis instinctivement remplis et demeurent depuis lors imprégnés. Voici d'abord :

Le hussard rapide
Parant de gerbes d'or sa poitrine intrépide
Et le panache blanc des agiles lanciers,
Et les dragons mêlant sur leurs casques gépides,
Le poil taché du tigre au crin noir des coursiers;

puis le ciel d'Italie, l'arc-en-ciel « qu'un or fluide arrose, » descendant sur l'Adriatique « comme un pont de nacre; » enfin, « les couvens et les bastilles d'Espagne, » les « sombres tours » de Vittoria, le soleil de feu où « Burgos dresse sa cathédrale aux gothiques aiguilles. »

Ce ne sont là que des reflets sans doute, « un vague faisceau de couleurs incertaines » rapporté de ses « courses lointaines; » mais c'est assez pour donner la vie à des images qui ne sont déjà plus « des fantômes d'air battu, » puisqu'on y sent vibrer un reste d'impression ingénue.

Ces *Souvenirs d'enfance*, qui revêtent une forme si différente des précédentes compositions, marquent une date importante dans l'œuvre de Victor Hugo. D'abord, c'est une transition pleine d'intérêt entre le lieu-commun littéraire et l'expression directe de la nature. Ensuite, il se trouve que cette inspiration spontanée a révélé au poète un moyen de rendre vivantes et personnelles les conceptions qu'il veut mettre en œuvre : c'est de ne jamais isoler l'*idée* des *conditions sensibles* dans lesquelles elle s'est produite, de lui laisser son enveloppe physique en la représentant par les sensations dont elle est le signe effacé.

Aussi, à partir de cette année 1823, un profond changement s'opère-t-il dans les descriptions de pure imagination que Victor Hugo nous offre encore : au lieu des épithètes de nature et des adjectifs de convention dont il se contentait naguère, il évoque maintenant les impressions visuelles que les voyages des premières années ont gravées dans son cerveau tout neuf, et il distribue ces couleurs ressuscitées, sur les objets imaginaires, d'après les analogies qu'il découvre ou qu'il crée, — comme on se sert d'un pot de peinture pour enduire indifféremment une chose ou une autre.

Ainsi s'expliquent ces tableaux éclatans qui devancent et annoncent *les Orientales;*

Médine, aux mille tours d'aiguilles hérissées,
Avec ses flèches d'or, ses kiosques brillans...
... Où sous de verts figuiers, sous d'épais sycomores,
Luit le dôme d'étain du minaret des Maures.

Ce n'est pas là une ville de pure fantaisie, c'est Grenade ou Séville qui revit dans sa mémoire et dont il transpose, en quelque sorte, l'image en la projetant sur la contrée où son rêve s'égare.

Certes ce changement, si gros qu'il soit de conséquences, n'a pas pour résultat immédiat de bannir des vers de Victor Hugo toute la phraséologie littéraire, qui, jusqu'alors, a marqué chez lui l'absence d'impressions vraies : l'indication *pittoresque* est encore trop souvent substituée chez lui à l'expression juste, c'est-à-dire que le poète invente et groupe à son gré les traits physiques de la description en vue de produire un effet déterminé, — plaisir esthétique, étonnement ou terreur, — tout à fait indépendant de l'aspect réel de l'objet qu'il décrit. Voici un amusant exemple de ce procédé. En 1823, Victor Hugo, au souvenir de la Bible où sa

grand'mère lui faisait épeler ses lettres, revoyait simplement « les images des saints, protecteurs des hameaux; » en 1824, il corrige cette réminiscence sincère, mais plate, et la complique de détails de fantaisie destinés à la rehausser : « Le ciel d'or, les saints bleus, les saintes à genoux,.. » ce qui tendrait à faire croire qu'il avait appris à lire dans un précieux missel du moyen âge.

Il serait pourtant injuste de méconnaître que le procédé pittoresque « prépare le procédé naturaliste. » Aux couleurs de convention se substitueront peu à peu les sensations directes dont elles tiennent la place. Chaque mot de cette langue étincelante contient déjà comme une vibration de lumière qu'il reste à rectifier et à mettre au point. Ce sera l'œuvre de l'observation dont le souci ne va pas tarder à apparaître dans le cerveau surchauffé où tant de rêves bourdonnent.

L'examen des œuvres de cette première période n'aura pas été inutile à notre investigation : il permet d'entrevoir, à travers les images verbales ou factices, les tendances natives de la sensibilité du poète. La façon dont jaillit et se dispose chez lui la représentation pittoresque révèle l'aspect sous lequel les phénomènes extérieurs s'imposent le plus fortement à ses yeux, et les souvenirs d'enfance viennent corroborer ce témoignage direct. Partout la vision offre le même caractère : elle est vive, intense, ardente. Et cette vivacité, cette intensité, cette ardeur ne dépendent pas de la coloration propre des objets perçus, mais d'une espèce de vibration lumineuse qui les enveloppe indistinctement. Victor Hugo n'est jamais frappé de la *couleur des choses*, mais de l'*éclat des choses colorées*. Ce qu'il y a d'original, de purement sensoriel dans sa perception, c'est une faculté exceptionnelle de s'éblouir aux jeux de la clarté rayonnante. Les notations chromatiques qu'il met en œuvre dans ses descriptions n'ont pas d'autre utilité que de produire, par leur contraste, un effet de ce genre dans l'ordre imaginaire. Ainsi ne cherchez pas pourquoi, dans le *Feu du ciel*, la tunique du roi de Sodome est « blanche; » c'est pour mieux trancher sur la flamme « bleue » du soufre. Qui trairait les chamelles, sinon les négresses dont les « doigts noirs » font si bien ressortir la pâleur du lait!

Là doit se borner cette première analyse, qui, poussée plus loin, ressortirait plutôt à la critique de l'imagination qu'à l'étude des sens.

IV.

L'année 1825 offre un intérêt tout particulier dans l'histoire de Victor Hugo. Peu fortuné jusque-là, il commence à voir la vie lui sourire : pensionné, décoré, acclamé pour les deux volumes qu'il

vient de publier, il peut songer à quitter le cercle un peu étroit où il est resté enfermé depuis le retour d'Espagne, et à entreprendre de nouvelles courses pour étendre l'horizon de ses yeux et de son esprit.

Trois voyages en quatre mois, — Blois, Reims et la Suisse, c'est-à-dire les merveilles de la Renaissance, les splendeurs du sacre royal et les sublimités de la nature alpestre, — c'est beaucoup pour qui n'a presque pas franchi depuis douze ans l'enceinte de Paris. Victor Hugo est à l'âge où les impressions déposées dans le cerveau y germent et fructifient. Aussi est-ce une bonne fortune pour nous que de pouvoir saisir sur le fait, dans la relation qu'écrivit le poète lui-même du dernier et du plus important de ces voyages, l'apparition d'une faculté d'observation personnelle et d'expression immédiate que rien ne faisait prévoir dans les *Odes* déjà parues.

Le trait commun de toutes les sensations que l'auteur a pris soin d'y noter, à mesure qu'elles l'ont ému ou intéressé, est une incapacité presque complète à démêler les nuances de la couleur : le *vert*, qui revient dix fois sous sa plume, — ce qui s'explique par la nature des lieux traversés, bois, ravins et montagnes, — n'est jamais analysé, ni même interprété par une image, de manière à permettre au lecteur de « voir » à son tour ce qu'on prétend lui peindre : le lac et les glaciers, les mélèzes, les châtaigniers, les gazons et les sapins, tout cela est vert, simplement et uniment vert. Le *bleu* est donné comme « foncé » ou comme « azuré, » selon qu'il s'applique à l'eau ou au ciel, et le *jaune* n'apparaît qu'une fois, dans un sens forcé, à propos des flots d'un torrent « dorés comme une chevelure blonde. »

Mais, en revanche, que de traces laissées par l'impression de la lumière et de ses dégradations ! Dix-sept mots pour rendre la limpidité, l'éclat, l'étincellement ; — seize pour le blanc et ses variétés, la neige, la nacre, le brouillard, — dix-huit pour le noir et ses dérivés, le gris, le sombre, l'ébène : — voilà des témoignages irrécusables qui viennent confirmer ce que les tableaux du maître nous ont déjà appris. Dans les sites décrits, comme dans les paysages peints, la lumière triomphe, enveloppant, noyant, pénétrant tout le reste. Nous suspections l'apparente richesse des couleurs imaginaires répandues dans les *Odes :* le poète lui-même nous donne raison. L'illusion verbale une fois dissipée, sa vision se montre à nous avec son véritable caractère, qui est *une extrême plasticité aux chocs et aux oppositions de lumière, jointe à une extrême indifférence aux impressions légères des couleurs équivalentes.*

Une telle formule, pour vague et incomplète qu'elle soit, marque un point d'arrêt dans notre étude ; elle nous fournit un terme de

comparaison auquel nous pourrons rapporter les œuvres postérieures du poète, afin de juger de la sincérité de son art.

Il ne faut pas croire, en effet, qu'au retour de ce voyage où il vit pour la première fois la nature avec ses propres yeux, Victor Hugo ait immédiatement et absolument rompu avec les habitudes littéraires qu'il tenait de son éducation : les révolutions de ce genre ne se font point brusquement; à mesure seulement que s'étendra le champ de son expérience, il remplacera les formes vides de la langue conventionnelle par les fraîches impressions qui vont se multiplier dans son cerveau.

Les Orientales, écrites en 1826 et 1827, représentent encore une période de transition dans l'histoire de son génie : l'idée seule de décrire, ou plutôt de dépeindre en usant de toutes les ressources dont dispose la palette poétique, une contrée qu'on n'a pas vue, montre assez que l'artifice est toujours le fond de son imagination. D'ailleurs, la subite éclosion de cette fantasmagorie exotique dans le cerveau d'un jeune Français revenant de Suisse, est un phénomène qui mérite quelque attention.

Non pas qu'il soit besoin de longues réflexions pour découvrir comment a pu lui venir « la pensée de s'aller promener en Orient pendant tout un volume; » et il importe peu vraiment « qu'il dénie à la critique le droit de questionner le poète sur sa fantaisie, de lui demander pourquoi il a choisi tel sujet, broyé telle couleur, cueilli à tel arbre, puisé à telle source. » Nul n'ignore qu'en 1827, au lendemain de Navarin, la France, l'Europe entière, avaient les yeux fixés sur l'Asie-Mineure et la Grèce : les noms de Canaris et de Botzaris étaient dans toutes les bouches; Paris chantait *les Messéniennes*, Byron venait de mourir à Missolonghi.

Non pas même qu'il soit difficile d'établir que les premiers élémens de ces représentations imaginaires sont tout simplement empruntés aux souvenirs de ses voyages anciens à travers les pays du soleil, et surtout dans cette Espagne « à demi africaine et à demi asiatique, qui est encore l'Orient : » la préface du livre en donne assez de preuves involontaires.

Non, ce qui est étrange, ce qui demande explication, c'est qu'une pareille entreprise ait pu aboutir à une œuvre d'art aussi voisine de l'idéal entrevu par le poète ; c'est que les couleurs restées empreintes dans le cerveau de l'enfant se soient aussi subitement et aussi aisément ravivées pour se projeter sur les rêves qui obsédaient la pensée du jeune homme; et que ces « vagues lueurs lointaines » aient éclaté à plaisir en un flamboiement capable de donner aux Orientaux mêmes l'illusion de l'Orient.

Il y a là un cas de phosphorescence cérébrale qui suppose d'autres antécédens que la simple réminiscence.

Un aveu de Victor Hugo, jeté comme au hasard dans la préface, indique le point où doit porter l'analyse : « L'idée de ces *Orientales* lui a pris, d'une façon assez ridicule, l'été passé, *en allant voir coucher le soleil...* »

Un seul mot à reprendre : ce n'est pas « l'idée » du livre qui lui est venue ainsi, elle était dans l'air ; c'est la disposition psychologique, — et physiologique aussi, — sans laquelle il lui eût été impossible de l'écrire, c'est l'impression de chaude lumière dont son cerveau avait besoin de s'imprégner pour élaborer des couleurs qui eussent au moins l'apparence orientale. Si mécanique que soit le procédé, si artificiel le résultat, ce recours à la sensation pour modifier la sensibilité ne doit pas passer inaperçu. Cette multiplication effective de l'impression n'a plus rien de commun avec l'amplification rhétorique qui enflait les épithètes pittoresques des *Odes*. Le poète arrive ainsi à provoquer en lui-même une véritable hallucination, au cours de laquelle les images latentes se réveillent, se teignent de la clarté rayonnante dont les yeux sont saturés, et reparaissent avec une intensité de vie qu'elles n'avaient jamais eue.

Ne cherchons point quelles étaient leurs couleurs propres avant cette transfiguration : l'éclat de l'atmosphère ambiante a tout effacé ; il reste des fanfares lumineuses dont les modulations ne relèvent plus du thème sur lequel elles furent improvisées.

Veut-on savoir jusqu'à quel point la donnée première peut devenir indifférente en pareil cas ? L'étendard des États-Unis porte des *étoiles d'or* sur un *champ d'azur*. Victor Hugo le voit ainsi : « un *ciel doré* semé d'*étoiles bleues*. » Pourquoi ? Parce que l'azur s'échauffe, au contact de son ardente prunelle, jusqu'à se confondre avec la lumière même, et que l'étoile ne peut plus se détacher sur ce fond brillant que par le scintillement irisé qui la distingue de la flamme solaire.

Il y a plus, ce ne sont pas seulement les images des impressions vraies qui s'avivent ainsi par l'effet de l'intense vibration répandue dans la région cérébrale : les *mots* eux-mêmes, — j'entends les termes effacés et de seconde main qui ne correspondent évidemment à aucune sensation personnelle, — les mots usuels semblent s'enflammer et étinceler à leur tour, sous l'influence de cette fulguration intérieure. Ce qui « tire l'œil, » dans *les Orientales,* c'est moins la couleur locale, empruntée aux souvenirs de voyages ou de lectures, que la vivacité propre du procédé de peinture, l'espèce de vernis adhérent à l'image verbale, l'intensité d'expression donnant l'illusion du paroxysme senti. Certains tableaux, tout imaginaires, de ce recueil sont dans ce sens d'incomparables merveilles : tel ce fragment du *Feu du ciel :*

La nuée éclate;
La flamme écarlate
Déchire ses flancs,
Et jette tremblante
Sa lueur sanglante
Sur les frontons blancs.

Son flot vert et rose
Que le soufre arrose
Fait, en les rongeant,
Luire les murailles
Comme les écailles
D'un lézard changeant.

Prouesse de virtuose, soit; — mais l'arrangement littéraire n'explique pas l'étrange scintillement de ces pièces fausses, usées déjà par tant de mains : j'y reconnais encore la trace d'un vrai rayon de soleil entré par les yeux jusqu'au cerveau.

Malgré tout, nous ne trouvons guère à glaner dans ce champ d'épis vides et de fleurs séchées : faut-il donc croire que la rénovation annoncée par le voyage de 1825 a aussitôt avorté? Non, mais nous avons à dessein séparé, dans *les Orientales*, tout ce qui est imitation ou fiction d'Orient d'avec les impressions sincères qui s'y sont glissées, et qu'il est temps d'analyser.

C'est durant la composition de ces poèmes éclatans et superbes que Victor Hugo est devenu romantique, c'est-à-dire qu'il a compris la poésie de l'ombre et du clair-obscur. Certes, le romantisme met en jeu des théories, un système esthétique, et nous n'avons pas la prétention d'expliquer par des raisons d'ordre sensoriel une conversion d'esprit de cette importance. Il faut pourtant reconnaître que la nouvelle doctrine littéraire, — non plus qu'aucune autre, — ne réside pas tout entière dans les idées, qu'elle comporte des formes et des couleurs appropriées sans lesquelles elle ne sortirait jamais de l'abstraction. Le romantisme est une méthode d'art, soit, mais c'est aussi un procédé de style, — et le style n'a de caractère que par les impressions personnelles qui s'y laissent voir. Nous devons donc trouver, à l'origine du romantisme, une source de sensations nouvelles qui intéressent notre recherche.

A l'époque où Victor Hugo méditait *les Orientales*, écrit le *Témoin de sa vie*, « il allait chaque soir contempler l'horizon dans les environs de Paris, et étudier, comme un peintre, les effets de lumière. » Sainte-Beuve a raconté ces promenades sur les hauteurs du Mont-Parnasse ou de la montagne Sainte-Geneviève, qui ne furent point inutiles au poète : s'il n'y découvrit ni Stamboul ni Médine, — qu'il avait le tort de vouloir peindre, — il apprit à distinguer les aspects imprévus, et les nuances changeantes que la

lumière donne aux objets, selon qu'elle les frappe suivant tel ou tel angle.

Sans parler du *Pas d'armes du roi Jean*, qui nous montre « le profil et le front gris » de la cité, *les Orientales* fourmillent de ces vues brèves et saisissantes d'une ville aperçue d'en haut : les dômes « qui dans l'ombre étincellent comme des casques de géans; » les tours qui « dressent comme des caps leur édifice sombre, » les clochers qui « dentellent l'horizon violet... »

L'œil de Victor Hugo s'assouplit merveilleusement à ces exercices d'observation, et son cerveau s'emplit de visions précises, originales, exactement teintées, qui se substituent peu à peu aux images verbales et aux esquisses de souvenir. Ce n'est pas, à proprement parler, de couleur positive qu'il enrichit alors sa palette, car les silhouettes fantastiques, que ses besoins actuels d'imagination le poussent à chercher dans les brumes du soir, ne s'irisent guère des reflets de l'arc-en-ciel; il leur suffit d'être « pourpres » ou « livides » suivant le rôle et l'occasion; mais il s'initie aux multiples phases de la lutte quotidienne entre l'ombre et la clarté, dans l'expression de laquelle il n'aura pas de maître.

Aussi tous les tableaux vraiment observés des *Orientales* tranchent-ils singulièrement en sombre sur le fond éblouissant de la fiction : ce ne sont guère que crépuscules et clairs de lune, et « longs flots de fumée

> Qui baignent, en fuyant, l'angle noirci des toits.

En vain le poète, attaché à son dessein, cherche-t-il à écarter la réalité pour rentrer en lui-même et y susciter, par un effort de pensée,

> Quelque ville mauresque, éclatante, inouie,
> Qui, comme la fusée en gerbe épanouie,
> Déchire le brouillard avec ses flèches d'or;

son « beau rêve d'Asie avorte, » et il s'arrête à pleurer le mensonge évanoui...

Ne le plaignons pas trop de s'éveiller des songes où le berçait le chant illusoire des mots; la nature offre à ses yeux enfin ouverts une splendeur vraie qui éclipse tous les mirages. C'est vers elle qu'il va se tourner maintenant pour la pénétrer de son génie et l'absorber tout entière en son regard.

V.

La période qui s'étend entre 1828 et 1840 correspond au complet épanouissement et au parfait équilibre de la sensibilité visuelle

chez Victor Hugo. La tradition littéraire et la fiction pittoresque ont fait place à une observation sans cesse en éveil qui note et fixe le trait sensible, avant que l'imagination s'en empare pour en faire une métaphore où il risque de se déformer. Aussi est-ce surtout dans les œuvres de ces douze années que nous avons chance de trouver des traces d'impressions immédiates et de sensations exactes pouvant servir d'élémens à la formule que nous poursuivons.

Si l'on parcourt les quatre ou cinq recueils parus entre *les Orientales* et le *Rhin*, une remarque s'impose : toutes les descriptions et peintures, toutes les images faisant tableau qu'on rencontre au passage, reproduisent ou évoquent un seul et même objet, le ciel. Sans doute la campagne, les arbres, l'étang, la mer même apparaissent dans ces vers, mais seulement comme offrant des surfaces où le ciel se mire : la nature entière n'existe que par reflet du firmament qui l'enveloppe.

Trois couleurs franches s'y détachent : le bleu, le jaune et le rouge, — et les impressions où elles sont notées sont toutes également issues de l'observation du ciel.

Le *bleu*, c'est « l'azur, » c'est-à-dire une clarté attendrie, épurée de son ardeur, tamisée de ses rayons violens, un éclat doux, profond et uniforme, qui n'est qu'un état de la lumière et se confond au besoin avec elle.

Le *jaune* prend le nom « d'or » en poésie, mais cette hypallage ne doit pas nous tromper ici sur les nuances variées qu'elle sert à désigner, et qui n'ont ni la précision ni la stabilité de l'apparence métallique. Le mot « or » exprime, chez Victor Hugo, un certain effet de rayonnement à travers une vapeur, une poussière légère, où les atomes semblent s'enflammer. C'est ainsi que les nuages sont comparés à des « blocs de marbre aux veines d'or, » à des « édifices aux étages d'or, » à des « coursiers aux caparaçons d'or, » où semble passer la main de Dieu.

Si le rayonnement vient à s'affaiblir, à se refroidir, et ne miroite plus qu'à la surface du corps éclairé au lieu d'en pénétrer les particules, l'effet change, et l'or se mue en « argent ; » « l'éventail » que la lune étend sur les flots est d'argent ou d'or selon l'heure, aussi bien que « l'étang, lame d'argent, que le couchant fait d'or. »

Enfin ce même rayonnement devient *rouge* quand il s'échauffe à traverser les vapeurs du matin ou du soir ; et les « pourpres sanglantes » de l'aurore ou du crépuscule, les horizons « rougis de l'or des scarabées » ou « frangés de carmin, » les « feux de forges » et les « reflets de braise » ne sont que de la clarté diluée dans l'air épaissi.

Ainsi ces trois couleurs célestes s'évanouissent devant l'analyse,

ou plutôt se fondent en une sensation de lumière dont elles expriment seulement les nuances. Les couleurs en effet n'ont de fixité que dans les objets terrestres et matériels; au ciel, il ne faut pas songer à saisir

> Tout ce que nous voyons, brumeux ou transparent,
> Flottant dans les clartés, dans les brumes errant...

Victor Hugo a esquissé lui-même une formule de sa vision, en dénonçant

> Ce merveilleux soleil, ce soleil radieux,
> Si puissant à changer toute forme à nos yeux;

et il faut entendre ici le mot « forme » au sens aristotélique, comme enveloppant les déterminations de tout ordre.

Au contraire de Palestrina, il voit toutes choses « par l'angle étincelant, » et les êtres ne lui apparaissent que par les reflets qui tracent leurs contours. « L'ombre et le rayon » s'émoussant l'un l'autre tour à tour, voilà les deux pôles de sa sensibilité visuelle, et, partant, les deux principes de son imagination poétique.

VI.

La constitution optique que nous venons de définir est trop profonde pour pouvoir varier selon les vicissitudes de la vie; pourtant, au cours des quarante années qui suivent, on peut surprendre un changement continu et graduel dans la vision du monde reflétée par le cerveau du poète. Non qu'elle se modifie en ses traits essentiels, mais ces traits mêmes se simplifient, se roidissent, s'exagèrent, au point que l'œil, réduit à un fonctionnement élémentaire, devient de moins en moins sensible à l'apparence propre des objets, et que la perception finit par dégénérer en une sorte de rêve intérieur.

Les premiers indices de cette altération se montrent dans les deux volumes (1) que Victor Hugo rapporta de sa double excursion aux bords du Rhin. Les dispositions dans lesquelles il allait revoir les montagnes, les forêts, les lacs et les ravines avaient bien changé depuis 1825 : il partait avec l'intention de faire un voyage utile, presque un voyage mémorable, où la poésie, l'histoire, la politique

(1) Il y faut joindre la première partie du volume qu'on vient de publier, et qui contient des lettres sur la fin de ce voyage (septembre-octobre 1839.)

même, trouvassent leur compte. Il ne cherchait pas des couleurs et des formes, mais des images et des idées : les beautés du paysage devaient avant tout lui suggérer des vues profondes, et il avait, — à Paris, — ébauché le drame que lui inspireraient les vieux burgs palatins.

Comment s'étonner dès lors qu'il n'ait rien *vu* librement, à force de *regarder* tout délibérément, dans cette promenade de touriste qui tourna en expédition d'artiste? A travers l'exaltation des souvenirs romantiques et l'évocation des scènes d'horreur qu'il rêvait d'y produire, le décor original, mais sans majesté, du Rhin, cette nature déchiquetée et pittoresque lui apparut grandiose, terrible, épique, — eschylienne, pour tout dire, car il fallait bien que l'idée de théâtre intervînt ici pour marquer l'emphase.

Dans un pareil état d'esprit, la sensation n'a jamais le temps de se constituer comme fait organique indépendant; elle subit, à peine ébauchée, l'influence de l'excitation cérébrale, et se modèle sur l'image qu'une analogie plus ou moins lointaine vient à éveiller. La vision la plus simple devient ainsi métaphorique, et la donnée sensible y tient une part de plus en plus secondaire, tant elle met de complaisance à s'accommoder aux exigences de l'imagination.

Analysez par exemple cet effet de crépuscule : « Quelques étoiles semblaient clouer au zénith le suaire noir de la nuit étendue sur une moitié du ciel et le blanc linceul du crépuscule déployé sinistrement sur l'autre. » Essayez maintenant de vous représenter, — non intellectuellement, mais sensoriellement, — quelle apparence du ciel peut donner cette figure à un contraste de clarté : je doute que l'expérience vous fournisse une seule impression qui puisse s'adapter à une interprétation aussi pittoresquement symétrique.

Voici une autre notation de même genre : « C'était un de ces grands paysages crépusculaires où les montagnes se traînent sur l'horizon, comme d'énormes colimaçons, dont les rivières et les fleuves, pâles et vagues dans la brume, semblent être la trace argentée. » L'image est plus familière cette fois : est-elle plus juste, j'entends au regard de la sensation visuelle qu'il s'agit de traduire? Non certes, car il n'y a aucune proportion entre le mince fil luisant qui représente un cours d'eau vu du haut d'un sommet lointain, et les larges masses sombres qui s'écrasent au-delà dans la nuit.

Découvrez-vous la moindre trace de souvenir physique dans ce petit tableau final : « Au ciel flotte une dernière lueur rose qui ressemble au reflet d'un autre monde sur le visage blême d'un mourant? »

— « Ici (dit le guide, en montrant un gracieux lac), un village tout entier s'est englouti. » Victor Hugo s'approche, déjà ému; il trouve la couleur de l'eau « inquiétante. » On lui conte des détails

navrans sur l'accident; en partant, il écrit sur son calepin : « On dirait une cuve pleine de *vert-de-gris*. »

Ne lui parlez point des couleurs prises en elles-mêmes, indépendamment des impressions qu'elles doivent traduire : « La mer est un saphir, le ciel est une turquoise, » voilà tout ce que ses yeux lui ont appris, ses yeux fascinés par ces « magnifiques échanges d'ombres et de rayons qui se font entre le ciel et la terre. »

Le voyage de 1843, aux Pyrénées, ne révèle point une autre disposition; seulement, comme le tour d'imagination du poète a changé depuis ces jours d'adolescence où il cherchait à se représenter ses premières courses à travers le monde, l'Espagne lui cause la plus étrange déception : « Hélas! Irun n'est plus Irun! Irun ressemble aux Batignolles! Et Fontarabie! Elle était restée dans mon esprit comme la silhouette d'un village d'or, au fond d'un golfe bleu, dans un élargissement immense... Je ne l'ai pas revue comme je l'avais vue. » Il est moins gêné avec les sites qui lui étaient encore inconnus et qu'il peut modeler à sa guise. Ainsi c'est à Pampelune, où il n'est jamais allé, qu'il reconnaît enfin l'Espagne : « Tout un monde qui sommeillait en moi s'éveille, revit et fourmille dans ma mémoire... le voilà plus resplendissant que jamais. »

Le long exil du maître et le voisinage constant de la mer n'ont fait que déterminer et fortifier cette tendance à regarder toutes choses en soi-même, à substituer la suggestion imaginative à la donnée sensible, dès qu'il s'agit d'une représentation poétique. La métaphore est désormais le seul procédé de signification dont il use. C'est un moyen concret et saisissant qui a parfois l'avantage de susciter directement aux yeux une impression que l'esprit serait impuissant à traduire par des signes abstraits : ainsi « le flot huileux et lourd décomposant ses moires, » la « cuirasse écaillée de la mer, » voilà qui rend merveilleusement un aspect rapide et précis qu'on aurait quelque peine à analyser. Mais combien de fois, en revanche, la figure est-elle amenée par tout autre chose que par la note particulière de la sensation! C'est, le plus souvent, la pensée présente ou plutôt l'état mental général du poète qui fournit le thème de la comparaison implicite : la pleine lune devient à volonté une « hostie, » ou une « tête coupée; » le croissant une « faucille, » un « fer à cheval » ou un « hausse-col; » la bande de pourpre qui borde le ciel au couchant, une « épée sanglante, » « un verrou de fer rouge » barrant la porte des nuits, etc. Parfois même l'image se réduit à une allusion spirituelle, sans aucun rapport physique avec l'objet perçu qu'elle prétend caractériser : ainsi la « crête-rouge du coq-matin, » la bruyère « camail violet » du vieux mont qui officie.

Il faudrait, pour bien faire, démêler dans toutes ces figures les

deux élémens constitutifs de l'impression visuelle : d'abord le *trait sensible* qui a été recueilli à l'exclusion des autres, — premier indice du caractère dominant de la vision, — ensuite *le rythme spécial de l'appareil optique* pendant cette opération, duquel dépend la physionomie de l'image, tantôt fine et discrète, tantôt violente et tourmentée. Deux questions se posent donc : pendant cette seconde moitié de sa vie où l'imagination se mêle si étroitement à la sensibilité dans la représentation du monde extérieur, que voit Victor Hugo? Comment voit-il?

Sur le premier point, nous devons avouer que le spectacle infiniment divers et changeant de la mer et du ciel qui s'y réfléchit ne paraît pas avoir révélé de colorations bien particulières et bien nouvelles au poète. Une seule teinte est directement exprimée, celle qu'on désigne souvent par le terme vague de *pourpre*, et qui va du jaune au rouge à travers les tons de la flamme. Il serait facile d'accumuler les images suscitées par cette impression : « avalanches d'or, cuivres du soir, forge de l'abîme, barre de feu posée entre le ciel noir et le ciel bleu, verrou de fer rouge, etc. »

Pour tout le reste de la gamme chromatique, le sens de la couleur semble s'être appauvri et même altéré, car il est devenu presque réfractaire aux nuances intermédiaires. Celles-là mêmes que Victor Hugo a notées ou analysées, au spectacle de la mer, ne dénotent point, à proprement parler, des impressions directes et simples. Considérez avec attention ce tableau de phosphorescence : « Un flamboiement qui n'est pas rouge, qui n'a rien de la grande flamme vivante des cratères et des fournaises; aucun pétillement, aucune ardeur, aucune pourpre, aucun bruit. » Voilà la perception vraie, et elle est exactement rendue; mais poursuivez : « Ce n'est pas l'incendie, c'en est le spectre, l'embrasement livide d'un dedans de sépulcre par une flamme de rêve, on ne sait quelle clarté faite d'aveuglement, lumière-fantôme où l'ombre entre comme élément. » Ne sentez-vous pas ici plutôt un effort intellectuel qu'une sensation positive? Tout au moins, les images dont cette sensation s'enveloppe et se complique évoquent-elles plutôt des idées que des traits physiques, en sorte qu'elle s'évanouit en une conception abstraite, en un thème à description qu'on peut développer sans avoir jamais vu cet état de la mer.

Le principal, sinon l'unique objet de la vision, pour Victor Hugo, reste la lumière blanche, la lumière rayonnante. Plus que jamais, c'est par l'éclat réfléchi qu'elle s'impose à ses yeux, non par la clarté diffuse dont elle baigne et imprègne les objets. Le regard du poète ne pénètre pas plus la nature que celui du Satyre ne distingue d'abord Vénus,

Ceinte du flamboiement des yeux fixés sur elle.

Il ne voit dans la mer mystérieuse et profonde que le miroir où le ciel se reflète, la « cuirasse écaillée » où étincelle l'éclair; dans les vagues changeantes qui étalent devant nos yeux un peu du secret de l'abîme, qu'une « troupe d'oiseaux blancs » voltigeant à travers des « plaques d'argent » et des « traînées d'or... »

Je ne dirai certes pas qu'il est devenu incapable de rendre les variétés délicates de la clarté qui naît ou s'évanouit dans les vapeurs de l'aube ou du crépuscule, car il n'est rien de plus achevé que *Stella* dans ce genre; cherchez pourtant à quoi se réduisent les traces d'impression proprement visuelle dans ce merveilleux tableau. En réalité, il n'y a qu'un détail où la sensation se trahisse :

La lueur argentait le haut du mât qui penche,
Le navire était noir, mais la voile était blanche.

Oui, *cela* est vu, mieux que vu, senti, — c'est-à-dire perçu avec émotion et fixé à jamais dans le cerveau par l'ébranlement, de qualité unique, qu'a subi la rétine. Mais cela même est une impression *tranchée*, — l'opposition de deux taches, l'une sombre, l'autre brillante, qui frappent l'œil par l'éclat de ce contraste.

Quant au reste, le « sourire divin » dont le ciel s'illumine, la « blancheur molle » où transparaît l'étoile, « comme une âme à travers une perle, » si ce n'est pas de la fantaisie pure, c'est tout au moins un développement littéraire où se dilue et s'évapore une impression trop vague pour être directement exprimée.

Enfin, on n'aurait pas épuisé le contenu de la sensation visuelle chez Victor Hugo si l'on n'y faisait une part distincte au *noir*, qui, pour lui, est une couleur positive. Il faut même ajouter que la sensation à laquelle correspond cette désignation se révèle si intense, si profonde et si violente qu'elle donne l'illusion d'une clarté perçue. Tantôt c'est à travers la métaphore que cet effet s'accuse, — « la porte énorme de l'ombre, » la « gueule de la nuit; » — tantôt c'est dans l'expression immédiate, — « les blocs d'obscurité, » les « stagnations d'ombre » et « les flaques de nuit. »

Un vers résume cette particularité de la vision tournée vers l'invisible :

L'obscurité lugubre apparut toute *nue* :
On eût dit qu'elle *était* l'ombre qui la revêt.

Ce noir-là, c'est encore de la lumière; tout au moins, c'est un des deux pôles opposés vers lesquels s'orientent les couleurs qui décomposent la lumière ; car, on le sait, toutes les couleurs qui résultent d'une prédominance de rayons réfléchis et non absorbés,

les couleurs claires et brillantes, tendent à se confondre avec l'éclat qui les avive et à se perdre dans la *blancheur rayonnante;* toutes celles, au contraire, qui s'imprègnent dans les choses et semblent enfouir leur clarté dans les pores de la matière, les couleurs mates et sombres, ont leur terme et, pour ainsi dire, leur idéal dans la *noirceur absorbée.*

En sorte que, pour un sens optique tel que celui de Victor Hugo, les données chromatiques primitives et typiques sont le blanc et le noir, représentant essentiellement les deux modes suivant lesquels les corps reçoivent la lumière.

Nous atteignons là le principe même de la sensibilité visuelle que nous avons entrepris d'analyser; mais cette explication, si fondamentale qu'elle soit, ne suffit pas à rendre compte des déformations particulières dont témoignent les derniers ouvrages du maître. La vision simplifiée et accentuée y trahit de profondes modifications dans le fonctionnement de l'appareil où se forme l'image : c'est le second point qui s'impose à notre attention.

Tout d'abord, par l'effet de la méditation continue, de l'obsession des images, du poids constant des soucis, le regard du maître, autrefois si souple et si alerte, est devenu fixe, ce qui donne à sa perception une précision, une netteté, une rigueur par où s'explique le caractère des métaphores suscitées : « *Coups* de lumière, *déchirures* de soleil, *lames* d'argent, *barres* de feu, *plaques* de lumière, *flaques* d'ombre, *éclaboussures* d'étoiles... » De là cette impression de contraste, de saillie, cet effet de « repoussoir » qu'entraîne toujours l'effort de l'œil pour isoler un objet de son voisinage.

La conséquence immédiate de cette fixité est que le champ coloré, ainsi fouillé et analysé, ne subsiste pas à l'état de fond mat et uni : la tension de l'appareil fait saillir dans la teinte plate une foule de points lumineux, et la couleur se résout en un fourmillement où se recompose la lumière blanche. Voilà pourquoi l'œil bandé ne perçoit plus que l'éclat, — c'est-à-dire les rayons réfléchis, — et non la nuance absorbée par la surface miroitante.

Mais aussitôt, par l'effet de la même fixité persistante, l'éclat se change en scintillement, et les couleurs, d'abord évanouies, reparaissent dans la décomposition du prisme amenée par le miroitement : elles jaillissent, régulières et uniformes, dans l'alternance géométrique des rayons, nettes, distinctes et sans nuances, avec la vivacité vibrante de l'éclair, aussi différentes de l'espèce de teinture inerte et molle dont semblent imprégnées les choses matérielles qu'un arc-en-ciel diffère d'un champ de fleurs.

L'homme qui voit ainsi rapporte fatalement toute couleur aperçue dans les objets à tel ou tel élément du spectre que l'effort de

son regard y développe; il tire ses définitions ou comparaisons de l'aspect des seuls objets qui scintillent naturellement et constamment à tous les yeux, les astres et les pierres précieuses. Victor Hugo en vient bientôt là, sous l'influence des causes d'altération diverses qui affectent son tempérament, durant les longues années de solitude et d'exil passées au bord de la mer. Les nuances fines et changeantes de l'aurore prennent peu à peu pour lui la certitude et la dureté de ton du minéral : c'est « une fumée de saphirs, d'onyx, de diamans; » la voûte stellaire est une effrayante queue

De paon ouvrant ses yeux dans l'énormité bleue...

Tellement qu'à l'heure

Où Midi, le plus effréné des Jordaens,
Jette son flamboiement d'astre et de coloriste,

l'Univers apparaît à ses yeux enfiévrés comme « un amas de clartés, de braises, de rayons, de rubis, » donnant l'impression « d'un immense dragon constellé » de pierreries...

Un pareil étincellement ne peut aboutir qu'à l'éblouissement : à mesure que la vieillesse diminue, chez Victor Hugo, la force de réaction organique, la tension musculaire amène plus vite l'afflux de sang qui frappe le nerf optique de congestion momentanée. « La fixité calme et profonde des yeux » a pour terme nécessaire l'irradiation cérébrale où sombrent toutes les sensations comme tous les rêves du poète. Nous avions vu les couleurs se séparer en deux groupes : les unes, tenant de la clarté et représentant la joie, la liberté, la bonté, la vie; — les autres, tenant de la nuit et représentant le malheur et le mal, la servitude et la mort : dualisme qui se résumait en l'antithèse de la lumière et de l'ombre, principe de toutes les allégories et même de toutes les conceptions du poète. Mais ce manichéisme n'est pas la dernière étape de l'esprit de Victor Hugo, pas plus que le contraste n'est la dernière forme de sa sensibilité. Toute ombre obstinément contemplée s'évanouit en clarté, comme tout problème médité se résout en évidence. La muraille de l'Être,

bloc d'obscurité funèbre,
Monte dans l'Infini vers un brumeux matin,
Blanchissant par degrés sur l'horizon lointain,
Et, commencée en nuit, finit dans la lueur...

Le poète, qui a les yeux tournés vers l'avenir, ne voit plus que

cette aube, et c'est avec un cri de joie qu'il s'abîme tout entier dans l'unité rayonnante :

Ténèbres, je ne vous crois pas,
Je crois à toi, jour, clarté, joie !

L'œil de Victor Hugo nous est apparu presque insensible à la couleur proprement dite, c'est-à-dire à l'impression *statique* qui résulte de l'adaptation de la rétine au flux continu et uniforme émanant des rayons absorbés dans les surfaces matérielles. Il faut, pour mettre en branle le faisceau de ses nerfs optiques, ou le choc des rayons réfléchis produisant la sensation d'éclat, ou, à défaut de cette impulsion extérieure, l'effort interne que provoque tout contraste de clarté, en rendant nécessaire une accommodation spéciale de l'appareil visuel.

Cet œil est donc essentiellement énergique au point de devenir, en certains cas, automate; j'entends par là qu'il prend une part prépondérante à la perception, qu'il réagit contre la donnée sensible jusqu'à en altérer la puissance et la valeur. La sensation de pourpre dont il est obsédé ne représente pas une couleur déterminée : l'aveugle de Cheselden distinguait vaguement, avant l'opération, le « rouge, » en même temps que le blanc et le noir, parce que le rouge n'est qu'un effet réflexe de la lumière s'infiltrant à travers le sang de l'œil jusqu'au cerveau où elle va produire une impression de chaleur et de bourdonnement. Un autre aveugle, interrogé sur l'idée qu'il se faisait du rouge dont il parlait souvent, répondait qu'il le concevait comme « un grand bruit, un tumulte qui se serait fait dans sa tête. » En sorte que la prédominance de cette sensation trahit, dans l'appareil visuel de Victor Hugo, un état constant de tension, d'agitation qui se répercute, en quelque sorte, sur les objets extérieurs, en les teignant des reflets de sang dont sa prunelle est empourprée.

Cet œil, enfin, n'a rien du miroir immobile et passif que postule la théorie commune de la perception : je le comparerais plutôt à une de ces « plaques sensibles » qui développent, sous l'impression lumineuse, des puissances imprévues d'ombre et de clarté, creusant les perspectives, projetant les saillies, défigurant l'image à force d'en accuser les contours et les reliefs, — ou même, si j'osais braver le rire de Molière, à cette mythologique statue de Memnon où les rayons du soleil éveillaient mille échos cachés qui n'étaient que la réponse du Dieu à l'appel de la lumière.

Léopold Mabilleau.

UNE

INDUSTRIE PASTORALE

L'agriculture française traverse une crise : le phylloxera a détruit une partie de ses vignobles, l'élevage du ver à soie disparaît, la concurrence étrangère nous prive de débouchés importans ; l'absentéisme, le fonctionnarisme, déciment les campagnes ; la terre, frappée d'anémie, reste là comme une sotte, payant pour tout le monde, rongée par la dette hypothécaire, et, par l'effet des partages héréditaires, des droits de succession, de vente qui grèvent le patrimoine immobilier des familles, le capital entier fait retour à l'État dans l'espace de soixante-quinze ans : le paysan attend de sérieux dégrèvemens toujours promis, toujours différés ; on n'a pas entendu son silence, et il se plaint que l'impôt n'ait pas seulement une assiette, mais tant de pique-assiettes qu'il déteste comme la grêle sur sa moisson; on oublie qu'il subit les révolutions et qu'il les répare par sa sagesse; pour lui, le budget n'est pas un arrosoir, mais un coffre-fort scellé d'un chiffre impénétrable. Mais les fléaux de la terre, les défauts du paysan, demeurent la rançon de vertus éternelles; la terre est toujours la grande nourricière, le réservoir de force et de courage; elle pétrit son corps, le façonne aux plus rudes besognes, lui enseigne l'économie, cette seconde récolte; la patience, qui est le secret de la victoire, le détourne des inquiétudes de la pensée. Elle a ses années de langueur, où elle

trompe son robuste époux; mais elle finit toujours par lui revenir, en le payant de sa fidélité, et elle lui inculque cette grande leçon des choses : pleurer sur sa maladie ne ramène pas la santé; ne pas aimer à remuer son feu avec les mains du prochain, mais travailler, travailler encore, travailler toujours, marier le progrès avec les antiques coutumes, en s'avançant avec sagesse et fermeté dans la voie des améliorations; instituer, là où elles sont possibles, les industries agricoles. Partout l'agriculture se métamorphose, devient de plus en plus intensive; aux États-Unis, au Canada, dans l'Amérique du Sud, elle agit par grandes masses, comme une puissante usine, avec des terres de plusieurs centaines, de plusieurs milliers d'hectares, énormes domaines qui sont aux petites cultures ce que le *Louvre*, le *Bon Marché*, sont aux fabricans de détail. Grâce à notre régime successoral, la moyenne et la petite propriété dominent en France, où cette organisation fragmentaire est le plus ferme fondement de la sécurité, le bouclier de l'État contre les entrepreneurs de démolition antisociale. Et si elle ne peut s'adapter aisément aux nécessités de l'époque, du moins garde-t-elle des réserves précieuses dont le développement lui assure le bien-être : son bétail, la laiterie et ces nombreux modèles de sociétés rustiques qui confèrent à la petite propriété les avantages de la grande, procurent à ses produits des débouchés éloignés, mettent les plus humbles villages à la porte des centres de consommation.

I.

Parmi nos industries pastorales les plus importantes, figure la fabrication du fromage, et en particulier celle du gruyère, qui prospère surtout en Suisse, en Franche-Comté, dans l'Ain, la Savoie et la Haute-Savoie. Sans remonter au déluge, on me permettra de remarquer que, dans tous les temps, les peuples pasteurs ont fabriqué des fromages. Pline, Columelle, Varron assurent que les gourmets de Rome appréciaient les fromages de l'Helvétie, de la Séquanie; les bergers des *Géorgiques* vendent les leurs à l'*ingrate* Mantoue; et c'est avec un fromage des Alpes qu'Antonin le Pieux se donna l'indigestion qui lui coûta la vie; peut-être même le fromage de Gruyère nous vient-il des Celtes ou anciens Gaulois rejetés par la persécution religieuse des Césars dans les hautes montagnes de la Suisse, d'où il aurait gagné de proche en proche. D'après les anciens chroniqueurs, au XIe, au XIIe siècle, les couvens d'Engelberg, de Muri avaient des droits sur le fromage doux (*seracium*). Alors, du reste, chacun produisait selon ses besoins et gardait ses provi-

sions : de là cette coutume de tenir de très vieux fromages en réserve, coutume qu'on retrouve dans les Ormonts, le Gessenay, le Valais, où, lorsqu'on enterre un habitant, on mange le fromage fabriqué en son honneur le jour de sa naissance, de son baptême et de son mariage. En 1628, on voit figurer, dans les inventaires après décès, quatre cents et même huit cents livres de fromages comme provisions de ménage, tous fromages maigres et du poids de dix à vingt livres (1).

Après la guerre de Trente Ans, la Franche-Comté se trouva tellement épuisée par sa courageuse résistance aux armes de Richelieu qu'elle ressemblait presque à un désert et qu'un chef de bandes, un Attila au petit pied, pouvait dire : « Si on trouve, après moi, une vache en Comté, je l'habillerai de velours. » Pour repeupler le pays, les Comtois s'adressèrent à la Savoie, au canton de Fribourg, et dans les montagnes du Jura vinrent s'établir des pâtres de la Gruyère, district gouverné par les comtes de Gruyère, qui portaient sur leur écusson héraldique une grue : ayant emmené avec eux leur modeste matériel, une chaudière, quelques planches, des vases en bois, ils mirent en commun le lait des troupeaux; le fruitier se transportait tour à tour de maison en maison, et le fromage appartenait à celui chez qui on le fabriquait. Cette organisation, qui a fonctionné pendant des siècles, n'a pas encore cédé partout la place à un système plus rationnel, tant règne, impérieuse, la tradition dans l'âme rurale ; et c'est petit à petit, très lentement, grâce à la pression des faits, que le progrès s'avance parmi les populations des plateaux, les plus difficiles à convaincre, parce que l'antique routine pèse sur elles, tandis qu'avec celles des régions moyennes et de la plaine, on opère en quelque sorte sur table rase. L'œuvre de transformation a ses apôtres : MM. Louis Milcent, Alfred Bouvet, Tripard, Gobin, A. Ligier, Charles Martin, Brusset, Gauthier, Auguste Calvet, Briot, etc., hommes énergiques et modestes, qui, résolument, arrachent tous les jours un peu d'ivraie du champ et la remplacent par le bon grain, offrant aux adeptes l'aisance, les ramenant à la terre, aux vertus domestiques. Moins de blé, plus de laiterie, plus de fromages, une alimentation intelligente du bé-

(1) Voir le *Manuel des fromageries* du docteur Munier. — Max Buchon, *les Fromageries franc-comtoises*. — A. Pouriau : *De l'Industrie fromagère, De l'Industrie laitière dans dix départemens; la Laiterie*, 1 vol. in-18, 1888. — L. Péquignot : *les Fromageries franc-comtoises*. — *La Crise de l'Industrie fromagère dans le Jura comtois et la Suisse, Annales agronomiques*, 25 février 1889. — Grandvoinnet : *Rapport à la Société d'agriculture de l'Ain sur les fruitières suisses*; Bourg, 1884. — G. Martinet, *la Situation de l'Industrie laitière en Suisse*, 1889. — Emmanuel de Vevey : *l'Activité de la station laitière de Fribourg en 1888.*

tail, une fabrication très soignée, voilà le programme et les moyens, voilà les premières conditions de la lutte contre la concurrence suisse (1).

Bien qu'on ait tenté d'attribuer aux fruitières françaises une origine plus antique que celle de nos voisins, bien qu'on ait pu citer des textes de l'année 1288, des arrêts du parlement de 1654 qui prétendait interdire la fabrication du fromage sous prétexte que le nombre des fruitières était excessif et que la vente s'effectuait en dehors de la province, « au grand préjudice du pays, » on ne saurait contester que, pendant longtemps, les Suisses nous aient surpassés, qu'ils aient été nos éducateurs; qu'aujourd'hui encore leurs produits l'emportent par une réputation consacrée qui forme en leur faveur une sorte de prescription et leur donne l'autorité de la chose jugée. Du moins avons-nous marché d'un pas rapide, puisque les prix de vente sont sensiblement les mêmes, et nous pouvons espérer que, tôt ou tard, on nous rendra justice. En réalité, les fromages de Mamirolle et d'un certain nombre de fruitières comtoises ne le cèdent en rien à ceux de l'Emmenthal, et s'ils avaient figuré à la table des plénipotentiaires du congrès de Vienne, peut-être eussent-ils disputé au fromage de Brie cette royauté que lui décernèrent les diplomates émules de Brillat-Savarin.

Les bons fromages de Gruyère ne craignent pas la comparaison avec le camembert, le roquefort; ils coûtent moins cher et fourniraient un aliment substantiel à nos soldats, aux classes laborieuses, chez lesquelles ils ne sont pas assez répandus. Partout où la condition des ouvriers s'améliore, observe Léonce de Lavergne, le premier mets que chacun ajoute à son morceau de pain,

(1) Le département du Jura, dont la superficie est de 500,000 hectares, nourrissait, en 1888, 78,158 vaches, dont 61,022 en fruitières; le produit en lait fourni par celles-ci à la chaudière est évalué à 89,795,800 litres, qui ont donné 7,482,989 kilogrammes de fromages divers, vendus 7,915,580 francs. Chaque vache a donc apporté à la chaudière 1,481 litres de lait par an, convertis en 122 kilogrammes de fromages, vendus 130 fr. 69. Tandis que, dans le Fribourg, on tire d'un hectolitre de lait 9 kil. 090 de fromage et 10 fr. 90, les Jurassiens n'en tirent que 8 kil. 337 et 8 fr. 90; tandis que chaque vache suisse donne 2,360 litres de lait ou 201 kil. 800 de fromage, valant 237 francs, chaque vache du Jura ne rend que 1,481 litres de lait ou 122 kilogrammes de fromages, valant 130 francs. Si les habitans du Jura traitaient leur bétail comme les Fribourgeois, ils auraient obtenu 144 millions de litres de lait, qui auraient fourni 12,310,000 kilogrammes de fromages, valant 14,457,000 francs, c'est-à-dire un profit presque double. Le canton de Fribourg a une superficie de 190,000 hectares; le recensement de 1888 indiquait 37,000 vaches laitières, produisant 94 millions de litres de lait, ou environ 2,550 litres par tête et par an, dont 86,833,500 litres sont employés à la fabrication du fromage et produisent 7,408,172 kilogrammes, vendus 8 millions 726,498 francs. Chaque vache aurait donc fourni à la chaudière 2,360 litres par an.

c'est un morceau de fromage. Que nos cultivateurs augmentent leur production, qu'ils installent de nouvelles fruitières; il y aura place au soleil pour tous, et la consommation marchera du même pas que la fabrication. Deux mille fruitières environ, concentrées la plupart dans cinq départemens, 14 millions de kilogrammes de gruyère, valant près de 22 millions de francs; 2 millions et demi de kilogrammes de beurre fabriqués dans ces fromageries et représentant encore 5 millions de francs, voilà des chiffres qu'il serait facile de doubler. Et deux mille fruitières de plus, ce serait deux mille communes nouvelles enrichies, car la fruitière, lorsqu'elle réussit dans un village, c'est l'aisance qui succède à la médiocrité; c'est l'écoulement des fourrages assuré, l'amélioration des races de bétail, les champs et les prés augmentant de valeur, trouvant acheteurs et fermiers.

Comment s'installent et fonctionnent ces sociétés patriarcales, comment se fabriquent et se vendent les fromages, quels obstacles et quels soutiens rencontre dans son expansion cette industrie? quelles satisfactions peut-elle réclamer? telles sont les questions qui se présentent naturellement. Le caractère juridique des fruitières, le droit des habitans d'une commune d'y entrer ou d'en sortir ont fait l'objet de mainte discussion entre les jurisconsultes, et de fréquens arrêts. Enfin, la cour de Besançon ayant décidé, en 1875, que les membres des sociétés de fromagerie ne peuvent être contraints de recevoir de nouveaux associés, et la Cour de cassation ayant rejeté le pourvoi, elles restent définitivement soumises aux règles du droit commun. On ne songe plus aujourd'hui à demander aux chambres une loi qui aurait pour premier résultat de créer quelques nouveaux fonctionnaires; mais, afin de prévenir les procès et les divisions, on substitue aux vieilles coutumes une convention écrite qui devient le code des parties. Et voici que la loi du 21 mars 1884 fournit à ces associations (1) le moyen de se développer, de respirer en quelque sorte, de marcher et se défendre plus librement. D'après l'article 6, les syndicats professionnels ont pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles. Réunissez vos associés, introduisez dans vos statuts un article qui place la fruitière sous le patronage de la loi de 1884, déposez à la mairie le règlement en double exemplaire, avec la liste des membres du bureau, et voilà votre fromagerie passée au rang de syndicat professionnel, dotée de la personnalité civile et des avantages qui en découlent.

(1) Voir *les Syndicats professionnels et agricoles* dans la *Revue* du 1er septembre 1887.

La plupart du temps, les conventions écrites se réfèrent aux traditions anciennes qui assuraient la stabilité et la permanence de l'institution; il y a des règles générales qui ne varient guère, il y a des règles spéciales qui diffèrent selon les lieux, les convenances et les ressources des habitans. Obligation de livrer à la fromagerie tout le lait des vaches, sauf le lait nécessaire aux besoins du ménage, pénalités sévères et proscription énergique du lait fraudé ou malade, commission de surveillance chargée de l'administration, avec un président et un directeur-gérant, vente en bloc des fromages au profit de la société, défense aux associés de nourrir le fruitier, de lui faire des cadeaux sous peine d'amende, ces mesures forment aujourd'hui la base de tout statut bien combiné.

Un règlement semblable couperait court à une foule d'abus invétérés : la taille, le tour du fromage avec la marque nominative, la vente au confront. Dans les fruitières du bon vieux temps, la taille se compose d'un gros et d'un petit bout; quand le sociétaire est créancier d'une certaine quantité de lait livré, il a le gros bout qu'on appelle la haute taille; redevient-il débiteur, il reprend le petit bout; ainsi se distinguaient le doit et l'avoir : qu'un pareil système prêtât aisément à des passe-droit, on le comprend sans peine. Avec le tour du fromage, les gros sont favorisés, les petits lésés; que la fromagerie commence ses opérations en février, le possesseur d'une seule vache n'aura le fromage qu'en mai, après avoir fourni trois hectolitres au moins de lait; le voilà donc forcé d'attendre jusqu'au mois d'août pour vendre, tandis que le propriétaire de plusieurs vaches a vendu son beurre et touché le solde du premier trimestre. Puis, pour le fromager qui recevait des épices comme un juge de l'ancien régime, quelle tentation de favoriser les gros bonnets qui le régalent, le blanchissent, lui envoient du boudin, ne manquent pas de l'inviter chaque fois qu'ils ont le fromage! Celui-là qui me donne le rôti, je chanterai sa chanson : le vieil adage populaire reste vrai d'une vérité éternelle; l'argent et les cadeaux seront toujours le miel de l'humanité (1).

Et quelles facilités de se venger, de faire du mal au voisin, par envie, par méchanceté, parce qu'il faut bien que quelqu'un commence, comme dit l'autre! Que le fromager garde rancune au sociétaire pour lequel il travaille, deux morceaux de bois de trop sous la chaudière suffisent pour *faire partir* cinq ou six livres

(1) Autrefois, on offrait au curé la crème quotidienne et le fromage annuel; cet usage passera bientôt à l'état de légende.

de fromage *par la cheminée*. Dans telle fruitière, Pierre, ennemi de Paul, s'arrange, toutes les fois que celui-ci a le fromage, de manière à faire manquer l'opération : pas vu, pas pris. Avec le système de la vente en bloc, tout est à tous et aucun produit n'est à personne individuellement; l'intérêt, ce tout-puissant monarque, enchaîne Pierre, devient son gendarme, son code pénal et sa conscience, car il sait qu'il ne faut conserver que les rancunes utiles. L'associé n'a plus le fromage, il touche sa part de la vente, mais lorsque revient son tour, il dispose du petit-lait, qui constitue une nourriture excellente pour les porcs, de la crème, et du beurre, à moins que celui-ci ne soit vendu pour le compte de la société.

Fabrication sans méthode et vente sans garantie positive, ces deux écueils de la fruitière vont habituellement de conserve. La *vente au confront*, qui réalisait un progrès sur les anciens usages, est un véritable nid à procès. Vendre au confront, c'est traiter au prix, encore indéterminé, d'une autre fromagerie renommée du voisinage. Naturellement la fromagerie-type est prise d'assaut par le marchand qui, pour obtenir un chiffre favorable, concède des avantages indirects : étrennes au fromager, épingles, bonifications déguisées sous le nom de bon poids, liberté de l'écrémage, achat en bloc et à l'avance, sans réserve de rebut, de tous les fromages de la campagne annuelle.

La *vente au confront* n'a plus que de rares adeptes : la vente aujourd'hui s'effectue deux, trois, quatre fois par an, sur des produits qui n'existent pas encore, dont le marchand ne peut apprécier avec certitude la qualité, avec des cours bien mieux connus du négociant que des administrateurs. Les marchés se concluent verbalement, on ne stipule aucune indemnité de retard pour l'enlèvement. Au moment de la livraison, si les cours sont en hausse, l'acheteur élève peu de difficultés, fait peu de rebuts; sont-ils en baisse, tout lui sert de prétexte à des réclamations; or les syndics ou gérans subissent toujours ces exigences, parce qu'un mauvais accommodement vaut mieux qu'un bon procès, parce que le résultat le plus clair d'une querelle en justice, *c'est de gagner un chat et de perdre une vache*. Sur les 542 fruitières du Jura, 98 ont en 1888 supporté des rabais plus ou moins considérables. « Je serais bien curieux de savoir, demande M. Gobin, directeur de la fromagerie-école de Poligny (1), si jamais, la hausse étant survenue depuis son achat à terme, un négociant a offert à une société frui-

(1) *La Fruitière jurassienne;* cette feuille mensuelle, publiée à Poligny, envoyée gratuitement à toutes les fruitières du Jura, leur rendra de précieux services. — Signalons aussi le *Journal du syndicat des fruitières du Doubs*, imprimé à Saint-Vit (Doubs) qui publie d'utiles articles sur toutes les questions fromagères et agricoles.

tière une augmentation proportionnelle sur les prix convenus. Les ventes de récoltes de vignes sur pied se pratiquent assez couramment aujourd'hui; mais avez-vous vu ces achats s'opérer en avril, six mois avant la récolte qui aura à supporter d'ici là les chances de gelée, coulure, grêle, mildew, et alors que l'acheteur ignore, comme le vendeur, si le grand fabricant de vin, le soleil, travaillera pour eux, leur fournira quantité et qualité?... Il serait intéressant que quelqu'un voulût bien expliquer en quoi le commerce des fromages diffère du commerce des blés, des huiles, des vins, du drap, de la toile, du beurre ou du chocolat. Je ne pense pas que jamais producteur ou vendeur aient été plus débonnaires que notre fruitière jurassienne; que jamais négociant ait eu assez d'audace pour imposer ses conditions, toujours acceptées d'ailleurs. »

Conclusion : les paroles sont femelles et les écrits sont mâles; si l'on trouve beaucoup d'acheteurs loyaux et solides, il en est qui regardent le commerce comme l'art d'abuser du besoin que quelqu'un a de quelque chose, qui pratiquent la politique du coucou, et n'hésitent point à faire du cuir d'autrui large courroie. Plus de conventions verbales, mais des marchés fermes, bien et dûment écrits, sur produits fabriqués et appréciables, vendus au cours du jour. Supprimez pour les uns les chances de baisse, pour les autres les chances de hausse, déterminez de suite les rebuts, les conditions de prix, de pesage, de livraison, vous ferez disparaître les causes de discussion et de perte. Mieux encore. Les administrateurs de l'école de Mamirolle ont décidé l'an dernier que les fromages seraient mis en adjudication sur soumission cachetée. La tentative semblait hardie, puisqu'elle allait à l'encontre des habitudes du commerce : elle a pleinement réussi : en mai dernier, huit amateurs se présentaient pour la production de mars et d'avril. M. Cuisenier, de Besançon, a été proclamé adjudicataire au prix de 85 francs les cent livres, le chiffre le plus élevé qu'on ait obtenu depuis quinze ans. L'école de Mamirolle qui traite aujourd'hui 6,000 litres de lait, et fabrique douze fromages par jour, commençait il y a deux ans avec 200 litres.

II.

Entrons dans un chalet modèle et visitons-le attentivement : l'examen du local, du matériel, de l'outil fait mieux comprendre le travail de l'homme.

La lumière et la ventilation sont assurées dans toutes les pièces; le sol cimenté, briqueté ou dallé; partout une pente de 1 à 2

pour 100, amenant les eaux de lavage dans un canal par l'intermédiaire d'une grille syphoïde qui empêche tout retour d'odeurs, car la moindre impureté peut contaminer le lait et compromettre la fabrication : les petits canaux aboutissent à une rigole collective qui conduit les résidus loin de la fromagerie. Murs blanchis au lait de chaux. Dans la chambre à lait et les caves, plafond constitué par une voûte plate en briques.

Une pièce centrale, le vestibule, commande toutes les autres : là se font la réception et les analyses du lait, la vente, le pesage des fromages. Le pèse-lait indique soit la quantité, soit le poids, ce qui n'a pas grande importance, puisque le litre de lait pèse environ 1,025 grammes : les Suisses emploient la romaine, seule mesure fédérale reconnue ; en France, on se sert du pèse-lait à cadran, instrument très pratique qui détermine plutôt la quantité ; un certain nombre de fruitières du Jura et de l'Ain emploient un appareil, appelé *flottomètre*, qui mesure le lait et ne le pèse point. Les analyses de lait suspect et de beurre se font avec le crémomètre, le lacto-densimètre (1), le lacto-fermentateur et le lacto-butyromètre de Dietsch. Le vestibule présente cet avantage que les sociétaires ne pénètrent pas dans la cuisine et ne dérangent point le fromager dans son travail.

Voici la cuisine, bien éclairée, placée au sud et à l'est, avec un plafond de bois enduit d'un lait de chaux, parce que le plâtre tomberait sous l'influence des vapeurs produites. Le foyer, adossé au mur en maçonnerie, a la forme d'un calice, encastre hermétiquement la chaudière, empêche le passage de la fumée ou des cendres : il se ferme en avant par une large porte en tôle, à deux battans, qui permet à la chaudière d'entrer et sortir à volonté. Celle-ci se suspend à une potence en fer, mobile sur deux pivots, servant à l'introduire dans le foyer ou à la retirer. Il y a aussi des appareils à foyer mobile et chaudière fixe. Dans quelques grandes fromageries, on chauffe les chaudières à la vapeur, procédé excellent, supérieur aux autres, mais peu pratique en raison des frais d'installation qu'il entraîne (2). La capacité des chaudières varie de 300 à 700 litres pour le gruyère, et de 1,000 à 2,000 litres pour

(1) On considère comme lait malade, le lait aqueux, qui ne mesure pas 10 pour 100 de crème ; le lait acide, le lait bleu, le lait mucilagineux ou filant, le lait graveleux, le lait amer, le lait rouge, etc. Le lait falsifié est le lait écrémé, coupé d'eau, additionné de farine, amidon, gypse et autres matières étrangères.

(2) On peut évaluer à 1,600 francs les frais d'achat du matériel nécessaire à la confection des fromages et du beurre pour une fruitière moyenne traitant 500 à 800 litres de lait par jour. Dans beaucoup de fruitières, le fromager fournit une partie des objets nécessaires à la confection des fromages : chaudière, tranche-caillé, brassoirs, poches à écrémer, présure, sel, bois, toiles, moules, etc.

l'emmenthal, qui atteint le poids de 140 kilogrammes et qui n'est qu'une variété de gruyère.

Dans un coin de la cuisine, la presse, qui joue un rôle important : on sait que la solidité des fromages suisses tient en partie à la pression énergique à laquelle ils sont soumis, pression qui les conserve pendant plusieurs années : 1,500 à 2,000 livres pour un fromage de 100 à 180 livres.

J'ai vu des presses de toute espèce, des systèmes déplorablement primitifs où la pression n'est nullement graduée : celle de mon chalet-modèle est la presse Laurioz qui se compose d'une table en chêne creusée d'une rigole pour l'écoulement du petit-lait : sur cette table, on place le fromage dans son moule et ses foncets, et une presse horizontale en fonte exerce sur le foncet supérieur la pression nécessaire au moyen de deux leviers fixés sur un arbre commun à la partie inférieure de la table ; l'un de ces leviers porte un bras gradué muni d'un poids curseur assez lourd ; la pression s'opère d'elle-même, croissant progressivement à mesure que le fromage comprimé devient plus dur, et le levier s'abaissant en même temps qu'il se débarrasse de son petit-lait.

La chambre à lait, située au nord et communiquant avec le vestibule, est le local où l'on entrepose le lait afin de conserver la traite du soir jusqu'au matin et de favoriser la montée de la crème. On y obtient la température modérée nécessaire au moyen d'une auge ou réfrigérant. Pour établir celui-ci, il faut avoir à sa disposition de l'eau courante ou de l'eau de puits qui circule dans des bassins où l'on dépose les vases à lait : ces bassins se construisent en ciment ou en bois recouvert de métal galvanisé ; ils doivent avoir $0^m,60$ de largeur et $0^m,10$ à $0^m,13$ de hauteur, sans compter les tringles du fond sur lesquelles on pose les rondes et qui ont $0^m,04$ d'épaisseur. Les rondots ou vases à lait sont en métal, très plats, et mesurent environ 24 litres. A Pontarlier, le fond de l'auge est garni d'un tube percé de petits trous par lesquels l'eau s'échappe et va frapper les rondots (1).

Près de la chambre à lait, la chambre à beurre, munie de tables, baratte, malaxeur, délaiteuse, moules à beurres, etc. L'expérience a prouvé l'utilité de fabriquer le beurre à la fruitière, la vente se faisant au profit de la société ou l'associé en disposant à son gré. Le cours du beurre dans nos villages ne dépasse guère la moyenne de 1 franc la livre ; or on atteint 1 fr. 40, 1 fr. 50 si l'opération est

(1) Dans les grandes laiteries françaises et étrangères, on met à profit les découvertes de M. Pasteur et on *pasteurise* le lait, en le chauffant d'abord jusqu'à 95 degrés environ, puis en le refroidissant rapidement jusqu'à quelques degrés seulement au-dessus de zéro : on le conserve ensuite à la température moyenne de 10 à 12°.

bien pratiquée : au chalet-modèle, on a un moule qui sert de marque de fabrique, et son beurre fait prime sur les marchés. Cela n'a l'air de rien et cela constitue un grand progrès, car la routine est le dernier seigneur du pays, et la femme le dernier défenseur de la routine. Elle qui a déjà tant de mal à donner le lait de ses vaches, crie volontiers à la fin du monde si les hommes imaginent encore de ne plus lui rendre la crème. Mais, dit-on, vous irez faire le beurre avec le fruitier, vous pourrez l'emporter ensuite, le vendre ou le consommer à votre guise. Toutes ces manigances lui semblent suspectes. Et puis, il faut bien dire le fin du fin, le pourquoi du pourquoi : le mari est très serré, il n'ouvre guère les cordons de la bourse, il faut se cacher de lui pour les dépenses les plus utiles, et on *fait des loups;* on vend secrètement un peu d'avoine, du blé, des poules, du beurre surtout. C'est un proverbe consacré qu'une femme peut faire sortir par la chatière ce qu'un homme ne pourrait pas faire entrer par la porte de la grange. Mais avec le beurre fait à la fromagerie, le contrôle du mari devient plus facile, et adieu les larcins de beurre!

Les caves sont au nombre de deux : la cave fraîche et sèche, plus petite, qui reçoit tout d'abord les fromages pendant douze à quinze jours; la cave chaude, voûtée, avec ses tablettes, son calorifère, son hygromètre, son thermomètre et son ventilateur. A côté de la cave fraîche, on a aménagé une glacière : la glacière, aux États-Unis, est le complément obligé de toute laiterie bien organisée.

C'est pendant le séjour dans la cave que les fromages acquièrent la saveur piquante qui les fait rechercher : ils deviennent le siège d'une fermentation lente de laquelle résulte une production d'hydrogène, d'acide carbonique, de sels ammoniacaux, etc. Quant à la fermentation caséique, elle est déterminée par le développement de sporules, moisissures, mucédinées, mucors, ovules, infusoires déposés par l'air sur le lait caillé pendant les manipulations qu'on lui fait subir. Le persillé des fromages de Roquefort, du stracchion de Milan provient du développement exagéré de ces êtres infiniment petits, développement d'autant plus actif que le fromage est plus mou, le local plus aéré, et maintenu à une température plus voisine de 20 degrés.

Tandis que le salage imprime à la pâte une saveur particulière, contribue à la conservation et maintient la fermentation des fromages, le chauffage régulier des caves est d'une importance capitale pour prévenir les défectuosités, hâter la maturité et diminuer la perte de poids. Les producteurs suisses écoulent leurs gruyères d'hiver en France comme une véritable primeur, dès le mois de février, alors que les

produits de Franche-Comté, fabriqués à la même époque, ne sortent le plus souvent des caves qu'en juin et juillet : durant trois et quatre mois, nos concurrens, plus habiles, répondent seuls à l'appel des consommateurs. Pourquoi? Parce que, depuis longtemps, les Suisses ont reconnu que les caves doivent présenter, en hiver, les températures suivantes, d'après l'âge des fromages que l'on passe successivement d'une cave dans l'autre : Fromages frais ou blancs, sortant de la presse, 10 degrés; un mois plus tard, 13 à 15 degrés; deux mois ensuite, 10 à 12 degrés.

Lorsque, au sortir de la presse, le fromage a séjourné douze à quinze jours dans une cave sèche, à température relativement basse, avant d'être soumis à l'action de la chaleur humide, on n'a plus à craindre que les pièces se déforment, s'étendent; la croûte se forme, s'épaissit, durcit en prenant une belle couleur jaune d'or. Autre utilité de la première cave : quand les fromages sont restés quelque temps dans la cave chaude, il peut arriver que certains tomes fermentent trop rapidement et tendent à se bomber : rien de plus simple alors que de transporter ces pièces dans la cave froide où, la fermentation se trouvant ralentie, le danger de gonflement disparaît aussitôt.

Mais il ne suffit point de régler la température des caves, il faut déterminer aussi leur degré d'humidité. Il en est de naturellement sèches et d'autres naturellement humides, suivant qu'elles se trouvent au rez-de-chaussée ou sous terre, creusées dans le roc ou en sous-sol de plaine. Ainsi l'hygromètre doit faire pendant au thermomètre et indiquer les degrés suivans : Fromages frais ou blancs, 80 à 85 degrés; un mois plus tard, 85 à 90 degrés; deux mois ensuite, 90 à 95 degrés.

Pour chauffer la cave, un fourneau en fonte ordinaire ne convient point, parce que la chaleur, très vive d'abord, tombe rapidement pendant la nuit; mais on obtient l'état hygrométrique nécessaire avec des fourneaux en briques, en pierre ollaire ou en fonte émaillée, munis d'une bassine de vaporisation. A défaut d'hygromètres ou de psychromètres perfectionnés, on se contente de l'hygromètre à cheveu (le capucin), ou même de celui que fabriquent eux-mêmes les fruitiers suisses avec une ramille de sapin écorcée et recourbée, que l'humidité fait redresser. Seulement il faut adapter à ces petits instrumens un cadran gradué par comparaison avec l'hygromètre de précision. Enfin, le premier étage de la fruitière modèle comprend le logement du fromager et la salle de réunion des sociétaires.

Voilà le chalet idéal. Il n'a qu'un inconvénient : c'est de coûter fort cher; 12,000 ou 15,000 francs de dépenses ne laissent pas de grever lourdement le budget de propriétaires ruraux qui, en

général, ne roulent pas sur l'or et l'argent. Qu'ils souscrivent des actions ou qu'ils empruntent, l'intérêt de l'argent et l'amortissement du capital devront toujours se prélever sur les revenus de la fromagerie, et les bénéfices des premières années sembleront bien modestes. Dieu merci! beaucoup de fruitières réussissent avec une installation moins grandiose. Louez près d'un ruisseau ou d'un puits, une maison pourvue au rez-de-chaussée de deux pièces et d'une grande cave qui puisse se partager en deux parties, faites quelques réparations, et avec un matériel de 1,200 à 1,400 francs, du bon lait, un fromager expérimenté, vous aurez d'excellens produits. Je sais une minuscule fruitière établie à Vandelans, canton de Rioz (Haute-Saône) : la cuisine, une chambre à lait, une autre pièce qui sert de cave, une quatrième qui forme le logement du fromager, pas de crépissage aux plafonds, aucun pavage (la cuisine seule est briquetée), les frais simplifiés jusqu'à l'extrême limite; la dépense n'a pas atteint 500 francs. Les sociétaires ont réparé eux-mêmes la maison, fabriqué une partie des instrumens, ils prennent pour devise : le *self-help*, l'économie; ils se disent qu'on n'a de bien que celui qu'on se fait. Ils ont un bon fruitier qui n'a pas manqué un fromage depuis deux ans, le pays se relève, s'enrichit à vue d'œil, les vaches donnent en moyenne 300 francs de revenu par an, y compris, bien entendu, le beurre, le petit-lait et le veau. Voilà ce qu'on obtient avec de la persévérance, voilà ce qu'on pourrait faire dans la moitié des communes de la Haute-Saône, qui possède des prés de première qualité. Malheureusement, elle a à peine quinze fruitières, toutes fondées dans les arrondissemens de Gray et de Vesoul, sauf une seule qui commence dans l'arrondissement de Lure, et dont les vingt premiers associés accomplissaient presque un acte de courage en prenant cette initiative, dans un pays où cette industrie pastorale était absolument inconnue, et malgré les clameurs, les prophéties railleuses des ignorans, des envieux et des sots. Quand donc nos cultivateurs secoueront-ils cette léthargie séculaire? Quand se lasseront-ils de pratiquer la politique de l'autruche, de fermer les yeux lorsqu'on leur montre la vérité? Quand auront-ils pitié d'eux-mêmes? Planter de vieux échalas en guise de provins n'est pas, remarque Max Buchon, le moyen de s'assurer une bonne vendange. Pour se faire une idée juste d'une forêt, il faut non pas rester dedans, mais en sortir.

III.

De bons prés, de bonnes vaches, un bon fromager, trois essentielles conditions de succès : à vrai dire, les deux premières n'en

font qu'une, ou plutôt la seconde ne va pas sans l'autre. « Est à souhaiter le plus du domaine être employé en herbages, trop n'en pouvant avoir pour le bien de la mesnagerie, d'autant que sur un ferme fondement toute l'agriculture s'appuie là-dessus. » Et, pour remplir ce précepte d'Olivier de Serres, il faut entretenir un bétail de plus en plus nombreux (ferme sans bétail est cloche sans battant), l'expérience démontrant que l'industrie laitière est l'avenir de la France agricole, que la vache rapporte plus que l'élevage des bœufs d'engrais et du mouton :

Elle, bonne et puissante, et de son trésor pleine,
Sous leurs mains, par momens, faisant frémir à peine
Son beau flanc plus ombré qu'un flanc de léopard,
Distraite, regardait vaguement quelque part.

Dans les Hautes-Alpes, où l'on a, depuis 1877, fondé une vingtaine de fromageries, les associés reconnaissent que la même quantité de fourrages consommée par des bêtes à laine produit deux fois moins qu'employée à la nourriture des vaches sans fruitière et quatre fois moins qu'en fruitière, que la conversion des terres en prés augmente le fumier disponible, le revenu, et diminue les frais d'exploitation (1). D'ailleurs, en favorisant l'institution dans la région des Alpes et des Pyrénées, M. Tisserand, directeur général au ministère de l'agriculture, MM. Calvet, Briot, les conseils-généraux poursuivent un autre but : le reboisement, le rega-

(1) M. Rigaux, professeur départemental d'agriculture de la Haute-Savoie, m'a fourni les chiffres suivans : ce département, d'après le recensement du 1er janvier 1890, a 297 fruitières réparties dans 180 communes. La production du gruyère demi-gras est de 24,423 quint. 45, celle du beurre, de 4,757 quint. 81, provenant de 317,187,742 quintaux de lait. En 1889, le prix moyen du gruyère était de 100 francs le quintal et celui du beurre de 2 fr. 25 le kilogramme. En 1887 et 1888, les gruyères valaient en moyenne 110 francs et le beurre 2 fr. 15. Le nombre des fruitières, en 1887, était de 232, et de 265 en 1888. — Le département de la Savoie possède 82,000 vaches laitières, 40 fruitières et une centaine de montagnes pastorales, appartenant à des communes, à des particuliers qui les louent ou les exploitent. 307,000 kilogrammes de beurre, 1,031,000 kilogrammes de gruyère, environ 429,000 kilogrammes de fromages de fantaisie : reblochons, gratairons, boudannes, tomes, Mont-Cenis, tignards, vacherins, persillés, voilà, d'après M. Briot, la production en 1888. Les vaches sont, pendant neuf mois, nourries dans les villages, et en été dans les pelouses pastorales, qui s'étendent au-dessus de la zone forestière, et dont la contenance est évaluée à 188,000 hectares. Les fruitières fabriquent surtout du beurre et du gruyère, et c'est ce même fromage que l'on fait en plus grande quantité dans les montagnes pastorales : ainsi Beauport, qui produit 62,650 kilogrammes de beurre, 171,000 kilogrammes de gruyère, 122,850 kilogrammes de tomes, n'a pas une seule fruitière, mais il renferme quinze villages et vingt-huit montagnes pastorales.

zonnement des montagnes. Quant aux habitans de l'Ain, ils possèdent maintenant une race qui donne 20 à 25 litres après le vélage, une moyenne de 15 litres pendant les six mois qui suivent, rapporte jusqu'à 350 et 400 francs par an : dans les communes à fruitières, on ne trouve plus de bœufs et de chevaux que là où ils sont absolument nécessaires pour opérer de lourds charrois, et c'est un axiome consacré que la vache donne trois fois autant que le bœuf à l'engrais, six fois plus que l'élevage du cheval, qu'elle procure plus d'aisance que la vigne aux pays vignobles, car la vigne enrichit le propriétaire, mais appauvrit le sol, et la fruitière enrichit l'un et l'autre. Des communes qui jadis vendaient deux cents voitures de foin au dehors, en achètent deux cents aujourd'hui, leurs prairies artificielles en rendent encore deux cents; les champs qui produisaient 8 à 10 hectolitres par hectare en donnent 15, 25 et 30; des métairies qui valaient à peine 15,000 francs se vendent couramment 60,000.

En général, le bétail suisse l'emporte sur le bétail de nos fruitières : mieux soigné, mieux nourri (les poules pondent par le bec), fortifié par une sélection intelligente, paissant dans la montagne des herbages aromatiques et buvant l'eau limpide des sources, il réunit ce double avantage : quantité, qualité. Tandis qu'en Franche-Comté la vache fémeline donne en moyenne 1,800 litres de lait, la vache suisse arrive à 2,300 au minimum; dans beaucoup de villages elle dépasse 3,000, et l'on en cite qui rendent 4,200 litres. D'après une ancienne coutume qui a contribué à la sélection du bétail de ce pays, un jour d'été, tous les propriétaires d'une alpe se donnent rendez-vous : le lait des bêtes est mesuré devant témoins, la plus féconde proclamée reine du troupeau, et ses descendans sont recherchés dans la vallée jusqu'à la troisième et quatrième générations. La Suisse est en toute vérité le pays du lait : ses 663,102 vaches fournissent 15,251,346 hectolitres, qui, à 12 francs l'hectolitre, représenteraient une valeur de 183,016,152 francs. L'exportation des fromages atteignait, en 1886, 27,431,900 kilogrammes : si l'on admet une consommation moyenne de 8 kilogrammes par habitant (elle n'est que de 2 kilogrammes en France), on obtient une production totale de 50,080,196 kilogrammes qui, au prix modique de 1 fr. 10, équivalent à 55 millions de francs. La Suisse a quatre écoles de fromagerie théorique et pratique, organisées, dirigées de la manière la plus satisfaisante : Moudon, Sohrntal, la Rutti et Fribourg.

La différence du prix de vente entre les fromages de plaine et de montagne est d'ordinaire de 3 à 5 pour 100; deux fois seulement, depuis quarante-quatre ans, les premiers ont dépassé les

seconds. L'altitude seule ne détermine pas le prix, mais aussi, et avant tout, l'installation de la fromagerie, l'habileté du fruitier. On comprend l'importance du choix du fromager : beaucoup de candidats se présentent, mais la présomption ne remplace pas le talent, et trouver un homme expérimenté, sobre, honnête, capable de tenir une comptabilité régulière, constitue un problème assez ardu. Est-il célibataire, prenez garde qu'il ne s'absente trop souvent et ne favorise les maisons où il y a de jolies filles! Est-il marié, père de famille, gare aux produits de la fromagerie! Je connais une fruitière où l'on débuta par un ivrogne; les fromages se vendirent 41 francs les 100 livres; les associés persistèrent, ils choisirent un autre fruitier, les tomes trouvent preneur à 70 francs.

Le gage du fromager (1) est, tantôt fixe avec quelques primes éventuelles, tantôt proportionnel à la quantité des produits; il varie, selon que la fabrication s'opère toute l'année ou seulement pendant une demi-saison, selon qu'il fournit chaudières, présure, toiles, tranche-caillé, moussoirs, sel, etc., qu'il est nourri, que la fruitière est plus ou moins importante, qu'il peut suffire seul au travail ou qu'il doit prendre un aide payé : le minimum est de 4 fr. 50 et le maximum de 17 francs par 100 kilogrammes fabriqués : en Suisse, on le paie 1,000 à 1,200 francs. Ayez soin de l'intéresser directement à la quantité et à la qualité des produits. En le rétribuant d'après la quantité seulement, il visera, s'il n'est pas délicat, à produire beaucoup de poids; et pour cela, il chauffera peu le fromage, le pressera mal.

Un grand pas vient d'être fait : en 1887, M. Viette, député du Doubs, avait présenté à la chambre un intéressant rapport sur l'industrie fromagère; devenu ministre, il décida, par arrêté du 19 juin 1888, l'organisation suivante : 1° création d'une station de recherches et d'études scientifiques sur le lait, à Besançon, sous le titre de *Station laitière de l'Est*, comprenant un directeur, un préparateur et un garçon de laboratoire; 2° une école de laiterie établie dans une maison, avec jardin et prés, acquise par l'état, à Mamirolle, auprès d'un domaine rural, avec vacherie et fruitière, lesquels sont exploités aux frais et risques des propriétaires qui mettent leur lait à la disposition de l'école; le personnel se compose d'un directeur, deux professeurs et un chef de pratique payés par l'état; 3° une fruitière-école établie à Saint-Vit dans une fromagerie exploitée par un syndicat. Une autre fromagerie-école a été fondée à Poligny

(1) A Servigney, canton de Saulx, Haute-Saône, le fruitier reçoit un traitement de 700 francs, une prime de 2 fr. 15 par 100 francs de vente, une prime de qualité variant de 60 à 220 francs selon que les fromages atteignent des prix plus ou moins élevés. Cette combinaison semble préférable à toutes les autres.

par le conseil-général du Jura. L'école de laiterie a pour but de faire connaître et répandre les meilleures méthodes d'élevage, la fabrication du beurre, du fromage et l'emploi rationel des sous-produits; elle reçoit deux catégories d'élèves : 1° des jeunes gens désireux de s'instruire dans tous les détails de l'industrie laitière; 2° des fruitiers praticiens qui viennent se perfectionner; la durée des études est d'un an pour les premiers, de trois mois pour ceux-ci, l'enseignement gratuit; les apprentis doivent pourvoir à leur entretien; mais l'état et les départemens accordent des bourses de 40 francs par mois à quelques élèves. De cette création, réclamée depuis longtemps, sortira une pépinière d'excellens sujets. Les directeurs de Mamirolle et de Poligny, MM. Martin et Gobin, font, quand on le leur demande, des conférences dans les communes et donnent d'utiles conseils pour l'aménagement des nouvelles fromageries. Dans le département de l'Ain, à Maillat, à Ruffieu, deux petites écoles de fromagerie, instituées en 1883 et 1884, présentent des résultats satisfaisans.

Voilà donc notre fruitier choisi, son traité signé, le chalet aménagé, pourvu de ses instrumens, le lait versé dans la chaudière : tout près du praticien, la poche, le brassoir, le disque, le tranche-caillé, les toiles, la présure qu'il fabrique lui-même (1), au fur et à mesure des besoins, avec la caillette ou quatrième estomac des jeunes veaux. Voyons comment il procède. Quand le lait a atteint 30 ou 40 degrés suivant la saison, il éloigne un instant la chaudière, y jette la présure qui provoque et détermine le caillage. Au bout de 20 à 25 minutes, la masse ayant pris une consistance gélatineuse, le fabricant, armé du tranche-caillé, commence par la découper en tranches horizontales, d'une manière très régulière. Le lait est remis au feu, porté à une température de 45 à 50 degrés, et pendant la chauffe, il ne cesse de mouver, de brasser la masse encore liquide, afin de partager le plus possible les grumeaux du caillé en facilitant leur formation : en même temps il suit la marche de la température en s'aidant d'un thermomètre qu'il plonge fréquemment dans le liquide. C'est à ce moment qu'éclatent sa force, son habileté, c'est ce tour de main qui exige une longue et minutieuse pratique. Lorsque les grumeaux qui nagent dans le liquide, amenés à la grosseur de grains de riz, sont d'un blanc jaunâtre, se séparent d'eux-mêmes quand on ouvre la main après les avoir serrés, forment une pâte élastique craquant

(1) On fabrique aussi de la présure concentrée, liquide ou en poudre; mais nos fromagers n'en ont point l'habitude, et presque tous s'en tiennent à l'ancien système, avec raison peut-être, car cette présure artificielle présente quelques inconvéniens. Voir l'excellent traité de Pouriau, *la Laiterie*, 4e édit., 1888; librairie Audot.

sous la dent, alors le fruitier cesse de débattre, mais il imprime à la masse un mouvement giratoire destiné à permettre au grain de se réunir au centre et au fond de la chaudière, et il procède à la mise en moule. A cet effet, il prend une toile d'environ 2 mètres de longueur sur 1^m^,50 de largeur, noue l'une des extrémités autour de son cou, et fait passer l'autre sous le pain de caillé réuni au centre de la chaudière. La pâte ainsi placée comme dans un sac est remontée, transportée par l'ouvrier dans un moule cylindrique, soumise pendant quarante-huit heures à une pression énergique qui amène l'égouttement du petit-lait, le tassement, la formation définitive de la meule; on la porte alors à la cave, on la place sur des tablettes superposées, elle est soumise à la salaison et subit une fermentation qui imprime à la pâte une saveur et une odeur caractéristiques. Au bout de quatre, cinq ou six mois, un bon fromage doit présenter une pâte unie, sans crevasses, de couleur jaune clair, avec des yeux brillans, légèrement humides; la pâte doit s'écraser facilement entre le pouce et l'index, fondre dans la bouche après quelques instans, en laissant une saveur légèrement salée. Les fromages *brêchés* (sans yeux), *écaillés* (à trous irréguliers, nombreux et semblables à ceux d'une éponge), *gercés* (fendillés extérieurement), *montés* (boursouflés), *lainés* (présentant des fentes horizontales à l'intérieur), proviennent d'une fabrication défectueuse et surtout d'une fermentation insuffisante, qui les exposent à une grande dépréciation, souvent même à un refus complet du négociant.

Avec le petit-lait resté dans la chaudière après la sortie du fromage, on obtient encore deux produits : le beurre de petit-lait, beurre de brèches ou grasseion, et le serai. La meilleure manière de fabriquer le beurre de brèches consiste à laisser refroidir pendant trois jours dans un endroit frais le petit-lait, avant de l'écrémer : à la Station laitière de Trente (Italie), en le maintenant à une température de 10 à 12 degrés, on a pu retirer de 1,000 litres de lait ayant servi à façonner du fromage gras de Gruyère, 12 kilogrammes de second beurre très recherché par les pâtissiers. En Suisse, le directeur de la laiterie de la Roche (canton de Fribourg) traite son petit-lait chaud par l'écrémeuse centrifuge qui lui fournit d'excellent beurre vendu à Genève 3 francs le kilogramme. Ou bien encore, portez tout simplement la température du petit-lait jusqu'à 80 ou 90 degrés, ajoutez 2 pour 100 d'aisy ou petit-lait aigri : la crème non entraînée dans le fromage remonte à la surface; mais le beurre qu'on en tire demeure bien inférieur au beurre obtenu par le refroidissement du petit-lait. En général, 100 litres de lait ayant servi à la fabrication du fromage laissent 80 à 85 litres

de petit-lait, lesquels fournissent 400 à 750 grammes de beurre de brèches.

Pour avoir le serai, amenez jusqu'à l'ébullition le petit-lait écrémé, jetez-y 3 à 5 pour 100 d'aisy; l'albumine en dissolution se coagule, apparaît à la surface : on l'enlève, on l'égoutte, on la transvase dans un moule garni d'une toile : voilà le *serai* ou *séré*, aliment très sain qui se consomme à la campagne. Trois cents litres de lait employés à fabriquer un fromage gras rendent 8 ou 9 kilogrammes de ce second fromage. Après le beurre blanc, le petit-lait sert encore à l'engraissement des porcs; mais après la sortie du serai, le liquide verdâtre qui reste dans la chaudière ne convient plus aussi bien : on l'appelle alors la *recuite;* elle sert à préparer l'aisy et la présure; le reste est distribué aux associés qui le donnent à leurs porcs.

Les fromages de Gruyère se partagent en trois catégories : les fromages *gras*, connus sous le nom d'*Emmenthal*, fabriqués avec du lait non écrémé, reconnaissables à leur grosseur, au moelleux de la pâte, à la rareté des yeux; les fromages *demi-gras*, obtenus en mélangeant la traite du soir, plus ou moins écrémée, avec celle du matin qui ne l'est point; enfin les fromages *maigres* ou *séchons*, de qualité inférieure, fabriqués l'hiver dans les petites fromageries, avec du lait écrémé aux trois quarts ou aux quatre cinquièmes (1).

Moins vous écrémez, mieux vaut le fromage; voilà un principe admis partout en Suisse, méconnu par beaucoup de nos fruitiers. Mais, s'écrient-ils à l'envi, et les ménagères appuient sur la chanterelle, mais l'écrémage empêche la *lainure,* les fromages gras sont exposés à se bomber pendant les chaleurs et à fondre en route; d'ailleurs la vente du beurre subvient aux besoins journaliers du ménage, et cette fabrication mixte fournit un revenu plus considérable. « Tout ça, c'est des *mentes*, me disait une bonne femme, et des sorcelleries du diable! Dieu merci, nous gagnons des sous avec notre vieil usage. Pourquoi changer? On n'apprend pas à sa mère à faire des enfans. »

La vérité fait tout doucement son chemin dans le monde; vingt fois on la repousse comme un chien galeux, elle ne se déconcerte

(1) Pendant l'hiver, beaucoup de fromageries suisses et comtoises ne fonctionnent plus. On fabrique alors dans la Gruyère des vacherins, fromages blancs et mous du genre de nos fromages de boîtes, dits du Mont-Dore, mais trois fois plus gros. Ils se consomment dans tout le canton en fondue bouillante où, comme à la gamelle, on trempe son pain découpé en pain bénit et piqué au bout de la fourchette. Dans nos contrées de l'est, on fait des fromages bleus (*septmoncel, gérardmer, morbier*), des fromages dits de *boîtes* et des *chevrets*.

pas, revient à la charge et finit par forcer la porte. Que les fromages gras de l'Emmenthal se fabriquent plus facilement et soient moins sujets à la lainure, qu'ils voyagent sans dommage jusqu'en Australie, aux Indes et rapportent davantage que les fromages demi-gras et le beurre réunis, c'est chose avérée, reposant sur des calculs mathématiques et mille fois répétés. Se flatter de faire des fromages superfins après avoir fortement écrémé, vaut la prétention d'un vigneron d'obtenir d'excellent vin avec des raisins qu'il aurait d'abord passés à l'alambic pour en tirer l'eau-de-vie.

Mille litres de lait écrémé au cinquième fournissent 86 kilogrammes de fromage gras à 1 fr. 60, et 7 kilogrammes de beurre à 2 fr. 60, total 155 francs, ce qui correspond, pour 1 kilogramme de fromage, à 11 litres 66 de lait, dont on a prélevé 21 pour 100 de beurre seulement : dans cette fabrication, le prix du lait ressort à 0 fr. 155.

S'il s'agit de fromages demi-gras, dont on a prélevé 43 pour 100 de beurre, 1,000 litres de lait fournissent 73 kilogrammes de fromage à 1 fr. 40 et 14 kilogrammes de beurre à 2 fr. 60, total 137 fr. Ce qui correspond, pour 1 kilogramme de fromage, à 14 litres de lait, et fait ressortir le prix du litre à 0 fr. 137; ainsi la différence de produit en argent est de 18 francs.

Donc très peu d'écrémage, et que la perspective du petit intérêt d'aujourd'hui ne fasse pas négliger le gros intérêt de demain. Ici d'ailleurs, la pratique varie de fruitière à fruitière : les unes demandent à un hectolitre de lait 1 kilogramme de beurre, les autres veulent davantage, quelques-unes prélèvent jusqu'à 2 kilogrammes 250 grammes. On calcule qu'il faut en moyenne 2 kilogrammes 830 grammes de crème ou 30 litres de lait pour fournir 1 kilogramme de beurre. Si donc la crème prélevée sur 100 litres de lait rend 1,110 grammes de beurre, on sait que le lait a été écrémé au tiers; si elle ne produit que 830 à 840 grammes, le degré d'écrémage ne sera que le quart. Aujourd'hui beaucoup de négocians imposent par leurs marchés la limitation de l'écrémage. On racontait aux sociétaires d'une fromagerie assez mal administrée et peu prospère, le trait d'une grande dame à laquelle ses hôtes faisaient compliment de ses canards, d'une beauté et d'une grosseur exceptionnelles. — « Vous voudriez bien en manger, leur dit-elle, mais je ne vous en servirai pas, je les laisse devenir des oies pour les vendre plus cher. » Les associés éclatèrent de rire : le conteur fit observer que le mot de la princesse n'était pas plus drôle que leur conduite à eux qui s'obstinaient à écrémer d'une manière déraisonnable; elle, du moins, ne connaissait rien aux choses de la terre qui était leur sphère propre. Ils comprirent l'apologue et se corrigèrent.

IV.

L'industrie fromagère a débuté dans les hauts plateaux, et, jusqu'en 1830, les fromages de montagnes formaient l'immense majorité de la production. Voici un bail à ferme du canton de Berne (en 1714), qui fournit d'intéressans élémens de statistique.

Avec l'habitation, le vacher-fermier reçut : 1° trente mères vaches pleines, estimées pour mémoire 333 couronnes. La couronne bernoise valait 3 fr. 62 c., ce qui porte ces trente vaches à une valeur totale de 1,200 francs (aujourd'hui, elles se vendent en moyenne 4 à 500 francs); 2° l'alpe qu'elle devait paître; 3° deux toises cubes de foin par vache; 4° droit de pâturage en automne sur une grande prairie et sur tous les champs moissonnés. — En retour, il devait payer : 1° 10 couronnes, c'est-à-dire 36 francs par vache, soit 1,080 francs; 2° 100 livres de beurre; 3° un fromage de chaudière. Le fourrage livré, en plus ou en moins, serait réglé au prix de 12 francs la toise cube, et le beurre non livré au prix de 6 sous la livre.

Les prix ont augmenté, l'outillage s'est perfectionné, le régime de la montagne reste sensiblement le même. Le pâturage y commence le 1er juin pour finir le 9 octobre, à la fête de la Saint-Denis. « Ces 50 énormes vaches, écrit Max Buchon, sont curieuses à voir défiler, sous la garde du fromager et de ses deux aides, portant toutes au cou une campaine grande comme un boisseau; les unes en cuivre sourd de chaudière à fromage, — ce sont les basses du concert, — et les autres en airain sonore, donnant toutes les notes de l'octave. Quand ce cortège passe à votre portée, vous diriez une sonnerie de cathédrale lancée à toute volée. » Sur les montagnes du Doubs, du Jura et des Alpes, elles trouvent de verts pâturages, des *prés-bois*, interrompus çà et là par des rochers et des bouquets d'arbres, appartenant à des particuliers, à des communes qui les louent d'ordinaire pour six ans; le prix de location dépend moins de l'étendue du terrain que de la qualité de l'herbe, de son abondance et des voies de communication. Le chalet est très simplement construit : les murs en bois, la toiture en planches; une pièce pour le lait, une autre pour les fromages, un logement pour le fruitier et ses aides; le long du chalet, des barreaux où l'on attache les bêtes pendant la traite, enfin, un réduit où l'on nourrit les jeunes cochons avec les recuites. L'amodier ou locataire a droit au combustible nécessaire; à défaut de sources, les pâturages reçoivent l'eau par des voies artificielles. Il faut environ 1 hectare 30 ares de pré par vache : si le lot n'est pas assez garni, l'herbe mal broutée devient grossière, dure, et le lait des bêtes s'en ressent comme

quantité; est-il surchargé de bétail, le lait diminue en quantité et qualité.

L'amodier paie 60 à 80 francs par vache pour quatre mois; mais on lui verse une redevance de 10 à 20 francs par tête de veau ou de bœuf qu'il entretient. Une vache vèle-t-elle pendant son séjour sur l'alpe, le veau appartient à l'amodier afin de compenser pour lui la perte de lait; en cas d'accident, elle périt pour le propriétaire, mais l'amodier doit lui livrer la peau. La traite se fait deux fois par jour : les vachers sont munis d'une poche en cuir contenant du sel dont ils donnent une pincée à chaque bête après l'opération. On compte 4 ou 5 hommes pour un troupeau de 75 à 80 vaches : le chef ou fromager reçoit 300 francs pour la campagne, ses aides 120 à 150 francs; ils vivent des produits de la laiterie, de soupe aux légumes, et de pain : point de viande de boucherie. M. Lind Roth (1) remarque que le chalet et ses alentours sont fort malpropres, mais il constate la bonne tenue des ustensiles, et s'étonne qu'on produise d'aussi excellens fromages dans des locaux dont les abords ont un aspect presque repoussant. De voir des vaches que la pluie seule nettoie, cela le désole et l'indigne un peu. Mais quoi! la propreté, chez ces gens-là, ne passe point pour une vertu cardinale et j'en sais qui la considèrent comme un luxe réservé aux riches ou aux jours de fêtes carillonnées. On n'engraisse pas ses cochons avec de l'eau claire; le balai et le torchon ne rapportent pas de pain à la maison, disent-ils en manière d'excuse.

Voici le compte approximatif des opérations d'un chalet visité par M. Lind Roth.

Dépenses : loyer, 2,500 fr.; fromager, 300 fr.; quatre hommes, 400 fr.; 73 vaches à 73 fr. 50, 5,365 fr.; divers (sel, etc.), 300 fr.; 20 porcs, 400 fr. Total, 9,265 francs.

Recettes : 100 têtes de bétail à 20 fr., 2,000 fr.; 11,200 livres de fromages à 68 centimes la livre, 7,677 fr.; 20 porcs à 75 fr., 1,500 fr. Total, 11,177 francs. — Bénéfice net : 1,912 francs.

J'ai expliqué le système des fromageries collectives, celles où la société exploite pour son propre compte le lait, engage un fruitier, vend elle-même ses fromages. Il y en a un second qui s'est développé surtout en Suisse, que d'aucuns préconisent avec ardeur et qui semble constituer un progrès à rebours : l'association vend le lait à un entrepreneur ou fruitier qui le paie chaque mois, un prix fixé d'avance, dix, onze, douze centimes le litre; elle fournit le local, l'installation, les ustensiles. Moins de responsabilité pour le paysan, l'argent ren-

(1) Lind Roth : *l'Industrie laitière suisse.*

trant plus vite, faisant circuler rapidement le capital d'exploitation, voilà les avantages de la nouvelle méthode. Mais que d'inconvéniens! Restreindre la consommation du lait, nourriture saine et peu coûteuse, par l'appât du gain immédiat, désintéresser les propriétaires ruraux de la fabrication, leur enlever un puissant ressort de loyauté et d'activité, surtout les livrer aux chances de succès d'un spéculateur qui parfois ne sait pas bien son métier, ou qui sera tenté de rechercher le plus bas prix de revient au détriment de la qualité des produits, compromettre la renommée des vieilles fromageries et peut-être les conduire à leur ruine. Plus de beurre pour les besoins de la maison, plus de petit-lait pour l'élevage des porcs! Où sera la garantie du fruitier pour obtenir du lait pur et de bonne qualité? Pourquoi favoriser ce goût de dépenses qui envahit aussi la campagne? Combien de ménages où les fils menacent de quitter le toit paternel si on ne leur remet chaque dimanche un écu pour jouer aux quilles et *godailler* au cabaret, où les filles vont aux champs en bottines, *font tirer* leur photographie, et s'ingénient à singer les toilettes de la châtelaine! Combien de cultivateurs oublient que le jour de la pesée était autrefois celui du paiement des fermages, des achats d'étoffes et de provisions d'hiver! On gaspille volontiers les petites sommes, tandis que les gains sérieux portent en eux-mêmes une sorte de majesté et de superstition qui retient de les *galvauder*, et pousse à leur donner comme contrepoids des dépenses également sérieuses. Conclusion : La vente à un entrepreneur empêchera le développement de notre industrie laitière : aussi, dans beaucoup d'endroits, est-on revenu à l'ancien système.

V.

L'industrie laitière a, depuis un quart de siècle, réalisé d'immenses progrès dans le monde entier. Les beurres danois, suédois, hollandais, allemands, italiens, américains nous font une concurrence de plus en plus active sur les marchés de l'Angleterre et de l'Amérique du Sud. Partout on a organisé l'enseignement agricole; en Écosse, en Irlande, on a un enseignement ambulant pour la bonne fabrication du beurre; les États-Unis, le Canada, appliquent notre principe d'association au traitement du lait. « Dans certains districts, vous rencontrez çà et là un grand bâtiment en bois auquel est annexée une étable à porcs, près duquel court un ruisseau : du premier coup d'œil la fromagerie se trahit aux yeux du connaisseur. Tout est d'une propreté minutieuse. De grandes cuves placées les unes à côté des autres sont disposées de ma-

nière à recevoir le lait qui, après avoir été pesé sur un plateau, vient s'y déverser. Près de là se trouvent les presses; une annexe du bâtiment renferme la machine à vapeur qui dirige tous les appareils et chauffe le lait pendant qu'il est dans les cuves... Tous les ans, la qualité du fromage s'améliore, et elle devient de mieux en mieux appropriée aux besoins du marché anglais. » Ces laiteries coopératives ou hollanderies ont pris naissance dans le comté d'Oneïda; plusieurs entretiennent des troupeaux de 1,500 vaches, une bourse spéciale a été fondée à Utique. En général, les fermiers associés ne livrent le lait qu'une fois par jour; un bon fromager se paie 50 dollars (250 francs) par mois, et on calcule que 10 livres de lait fournissent une livre de fromage. Les États-Unis d'Amérique possèdent plus de 41 millions de bêtes à cornes, parmi lesquelles on compte au moins 10 millions de vaches laitières (1) : la production annuelle dépasse 100 millions d'hectolitres, dont 35 sont convertis en 100 millions de kilogrammes de beurre et en 150 millions de kilogrammes de fromages divers (Chelder, Chester, Hollande, Gruyère, etc.). Depuis dix ans, ils ont adopté le système suédois : réfrigérans, écrémeuses, malaxeurs, presses; en 1870 ils exportaient 1 million de kilogrammes de beurre, 20 millions en 1880; leur exportation fromagère a progressé de 25 millions de kilogrammes en 1870, à 97 millions en 1879; en 1884, elle dépassait le chiffre de 506,000 quintaux métriques. Tout les favorise : des prairies sans limites, l'esprit d'initiative et de progrès, un service de chemins de fer bon marché, une navigation excellente. De son côté, le Canada exportait en 1884 pour plus de huit millions de francs de beurre, et pour 36,259,945 francs de fromages (2).

En Allemagne, on a fait venir du bétail et des fromages suisses, on a étudié avec soin les procédés de ce pays, et maintenant on y fabrique du gruyère de bonne qualité. Et non-seulement du gruyère, mais du brie, du camembert. M. Lézé, professeur à l'école de Grignon, en a rencontré de nombreux échantillons en 1884, à l'Exposition laitière de Munich. Quant au Danemark, il occupe le premier rang pour la qualité du beurre. Grâce aux conseils du docteur Segelcke qui a montré à ses compatriotes les avantages du marché de Londres pendant l'hiver, ils exportent moins de céréales, les

(1) Clare Read et A. Pell : *l'Agriculture aux États-Unis. — Enquête américaine.* — Tisserand : *l'Agriculture du Danemark. — Annales de l'Institut agronomique. — Bulletins du ministère de l'agriculture* (années 1883 et suiv.).

(2) Sur 13 millions de bêtes à cornes, la France a environ 5 millions de laitières, dont elle tire 68 millions d'hectolitres de lait; 25 millions sont transformés en 73 millions de kilogrammes de beurre et 112 millions et demi de kilogrammes de fromages, valant ensemble 282 millions de francs.

expédient sous forme de farine et gardent le son; jadis ils exportaient des tourteaux, aujourd'hui ils en importent pour 19 millions de francs. Autrefois le vêlage se faisait au printemps, il a lieu en octobre et novembre, afin d'obtenir le maximum de production quand les prix sont élevés. Remarquons d'ailleurs, avec M. Martinet, que peu de pays exportent du fromage, tandis que beaucoup exportent du beurre, et que l'exploitation du lait suppose une certaine intensité de culture; aussi l'Amérique du Sud, l'Afrique et l'Australie sont-elles des pays d'importation. Un climat trop chaud et trop sec ne favorise pas la sécrétion laitière; par exemple, le bétail du midi de la France, de la Hongrie, n'est pas laitier, on l'élève pour la boucherie. Observons aussi que cette industrie prospère dans les contrées dont le climat humide comporte une certaine fraîcheur du sol, c'est-à-dire près de la mer, des cours d'eau ou sur les montagnes.

Pour protéger leurs industries pastorales, les autres pays se hérissent de droits protecteurs : Allemagne, 25 francs pour 100 kilogrammes; Danemark, 29; Espagne, 35; Grèce, 56; Italie, 12; Norvège, 28; Portugal, 56 francs pour les fromages communs et 98 francs pour les fromages fins; Suède, 10; Serbie, 60 francs ou 8 pour 100 *ad valorem;* États-Unis, 46 francs; Russie, 122 francs. Seule la France ne s'associe pas à ce mouvement et continue à percevoir un droit ridicule de 4 francs; conséquence : l'État perd ses droits de douane, les fromages suisses, refoulés, inondent le marché français. Il semble, dit M. Viette, que, dans la lutte pour la vie, nous apportions à désarmer nos compatriotes autant de soin que les autres peuples en mettent à protéger leurs nationaux. Si encore le consommateur y trouvait son avantage? Mais le bon gruyère se vend au détail 2 francs à 2 fr. 50 le kilogramme, le producteur français le livre à 1 fr. 10, 1 fr. 30; le consommateur le paie donc le double du prix obtenu par le fabricant. L'effondrement des prix n'a pas tardé à se produire, et la crise a atteint les Suisses par contre-coup. Les qualités supérieures, qui se vendaient jadis 150 à 175 francs les 100 kilogrammes, ont fléchi jusqu'à 120. Depuis sept ou huit mois, cependant, les cours remontent vigoureusement; la consommation a fortement augmenté, le chiffre des importations suisses, qui dépassait 15 millions de kilogrammes en 1887, a diminué en 1888 de 7 millions environ de kilogrammes, on espère que les chambres voteront en 1892 des tarifs compensateurs. La crise est-elle conjurée? De très bons esprits ne croient pas à la durée de cette hausse subite et prophétisent la baisse, car les causes de danger peuvent renaître et n'ont pas disparu sans retour.

D'autre part, les tarifs de chemins de fer pèsent lourdement sur notre production. Dès 1886, la chambre de commerce du Jura se plaignait que la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée transportât les fromages suisses moitié moins cher que les produits français. Des fromages suisses, allant de Petit-Croix à Marseille et passant par Lons-le-Saunier, paient 45 francs, et ceux partant de cette dernière gare 55 fr. 50, soit 10 fr. 50 de plus pour un parcours moindre de 198 kilomètres. Pour Saint-Nazaire, une expédition de 5,000 kilogrammes, partant de Verrières, est transportée au prix de 42 francs la tonne, tandis que, de Pontarlier à Paris, le tarif est de 42 francs la tonne; même prix, double parcours. Une pétition, appuyée par M. Viette, transmise par le ministère des travaux publics, a amené la compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée à accorder quelques satisfactions.

Non moins juste, non moins raisonnable semblait la requête adressée au conseil municipal de Paris par MM. Alfred Bouvet et Milcent au nom des syndicats agricoles du Jura. L'octroi de Paris exempte de tous droits les fromages à pâte molle, qui sont, — quelques-uns du moins, — des fromages de luxe; ainsi le livarot première qualité vaut 315 francs les 100 kilogrammes, le camembert 250, le brie 260, le roquefort 320; au contraire, il frappe le gruyère d'un droit exorbitant de 11 francs les 100 kilogrammes. Que devient la règle de l'égalité en matière d'impôt? Pourquoi le tarif actuel grève-t-il la chose à bon marché, et pourquoi l'objet de luxe y échappe-t-il; car le gruyère a pour principal consommateur l'ouvrier, tandis que la classe riche préfère, à tort d'ailleurs, les brie, les camembert, les coulommiers? Comment refuser l'uniformité, la taxe unique pour tous les fromages? Le retour à l'égalité encouragerait l'industrie de la petite culture et ces nombreuses sociétés coopératives, qui sont de véritables modèles de socialisme pratique. Cependant le conseil municipal de Paris a fait la sourde oreille. L'an dernier, une petite commune du Jura ayant expédié à la halle sa production, elle dut verser à l'octroi plus de 400 francs pour une vente de 4,500. Voilà le tribut que de modestes campagnards ont payé à la ville qu'ils ne verront jamais.

Le gruyère contient moitié moins d'eau que la viande, deux fois plus d'azote, trois fois plus de carbone, douze fois plus de matière grasse; il est deux fois plus riche en matière azotée, qui forme la substance des muscles, cinq fois plus riche en élémens respiratoires, c'est-à-dire en élémens qui distribuent la chaleur et la force à l'homme; il stimule singulièrement la digestion. Pourquoi ne pas l'admettre, à titre facultatif, dans l'alimentation du soldat et du marin? Pourquoi, au lieu des 300 grammes de viande que com-

porte la ration journalière, ne pas donner par exemple 200 ou 250 grammes de viande, et 50 ou 100 grammes de fromage? Elle ne coûterait pas plus, elle serait meilleure et plus variée. On pourrait fournir cette denrée aux commissions de l'ordinaire qui fonctionnent dans chaque régiment, par voie de *substitution,* et la faire entrer dans les magasins de concentration. Quoi qu'en dise M. le ministre de la guerre, le gruyère se conserve longtemps et se transporte aisément; l'intendance trouverait là de grandes facultés d'approvisionnement, nos fromageries le plus important débouché.

Voilà leurs griefs, leurs principales réclamations, et ils n'ont rien que de légitime. Qu'elles osent se plaindre, se plaindre sans cesse, et elles finiront par avoir gain de cause. Qu'elles demandent aussi aux conseils-généraux, au ministre de l'agriculture d'augmenter leurs subventions. Le conseil-général du Doubs, celui du Jura accordent chacun 2,500 à 3,000 francs de primes d'encouragement aux fruitières; ils votent deux ou trois bourses d'entretien à Mamirolle et Poligny. C'est absolument insuffisant, quand on songe que ces deux départemens ne comptent pas moins de onze cents fruitières qui, en beurres et fromages, rendent 18 à 20 millions de francs, quand on compare ces sacrifices à ceux que fait la Suisse pour ses cinq mille trois cents fromageries. Il faudrait doubler les subventions, accorder un matériel complet de fabrication à toute société qui s'établirait dans un canton où il n'en existe point encore. On créerait ainsi un exemple de progrès, les disciples de saint Thomas pourraient voir et toucher eux-mêmes.

Il convient aussi de développer sans cesse le sentiment de l'association, de la prévoyance, et, à la vieille formule hobbiste : chacun pour soi, chacun chez soi, de substituer une formule plus généreuse, plus intelligente, plus chrétienne en un mot. N'est-il pas bon de montrer à l'homme qu'il ne doit pas être un loup ou un renard pour l'homme, mais qu'il a intérêt à aimer son prochain et qu'il s'aime encore en l'aimant; que la pitié, la sympathie rapportent souvent un profit moral et matériel? Aussi approuvons-nous grandement l'initiative des directeurs du syndicat agricole de Poligny, qui ont la plus admirable entente des besoins de nos cultivateurs : ils ont institué une caisse spéciale de secours mutuels contre la mortalité du bétail, ils viennent de grouper en syndicat soixante fruitières de la région. Le but immédiat de cette création est de faire opérer la vérification des laits par un inspecteur au service du syndicat, qui arrive à l'improviste au chalet. Moyennant une contribution de 2 francs par 1,000 kilogrammes, chaque fruitière recevra plusieurs visites par an; s'il y a lieu d'analyser un lait douteux, l'analyse se fait sans frais. S'il faut exercer des pour-

suites contre un délinquant, elles seront exercées par le syndicat tout entier, et les gérans n'auront à encourir aucune espèce de responsabilité. En cas de difficulté avec les marchands de fromages, le bureau du syndicat pourra servir d'arbitre, ou se charger de soutenir les droits de la fruitière devant les tribunaux. Ainsi, les gérans n'auront plus à craindre de se faire un ennemi mortel en dénonçant un voisin, les voilà désormais déchargés de ce lourd tracas. Ce n'est pas tout : le syndicat pourra acheter en gros, obtenir à meilleur compte certaines fournitures importantes; enfin, les délégués des fruitières se réuniront de temps en temps, afin de contrôler l'utilité des réformes dans l'outillage et la comptabilité, discuter les intérêts généraux de leur industrie, se concerter sur les prix courans de la marchandise.

Quant à la caisse de secours mutuels, rien de plus ingénieux que son organisation, de plus simple que son fonctionnement. Un membre du syndicat remet au président une formule sur laquelle il inscrit la liste des animaux pour lesquels il veut s'assurer, leur âge et leur signalement, le lieu où ils se trouvent, la valeur de chacun d'eux : le président prend l'avis du bureau, et, assisté de deux administrateurs, statue à bref délai. Chaque adhérent paie une cotisation annuelle de 0 fr. 75 par 100 francs de la valeur déclarée et acceptée. Sur le total des cotisations, on prélève les frais d'administration de la caisse et un dizième qui est porté au compte de réserve. Le règlement, le paiement des secours se font dans la quinzaine qui suit l'apuration des comptes de l'exercice périmé : les sinistres provenant de violences, manque de soins ou mauvais traitemens exercés sur les animaux par les sociétaires ne donnent lieu à aucun secours; en cas de maladie ou d'accident survenu à l'une des bêtes déclarées, le propriétaire est tenu de la faire soigner à ses frais et de prévenir un des membres du conseil d'administration.

Voilà les bases de l'institution; elle a réussi à merveille, rend des services signalés et devrait trouver place dans chaque société de fromagerie : une petite amélioration consisterait à avoir un abonnement avec un vétérinaire payé sur les fonds de la caisse. Aussi bien, la loi du 21 mars 1884 permet aux syndicats agricoles de fonder des sociétés d'assurances mutuelles dans lesquelles les adhérens mettent en commun certains risques et se garantissent contre les dommages causés par un fléau; elles peuvent se constituer par acte sous-seing privé, sans autorisation du gouvernement, et n'ont pas le caractère commercial. Un bon système d'assurances agricoles, mettant le cultivateur à l'abri des causes de ruine auxquelles l'exposent la grêle, l'épizootie, serait un immense bienfait.

En Suisse, l'assurance du bétail, obligatoire, se réalise au moyen de caisses cantonales; la perception annuelle est de 0 fr. 10 à 0 fr. 20 par tête d'animal, et certaines caisses sont si riches qu'elles distribuent des primes pour l'élevage du bétail et les constructions d'étables: un service vétérinaire, organisé avec le plus grand soin, rend assez rares les maladies contagieuses. Le principe d'une organisation provinciale de l'assurance, patronnée par l'État, paraît devoir triompher en Belgique; et, quant à l'Allemagne, où depuis longtemps l'assurance du bétail se fait par des mutualités locales que subventionnent le gouvernement ou les communes, le ministère de l'agriculture vient d'élaborer un système national d'assurances contre la mortalité de l'espèce bovine; dès 1883, il y avait en Prusse 4,021 syndicats locaux qui avaient reçu 1,025,193 têtes de bétail, pour une somme de 142,226,044 marcs. En Hanovre, en Alsace, dans le grand-duché de Bade, les caisses mutuelles communales d'assurances prospèrent généralement et demandent à leurs membres une cotisation de 1 à 1 1/2 pour 100 de la valeur du bétail.

On voit le chemin que les fruitières ont parcouru depuis le temps où l'on se bornait à des prêts de lait réciproques : elles ont permis aux petits propriétaires de produire aussi bien que les grandes exploitations, elles ont appliqué le principe de la division du travail avec tous ses avantages. Pour remplir toute leur carrière, elles doivent être protégées contre l'étranger, obtenir des débouchés, la revision des tarifs de chemins de fer, l'égalité de traitement devant la douane parisienne. Qu'elles réalisent aussi l'amélioration de leur matériel, le perfectionnement de la fabrication, l'assurance mutuelle, la solidarité entre les associés d'une même région. Et surtout qu'elles se gardent bien d'imiter cette bonne femme qui, toutes les fois qu'elle faisait une omelette, maudissait Colbert parce qu'il avait mis un impôt sur les œufs : personne n'entendait son imprécation solitaire. Qu'elles forment faisceau pour attaquer les abus, pour défendre leurs droits. Le monde appartient à ceux qui se réunissent, à ceux qui parlent haut et combattent avec discipline.

VICTOR DU BLED.

OLIVIER DE SERRES

SON ROLE DANS LES GUERRES DE RELIGION.

I. *Olivier de Serres, seigneur de Pradel, sa vie et ses travaux*, par H. Vaschalde, 1886. — II. *Olivier de Serres et les Massacres du 2 mars 1573*, par M. l'abbé Chenivesse, 1889. — III. *Recherches historiques sur Villeneuve-de-Berg*, par Mollier. — IV. *Olivier de Serres et le Pradel*, par Léon Videl.

Le nom d'Olivier de Serres brille d'un éclat si pur qu'il semblerait devoir rester en dehors de toute polémique de nature à y jeter une ombre fâcheuse. Le culte dont il est l'objet chez nous est partagé par les autres nations qui ont profité de l'immense service qu'il a rendu en propageant la culture du mûrier et qui n'ont pas tiré une moindre utilité des préceptes qu'il a tracés pour l'agriculture en général dans un livre traduit en plusieurs langues et réimprimé nombre de fois. Nous acquérions une nouvelle preuve de cette universelle vénération où le caractère de l'homme n'a pas moins de part que ses services effectifs, dans une récente visite que nous faisions au Pradel, ce domaine seigneurial du célèbre agronome. On nous racontait que, quelque temps auparavant, un Anglais, en y mettant le pied, avait baisé la terre, entraîné par la même émotion qui avait saisi Arthur Young, cent ans auparavant, à la vue de ce sol sacré où la science agricole avait pris naissance. Ces démonstrations, que notre goût correct des convenances nous interdit, ne nous déplaisent pas chez des étrangers, et, en nous montrant nous-mêmes moins expansifs, nous ne restons pas froids devant ce qui rappelle une grande mémoire. Nous avions, dans

cette visite au Pradel, une raison de plus que notre Anglais, pour aborder avec un pieux respect cette terre, habitée et cultivée par l'auteur du *Théâtre d'agriculture:* notre hommage n'allait pas seulement à l'agronome, il s'adressait au grand Français, dont le nom reste lié à ceux d'Henri IV et de Sully. Le *Théâtre d'agriculture* ou *Mesnage des champs* marque en effet une date, bien qu'il la dépasse par sa portée et par sa durée : c'est celle de la pacification et de la régénération de la France. L'ouvrage s'en ressent de toutes façons. Il est comme empreint de calme et de sérénité. Les lieux qu'on visite ne respirent pas moins la paix. A peine quelques bruits ruraux, rares et lointains, en troublent le silence. L'histoire elle-même, qui a passé par là avec les agitations des temps troublés, ne produit qu'une impression de recueillement. Les souvenirs qui se présentent ne mettent sous les yeux que le tableau doucement animé des productions de la terre et des créations du travail utile, au temps où le maître vivifiait par sa présence ce théâtre d'expériences fécondes. Voici les champs qu'il parcourait, « le livre au poing, ayant l'œil aux gens et aux affaires, » comme il dit avec sa façon de parler expressive. Le regard cherche l'ancienne demeure seigneuriale. Peu de choses en subsiste, mais ce qui survit reste imprégné de la couleur du siècle et de la mémoire de l'ancien hôte. Nous voyons, grâce à l'obligeance aimable de l'hôte nouveau, M. de Wattré, le descendant de la famille de Serres, dont il continue les traditions en faisant valoir lui-même le domaine du Pradel, à peu près tout ce qui peut offrir une pâture au souvenir. Ce sont quelques papiers intéressans d'Olivier de Serres, son *livre de raison,* son testament olographe, son portrait, à l'âge de quatre-vingts ans. Ce portrait, peint par la main peu expérimentée, mais délicate, de son fils Daniel, présente une tête fine, moins caractérisée et moins énergique que dans d'autres images qui le représentent dans la force de l'âge. Quoi encore? La terrasse que le temps et les hommes ont respectée et d'où on embrasse les champs cultivés, quelques ornemens de sculpture, le vieux tronc d'un mûrier, dernier témoin de ceux qu'il a plantés, et quelques chênes qu'on dit contemporains. L'imagination, aidée de la mémoire, reconstitue ce qui manque dans ce domaine que d'anciennes descriptions nous montrent très orné et tout plein de frais ombrages au temps où Olivier de Serres en faisait à la fois un champ de travail et un lieu de délices. Les bosquets et les fontaines qui en étaient un des principaux charmes revivent dans ce qu'en dit un poète médiocre, mais familier dans la maison, François Chalendard. Olivier ne s'est-il pas, d'ailleurs, peint lui-même « contemplant les belles eaux coulantes à l'entour de la maison, semblant lui tenir compagnie, qui rejaillissent en haut, qui parlent, qui chantent en musique, qui contrefont le chant des oiseaux, l'es-

coupeterie des arquebusades et le son de l'artillerie. » Cette image guerrière, jetée au milieu d'une peinture toute bucolique, nous arrache à l'idylle et nous ramène à la pensée des guerres civiles qui se sont déchaînées sur ce pays et qui ont finalement détruit ce vieux château morceau par morceau. Tombé d'abord aux mains du duc de Montmorency deux ans après la mort d'Olivier, puis remis en la possession de son fils Daniel, il subit des mutilations; puis ses fortifications sont renversées; enfin, de nouveau assiégé par les troupes du duc de Ventadour en mai 1628, il est démoli jusqu'aux fondemens. Il avait fallu, pendant plusieurs jours, employer la sape et le canon, et Daniel de Serres ne s'était rendu qu'à la dernière extrémité, réduit le même jour, raconte-t-il, « à se retirer en chemise à la Baume, ayant esté mis dans ce piteux estat à la porte de Myrabel dans les bastions du chasteau par les gens du roy et de M. de Perant qui y estoit en quartier. » La demeure qu'il reconstruisait sur le même emplacement rappelait, par le domaine rural resté le même, l'ancienne seigneurie, mais la guerre avait passé le niveau sur ce gracieux entourage de la résidence paternelle, où Olivier de Serres avait pu croire que « le son de l'artillerie et l'escoupeterie des arquebusades, » rappelés par le jaillissement tumultueux des eaux, étaient à tout jamais relégués dans le passé.

C'est sous des formes moins redoutables que l'écho de ces discordes, vieilles de trois siècles, est arrivé jusqu'à nous dans le pays même qui a vu naître et mourir l'auteur du *Théâtre d'agriculture*. Il ne s'agissait que d'une guerre de plume. Mais cette guerre, assez vivement menée dans des livres, des mémoires, des journaux, ramenait sur le tapis les luttes d'autrefois, en réveillait les sanglans souvenirs, et remettait en question la bonne renommée de l'illustre agronome. Le fait même de la participation d'Olivier de Serres aux guerres de religion, puis le degré et la nature de cette participation, avaient été déjà, avant ces polémiques locales dans l'Ardèche, l'objet d'appréciations contradictoires. Mais l'examen n'avait pas été poussé aussi avant. En prenant une connaissance plus ample des élémens qui lui servent de base, nous avouerons que nous avons été amené à modifier notre première opinion sur des points de fait qui ne sont pas sans importance sans que toutefois il en résultât aucun changement dans la manière d'apprécier le personnage qu'on met en cause. On dira peut-être qu'au cas même où certaines accusations seraient fondées, la valeur et les services de l'agronome n'en resteraient pas moins ce qu'ils sont et que le reste importe peu. Je pourrais l'admettre s'il s'agissait de l'auteur d'une « maison rustique » quelconque. Mais de Serres est une de nos gloires nationales. Celui dont Bernard Palissy disait avec enthousiasme : « Je l'ai chanté toute ma vie, » se présente

dans l'histoire avec un caractère absolument personnel et le livre qui constitue son titre devant la postérité n'est pas seulement un ouvrage d'agriculture, mais de littérature et de morale, qui figure en cette qualité dans la série des monumens élevés par l'esprit français à cette mémorable époque. Comment donc ne serait-il pas intéressant de connaître et de juger un homme à ce point mêlé à son œuvre, de le replacer à cet effet dans son cadre, de distinguer comme il convient des époques successives dans cette longue existence, que l'on semble concentrer sur un seul point culminant et renfermer dans une formule unique, enfin de discerner ce qu'il y a de vrai ou de faux dans ces griefs auxquels une récente célébration centenaire a donné de nouveau l'occasion de se produire? C'est ce que nous allons essayer de faire.

I.

Le Vivarais, cette terre tourmentée, si on jette un coup d'œil sur sa structure, agitée par des guerres incessantes si on regarde à son histoire, est loin d'évoquer l'image de l'agriculture, qui devait y avoir son représentant le plus éminent et un de ses principaux sièges. Du calcaire, du granit, recouverts d'une couche de lave, voilà son sol pour une très grande partie. Ces coulées volcaniques offrent les accidens les plus étranges, qui y ont été causés par le travail du temps, les météores, le cours des rivières. Ces « chaussées des géants, » ces « pavés des géants, » ces passages de torrens entre des parois de basalte, ces cascades qui coulent sur des lits de pierre, donnent à ces régions comme à d'autres avoisinantes une sorte de pittoresque saisissant, mais où tout semblerait l'indice d'une éternelle misère. Les montagnes ressemblent à des chaos de rochers voués sans remède à la stérilité. Il n'est pas jusqu'aux perpétuels éboulemens de leurs bords, qui ne paraissent défier toute culture stable. Pour toute richesse naturelle, les forêts et quelques prairies fertilisées par les eaux. L'énergie humaine a su triompher pourtant en partie de ce sol revêche. La culture s'est en quelque sorte insinuée à travers les fissures de ces roches montagneuses. Elle y a introduit l'olivier et le mûrier, qui vivent de soleil et d'un peu d'eau, le figuier, surtout la vigne, qui, bien exposée, poussant ses racines dans ce sol pierreux, demande peu et rend beaucoup. Elle a étagé ces flancs, toujours prêts à s'écrouler, en petites terrasses soutenues par des murs de pierres sèches. Malgré ces victoires partielles, qu'il faut renouveler sans cesse, on n'en reste pas moins dominé par l'impression de ces révolutions convulsives qui ont déchiré cette terre, témoin des luttes intestines que la nature se livre avant de rendre habitable le théâtre où

la race humaine, aussitôt qu'elle apparaît, se livre à elle-même d'autres combats. Ce petit coin de terre en a vu de toute sorte, causés par des mobiles différens. Au XVI[e] siècle, les passions religieuses en étaient l'âme. Tout semblait y disposer le Vivarais, aussi bien que les pays analogues, malgré d'assez grandes différences, qui composent ce qu'on nomme aujourd'hui la Lozère et d'autres régions comprises dans la même zone. L'ardente imagination méridionale, qui déjà s'y fait sentir, la solennité triste du paysage, l'idée du surnaturel, représentée et entretenue par les milliers de légendes qui, dans les pays de montagne, s'attachent à chaque col, à chaque rocher, à chaque cascade, à chaque recoin mystérieux, les habitudes simples et sévères, la solitude d'une vie retirée dans les campagnes ou dans de petites villes qui, si elles n'offraient pas la corruption des grandes cités, n'en avaient pas non plus les lumières, étaient comme autant de fermens pour ces passions. Le Midi avait fait accueil plus d'une fois, dans la durée du moyen âge, à des sectes rêveuses. Le protestantisme, sous les formes qu'il recevait de ses fondateurs, présentait plus de consistance. Aussi, là comme ailleurs, c'est moins dans la masse populaire, que dans la noblesse et dans les classes relativement éclairées qu'il faisait ses premières et ses principales recrues. Le Vivarais devait fournir dans ces mêmes classes à la religion réformée un grand nombre de prosélytes, que la ferveur de leur foi de néophytes transformait en apôtres, avant d'en faire des soldats prêts à soutenir leur cause les armes à la main.

Telle devait être la famille de Serres, ou plutôt *des Serres*, comme la désignent les signatures de ses propres membres. Elle habitait Villeneuve-de-Berg, qui devint le principal centre du protestantisme dans le pays, et dont les deux religions devaient se disputer par les armes la possession exclusive pendant plus de cinquante ans. On a prétendu que cette famille était originaire soit de Valence en Espagne, soit d'Orange en Provence, ce qui a paru plus vraisemblable, mais ce que rien ne démontre. Des documens authentiques attestent qu'elle était fixée à Villeneuve-de-Berg au milieu du XIV[e] siècle. C'était une famille de bonne bourgeoisie, peu à peu enrichie par l'exercice du notariat héréditairement transmis, et à qui l'acquisition de la propriété territoriale devait conférer une sorte de noblesse. C'est ainsi qu'elle prit place parmi ces gentilshommes ruraux, attachés à la terre et au service du prince, quand elle ne se laissait pas entraîner hors de ses voies pour se jeter dans les équipées des guerres civiles. C'est à Villeneuve qu'Olivier de Serres naquit en 1519. Il n'est pas inutile, pour ce qui va suivre, d'entrer dans quelques détails. Il était l'aîné des enfans de Jacques de Serres et de Louise de Leyris. L'un de ses frères, Jean, devait

atteindre à une célébrité qui fut égale à la sienne pendant longtemps et qui précéda celle de son aîné. Dès l'âge de vingt ans, Olivier se mariait; il épousait Marguerite d'Arcons, qui devait lui donner sept enfans, dont quatre fils. Ayant perdu son père de bonne heure, il se trouvait chef de famille, et le principal personnage du pays par la possession du domaine du Pradel. C'est sous le titre de seigneur du Pradel qu'il est habituellement désigné. Nous répétons que ces particularités ont une vraie importance comme indication dans la solution de la question en litige. Le rôle joué par son frère Jean de Serres trouve aussi sa place au même titre. Jean de Serres avait fait ses études théologiques à Lausanne, et il en sortait pour devenir ministre du Saint-Évangile. La journée de la Saint-Barthélemy le déterminait à retourner à Lausanne, qu'il quittait ensuite pour Nîmes, où il se fixait, et où il joignait à ses fonctions de pasteur l'enseignement de la théologie. Jean de Serres se faisait surtout une réputation d'historien en écrivant en latin, selon l'usage, sur les affaires contemporaines. De Thou s'est servi de ce *Commentarium de statu religionis et reipublicæ in regno Galliæ*, ouvrage qui, dans son entier, publié successivement, renferme l'histoire des troubles arrivés en France depuis 1557 jusqu'en 1576. L'historien recevait, dans les dernières années de sa vie, comme une consécration de la notoriété qu'il s'était acquise: Henri IV le nommait historiographe de France. Mais il ne se faisait pas moins connaître comme controversiste. Il avait maille à partir avec les jésuites, à qui on a prétendu faire remonter certaines accusations contre Olivier, dont nous les croyons fort innocens. Les jésuites de Tournon avaient attaqué l'académie protestante de Nîmes. Ses confrères chargèrent Jean de Serres de leur répondre, ce qu'il fit dans une série de pièces réunies sous le nom d'*antijésuites*. Le frère d'Olivier n'était pourtant pas un sectaire intransigeant; il tentait, dans des ouvrages de controverse, des essais de conciliation, qui naturellement ne devaient pas aboutir. D'autres circonstances, telles que la mission de représenter ses coreligionnaires au synode de Vitré, achevaient de mettre en lumière le zèle calviniste et les capacités de diverse nature de ce frère cadet d'Olivier.

Le zèle pour la foi nouvelle ne paraît guère avoir été moindre chez Olivier lui-même et, si les preuves qu'on en a ne permettent nullement de conclure qu'il l'ait poussé jusqu'à d'odieux excès, elles établissent, à n'en pas douter, son dévoûment à la cause. Il se faisait conférer, dans sa jeunesse, un grade ecclésiastique, le diaconat. Villeneuve-de-Berg manquant de pasteur, et le consistoire de Nîmes ayant déclaré ne pouvoir lui en fournir un, *à cause de la rareté d'iceux*, c'était le seigneur du Pradel que ses coreligionnaires dé-

putèrent à Genève pour obtenir un ministre, et il a raconté lui-même qu'il se rendit à cet effet au logis de M. Calvin. Il ramenait avec lui le ministre que réclamait sa ville natale; il le recevait chez lui, l'hébergeait, ainsi que sa femme et sa fille, et lui faisait les avances nécessaires pour ses habits, meubles et livres. L'inventaire et le compte détaillé en subsistent encore, avec description par sous et deniers.

On conviendra que, dans ces débuts, la religion réformée occupe une assez grande place. Rien, au reste, n'est à en conclure, sinon que la participation à la guerre religieuse d'un homme si engagé dans les intérêts de la réforme et vivant en plein foyer de guerre civile ne saurait être regardée comme invraisemblable. Cette participation, dépouillée des circonstances qui s'y mêlent ou qu'on y mêle, n'offrirait même rien en soi qui doive sembler particulièrement criminel. Les guerres civiles sont assurément une chose fort grave. Pourtant, on ne voit pas que ceux qui ont eu le malheur de s'y jeter en soient restés déshonorés, et il n'est peut-être pas difficile d'en découvrir les raisons; c'est d'abord que, comme dans un duel, on expose sa propre vie; c'est aussi qu'on croit combattre pour le bon droit et la vérité. On pourrait presque aller jusqu'à dire que les guerres civiles, avec une si juste sévérité qu'on les juge, ont souvent un principe plus respectable que les guerres étrangères, nées de querelles d'ambition ou de sauvages antipathies de race. Il y a quelque chose de noble à se battre pour des idées, et il n'y a rien de paradoxal à soutenir qu'une foi est une patrie d'élection. On se demande pourquoi ceux qui soutiennent ou qui nient l'intervention d'Olivier dans une guerre de religion semblent, les uns et les autres, y attacher une note d'infamie. C'est, d'ailleurs, trop oublier que nous sommes en plein XVIe siècle, et montrer plus de scrupules que ne le comporte et ne le permet un pareil temps. Le XIXe siècle et la fin du XVIIIe n'en ont pas toujours eu de si exigeans pour leur propre compte. Au XVIIe, la Fronde n'a déshonoré personne, puisqu'elle n'a pas déshonoré Condé. A une époque plus rapprochée, n'est-on pas moins disposé, quelque opinion qu'on ait, à parler des rebelles de la Vendée que de ses héros et de ses victimes? La politique a pu les tuer, l'histoire ne les flétrit pas.

Disons seulement un mot de l'origine de cette controverse sur le rôle joué par de Serres dans les guerres civiles. Dans les publications précédentes relatives à l'auteur du *Théâtre d'agriculture*, la discussion ne tenait guère de place, et on ne trouve là-dessus rien de précis dans les dictionnaires biographiques à l'article *Olivier de Serres*. L'érection de sa statue à Aubenas et les fêtes célébrées à cette occasion en 1872 ont eu pour effet de provoquer ces

discussions auxquelles il est permis de croire que les différences de religion, dont l'influence se fait encore sentir dans l'Ardèche, un des départemens où il reste le plus de protestans, ne comptaient pas moins que la recherche historique désintéressée. Des écrivains catholiques déclarèrent qu'ils étaient las d'entendre traiter de calomnieuse l'imputation adressée à Olivier de Serres d'avoir pris part au siège de Villeneuve, et plusieurs ajoutaient : une part odieuse. Le volume sur Olivier de Serres publié par M. Vaschalde, en 1886, où l'on trouve des pièces curieuses et intéressant à plus d'un titre, y répondait par une complète apologie. L'auteur niait toute participation à la guerre et qualifiait de mensongères les assertions ayant pour but d'y faire croire. Ce fut une occasion nouvelle de reprendre la querelle de 1872. Voici donc exactement quelle est la question. Il s'agit de savoir d'abord si Olivier de Serres a été acteur et promoteur du siège de Villeneuve à cette fin de l'arracher aux catholiques, qui en avaient exclu les protestans, et ensuite de rechercher s'il y a commis les actes d'inhumanité qu'on lui attribue.

Les deux affirmations sont confondues par ceux qui justifient ou incriminent la mémoire d'Olivier, et c'est tout le moins, à notre sens, que la question soit divisée.

II.

C'est sur des textes qu'il faut la résoudre, à moins qu'on ne découvre des raisons suffisantes pour en infirmer la valeur. Or, ces textes existent; ils émanent d'autorités considérables; et ils tendent tous à établir qu'Olivier de Serres, dans toute la force de l'âge (il avait alors trente-quatre ans), dans toute l'ardeur d'un zèle qu'avait encore enflammé l'attentat de la Saint-Barthélemy, commis pour ainsi dire la veille, a conçu et soutenu avec énergie le dessein de l'attaque contre Villeneuve, et qu'il a pris à cette attaque une part importante. La première autorité à citer est celle de Jean de Serres lui-même, qui raconte dans ses *Commentaires* qu'un capitaine protestant nommé Baron, et *Pradellus*, avaient occupé la petite ville de Mirabel. C'est dans cette commune, où était situé le château du Pradel, que s'étaient réfugiés les habitans de Villeneuve les plus attachés à la religion réformée. L'historien, entrant dans de plus grands détails, rapporte qu'un de ces protestans, chaudronnier ou serrurier, se rendit chez *Pradellus*, à qui il fit savoir qu'il avait trouvé un secret pour prendre la ville; la suite montra qu'il s'agissait de l'ouverture d'une porte. Or, qu'était-ce que ce *Pradellus*, désigné dans d'autres récits, en latin, sous les noms de *Pradellius* ou *Pradela*, sinon le seigneur du Pradel, l'ha-

bitude étant alors de désigner le châtelain par le nom du château? Le rôle de conseiller et de véritable promoteur du siège est fortement marqué dans ce même récit du frère d'Olivier. C'est le seigneur du Pradel qui excite Baron, rempli de doutes à l'égard de la possibilité de l'entreprise, et qui ne consent qu'après une insistance de plusieurs mois à prendre rendez-vous pour le 2 mars 1573 sous les murs de Villeneuve, où il est convenu qu'on engagera l'action une heure après minuit. Là, nouvelles hésitations de Baron, qui regarde l'attaque comme une imprudence. Mais en présence de cette troupe ébranlée par l'indécision d'un chef rompu au métier de la guerre, Pradel, se mettant en prières, répand un tel enthousiasme dans les cœurs que tous ces hommes partent « comme pour aller à une victoire certaine. » — « Les religionnaires, continue Jean de Serres, profitant du silence de la nuit, s'approchent de la ville à travers les anfractuosités des petites collines qui l'entourent de ce côté, y pénètrent et font main-basse sur les premiers corps de garde, enfoncent la porte, etc. » Je m'arrête à cette première partie de la narration.

Le président de Thou confirme ce récit. Il montre le capitaine Baron « convoqué » par *Pradela* devant Villeneuve et cédant, presque malgré lui, « à son ardent désir et *à son autorité*. » On ne parle ainsi que d'un supérieur. Même récit dans l'*Histoire universelle* de d'Aubigné (t. II, liv. II). Seulement, ayant laissé du vague sur la personne de *Pradelle* dans sa première édition, il ajoute dans la seconde, celle de 1626, que Pradelle est l'auteur même du *Théâtre d'agriculture*.

Voilà des textes bien décisifs. M. l'abbé Chenivesse les reproduit plus au long dans sa brochure publiée à Valence (1889), intitulée : *Olivier de Serres et les massacres du 2 mars 1573 à Villeneuve-de-Berg*. Ceux qui croient l'honneur d'Olivier de Serres intéressé absolument à ce qu'il soit resté étranger aux guerres civiles n'avaient qu'un parti à prendre, celui de contester la valeur de ces textes ou de nier l'identité du personnage de Pradel avec Olivier de Serres. Or, contester l'autorité de Jean de Serres et du président de Thou n'était guère possible. Il y avait moins d'invraisemblance à le faire pour d'Aubigné, mais il est ici l'écho, soit des précédens, soit de la renommée, et on ne lui voit pas la moindre raison d'altérer la vérité. Il est protestant et n'a aucun intérêt à mêler son coreligionnaire à un fait qui, quelle qu'ait pu être son irresponsabilité dans les massacres, n'en avait pas moins été incriminé. Il n'y avait donc plus qu'à mettre le tout sur le compte d'une confusion de personne fondée sur l'homonymie. Ainsi avait déjà fait François de Neufchâteau dans son Éloge d'Olivier de Serres. Mais

lui-même déclarait, dans le second volume de son édition du *Théâtre d'agriculture*, qu'il s'était trompé en admettant cette interprétation. Ce qui est invraisemblable, c'est ce Pradel quelconque venant on ne sait d'où et se faisant obéir de tous. On n'éprouve aucune de ces incertitudes en face du seigneur du Pradel, si l'on se reporte à ce que nous avons dit des sentimens qu'il professait, de son rôle antérieur dans le protestantisme, si l'on tient compte du lieu même qu'il habitait entre Mirabel et Villeneuve. En voyant à quel point tout le désignait comme le représentant le plus en vue du protestantisme dans la localité, on en vient même à se demander s'il n'eût pas été fort extraordinaire que, étant ce qu'il était, Olivier fût resté dans l'inaction. C'est la thèse que soutient, d'une manière un peu inattendue peut-être, M. l'abbé Chenivesse, aussi concluant à mon sens sur ce point qu'il l'est peu sur les complicités beaucoup plus graves qu'il impute à Olivier de Serres. Il rappelle la situation influente dans le protestantisme du seigneur du Pradel, ses antécédens, le moment critique où une troupe de ses coreligionnaires est là, toute frémissante, près de tenter l'expédition contre Villeneuve, retombée aux mains des catholiques. « L'on voudrait, ajoute-t-il avec une conviction qu'il nous fait partager, l'on voudrait qu'au moment où cette troupe, descendant de Mirabel, rasait le pied des murailles du Pradel et allait monter à l'assaut de sa ville natale, où il avait tant d'intérêts et tant d'amis, où tant d'hommes allaient périr pour une cause qui était la sienne, on voudrait que lui, Olivier, lui élevé dans un château fort, exercé au maniement des armes, à l'âge de trente-quatre ans, dans la plénitude de la force et du courage, fût rentré paisiblement dans sa demeure pour s'y livrer au repos, ou pour aller contempler du haut d'une de ses tours le mouvement des troupes, prêter l'oreille au cliquetis des armes, ou contempler ses vignes et ses vergers! Lui, l'âme, le promoteur de l'expédition, le sectaire ardent! Cela est impossible; c'est contredit par son caractère, par son passé, par sa position, par toutes les circonstances du moment. Il n'aurait plus osé se présenter devant ses coreligionnaires, ni même porter l'épée de gentilhomme! » Fort bien. Mais alors où est le crime d'avoir fait le siège de Villeneuve? Pourquoi ce ton de blâme perpétuel de la part des auteurs hostiles à Olivier? Qu'ils l'avouent donc sincèrement! Si Olivier de Serres eût été catholique, et qu'il eût entrepris d'enlever Villeneuve aux mains des protestans, ils montreraient beaucoup moins d'amertume, ou plutôt ils n'hésiteraient pas à approuver l'acte libérateur, et il ne serait plus question du « caractère fourbe » d'Olivier, accusation jetée sans motif et que n'accompagne aucune preuve.

Il reste pourtant un argument tenu en réserve par ceux qui renvoient Olivier de Serres à l'agriculture dès ses plus jeunes années et qui l'y confinent jusqu'à sa mort. C'est Olivier de Serres qui le leur fournit. N'est-ce pas lui qui vient lui-même déclarer solennellement qu'il n'a cessé de s'occuper de la culture de ses champs pendant les guerres civiles? Et dans quels termes il le fait, dans quelle page aussi charmante qu'elle paraît être décisive, et qu'il faut rappeler ici, puisqu'elle figure comme une des pièces importantes dans le procès? Écoutons-le donc nous dire lui-même : « Mon inclination et l'estat de mes affaires m'ont retenu aux champs en ma maison, et fait passer une bonne partie de mes meilleurs ans, durant les guerres civiles de ce royaume, cultivant ma terre par mes serviteurs, comme le temps l'a pu porter. En quoy Dieu m'a tellement bény par sa sainte grâce que, m'ayant conservé parmy tant de calamitez, dont j'ay senti ma bonne part, je me suis tellement comporté parmy les diverses humeurs de ma patrie, que, ma maison ayant esté plus logis de paix que de guerre, quand les occasions s'en sont présentées, j'ai rapporté ce tesmoignage de mes voisins qu'en me conservant avec eux, je me suis principalement addonné chez moi à faire mon mesnage. » Et voyez comme il insiste, comme il redouble et développe son affirmation, qu'il semble craindre de ne pas avoir encore assez motivée : « Durant ce misérable temps-là, à quoi eussé-je pu mieux employer mon esprit qu'à rechercher ce qui est de mon humeur? Soit donc que la paix nous donnast quelque relasche, soit que la guerre, par diverses recheutes, m'imposast la nécessité de garder ma maison, et que les calamitez publiques me fissent chercher quelque remède contre l'ennuy, trompant le temps, j'ay trouvé un singulier contentement, après la doctrine salutaire de mon âme, en la lecture des livres de l'agriculture, à laquelle j'ay de surcroist adjousté le jugement de ma propre expérience. »

En présence d'une pareille page, nous avions cru, nous aussi, la cause jugée, et pourtant il est visible que tout se réduit ici à une question de date. Le siège de Villeneuve est de 1573. Le *Théâtre d'agriculture*, d'où ce passage est extrait, paraît en 1600. Entre les dates, vingt-sept ans se sont écoulés. N'est-ce pas une assez grande durée pour que tout ce qu'affirme Olivier de Serres se soit à la lettre réalisé? Vingt-sept ans, presque le double de la durée que Tacite appelle « un grand espace de la vie humaine ! » Vingt-sept ans, n'est-ce pas plus qu'il n'en faut pour modifier les âmes et changer les destinées? Oui, après les événemens de Villeneuve, Olivier de Serres a pu passer ces longues années dans une paix profonde. Il devait en avoir assez de ces guerres civiles qui se

prolongèrent avec un caractère si souvent atroce! Il n'est nullement nécessaire de le croire le complice du massacre et dévoré de remords, pour admettre que la pensée de ces événemens malheureux ait suffi pour le jeter dans une abstention qui ne devait plus se démentir. Quel dessein plus raisonnable pouvait-il former que de vivre désormais, livré aux occupations qui étaient celles d'un propriétaire châtelain, dans une cordiale union avec cette population à laquelle il tenait par toutes les relations que créent le voisinage et les intérêts agricoles ? Quelles que fussent ses préférences religieuses, il ne devait plus y avoir autour de lui ni protestans ni catholiques, mais des compatriotes et des amis. Cette pacification qne la France attendra si longtemps encore, il devait, au milieu de ces rechutes de guerre civile dont il parle, la faire dans ce petit royaume de quelques lieues où il régnait par l'autorité morale et la supériorité de l'esprit. Ne se complaît-il pas dans son livre à mettre au rang des devoirs et des plaisirs du chef de famille les marques d'affection données à ses voisins, « les caressant de toute sorte d'amitié et bons offices, leur faisant bonne chère, de visage, de courtoisie, de vivres, avec toute libéralité ? » N'est-ce pas dans le même sentiment de cordialité et d'équité qu'il étend la protection du propriétaire de domaine sur « ses sujets, les chérissant comme ses enfans, pour, en leur besoin, les soulager de ses crédits et faveurs ; même en cas de nécessité, du passage des gens de guerre et autres occurrences, les gardant de foules et surcharges, d'exactions indeues et semblables violences ! » Ces devoirs, on verra à des marques certaines qu'il les remplit et qu'il en recueillit le fruit dans des sentimens d'affection qui prouvent que l'oubli du passé était réciproque.

III.

La prise de Villeneuve-de-Berg est assurément un moindre événement que la prise de Troie, mais ce qui s'y passa n'est pas au-dessous des horribles scènes du saccagement de la ville de Priam. Les fureurs d'une soldatesque emportée expliquent ces excès. Je comprendrais qu'un chef de troupe endurci à ce genre de guerre, ayant peu de scrupules sans doute, et personnellement dominé par sa violence, enivré par la lutte, pût s'écrier comme Pyrrhus :

Tout était juste alors; la vieillesse et l'enfance
En vain sur leur faiblesse appuyaient leur défense.
La victoire et la nuit, plus cruelles que nous,
Nous excitaient au meurtre et confondaient nos coups.

Mais cette explication, je ne l'admettrais pas pour une nature profondément humaine, cultivée et douce comme celle d'Olivier de Serres, en face de l'acte odieux que tous les historiens racontent, c'est-à-dire l'égorgement de trente ou quarante prêtres venus à Villeneuve pour se réunir en synode et qui s'étaient réfugiés dans l'église. Les victimes étaient jetées dans un puits auquel s'attacha longtemps une sinistre renommée. Le reproche que je fais à ceux qui accusent de Serres de s'être mêlé à cet acte de barbarie, ou de ne l'avoir pas empêché, c'est de se placer en dehors de toutes les conditions de la vraisemblance. Ils oublient complètement avec quelle soudaineté de pareilles exécutions s'accomplissent dans les momens de troubles populaires. En ces instans rapides qui déjouent toute prévoyance, l'aveugle impétuosité des assaillans échappe à la direction des chefs; eux-mêmes n'en sont souvent avertis que lorsque tout est consommé. De quel droit donc aller sans la plus légère preuve en imputer la responsabilité à tel ou tel de ces chefs, et, dans le cas particulier, à Olivier de Serres, qui avait conseillé l'expédition, mais qui ne la commandait pas? Rien, absolument rien n'autorise à supposer qu'il ait pu arrêter le massacre, et cette complicité directe ou indirecte demeure à l'état d'assertion entièrement gratuite. Pourquoi l'auteur qui vient de renouveler et de condenser les griefs contre Olivier de Serres sous la forme la moins dubitative et la plus acerbe ne se pose-t-il même qu'à la fin une question qu'il fallait avant tout résoudre par des recherches concluantes? « Dans quelles limites Olivier de Serres a-t-il trempé son épée dans le sang de ses frères, dans le sang de ces prêtres? *Nous ne saurions le dire.* » Mais n'est-ce pas très important à savoir? L'auteur ajoute : « *Il est certain* qu'après avoir été l'instigateur du siège et des massacres, il aurait pu en diminuer l'horreur. Son influence sur Baron et les autres chefs, sur les soldats, est incontestable. » Mais en quoi est-ce certain, et n'est-ce pas là raisonner comme s'il était agi d'une détermination concertée longtemps à l'avance, alors que tout, dans les circonstances connues, donne lieu de penser que ce fut affaire non d'heures, mais de minutes? L'auteur du mémoire que je viens de citer admet que l'on a pu faire main-basse sur tous ceux que l'on rencontrait en armes dans les rues. C'est, à son sens, « le droit de la guerre, si toutefois la guerre civile peut l'invoquer. » — « Mais, dit-il, les prêtres renfermés dans l'église n'avaient d'autre arme que la prière; loin d'être provocateurs, ils ne pouvaient pas même se défendre; *c'était donc à leur égard de la cruauté à froid.* » Cette prétendue cruauté à froid était, selon toutes les probabilités, précisément tout le contraire. Comment peut-on

appeler cruauté à froid un de ces actes accomplis en un clin d'œil avec une rage affolée qui se rue sur les victimes? — On sauva, dit-on, un de ces prêtres, Chalendard, pourquoi pas d'autres? — L'argument dénote un assez grand oubli de l'histoire. Est-ce que dans maint événement de ce genre, la Saint-Barthélemy, les massacres de 1792, on ne trouve pas quelqu'un qui échappe ou qui rencontre soudain, sous la main, parmi les ennemis mêmes un protecteur pour le sauver? Tout cela se fait très vite, d'une façon imprévue, sans qu'aucune autorité morale ou hiérarchique puisse intervenir, en supposant que sa voix ne serait pas méconnue et aurait le pouvoir d'arrêter ce qui s'arrête le moins, le bras de furieux acharnés sur des victimes déjà à demi égorgées. Les accusateurs se trompent de date. Ils se croient en face de la commune de 1871, gardant à vue les prêtres qu'elle immolera froidement à son heure. Rien n'y ressemble moins que l'entrée violente d'une troupe armée, se précipitant, par la porte qui lui est ouverte, dans une ville où elle se répand, frappant à droite et à gauche sur tout ce qui s'offre à ses coups.

On repousse avec dédain les preuves morales qui semblent résulter des hommages enthousiastes, en vers et en prose, placés en tête du *Théâtre d'agriculture*, et qui sont adressés à Olivier de Serres par des écrivains catholiques et même ecclésiastiques: preuve évidente de la réconciliation qui s'était opérée pendant ce quart de siècle écoulé. Ceux qui contestent même la participation d'Olivier au siège en ont fait un argument en leur faveur qui me paraît aller au-delà de la mesure. A de pareilles époques, on voit souvent se produire un besoin d'oubli réciproque entre gens qui se sont fait une guerre acharnée. Le souvenir des anciennes luttes s'était usé par le temps, par la nécessité de vivre côte à côte dans un pays assez resserré, et par la mutualité des services. Mais qu'un meurtrier, à froid ou non, qu'un massacreur, souillé du sang de prêtres inoffensifs égorgés dans le sanctuaire, ait été de la part de pieux catholiques l'objet des dithyrambes pleins d'effusions de sympathie qui figurent au frontispice du *Théâtre d'agriculture*, c'est tout à fait invraisemblable.

On pourrait croire en avoir fini avec ces accusations, mais il y en a une autre, un vrai scandale, nous assure-t-on, l'histoire des vases et ornemens de l'église de Villeneuve, antérieure de plusieurs années aux événemens du siège. C'est un nouveau champ pour d'interminables controverses. Voici l'histoire, que nous abrégeons, sans rien supprimer d'essentiel à la cause, puisque cause il y a. Les habitans de Villeneuve, craignant les pillages qui s'attaquaient alors si fréquemment aux églises, confièrent au seigneur du Pra-

del le dépôt des objets les plus précieux qui servaient au culte. Les bruits de guerre devenaient plus menaçans, et Olivier, se demandant si son château offrait plus de sécurité que l'église elle-même contre des surprises, et jugeant plus prudent de ne pas rester chargé de cette garde embarrassante, réunissait, pour aviser à ce qu'il y avait à faire, les consuls et les notables de la ville. Les assistans n'étaient pas tous protestans, il importe de le noter; parmi eux il se trouvait même des prêtres. Quelqu'un consentirait-il à se charger de la garde de ces objets? Sur le refus de tous, motivé sur les mêmes appréhensions, l'assemblée décida de les vendre, et le marché se fit avec un orfèvre de Montélimart. On remarque que, parmi ces objets du culte, dont on a conservé l'inventaire, et composés surtout d'ornemens et chasubles, il n'y avait ni ostensoirs, ni ciboires, circonstance qui, aux yeux des catholiques, a pu éloigner l'idée de profanation. Quoi qu'il en soit, cette vente au détriment de l'église de Villeneuve est énergiquement blâmée par les écrivains catholiques mêlés à ces polémiques, et je ne me charge pas de défendre une mesure pour laquelle on ne peut que plaider les circonstances atténuantes de l'état de guerre et du manque réciproque de scrupules des deux cultes à l'égard l'un de l'autre. Encore, avant de formuler une accusation, faudrait-il expliquer le consentement des prêtres présens à la réunion, et ne pas se borner à alléguer, sans en avoir la preuve, que c'étaient sûrement des lâches ou des défroqués. Mais ce qu'ont surtout pour but d'attaquer les mêmes écrivains, c'est la responsabilité personnelle d'Olivier de Serres, dont il me reste à indiquer le rôle dans cette affaire. On sait qu'il avait fait des avances à la commune de Villeneuve, évidemment très obérée, puisqu'elle était réduite à lui laisser faire les frais de l'installation du pasteur. Ces avances n'étaient pas les seules qu'il eût faites. La commune lui était redevable de quatre cent vingt-neuf livres tournois. Pour le rembourser, elle lui abandonna le prix de la vente, montant à trois cent quatre-vingts livres, reconnaissant qu'il restait encore dû au seigneur du Pradel quarante livres cinq sols trois deniers. On voudrait qu'Olivier de Serres, se mettant à part de ce que faisait la commune, et se désintéressant de ce qu'elle lui devait, eût remis la somme à l'église, agissant de son autorité privée, comme si ce n'était pas à la commune qu'il appartenait de prendre cette résolution. On reproche, en d'autres termes, à Olivier de Serres de ne pas s'être, à son propre préjudice, constitué, en dehors et peut-être en dépit de ses coreligionnaires, le représentant des droits de l'église de Villeneuve. Je l'approuverais, s'il l'avait fait, sans croire qu'il mérite les paroles indignées dont on l'accable. Mais, dit-on, un procès ayant été in-

tenté, un siècle plus tard, par le prieur de Villeneuve en restitution à Constantin de Serres, héritier de la fortune et du domaine de son ancêtre, une sentence du parlement de Toulouse vint donner gain de cause à cette revendication. Est-il invraisemblable d'expliquer par des considérations d'opinions religieuses, étrangères à la justice, une sentence qui ne paraît guère avoir tenu compte des droits et des responsabilités de chacun? Cette responsabilité ne devait-elle pas retomber sur la commune de Villeneuve, qui avait vendu les objets du culte catholique, et non sur Olivier, qui n'avait fait qu'être remboursé par celle-ci de ce qu'elle lui devait, et même incomplètement? Une telle sentence spoliait la famille de Serres d'une somme dont son aïeul avait bel et bien fait l'avance. Voilà ce dont ne paraissent pas se douter les écrivains qui s'attachent à ce grief. Encore tout prétexte lui serait-il enlevé, si l'on admet la réalité d'une pièce que M. Vaschalde croit avoir découverte dans les papiers de la famille de Serres; c'est la quittance de la somme que le prieur de Villeneuve avait donnée à Olivier de Serres lui-même à la date de 1562. Mais n'y a-t-il pas erreur? « La méprise, écrit M. l'abbé Mollier, dans laquelle l'auteur est tombé, était possible, je dois le reconnaître, au chercheur le plus habile et le plus consciencieux, mais il y a eu méprise. » La quittance en question serait celle qui fut remise à Constantin de Serres, et la date, peu lisible d'ailleurs, serait celle de 1658. J'avoue que les argumens que fait valoir M. Mollier me paraissent probans. Comment s'expliquer le procès fait par l'église de Villeneuve à la descendance d'Olivier, si lui-même avait remis la somme réclamée? On fait valoir encore d'autres raisons qu'il ne me paraît pas nécessaire de rappeler pour ne pas fatiguer le lecteur de détails excessifs. Il me suffit d'avoir examiné des griefs qui, mis en avant avec bonne foi sans doute, mais dénués de fondement solide dans leur partie la plus grave, ne résistent pas à une critique impartiale.

IV.

On est en droit de conclure que le procès intenté à la mémoire d'Olivier de Serres est désormais vidé. En définitive, l'ouvrier a été digne de l'œuvre. L'auteur du *Théâtre d'agriculture*, de l'ancien sectaire, n'a gardé que le sentiment religieux dans sa généralité la plus élevée, l'idée divine, entrant en collaboration avec la nature. Il en a fait sortir, par rares échappées, une sorte d'hymne de tout ce qui a vie. La teinte biblique répandue sur certaines parties du livre en est un des charmes. Olivier de Serres, dans cette longue période apaisée, ne rappelle-t-il pas lui-même, à certains égards,

l'existence du patriarche, au milieu de ses enfans, de ses arbres, de ses vignes, de ses serviteurs? Les maximes dont il a rempli les trois parties de son ouvrage ne rappellent-elles pas aussi les *Proverbes* de l'Écriture? Ce caractère n'exclut pas une bonhomie toute gauloise, mêlée de malice et d'enjouement, un agrément qui paraît même dans des détails rustiques, par eux-mêmes dépourvus d'attrait et qu'il vivifie par des images ou de courtes observations empruntées à la vie morale. Dans cette façon de moraliser et d'écrire, il y a du Montaigne, avec une nuance affectueuse dans ses conseils, aussi éloignée de l'insouciance du scepticisme que de l'esprit étroit et violent de propagande. Tout son objet est de former le parfait gentilhomme rural, moitié guerrier, moitié agricole, dont les armes restent suspendues à la muraille, toujours prêtes à être mises au service du prince et de la patrie, mais dont la pensée habituelle reste aux champs.

Rien ne ressemble moins non plus au sombre fanatisme calviniste que cette aimable philosophie, empreinte d'une sorte d'optimisme inspiré par la joie du devoir accompli et d'une occupation remplie avec un goût porté jusqu'à la passion. Philosophe pratique, Olivier ne cherche que le bonheur à portée et ne raffine pas sur les conditions. C'est ainsi qu'il écrira, le sourire aux lèvres : « La cognoissance des biens que Dieu nous donne est le plus important article; moyennant lequel nous mesnagerons gaiement tant pour l'utilité que pour l'honneur... Et de là adviendra ce contentement de trouver sa maison plus agréable, sa femme plus belle et son vin meilleur que ce de l'aultrui. »

La morale antique dans ce qu'elle a de plus pur et la sagesse évangélique se mêlent dans les préceptes qu'il adresse à ce propriétaire rural, qu'il appelle le « père de famille. » La fermeté et la douceur doivent se concilier en lui dans ses rapports avec les inférieurs, c'est-à-dire avec les fermiers, qu'il ne faut pas renvoyer pour des défauts tolérables, afin de garder la stabilité le plus possible dans le personnel, c'est-à-dire aussi avec les ouvriers ruraux, auxquels il ne veut ni qu'on demande trop, ni qu'on cède trop, car il les montre déjà exigeans. Aux calculs intéressés qui recommandent l'activité et la vigilance à celui qui cherche à tirer le meilleur parti de sa terre, ce propriétaire rural, ce « père de famille » devra joindre la justice envers ses subordonnés, le souci de ne les point « fouler et surcharger, » la charité envers les pauvres et les malades. Vrai code de morale à l'usage de la vie champêtre ! C'est, en effet, un des principaux caractères de cet ouvrage, où tout est senti et original, de faire dépendre le succès des vertus morales, en y joignant l'intelligence théorique de l'agriculture, qu'il oppose à

ceux qui déclarent la théorie inutile. Il montre le mal que produit l'incurie, et tel autre vice, par exemple l'intempérance, disant ingénieusement, à propos de la vigne, qu'elle produit trois grappes, « la première de plaisir, la seconde d'ivrognerie, la troisième de tristesse et de pleurs. »

Ce grand et large esprit de sagesse, où s'est comme noyé et perdu tout ce qui aurait pu rappeler le sectaire militant de 1573, devait vivement attirer Henri IV, qui trouvait dans ce même ouvrage les maximes d'état les plus appropriées au moment. Je ne diminue pas par là l'importance de la *Cueillette de la soie,* détachée d'abord de l'ouvrage, et qui fut comme le signal d'une culture et d'une industrie destinées à répandre des milliards sur la France ; par là le roi n'eut pas à se repentir du concours si efficace qu'il avait demandé à Olivier de Serres pour cette entreprise, à laquelle il attachait un prix immense, en prince préoccupé de la richesse et des sources à ouvrir au travail. Je ne diminue pas non plus la valeur spéciale de l'agronome ; tous les juges compétens reconnaissent qu'elle est de premier ordre, et que l'auteur du *Théâtre d'agriculture* a su tout ce qu'on pouvait savoir de son temps, en y ajoutant beaucoup par son expérience personnelle ; il en a donné une formule claire, précise, élégante, en grande partie durable, dans un style qui serait la perfection du naturel sans quelques ornemens mythologiques, de même que sa pensée serait tout bon sens et lumière, sans quelques superstitions de l'époque. Cet ouvrage est une véritable encyclopédie. A côté des préceptes de culture on y trouve l'art de l'ingénieur, la construction des jardins, l'hygiène et la médecine des animaux et des cultivateurs, l'architecture rurale, à laquelle il se proposait de consacrer un traité plus complet. Il ne fait, au reste, par cette universalité, que remplir le titre de son ouvrage, « dans lequel, dit-il, est représenté tout ce qui est requis et nécessaire pour bien *dresser, gouverner, enrichir et embellir* » le mesnage des champs. Organe de tous les usages et traditions utiles, son esprit observateur le portait à rechercher des nouveautés qui ouvraient certaines perspectives à des inventions futures, telles que la transformation de la fibre des arbres en textile ; il déclarait que de la seconde écorce ou du liber du mûrier blanc on pouvait tirer une filasse propre à remplacer le chanvre et le lin et publiait à part le morceau intitulé : « La seconde richesse du meurier blanc qui se trouve en son escorce, pour en faire des toiles de toutes sortes, non moins utile que la soie provenant de la feuille d'icelui. »

Mais si l'on trouve dans l'utilité pratique du livre de suffisans motifs pour que Henri IV encourageât l'œuvre et l'auteur comme il

le fit d'une manière si éclatante, il est permis d'en chercher une raison supérieure dans le lien qui unit l'agriculture à la politique par la pensée, non-seulement de multiplier les productions, mais de refaire les mœurs qui attachent les hommes à la terre, ces fortes mœurs rurales qui règlent l'activité en même temps qu'elles la fécondent. Sur ce point le roi était d'accord avec Sully et, si dans la question de la propagation de la soie, il redoutait moins que Sully les effets de l'industrie et du luxe, il ne regardait pas moins le travail agricole comme le plus salutaire de tous, et la richesse qui en naît comme la plus indispensable pour ces classes populaires, sur lesquelles sa pensée se portait avec une sollicitude à laquelle la politique n'avait pas moins de part que l'humanité. L'agronome et le prince pouvaient s'entendre. Tous deux, à des degrés et à des rangs fort inégaux, avaient eu leur rôle dans les guerres civiles, dont ils désiraient ardemment réparer les maux, l'un en apportant son livre, l'autre en donnant à la France un gouvernement. Olivier entrait dans cette pensée. Dans sa dédicace, provoquée, dit-on, par le roi lui-même, il transcrivait et commentait cette parole de l'Écriture : « Le roi *consiste*, quand le champ est labouré. » A deux cents ans de date, presque année pour année, un autre restaurateur de la société française devait s'en souvenir. En même temps qu'il faisait appel à la religion avec le concordat et que *le Génie du christianisme* venait en aide à ses desseins, il adressait le même appel à l'agriculture, et, n'ayant pas sous la main quelque grand et populaire agronome contemporain sur lequel il pût s'appuyer, il faisait imprimer une magnifique édition du *Théâtre d'agriculture* et élever à son auteur un monument inauguré avec un éclat solennel. Qu'a donc été la guerre dans l'existence tranquillement féconde d'Olivier de Serres? Un épisode qu'on grossirait à tort, et qui n'a laissé aucune tache sur son honneur, — cette part de l'aventure qui semblait aller chercher jusque dans leurs paisibles demeures les hommes du XVI[e] siècle. On a oublié les hautes tours et les remparts qui faisaient du Pradel un château fort. On se souviendra toujours de l'œuvre de paix et de civilisation qui s'y accomplit, au profit de la France et du monde.

HENRI BAUDRILLART.

LA

SOCIÉTÉ DE L'AVENIR

Looking Backward, by Edward Bellamy. 1 vol. New-York and London; William Reeves, 1890.

Si la valeur d'un livre se mesurait à son succès, *Looking Backward,* publié à la fois en Amérique et à Londres, serait purement et simplement un chef-d'œuvre. Dans tous les cas, nous devons le citer comme le roman le plus populaire qui ait paru cette année en langue anglaise. Son auteur, M. Edward Bellamy, a l'heureuse fortune de mettre toujours la main sur des sujets d'une très savoureuse actualité; il possède, aiguisé à l'excès, ce que nous appellerons le sens moderne, la curiosité des choses de son temps, — des choses du jour et même du lendemain; avec cela, par un assemblage qui n'est pas très rare, il se complaît à la recherche du fantastique, remanié selon les modes nouvelles, bien entendu, grâce à l'appoint que lui fournit la science, si prompte souvent à réaliser ce que les ignorans traitaient de féerie et de chimère. Peut-être, en effet, n'y a-t-il pour elle rien d'impossible, dans le sens commun du mot.

C'est ce que M. Bellamy a démontré une première fois, en exposant, sous forme de songe, il est vrai, *le Procédé du docteur Heidenhoff*. Dans ce livre, nous voyons, grâce à une opération toute physique, qui n'est autre que l'amputation de la pensée, l'extirpation du remords, la mémoire s'oblitérer en partie chez un être humain, l'oubli d'un fait changer tout le cours de sa destinée. Cette exagération des récentes découvertes, dont s'est emparée la philo-

sophie matérialiste, valut naguère à l'auteur un éloge démesuré de Howells, qui, avec l'excès de courtoisie dont les romanciers font généralement preuve quand ils se critiquent entre eux, déclara que le manteau de Hawthorne était tombé sur les épaules de Bellamy. Peut-être celui-ci s'était-il abrité, en effet, sous un pan du manteau magique, ce qui n'est pas la même chose. Hawthorne fut un génie subtil et profond, tandis que son émule prétendu nous paraît être un très habile remueur de paradoxes, un très ingénieux vulgarisateur d'idées, possédé, en outre, de la dangereuse manie d'étonner le public. Il semble, à chaque œuvre nouvelle qui sort de sa plume, qu'il se soit dit : « Que vais-je encore leur servir d'extraordinaire? » avec le souci d'aller « de plus fort en plus fort. » Ce ne sont pas là, croyons-nous, les conditions d'un succès bien sérieux ni bien durable.

Dans *Miss Ludington's Sister*, M. Bellamy avait mis pourtant un grain d'originalité véritable. Les lecteurs de la *Revue* se rappellent sans doute cet étrange récit, spiritualiste et même spiritiste, qui traitait des destinées de l'âme, ou plutôt de la succession chez un même être de plusieurs âmes distinctes, prêtant à chacun de nous comme une série d'individualités différentes, responsables néanmoins les unes des autres (1). Si curieuse que fût cette fantaisie sur l'immortalité, remarquons en passant qu'un certain dévergondage paraît être le caractère de la littérature d'imagination de ce temps-ci. Chez nous, c'est le dérèglement sensuel qui domine, dérèglement attaqué avec indignation par nos voisins, qui ne se font pas faute, du reste, de dévorer, tout en les condamnant, les *wicked french novels*, assez nombreux, sans doute, pour qu'on n'entreprenne pas ailleurs de leur faire concurrence. En Angleterre et en Amérique, le même besoin de s'écarter du simple et du vrai s'affirme, d'une autre façon qu'en France, par la recherche de sujets extravagans empruntés aux plus audacieuses hypothèses scientifiques, aux tâtonnemens de la physiologie, aux horizons à peine entrevus du monde nouveau de l'hypnotisme et de la suggestion. Il y a là un péril que le bon sens et le bon goût ne se sont pas hâtés suffisamment peut-être de dénoncer.

En dernier lieu, la question sociale, si brûlante aujourd'hui, est venue préoccuper M. Bellamy. Il a, selon sa coutume et plus encore qu'à l'ordinaire, associé une thèse sérieuse à des rêveries bizarres qui, cette fois, du reste, ne lui appartiennent pas précisément en propre, car l'aventure d'Épiménide et celle de *la Belle au Bois dormant*, les expériences de *Rip van Winkle* et de *l'Homme à l'oreille cassée* sont antérieures au sommeil de cent ans du jeune

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 janvier 1885, *les Nouveaux romanciers américains*.

Bostonien, Julian West. Tous ces personnages découvrirent comme lui, à leur réveil, après une longue léthargie, que le monde avait changé; mais aucun, il faut le reconnaître, ne se livra subséquemment à des études comparatives aussi prolongées entre l'ancien ordre de choses et le nouveau. *Looking Backward*, malgré le sens apparent du titre, est, en somme, un tableau de l'avenir tel qu'un Américain d'éducation médiocre peut le rêver. Les lettrés, les délicats, même en Amérique, se sont énergiquement prononcés contre lui, l'un d'entre eux, M. Dudley Warner, s'écriant avec une juste épouvante : « Si l'on me proposait de choisir comme séjour l'enfer ou la république de M. Bellamy, je choisirais l'enfer sans hésiter. » Cette protestation doit être, en toute justice, enregistrée à l'honneur du pays où le livre, ainsi maltraité, s'est vendu cependant à près d'un million d'exemplaires. Il se serait mieux vendu encore, malgré le peu d'originalité du fond et le peu de mérite de la forme, qu'on ne pourrait s'étonner. Toutes les fois que le sujet chimérique du partage égal des biens de ce monde et de l'abolition de la propriété a été remis sur le tapis, les mécontens, les envieux, les insensés de toute espèce ont ouvert une oreille complaisante. Il y a aussi, de la part d'un ordre de lecteurs plus estimable, cette curiosité sympathique et toujours prête qu'ont éveillée tour à tour les innombrables systèmes consacrés au redressement des injustices du sort et à l'extinction de la misère, depuis l'*Utopie* de Thomas Morus, jusqu'à la *Cité du Soleil*, de Campanella, jusqu'à l'*Océana* de Harrington, jusqu'aux théories de Fourier, idylles socialistes, romans, essais, allégories, variations plus ou moins savantes, plus ou moins charivariques sur le thème rebattu d'un État régi par les lois de la raison ou d'une idéale philosophie.

Nous connaissons tous, d'un bout du monde à l'autre, les maux que signale aux témoins de l'an 2000 M. Julian West, ressuscité dans ce seul dessein; — nous les connaissons, nous en souffrons, nous les déplorons, nous voudrions à tout prix les guérir. Il a mille fois raison, ce revenant d'une ère disparue, lorsque, *regardant en arrière*, se reportant, après un siècle, vers l'an 1887, il assimile notre société actuelle à une diligence monstrueuse, à un coche du maniement le plus difficile, auquel sont attelées pêle-mêle les masses du peuple, frémissantes sous le fouet d'un conducteur qui n'est autre que la faim.

Ce bourreau, explique-t-il aux citoyens du nouvel âge d'or, ne permettait pas d'arrêt, malgré les obstacles sans cesse renaissans sur la route abrupte et poudreuse. Cependant, du haut des places confortables d'où ils jouissaient à leur aise de la vue et de l'air frais, les voyageurs privilégiés critiquaient l'attelage prêt à succom-

ber; aux mauvais pas, ils se gardaient de descendre pour lui prêter main-forte. Ces places du sommet de la diligence étaient naturellement très disputées et conservées avec un soin jaloux. Le premier but dans la vie, pour chacun, était de s'en assurer une et de la laisser ensuite à sa progéniture. Il arrivait cependant qu'un choc, une secousse imprévue fît tomber à l'improviste quelqu'un des heureux voyageurs, qui se trouvait aussitôt réduit à traîner avec la plèbe ce char qui le portait tout à l'heure. La crainte d'une pareille catastrophe obscurcissait sans cesse l'orgueilleuse félicité de ceux qui possédaient les sièges les plus douillets et les mieux suspendus. Certes, les témoignages de sensibilité ne manquaient pas quand, devant quelque fondrière, la multitude, contrainte au métier de bête de somme, reculait et hurlait, l'aiguillon de la faim la pressant quand même; beaucoup tombaient de fatigue pour être foulés aux pieds. Alors les voyageurs d'en haut exhortaient de leur mieux les victimes d'en bas; ceux-ci leur faisaient espérer des compensations dans un monde meilleur, ceux-là donnaient, sous forme d'aumône, des emplâtres et des linimens aux blessés. On s'accordait à trouver qu'il était bien fâcheux que la diligence fût si lourde, si embourbée, et quand un passage périlleux était franchi, un sentiment général de délivrance, dû surtout à la peur qu'on avait eue de verser, se manifestait aussitôt. Quant à de la compassion désintéressée, il n'y fallait pas trop compter. D'abord, il semblait que l'inégalité qui, somme toute, avait toujours existé, fût irrémédiable : à quoi bon se lamenter sur des maux qu'on ne peut guérir, quand ils ne sont pas les vôtres? Et puis, chacun des privilégiés se croyait, au fond, d'une pâte plus fine que l'attelage molesté. C'était une hallucination commune à tous les parvenus que la fortune avait, un instant auparavant, soulevés de terre et qui portaient encore sur leurs mains calleuses la marque des cordes qu'ils tiraient tout à l'heure. Combien devait-elle s'enraciner davantage dans l'esprit de ceux qui avaient hérité en naissant d'une place sur le coche où déjà se prélassaient avant eux leurs ancêtres! Il s'ensuivait que l'amour du prochain, chez l'élite qui était traînée, se réduisait à une très vague et très distante sollicitude pour les misérables qui traînaient.

L'image est juste; nous la voyons passer partout, cette diligence cruelle, cette diligence chargée d'égoïsme et d'iniquités, vrai char de Jaggernaut, qui écrase des corps sanglans à chaque tour de roue; mais les moyens proposés par un empirique américain pour l'empêcher de rouler, comme elle l'a fait dans tous les siècles, nous inspirent des répugnances plus grandes encore que nos révoltes contre le mal lui-même.

Écoutons cependant M. Julian West. Il a trôné en personne,

nous dit-il, sur les plus hautes cimes de la diligence, il a vécu dans le luxe, inutile aux autres, en jouissant d'une fortune dont depuis trois générations les revenus augmentaient sans que ses possesseurs fissent rien, hormis profiter de cette forme immorale du régime financier d'autrefois, l'accumulation de l'intérêt, horreur définitivement abolie dans le triomphant avenir auquel il va nous initier en intelligent cicérone. Mais disons d'abord comment, né en 1857, il réussit à faire connaissance avec un ordre de choses que nos arrière-petits-enfans paraissent seuls destinés à connaître, en admettant qu'il se réalise jamais.

L'Homme à l'oreille cassée, d'Edmond About, réduit à l'état de pièce anatomique par le savant professeur qui l'a desséché pour lui sauver la vie, passe ainsi quarante-six ans; quant à Julian West, il demeure pendant plus d'un siècle prisonnier dans une espèce de cave. Les circonstances de cette captivité sont passablement compliquées et il faut admettre *a priori* bien des choses invraisemblables; par exemple, que ce jeune homme, qui est presque à la veille de se marier, a de mystérieuses manies dont sa fiancée, miss Edith Bartlett, ni personne d'ailleurs, ne se doute. Sous prétexte d'insomnie habituelle et pour éviter le moindre bruit, il couche dans une chambre souterraine où l'entoure la tranquillité de la tombe. Les murs très épais de ce sous-sol sont enduits de ciment hydraulique afin de défier l'humidité, le plancher est protégé de même. En outre, le coffre-fort bien garni de M. West se trouvant dans cette même pièce, des précautions non moins minutieuses ont été prises contre le feu; la voûte est en pierre et la porte extérieure d'airain. Un tube assure le renouvellement de l'air. Voilà certes des aménagemens insolites. Ce n'est pas tout; même dans ce temple du silence, Julian West, qui d'ailleurs se porte à merveille, risquerait parfois de ne pas dormir, si un magnétiseur, le docteur Pillsbury, ne venait l'envelopper de quelques passes qui ne manquent jamais leur effet. Les procédés pour obtenir le réveil étant beaucoup plus simples, un fidèle domestique en a facilement appris l'emploi.

Un soir de mai, le narrateur du récit que M. Bellamy s'est borné à transcrire ordonna qu'on vînt sans faute le réveiller à neuf heures; après quoi, il s'abandonna aux soins du magnétiseur qui l'endormit plus lentement que de coutume, plus profondément aussi, comme on va le voir. Quand il reprit ses sens, un bruit de voix féminines et un frou-frou rapide de robes qui s'enfuyaient le frappa. Il ouvrit les yeux et ne vit devant lui qu'un homme vénérable, d'une soixantaine d'années, penché à son chevet, avec tous les signes d'une grande bienveillance, mais aussi d'une extrême curiosité. Il se dressa sur le coude et promena des regards étonnés autour d'une chambre qu'il ne connaissait pas. — Où est-il?

— Chez un médecin, le docteur Leete. — Comment y est-il arrivé? — Plus tard, quand il sera moins faible, on le lui dira. — Qu'est devenu son domestique? — On n'en sait rien, mais il est certainement excusable de ne pas paraître.

A son tour, le docteur Leete lui pose une question. — Quand croit-il s'être endormi? — Mais la veille au soir, naturellement. — Quelle date? — Le lundi 30, parbleu! — Le 30 de quel mois?.. — Pour le coup, Julian s'imagine qu'on se moque de lui: — Le 30 mai, répond-il avec impatience. — Il vous reste à m'apprendre l'année; ensuite je vous dirai, moi, combien de temps vous avez dormi... 1887, vous en êtes sûr?.. Eh bien, mettez-vous en tête, une fois pour toutes, si vous ne le savez déjà, qu'aucun événement en ce monde n'est après tout plus merveilleux qu'un autre. Ne vous laissez pas émouvoir par une révélation étonnante, je l'avoue, au premier aspect. Votre apparence est celle d'un garçon de trente ans et vous n'êtes pas dans des conditions corporelles différentes de celles où l'on se trouve après avoir un peu trop dormi. Pourtant c'est aujourd'hui le 10 septembre de l'an 2000, et vous avez dormi tout juste cent treize ans, trois mois et onze jours.

Le dormeur croit d'abord à une mauvaise plaisanterie; il se fâche et va regarder dans la glace son visage qui n'a subi aucune altération. Sa léthargie a été complète, toutes les fonctions vitales se sont trouvées suspendues, il n'a eu aucune raison de vieillir. Si le hasard n'avait pas fait découvrir la chambre inconnue où il gisait, Julian aurait pu rester dans ce même état jusqu'à ce que le refroidissement graduel du globe eût détruit les tissus de son corps et rendu à l'âme sa liberté. Il a fallu, pour que l'on descendît dans sa cachette, que l'idée vînt au docteur Leete de faire construire un laboratoire dans le jardin voisin de sa maison, un jardin planté d'arbres séculaires. Les excavations ont mis au jour un pan de mur qui s'est trouvé indiquer l'emplacement d'une maison très ancienne. Une couche épaisse de cendres et de charbon montrait assez que cette maison avait été détruite par un incendie, mais, en perçant une voûte, restée intacte, on pénétra dans l'appartement situé au-dessous; il était meublé dans le style du XIX[e] siècle, et sur le lit gisait un jeune homme, mort selon toute vraisemblance depuis plus de cent ans, mais si bien conservé que les médecins, conviés par leur collègue à venir l'examiner, déclarèrent qu'ils n'auraient jamais cru que les procédés de l'embaumement pussent être aussi perfectionnés à pareille époque. Le docteur Leete optait, quant à lui, pour la catalepsie; tout incroyable que parût cette idée, elle n'était pas dénuée de fonde-

ment; une tentative systématique de résurrection réussit à merveille. Toutefois, M. Leete ne peut s'attendre à ce que son obligé accepte du premier coup les explications qu'il lui donne, et il est bien près d'apprendre à ses dépens que les Bostoniens du XIX[e] siècle étaient de vigoureux boxeurs, quand l'inspiration lui vient de conduire le ressuscité sur la terrasse de la maison; de là on domine une ville qui, sans les flots sinueux de la rivière Charles, sans les promontoires et les îlots du port, ne rappellerait en rien le Boston d'autrefois : sur des milles et des milles s'étendent de larges rues plantées d'arbres et bordées de belles constructions qui, pour la plupart, ne se suivent pas régulièrement, mais sont dispersées dans des jardins. Chaque quartier est embelli par des squares ombreux où des statues, des fontaines brillent au soleil couchant. Des monumens publics d'une colossale grandeur dressent leurs masses imposantes de tous côtés. Julian West est ébloui et convaincu. Il commence à comprendre : son valet de chambre a dû périr dans l'incendie et le magnétiseur Pillsbury, il se le rappelle, avait pris congé de lui en annonçant qu'il transportait son commerce à la Nouvelle-Orléans. Personne n'a pu renseigner ses amis ni sa fiancée sur l'existence de la chambre souterraine; on l'aura cru brûlé. Et à cette pensée Julian n'a vraiment pas le sentiment assez vif de ce qu'a dû souffrir la pauvre Edith, — il y a si longtemps, à vrai dire, que ce chagrin est passé! — Il n'a pas surtout un regret suffisant de son amour perdu; l'admiration où le jette cette grande ville aux larges voies, que nous nous figurons sans peine et qui, à notre goût européen, serait affreuse, suffit un instant à le distraire de tout sentiment personnel. Disons pour son excuse que la fille du docteur Leete vient d'entrer, qu'elle est belle, gracieuse, aimable et qu'elle se nomme Edith, elle aussi, par une coïncidence qui s'explique lorsqu'on découvre à la fin que miss Leete est l'arrière-petite-fille d'une miss Bartlett, laquelle n'était autre que l'ancienne fiancée de Julian West.

La situation existe dans l'*Homme à l'oreille cassée*, mais combien plus amusante! — L'ex-colonel Fougas, gelé dans la forteresse de Lubenfeld, puis desséché par philanthropie et pour servir à la science, se réveille dans le laboratoire où un massage judicieux l'a ranimé; tout de suite son caractère s'affirme. « Vive l'empereur! » crie-t-il dans une première aspiration violente; puis, en retombant et d'une voix éteinte : « Garçon, l'Annuaire! » Une certaine Clémentine survient; elle a le nom et le visage de l'objet charmant qui le consola par sa tendresse après la retraite de Russie et qu'il quitta trop vite pour voler à de nouveaux exploits. Il tombe à ses pieds : « O Clémentine, les destins amis te ren-

dent à moi! Je retrouve la compagne de ma vie et la mère de mon enfant! — Là-dessus, il serait tout près d'épouser sa petite-fille, à qui la voix du sang conseille une soumission sans bornes, si la découverte opportune d'une liasse de papiers de famille ne le désabusait, transformant aussitôt sa passion en amour paternel.

Mais avec M. Bellamy aucun inceste n'est à craindre, les fiançailles entre Julian West et Edith Bartlett ayant été beaucoup plus correctes que celles de ces amoureux du premier empire, pressés de se témoigner leur flamme entre deux campagnes. Le mariage pourra donc avoir lieu sans nul inconvénient et sans que nous nous y intéressions beaucoup d'ailleurs, l'intrigue proprement dite ne comptant pour presque rien dans un roman à thèse. Déclarons en passant que des deux livres, *l'Homme à l'oreille cassée* est à beaucoup près le plus humoristique. Oui, certes, l'humour s'ajoutait à des qualités purement françaises, dans ce talent primesautier d'Edmond About, dont on a fait peut-être autrefois une estime exagérée, mais auquel, en revanche, on ne rend plus suffisamment justice. Quel pétillement d'esprit intarissable, quelle inoffensive et joyeuse gaminerie! Comme le contraste entre le langage déclamatoire d'un fils de la révolution et le ton des conversations de nos jours est habilement soutenu jusqu'au bout! *Looking Backward* ne peut offrir, et pour cause, aucune de ces oppositions amusantes, car M. Bellamy ne sait du xxe siècle que ce que des préludes encore vagues permettent d'en pressentir. Aussi tient-il soigneusement son Julian West à l'écart de la société de ce temps-là, se bornant à peindre trois figures qui ne diffèrent de celles d'aujourd'hui que par l'extravagance de leurs discours sur le succès facile et complet du communisme réalisé. Nous ne voyons pas la machine à l'œuvre, nous ne rencontrons pas de caractères formés par le nouvel ordre de choses. Cela seulement aurait du prix et corroborerait les tirades du docteur, très creuses, faute de ces illustrations nécessaires. Il est trop facile de se borner à dire que les Américains du xxe siècle sont vêtus à peu près comme ceux du xixe, les hommes du moins, et qu'ils s'expriment comme leurs ancêtres, avec un redoublement de tact et de politesse, — ce qui est contraire à ce que nous savons, car à mesure que le flot des émigrans enrichis de toutes les nations se mêle à l'élément plus pur des fondateurs de la grande république, l'élévation du ton social n'y gagne pas; les Bostoniens raffinés, les descendans des pèlerins de la Nouvelle-Angleterre, tout ce qui constitue l'aristocratie de ce pays démocratique l'affirme et s'en plaint très fort. Mais M. Bellamy est optimiste jusqu'à l'exagération; il nous conduit tout droit vers ce qui lui paraît être le Paradis terrestre et, chose choquante, car l'époque

où nous naissons, avec l'héritage vénérable de toutes celles qui l'ont précédée, devrait nous être aussi chère que la famille et la patrie, son héros ne trouve rien à regretter du passé. Il est vrai qu'au point de vue de l'art les États-Unis n'ont guère de passé, de traditions, ni de reliques. Malgré les progrès rapides et vraiment extraordinaires dont notre exposition de 1889 a donné la preuve, on peut dire que bien peu de peintres et de sculpteurs américains sont sortis du rang d'élève, ont secoué les lisières de l'école. Ils s'assimilent merveilleusement le procédé, mais il leur manque les dons de l'artiste, ceux qui sont le résultat d'un atavisme que rien ne saurait remplacer; le sentiment de l'esthétique est encore à naître chez la plupart d'entre eux.

Nous nous souvenons qu'un Américain, de la plus haute culture intellectuelle pourtant, et familiarisé avec l'Europe par de nombreux voyages, disait en parlant de la Floride où il avait passé l'hiver, comme nous allons à Nice : « Vraiment toute l'Espagne est là; il est presque inutile d'aller la chercher ailleurs. On y voit même des ruines du XVIe siècle. » Et, comme nous faisions observer que ce ne devaient pas être cependant des ruines de premier ordre, la plus belle colonie du monde n'ayant guère qu'une architecture de province, comme nous parlions de Grenade, par exemple : « Oh! répondit-il, on a bâti à Saint-Augustin des hôtels de style mauresque qui valent les plus beaux palais. »

Il nous semble que cette appréciation peut faire mieux comprendre ce que sera vraisemblablement le genre d'architecture du Boston de l'avenir, tout marbre, tout or, toute magnificence et toute énormité, une architecture de casinos, de caravansérails, de grands magasins et de gares de chemins de fer. C'est faute d'une horreur suffisante du pastiche et de l'*utilisation* que le ressuscité s'extasie devant cette grande ville neuve. Nous allons entreprendre de faire bien connaître ce qui s'y passe, en effleurant seulement l'intrigue à peine esquissée dont le seul but est de dorer, comme on dit, la pilule, la pilule instructive qui dégoûterait beaucoup de lecteurs légers. Dans une préface, datée, 28 décembre an 2000, de la section historique de Shawmut College, où il est devenu professeur, Julian West a soin d'avertir son public qu'il poursuit un but sérieux, celui d'aider à voir clair les gens qui, désirant se faire une idée bien définie des contrastes sociaux entre les deux derniers siècles, sont arrêtés par l'aridité des ouvrages d'histoire et de science. Suivons-le sans trop de commentaires.

Le docteur Leete n'est pas seulement l'hôte de Julian West; il est aussi son médecin et ne lui permet d'affronter que petit à petit le spectacle de la civilisation nouvelle, craignant que sa raison ne

succombe. Par de longs entretiens il l'amène d'abord à comprendre les transformations sociales qui se sont produites et on ne peut s'empêcher d'admirer l'habileté avec laquelle M. Bellamy évite le plus souvent les longueurs et l'ennui presque inséparables de la forme didactique. Julian est pressé de savoir comme a pu se résoudre cette grave question du travail, qui était le souci et la terreur de tous lorsqu'il s'est endormi :

— Comment! s'écrie le docteur, vous ne pressentiez pas déjà, en 1887, de quelle façon tournerait la crise?

— Nos pressentimens, répond le citoyen du XIXe siècle, étaient d'une nature telle que je n'aurais pas été surpris si, du haut de votre terrasse, j'avais vu, en me réveillant, un amas de décombres au lieu d'une florissante cité.

— Ceci prouve que Storiot (le docteur Leete nomme ici l'un des grands historiens de l'avenir) n'a rien exagéré en peignant la confusion des esprits à votre époque. Il nous semble bien cependant, lorsque nous nous y reportons, que le sens du courant était parfaitement perceptible et que tout observateur pouvait se rendre compte de ce que deviendrait la barque menacée par tant d'écueils; elle allait, à n'en pas douter, vers des eaux plus profondes. Les difficultés se sont, en effet, résolues d'elles-mêmes, l'évolution industrielle ne pouvait se terminer autrement qu'elle ne l'a fait. Dites-moi, quel était le symptôme caractéristique du mécontentement des travailleurs à la fin du XIXe siècle? Les grèves, n'est-ce pas, rendues formidables par les grandes organisations du travail opposées à la concentration toujours croissante du capital? De plus en plus s'affirmait le monopole ; l'opposition populaire exaspérée ne pouvait rien contre lui, il absorbait toute la masse des affaires, les petites industries s'effaçaient à mesure; à cela il y avait de puissantes raisons économiques. Si oppressif, si intolérable que fût ce nouveau régime, on ne pouvait nier qu'il n'eût donné un élan aux industries nationales et augmenté la fortune publique. Cela ne servait, en réalité, qu'à rendre le riche plus riche encore et à creuser l'abîme entre lui et le pauvre, mais le fait était posé néanmoins, il était reconnu que la consolidation du capital était le sûr moyen de produire la richesse. Comment donc accepter ce principe, qui s'imposait, sans avoir à se plier sous une ploutocratie comparable à celle de Carthage? Aussitôt que les hommes eurent commencé à se le demander, ils trouvèrent une réponse toute prête. Le procédé tant décrié du monopole n'avait besoin, en effet, pour ouvrir un âge d'or à l'humanité, que de compléter son évolution logique : la consolidation définitive du capital de la nation tout entière. L'industrie et le commerce du pays furent confiés à un syn-

dicat unique, représentant le peuple, pour être conduit dans l'intérêt commun. La nation forma une grande corporation dans laquelle devaient s'absorber toutes les autres; elle devint à elle seule le capitaliste par excellence; en un mot, le peuple des États-Unis, donnant aux différentes nations un exemple qu'elles ne devaient pas tarder à suivre, prit la direction de ses propres affaires, comme cent années auparavant il avait pris celle de son propre gouvernement, s'organisant dans une vue industrielle sur le même terrain où il s'était jadis organisé pour une fin politique. De sorte qu'assez tard dans l'histoire du monde on reconnut cette éclatante vérité que le commerce et l'industrie sont essentiellement l'affaire du peuple, puisque sa vie en dépend. Les confier à des particuliers qui en profitent, c'est une folie encore plus grosse que celle de remettre les rênes de l'État à des rois, à des nobles, qui se soucient d'abord de leur gloire personnelle.

Il faut quelque temps à Julian West pour concevoir les changemens de toute sorte qu'a pu produire une pareille révolution; enfin il hasarde ce mot, vertement relevé par le docteur :

— Quelle extension formidable ont donc prise les fonctions du gouvernement!

— Extension?.. que voulez-vous dire?

— Dame! de mon temps les fonctions du gouvernement se bornaient à maintenir l'ordre au dedans et à défendre la nation contre l'ennemi public.

— Eh, pour l'amour de Dieu! s'écrie le docteur Leete, qu'appelez-vous l'ennemi public? Est-ce la France, l'Angleterre, l'Allemagne, ou la faim, le froid, le dénûment? De votre temps, les gouvernemens avaient coutume, pour le moindre malentendu international, de livrer des citoyens par milliers à la mort et de verser les millions comme de l'eau dans des guerres insensées. Nous n'avons plus de guerres, et le gouvernement n'a d'autre pouvoir que celui d'obliger chaque citoyen à payer sa propre subsistance par un nombre déterminé d'années de travail. Plus de partis, plus de politiciens, et, quant à la démagogie, quant à la corruption, ces mots-là n'ont gardé qu'une signification historique.

— La nature humaine a donc changé beaucoup?

— Non pas; les conditions de la vie humaine ont changé et en même temps les motifs des actes humains.

— Mais, dit Julian West, quand la nation a pris sur elle la conduite des manufactures, des chemins de fer, des mines, etc., elle a tout simplement, il me semble, accepté les difficultés de la position d'un capitaliste.

— Difficultés qui se sont évanouies sur-le-champ, répond le doc-

teur Leete. L'organisation nationale du travail, sous une direction unique, était la parfaite solution d'un problème que de votre temps on considérait comme inextricable. La nation étant devenue le seul patron, pour ainsi dire, tous les citoyens se sont trouvés être des ouvriers auxquels le travail était distribué selon les besoins de l'industrie.

— C'est-à-dire que vous avez appliqué le principe du service militaire universel à la question du travail.

— En effet, et, cette loi étant posée déjà que tout citoyen valide devait, sans exception, se soumettre à un service pour la défense du pays, il a paru tout simple de consacrer ledit service, devenu soit industriel, soit intellectuel, au bien-être de la nation. L'ordre social tout entier repose sur cette obligation, à laquelle nul ne se dérobe, puisqu'il resterait, faute de la remplir, sans aucuns moyens d'existence, retranché du monde, bref, dans la situation d'un suicidé.

— Et chaque soldat de cette nouvelle armée est-il enrôlé pour la vie?

— Oh! non, la période du travail commence plus tard et finit plus tôt qu'autrefois. Nous tenons à ce que le temps de la jeunesse soit consacré à l'éducation et celui de la maturité à d'intelligens loisirs. La période du service industriel pour chacun commence à vingt et un et se termine à quarante-cinq ans. Après cet âge, les services du citoyen, durant dix années encore, peuvent être requis dans des cas qui ne se présentent presque jamais. Le 15 octobre de chaque année revient ce que nous appelons le jour de l'appel, parce que ceux qui ont atteint vingt et un ans sont alors appelés à entrer dans l'armée industrielle, tandis que les hommes de quarante-cinq ans sont appelés à en sortir. C'est l'événement qui sert à compter tous les autres, une date comme l'olympiade grecque, sauf qu'elle est annuelle.

L'appel fait, il semble que les difficultés commencent, car l'analogie avec l'armée s'arrête là nécessairement; l'exercice militaire est si peu de chose auprès des métiers de toute sorte qu'il s'agit d'enseigner à ces soldats d'un nouveau genre!

Telle est, du moins, l'objection de Julian. Mais le docteur, s'inspirant de la fameuse théorie de l'industrie passionnelle, comme tout à l'heure il s'inspirait des principes de Babeuf, répond que chacun reste parfaitement libre de suivre un attrait particulier. Tout ce qu'on lui demande, c'est de tirer parti de ses goûts naturels de la façon la plus avantageuse au pays et à lui-même.

Jusqu'à vingt et un ans, le jeune homme n'a reçu qu'une culture intellectuelle, mais on lui a donné la connaissance théorique de

diverses industries; ensuite, il consacre trois années à des besognes manuelles quelconques au gré de ses supérieurs; après quoi il se décide. Si une carrière intellectuelle le réclame, il trouve tous les moyens d'y atteindre : hautes écoles et facultés sont ouvertes sans condition aux aspirans quels qu'ils soient; s'il préfère l'industrie, un métier, il est libre encore. Les heures de travail obligatoires sont plus ou moins longues, selon que le travail est plus ou moins attrayant; les travailleurs eux-mêmes sont juges de ce qu'ils peuvent supporter; divers privilèges qui s'attachent aux plus pénibles besognes (il n'y en a pas de basses ni de méprisées) font que celles-là ne restent jamais en souffrance et, s'il y en avait une qui offrît des désagrémens ou des dangers exceptionnels, il suffirait que l'administration la proposât comme poste d'honneur. Les volontaires ne manqueraient pas, empressés à mériter la reconnaissance nationale. A toutes les époques, sous tous les régimes ce genre d'élan s'est manifesté; on peut toujours compter sur lui. Du reste, une constante préoccupation de la santé, de la sécurité des ouvriers préside aux industries du XX[e] siècle. La nation ne fait pas, à l'exemple des grands entrepreneurs d'autrefois, bon marché de ses ouvriers. Quand il y a trop de demandes pour une même branche d'industrie, la préférence est donnée à ceux qui se sont particulièrement distingués dans leurs études et dans le service préliminaire de trois ans assigné à la classe dite des travailleurs inhabiles. Jusqu'à l'âge de trente-cinq ans, on peut, d'ailleurs, changer de profession avec toutes les facilités de s'instruire, car il est reconnu que les aptitudes naturelles sont plus lentes à se développer chez quelques-uns que chez d'autres. Tout cela est possible, grâce à la suppression du salaire, qui n'a plus de raison d'être dans un pays où la question d'argent a cessé d'exister. Car c'est là le triomphe de la nouvelle organisation, personne ne se salit plus les mains à toucher de l'argent. Quand un nombre énorme de personnes indépendantes et sans relations entre elles produisaient les mille objets nécessaires à la vie, des échanges perpétuels étaient nécessaires et constituaient le commerce, pour lequel l'argent était un allié indispensable; mais, la nation étant devenue seule productrice, les individus n'échangent plus rien. Tous se tournent vers une seule et même source; le système de distribution directe dans les magasins nationaux a remplacé le commerce. Un crédit, correspondant à sa part du produit annuel de la nation, est ouvert à chaque citoyen au commencement de l'année. Avec la carte de crédit qu'on lui remet il se procure ce qu'il veut dans les magasins publics. Cette carte représente un certain nombre de dollars (on a, en suppri-

mant la chose, gardé le nom, qui n'est qu'une espèce de symbole pour comparer et marquer la valeur des objets fabriqués). Le prix coûtant est effacé sur votre carte de crédit par l'employé auquel vous vous adressez.

— Mais, demande timidement Julian West, si vous dépensez dans l'année plus que le crédit qui vous revient?

— Vu l'extrême richesse de la nation, la provision est si considérable qu'il y a plutôt des chances pour qu'on ne l'épuise pas. En cas de dépenses extraordinaires, l'administration accorde une avance, limitée néanmoins, un escompte assez lourd marquant qu'elle ne veut pas encourager l'emprunt. Elle n'encourage pas non plus l'épargne. Jadis la parcimonie était une vertu, les parens tenaient à économiser pour leurs enfans, mais aujourd'hui personne n'a plus aucun souci du lendemain, puisque la nation garantit la nourriture, l'entretien, l'éducation et une large aisance à tous les citoyens, du berceau à la tombe. Nous avons en mépris l'état social qui permettait à tel individu de spéculer sur les besoins de tel autre, à tel patron de payer le moins possible tel ouvrier, qui, de son côté, intriguait pour obtenir davantage. Le crédit ouvert est très large et il est égal pour tous. Le gouvernement demande à chacun de faire ce qu'il peut, sans s'occuper que celui-ci rende plus ou moins de services que celui-là. Selon notre morale du xxe siècle, un homme merveilleusement doué qui ne fait pas tout ce qu'il peut faire a moins de mérite qu'un homme inférieur comme capacité, mais qui donne tout ce qu'il peut donner. Le Créateur a réglé la tâche de chaque être d'après les facultés dont il l'a pourvu. Ce serait une singulière logique en vérité que celle qui essaierait de déterminer une question de morale d'après des mesures matérielles! On doit être puni pour ce qu'on a négligé d'accomplir et non pas récompensé pour ce qu'on a fait. Ceci ne veut pas dire que toute sorte d'avantages et de distinctions ne soient pas réservés à ceux qui se signalent par de grands services rendus. Cette armée de travailleurs pacifiques a les sentimens du soldat, conduit à des prodiges d'héroïsme par la seule idée de la gloire. Il y a eu, Dieu merci, dans tous les temps, d'autres leviers que la peur du besoin et l'amour du luxe : on a brigué le pouvoir, la position sociale, la renommée, le succès. Eh bien, ces mobiles plus élevés sont mis aujourd'hui à la portée de qui n'aurait pu aspirer autrefois qu'à gagner laborieusement son pain. Le zèle apporté dans le service national est le seul chemin qui conduise en haut ; les chefs de file et les capitaines de nos diverses forces sont des hommes d'une habileté et d'un dévoûment éprouvés. Voilà comment ils se recrutent : le corps entier de l'armée industrielle est divisé en quatre

classes : 1° les travailleurs communs, employés, faute de vocation ou de spécialité, à toute sorte de besogne ; 2° les apprentis pour telle ou telle profession ; 3° le corps principal des travailleurs de vingt-cinq à quarante-cinq ans ; 4° les officiers de tous degrés qui ont charge des autres. Ces quatre classes ont chacune des formes différentes de discipline qui les font jouir, en somme, d'avantages égaux ; elles ont des grades et des récompenses honorifiques susceptibles de stimuler l'ambition.

Les déshérités qui ne peuvent aspirer à ces grades : infirmes, faibles d'esprit ou de corps, aveugles, sourds-muets, etc., sont versés dans un corps séparé, un corps d'invalides, où ils font ce qu'ils peuvent, quand ils le peuvent. Les fous eux-mêmes y tiennent leur place aux heures de lucidité. Il n'est pas question, notez-le bien, de ce qu'on appelait charité au temps où l'on n'avait pas suffisamment reconnu ce principe que nous dépendons tous plus ou moins les uns des autres et que personne, dans un état social organisé, ne peut se suffire à lui-même. Chacun de nous a besoin d'autrui ; nous sommes tous enfans de la même race, tous membres de la famille humaine. Les invalides ont donc droit à la même carte de crédit que les autres citoyens, et nul ne s'en scandalise. En somme, si les travailleurs modernes produisent tellement plus que ne le feraient à leur place des sauvages, c'est grâce à l'héritage de savoir, d'expérience, d'industrie qui leur a été légué par les précédentes générations dont nos frères infirmes sont issus comme nous. Les priver de leur part légitime équivaudrait à commettre un vol, et leur en jeter quelques miettes, sous prétexte de charité, serait ajouter l'insulte à la déloyauté.

Quant à la tradition d'héritage de père en fils, dans le sens du XIXe siècle, elle est tombée tout naturellement. La nation, étant le seul capitaliste, arrête à la mort de chaque citoyen son crédit annuel, en accordant une somme, invariablement la même, pour les obsèques. Quant aux biens que le citoyen aurait pu amasser, sans que rien l'en empêchât du reste, ils ne lui seraient qu'un fardeau incommode. Les objets précieux, en s'accumulant, l'embarrasseraient fort ; il ne pourrait en trafiquer, il devrait, pour les loger et les entretenir, s'imposer des dépenses inutiles. Toutes les magnificences du luxe sont réservées à la communauté ; les particuliers ne se laissent guère encombrer par un superflu qui, la plupart du temps, quand il existe, revient à la nation, après que la famille et les amis ont fait leur choix de souvenirs.

Si vous parlez d'entretien, dit Julian West au docteur Leete, passons au problème du service domestique ; comment est-il résolu ?

— Triomphalement. Il n'y a plus de domestiques. Le blanchis-

sage, la cuisine, les travaux de couture, sont faits à très bon marché dans des établissemens publics *ad hoc*. L'électricité, qui nous éclaire, nous chauffe aussi. Nos maisons, sans cheminées par conséquent, sont proportionnées à nos besoins, et l'aide qu'il nous faut, nous l'obtenons de la force industrielle, en nous adressant au bureau désigné, qui prélève sur notre carte cette dépense comme les autres. Remarquez bien qu'étant tous strictement égaux, nous tenons le service pour honorable, puisque le principe de notre société est que chacun serve les autres à son tour.

— Et il en est ainsi partout?

— Ma foi, il s'en faut de peu. Toutes les grandes nations de l'Europe se sont remodelées à l'instar des États-Unis qui eurent la gloire de l'initiative; l'Australie, le Mexique, quelques parties de l'Amérique du Sud, en ont fait autant. Les relations pacifiques de ces diverses républiques industrielles sont assurées par une forme large d'union fédérale qui embrasse le monde entier. Un conseil international règle les rapports mutuels et les questions commerciales entre les membres de la fédération, et leur politique unie contribue à faire monter les races retardataires vers les institutions du progrès.

— Mais dans le commerce avec les autres peuples, il faut bien se servir d'argent?

— Point du tout. Il ne reste plus qu'une douzaine de marchands dans le monde depuis la chute des entreprises privées, et, leurs transactions étant surveillées par le conseil international, un système de comptes très simple suffit. Chaque nation a un bureau d'échange où se traitent ces choses. Par exemple, le bureau américain, estimant que telle quantité de produits français est nécessaire à l'Amérique, envoie un ordre en conséquence au bureau de France, qui, de son côté, agit de même. Il n'y a pas lieu de régler le taux des marchandises étrangères; telle nation donne à telle autre ses produits au même prix que s'il s'agissait de les vendre à ses propres citoyens. Cet échange, auquel rien ne force les peuples, est dans l'intérêt de tous. La nation qui voudrait se prévaloir d'un monopole serait retranchée du reste de la terre; elle se ferait infiniment plus de mal qu'elle n'en ferait aux autres; mais ceci n'est pas à redouter. L'entente est si cordiale que beaucoup de bons esprits prévoient l'unification future du monde entier. En attendant, le système actuel approche de la perfection autant que possible. Les rapports entre peuples différens n'ont rien de compliqué. La balance des comptes est soigneusement établie par le conseil international, les produits tenant lieu d'argent. De même, pour l'émigration, on a recours à un arrangement judicieux d'in-

demnités. Quant aux voyages, les cartes de crédit partout valent de l'or. A Paris, un Américain porte sa carte de crédit au bureau local du conseil et reçoit en échange une carte française, la somme étant portée sur le livre international au débit des États-Unis et au crédit de la France.

Ce qui émerveille Julian, c'est que la nation soit assez riche pour subvenir à tant de dépenses. Sans doute elle n'a plus d'armée de terre ni de mer à maintenir, elle ne compte plus dans ses rangs de paresseux d'aucune sorte, n'importe, il y a pour lui dans cette prodigieuse abondance quelque chose d'inexplicable. Le docteur Leete lui démontre alors les économies énormes qui résultent du système de la coopération et de celui de la distribution directe des marchandises; le seul fait de laisser la conduite de l'industrie à des individus, irresponsables devant le pays, entraînait autrefois de grosses pertes qui ne sont plus à craindre; il n'y a plus d'efforts stériles prodigués dans la concurrence, puisqu'on ne songe désormais qu'à s'entr'aider. C'en est fait des crises financières, des paniques, des banqueroutes, des longues interruptions pour le travail qui, de même que le capital, ignore désormais les périodes de ralentissement et de marasme. Les rivalités, l'ostentation, sont éteintes; on pourrait individuellement dépenser davantage, si chaque citoyen ne préférait pas consacrer le surplus de ses produits à des fondations d'agrément ou d'utilité publique, auxquels tous participent : galeries des beaux-arts, moyens de locomotion, encouragemens donnés au théâtre, à la musique, etc.

En outre (nous passons maintenant au rêve de bienveillance universelle de Robert Owen), il n'y a plus de prison; tous les cas d'hérédité sont traités dans des hôpitaux particuliers, car les progrès de la science ont depuis longtemps fait découvrir que les prétendus criminels n'étaient que des malheureux chez qui se reproduisait un trait ancestral. Il faut à ceux-là une répression ferme et continue, mais qui n'ait rien de commun avec la vengeance. Du reste, ils sont de moins en moins nombreux : la misère expliquait le vol, l'inégalité des conditions excusait l'envie; l'instruction n'était pas généralement répandue; il y avait beaucoup plus d'ignorance et de grossièreté. Les avocats sont devenus inutiles, le mensonge étant tenu dans un tel mépris au xx[e] siècle que le pire des hommes dédaignerait de s'en servir, même pour échapper à la justice; il sait d'ailleurs que, s'il ment, sa peine sera doublée. Les tribunaux sont donc fort simplifiés; il n'y a plus de jury; un juge convie deux de ses collègues à examiner les deux côtés de la question, et quand tous les trois tombent d'accord pour le verdict, il est convenu qu'on approche de la vérité autant qu'il

est humainement possible de le faire. Ces magistrats sont nommés par le président parmi les hommes qui ont dépassé quarante-cinq ans, et leur service est de cinq années. Il n'y a plus d'école de droit. Les juges, formant une cour suprême, gardienne de la constitution, sont des hommes sages et instruits, d'une moralité irréprochable et d'un âge mûr. Les principes fondamentaux sur lesquels repose la société du xx[e] siècle empêchent tous les malentendus qui rendaient autrefois nécessaire la législation, bornée depuis à quelques maximes très simples. Les chefs-d'œuvre des anciens légistes sont respectueusement conservés dans les bibliothèques auprès des traités de scolastique de Duns Scott et de ses pareils, comme autant de monumens curieux d'une subtilité intellectuelle vouée à des sujets qui n'intéressent plus le monde moderne.

De même, l'absence de tentation supprimant un très grand nombre de délits, le rôle de la police est singulièrement diminué.

D'autre part, il n'est plus question de finances ; on n'a donc nul besoin de collecteurs d'impôts. Voilà une administration singulièrement réduite, au point de vue des économies.

— Comment le gouvernement se tire-t-il à lui tout seul de ces fonctions multiples, écrasantes, qui lui incombent?

— Ainsi qu'il suit : au-dessus des officiers de chaque corporation, il y a un général sous le contrôle immédiat duquel sont conduites toutes les opérations commerciales. Cet officier est à la tête du bureau national représentant telle ou telle branche de commerce dont il est responsable. Au-dessus de son grade, qui correspond à celui de général de division, il y a encore les chefs des dix grands départemens ou groupes de métiers réunis. Ils peuvent être assimilés à des commandans de corps d'armée, chacun d'eux recevant les rapports de dix à douze généraux de corporations diverses. Au-dessus de ces chefs des dix grandes divisions, formant son conseil, se tient le général en chef, qui n'est autre que le président des États-Unis. Il faut que ce général en chef de l'armée industrielle ait franchi tous les grades, depuis celui d'ouvrier à tout faire. C'est seulement grâce à l'excellence de ses notes que le travailleur peut s'élever, au-dessus des trois grades préliminaires jusqu'à celui de lieutenant et plus haut encore, toujours par la force du mérite. Le général de la corporation décerne les grades au-dessous de lui, mais il est élu par le suffrage des membres honoraires qui, rendus indépendans après vingt-quatre années de service, votent avec une entière connaissance et un non moins parfait désintéressement. Chacun des dix lieutenans-généraux est choisi de même entre les généraux des corporations, et le président, à son tour, parmi les dix chefs des grands départemens, mais

il faut, pour être éligibles, que ceux-ci aient passé un certain nombre d'années dans la retraite. Le candidat à la présidence retourne ainsi à la masse générale de la nation et a le temps de s'identifier avec elle. On suppose qu'il emploiera cet intervalle à étudier la condition de l'ensemble de l'armée plutôt que le groupe spécial de corporations dont il était auparavant le chef. Quant à l'armée, elle ne vote jamais, ce serait trop périlleux pour sa discipline. Le président a d'ordinaire une cinquantaine d'années. L'âge de la retraite, qui semble prématuré, quarante-cinq ans, ne marque donc pas le commencement d'une période d'inutilité, tout au contraire. La plupart attendent ce moment avec impatience, pour se livrer librement à des travaux personnels; d'autres, il est vrai, ne songent alors qu'à voyager et à jouir de la vie; pour tous, c'est comme un renouvellement de jeunesse, d'ardeur, de forces vives qui se produit au sortir de l'armée. Il est remarquable, d'ailleurs, que l'on arrive à un âge plus avancé dans de bien meilleures conditions physiques sous le nouveau régime que sous l'ancien.

— Vous ne m'avez pas dit quelle part ce que nous appelions le parti rouge avait pu prendre à une révolution si radicale, dit Julian, un jour que le docteur Leete s'est amusé à lire quelques journaux retrouvés dans la chambre souterraine, et où il n'est question que de tentatives anarchiques.

— Il a, bien entendu, empêché le mouvement de son mieux en rendant toutes les réformes suspectes, répond le docteur. Nos historiens sont persuadés que le fameux drapeau rouge devait être aux gages des grands détenteurs de capitaux pour effrayer les timides. Le seul parti qui ait accompli la plus grande et la plus pacifique des évolutions est, dans toute la force du terme, le parti national. Il a surgi sans violence de toutes les classes, riches et pauvres indistinctement, quand toutes ont été amenées à reconnaître qu'une réorganisation du système industriel et social sur une base morale plus haute était nécessaire et qu'il en résulterait une prospérité incomparable. Ce parti ne pouvait porter d'autre nom, son but étant de réaliser l'idée de la nation d'une manière plus complète que jamais, car il ne représente pas, en effet, une association d'individus pour des fonctions seulement politiques, mais une véritable famille. Le patriotisme s'est élevé du rang de pur instinct à celui de dévoûment raisonné, le pays natal est devenu par excellence un père qui fait vivre les siens, au lieu de rester l'idole impitoyable qui jadis exigeait qu'on mourût pour elle, sans rien donner en échange.

Ces renseignemens, entrecoupés par une action peu nourrie sans doute, mais suffisante néanmoins pour tenir le lecteur en ha-

leine, sont moins fastidieux dans le roman que dans ce résumé aride; nous devons cependant avouer que les dialogues entre Julian West et le docteur composent plus de la moitié du volume. M. Leete, en exposant le système dont s'enorgueillit la civilisation nouvelle, conçoit avec peine qu'il ait jamais pu en être autrement, tandis que son interlocuteur l'écoute dans un complet désarroi et une confusion profonde. Il serait si aisé pourtant, semble-t-il, d'arrêter la jactance du citoyen de l'an 2000 en démontrant qu'avant de former cette société impossible, il faudrait, quoi qu'il en pût dire, non pas seulement réformer, mais encore transformer la nature même de l'homme, qui convoite toujours les biens qu'il n'a pas et se fait remettre à la raison, ce qui crée bon gré mal gré les deux éternelles catégories des oppresseurs et des opprimés! Ne rien désirer, n'avoir ni ambitions, ni révoltes, ni fantaisies, est-ce humain? — Et, franchement, les contemporains de cet âge d'or prétendu auraient le droit de récriminer plus que bien d'autres contre la destinée terre à terre qui leur est proposée. Il ne s'agit pas, d'ailleurs, pour établir une forme quelconque du communisme, de proscrire l'emploi de l'argent et des valeurs; l'abolition de toute espèce de recherche, de luxe et surtout d'indépendance individuelle est d'abord obligatoire; plusieurs expériences restreintes l'ont prouvé aux États-Unis même (1).

Le promoteur de la république des Égaux était logique lorsqu'au lendemain de notre révolution, il n'accordait à chaque citoyen qu'une modeste aisance, déclarant que ce qui n'était pas communicable à tous devait être retranché sans merci. Les arts, les lettres, traités en ennemis, à la bonne heure! Il fallait, pour que l'artiste ne fût pas accusé de chercher un prétexte à la paresse et à la frivolité, qu'il exerçât en outre un métier. Or une pareille exigence équivalait à le supprimer; et, de fait, les besognes manuelles que M. Bellamy prétend ennoblir outre mesure abaisseraient de la même manière toutes les intelligences, annuleraient tous les talens. Il faut n'avoir aucune idée de ce que sont les hautes études, le suprême développement de l'esprit par une éducation classique, pour admettre que le manœuvre de la veille devienne un savant, un penseur ou tout simplement un homme de goût après trois années d'un service équivalent à celui de commis de magasin ou de garçon de café.

Julian West, qui a vécu dans le siècle des Emerson, des Hawthorne et des Longfellow, achevé peut-être ses études à Harvard-College, respiré l'atmosphère académique de New-Cambridge, de-

(1) Voir, dans la *Revue* du 1er août 1875, *les Sociétés communistes aux États-Unis*.

vrait lancer quelques traits dédaigneux à ce docteur qui tire gloire d'avoir servi à table au début de sa carrière. Point du tout; il gobe tout ce qu'on lui dit d'une renaissance qui est censée laisser bien loin derrière elle celle dont s'enorgueillit le XVI[e] siècle, comme si toute floraison de ce genre n'était pas incompatible avec le nivellement tyrannique des individus à un rang moyen, c'est-à-dire médiocre, sous prétexte d'égalité. Puisqu'il se tait pour le compte de l'Amérique, les représentans du vieux monde réclameront du moins; ils repousseront le rôle qu'on leur prête de satellites des États-Unis dans la réforme imaginaire qui se prépare. Sans doute M. Bellamy n'a pas réfléchi que la vieillesse des peuples, leur décadence même peut donner des fruits encore inconnus sur les terrains neufs et qui valent d'être cueillis, savourés, conservés avec soin; le passé a d'ailleurs laissé à l'Europe trop de trésors de bon aloi pour qu'elle les sacrifie volontairement à un rêve de socialisme aussi dépourvu de franchise que de poésie. A ceux qui rêvent de conduire l'embarcation de l'humanité vers des destinées meilleures au nom de la plus belle des vertus, la pitié, les grands romanciers russes offrent un aliment que nous demandons la permission de préférer mille fois au ragoût de principes économiques fort arides, et d'ailleurs faussés pour la plupart, qui nous est offert par leur émule américain.

Il faut avouer, cependant, que la singularité de la situation peut bien contribuer à paralyser les idées du malheureux Julian. Non-seulement ceux qu'il appelait naguère ses proches, ses amis, ses contemporains, sont depuis longtemps anéantis, mais encore le monde auquel il appartenait avec eux est entièrement reconstruit sur un modèle nouveau, de sorte qu'il ne retrouve plus nulle part le moindre jalon, le moindre point de repère. Tout lui échappe. L'or et les titres de propriété qui sont restés dans le coffre-fort de sa chambre souterraine ne peuvent lui être d'aucun service; sa situation d'inutile, — la seule qu'il ait jamais possédée, — le voue, semble-t-il, au mépris général. Sans la tendre pitié de cette jeune fille qui porte le nom de sa fiancée morte, sans l'évidente sympathie qu'il inspire à Edith, il ne pourrait supporter ce fantastique isolement dans un milieu où personne n'est son semblable. Chacun, autour de lui, fait partie d'un système, avec des fonctions spéciales. Comment placerait-on un revenant au milieu de rouages organisés avec cette précision implacable? Il y a des momens où il doute de sa propre identité, où il croit devenir fou. Ne rien retrouver d'un autrefois séculaire qui pour lui est la veille, — ni manières de sentir, ni associations d'idées, ni jugemens sur les personnes et sur les choses, rien!.. L'âme humaine paraît s'être

transformée avec les institutions et la société; seules la bonté, la tendresse, la compassion, restent les mêmes; le doux regard, la voix émue d'une femme ont le pouvoir de le rattacher à la vie, devenue si différente de ce qu'il a nommé de ce nom.

Miss Leete l'initie, pour sa part, à maintes nouveautés que, dans leurs précédentes conversations, le docteur lui a fait théoriquement connaître. En vertu du privilège américain qui a toujours permis des rapports très libres entre jeunes gens des deux sexes, elle l'emmène avec elle par ces rues de Boston où il n'y a ni banquiers, ni changeurs, ni boutiques, ni enseignes, ni étalages, ni trace de commerce d'aucune sorte. Ils pénètrent ensemble dans un superbe édifice dont le porche est décoré d'une majestueuse figure de l'Abondance. C'est un des grands magasins nationaux distribués, pour plus de commodité, dans les différens quartiers de la ville. Qu'on se représente un vaste *hall,* décoré de fresques, où, par les fenêtres, percées tout autour, et par le dôme très élevé ruissellent des torrens de lumière. Au centre, un jet d'eau rafraîchit l'atmosphère, d'innombrables sièges se groupent de côté et d'autre, destinés aux visiteurs. Des inscriptions sur les murs indiquent à quels objets les comptoirs placés au-dessous sont consacrés. On choisit un échantillon avant de toucher le bouton électrique à la sonnerie duquel répond un commis; il prend les ordres en double, délivre l'une des copies à l'acheteur et jette l'autre dans un tube qui transmet la commande à l'entrepôt central. Ceci épargne beaucoup de peine et supprime une multitude d'employés; en outre, les commis ne cherchent pas à vous faire prendre autre chose que ce qui vous plaît. Les maisons d'échantillons des moindres villages sont ainsi réunies par un tube à l'entrepôt central. Et partout les achats se font de même, « sauf pour quelques marchandises exceptionnelles. » Les objets d'art, espérons-le, à moins qu'ils ne se fabriquent aussi, comme c'est assez probable, à la douzaine. Mais nous en appelons à toutes les femmes : que deviendraient l'ameublement et la toilette choisis sur échantillons?.. Les gens qui s'habilleraient d'après ce système seraient dignes, en tout point, d'être nourris à l'*Éléphant*. L'*Éléphant* est le restaurant du quartier qu'habite le docteur Leete. Toute la cuisine est faite dans des établissemens publics, mais l'usage est de prendre chez soi les deux repas les moins considérables et d'aller dîner dans cette splendide annexe de la maison de chacun, où se trouvent les salles à manger. Il pleut à verse; on arrive cependant à pied sec et sans recevoir une goutte d'eau, grâce à l'espèce d'auvent imperméable qui transforme pour la circonstance le trottoir en un corridor bien éclairé; des ponts légers, couverts de la même façon, permettent de tra-

verser sans risque. Cette couverture improvisée se plie et se déplie à volonté, selon le temps.

La famille Leete, avec la foule des dîneurs, monte l'escalier monumental d'un immense palais et atteint une galerie sur laquelle ouvrent des portes marquées de différens noms. Celle où est inscrit le nom du docteur donne accès dans une salle élégante qui lui appartient, en effet, et où il n'a qu'à envoyer ses ordres la veille. La cuisine est arrivée à un degré de raffinement exquis; une musique agréable accompagne le repas, et les garçons, de jeunes hommes tout aussi bien élevés que les gens qu'ils servent, leurs égaux sous tous les rapports, s'acquittent de leur mandat avec un zèle discret. Personne ne semble embarrassé : ni familiarité d'une part, ni protection de l'autre; on dirait un soldat accomplissant sa consigne. Julian West est stupéfait; il parle d'œuvres serviles, de mercenaires, prononce des mots que n'a jamais entendus miss Edith.

— Comment! s'écrie-t-elle, vous avez pu permettre aux gens de faire pour vous des choses que vous méprisiez? Vous avez accepté d'eux des services que vous-même n'auriez pas consenti à leur rendre? Est-ce possible?

L'idée que la peine de servir incombait jadis à de pauvres diables qui, en outre, avaient l'humiliation d'être regardés de haut, lui fait horreur. Son éducation l'a fortement pénétrée de ceci : c'est que profiter de la pauvreté des gens ressemble fort à les voler.

M. Leete, qui du reste a fait la même besogne quarante ans auparavant, lorsqu'il était jeune recrue, ne songerait pas plus à dédaigner un garçon de restaurant que celui-ci ne songe à dédaigner le médecin qui le sert d'une autre façon en le soignant. La nation les entretient tous les deux, seulement le docteur, choisi, cela va sans dire, par les malades, transmet ses honoraires à la masse, toujours par l'intermédiaire de la carte de crédit.

Ce palais des dîners, pour en finir avec lui, est aussi un lieu de réunions et de plaisirs. Il y a le plus curieux contraste entre la simplicité de la vie de chaque particulier et la magnificence de la vie en commun. Toutes les corporations ont des clubs splendides et des villas dans la montagne, au bord de la mer, etc., pour la saison des vacances. Il ne faut pas croire cependant que le *home* proprement dit, les intérieurs, relativement modestes, n'aient point participé au progrès. Toutes les maisons possèdent une chambre de musique, une grande pièce sans tentures, ni tapis, où se trouve le programme quotidien des concerts, distribués en vingt-quatre compartimens renfermant la liste de ce que les plus exigeans peuvent désirer en fait de musique vocale et instrumentale. Chacun

de ces compartimens correspond à une heure de la journée. Il est cinq heures par exemple, Julian West choisit de la musique sacrée, miss Leete touche un ressort dans la boiserie et aussitôt l'appartement est rempli par le chant majestueux de l'orgue, le volume de la mélodie se proportionnant aux dimensions de la chambre. Où est l'orgue? Où est l'exécutant aussi fort que Bach en personne? L'idée de l'économie du travail par la corporation a été appliquée au service musical, le téléphone relie les maisons particulières à des salles admirablement aménagées sous le rapport de l'acoustique. Vous n'avez qu'à presser le bouton pour entrer en communication avec la salle où tel morceau est exécuté. Quelle supériorité sur l'ancienne méthode, qui nous forçait, non-seulement à nous déranger, mais à entendre, pendant des heures de suite, beaucoup de choses qui ne nous plaisaient pas, avant d'arriver à celles que nous souhaitions! Qui donc accepterait un dîner à la condition de manger indistinctement tout ce qu'on sert sur la table? Et l'oreille a les mêmes exigences que le goût. Au xxe siècle, tout le monde adore donc la musique, et il y a de bonnes raisons pour cela. On ne l'impose plus à hautes doses, et les talens d'amateur ont cessé d'exister. Mais est-il vraiment si nécessaire d'avoir de la musique après minuit jusqu'au matin? Sans doute... Que deviendraient ceux que le sommeil fuit, et les malades, et les mourans qui s'endorment ainsi dans l'éternité bercés par les anges? — Toutes les chambres à coucher ont un téléphone à la tête du lit, chacun obtenant la musique qui convient à sa disposition du moment. Julian West en fait l'épreuve; grâce à un ingénieux perfectionnement du réveille-matin, il s'assure le plaisir d'ouvrir les yeux au son de la *Marche turque* qui transporte ses rêves en plein Alhambra, sur le trône des Abencerages.

La chambre de musique a encore une autre utilité; elle permet le dimanche d'entendre tel ou tel sermon chez soi; la bonne parole, portée par des appareils d'une perfection incomparable, va chercher les fidèles à domicile. M. Barton, entre autres, ne prêche que par téléphone, et il a souvent cinquante mille auditeurs.

Nous entendons le sermon du révérend M. Barton tout entier, un fort beau sermon, ma foi, qui démontre éloquemment les différences morales, amenées par la force du milieu régénéré, entre les chrétiens de la fin du xxe siècle et ceux qui au xixe portaient ce nom. Ils avaient, dans leur aveuglement, plus de mérite que les privilégiés qui devaient les suivre, ces malheureux livrés aux tentations d'un combat impie pour l'existence, ils attestaient d'une façon sublime, quand un grain de générosité restait au fond de leur cœur, ce qu'il y a de divin dans la nature humaine. Qu'était-ce que la

société à cette misérable époque, en effet? M. Barton n'hésite pas à la comparer au groupe de prisonniers anglais qui, jadis pendant la guerre des Indes, fut enfermé par un raffinement de barbarie dans le Trou-Noir de Calcutta; l'air n'y eût pas suffi à l'existence d'un dixième de leur nombre. Alors on vit ces hommes, qui avaient été jusque-là de fidèles et de loyaux camarades, se livrer d'horribles combats pour arriver à gagner les rares ouvertures qui permettaient de respirer. Chacun pour soi! C'était la devise de la société au XIXe siècle, bien plus à plaindre encore que les condamnés de l'Inde, car il n'y avait du moins parmi ceux-là ni femmes, ni enfans, ni vieillards. Il est bien facile au XXe siècle de reconnaître la bonté paternelle de Dieu, mais un prêtre, dévoré du zèle apostolique, comme l'est M. Barton, peut regretter de n'avoir pas vécu au temps où les hommes, encore armés du pouvoir de se nuire, s'imposaient cependant parfois le devoir de la charité, resté depuis lors sans emploi, — au temps où quelques pionniers brisaient intrépidement les barrières, quittes à être martyrs. Par ces brèches apparut pour la première fois la perspective immense de la civilisation, ce chemin déroulé à l'infini dont l'extrémité se perd dans la lumière et sur lequel on peut aller toujours en avant vers le ciel, sans que l'occasion se présente seulement de manquer aux commandemens, tant le moindre prétexte à l'égoïsme, aux passions mauvaises de toute sorte, a disparu.

Julian West, en prêtant l'oreille à cette comparaison accablante, se sent couvert de honte; il craint de n'être jamais, aux yeux de son entourage, que l'échantillon plus ou moins curieux d'une époque abhorrée. Lui permettra-t-on seulement de prendre place au dernier rang de la société nouvelle parmi les manœuvres sans spécialité? Son hôte le rassure; on fera de lui un professeur d'histoire, son témoignage *de visu* sera inappréciable.

Le futur professeur visite attentivement les écoles et les collèges de la ville. Tous les citoyens maintenant reçoivent une instruction générale qu'ils sont libres de pousser plus loin ou d'approfondir en de certaines spécialités s'ils le désirent. L'ancien système était destructeur de toute égalité : élever les uns au plus haut degré de développement intellectuel et laisser les autres dans l'ignorance, c'était créer entre frères un abîme qui les séparait à jamais irrémédiablement, c'était faire d'eux comme des êtres d'espèces différentes. Il y a trois garanties aux soins assidus qu'obtient l'éducation des masses : 1° le droit de chaque individu à la culture la plus complète que la nation puisse lui donner pour son propre agrément et son propre avantage; 2° le droit qu'ont ses concitoyens de le faire bien élever au profit de la société; 3° le droit imprescriptible de ceux

qui sont à naître; il leur faut une famille intelligente et distinguée; l'hérédité est surveillée de près. Ces droits des enfans à naître sont dans la société nouvelle l'objet d'un grand et légitime souci. Dans les collèges, une large place est faite aux exercices du corps; Julian West est frappé de la superbe santé des écoliers. Règle générale: la race s'est améliorée; la richesse n'amène plus d'oisiveté corruptrice ni la misère d'excès de labeur. Il n'est plus question de mauvais logemens, de mauvaise nourriture. La démence a presque disparu, ainsi que le suicide. Certes, les femmes ont pris une grande part aux œuvres moralisatrices. Affranchies du fardeau qui les absorbait tout entières, le ménage beaucoup mieux dirigé selon le plan coopératif, elles consacrent leurs facultés, qui se dépensaient autrefois en minuties, à l'intérêt commun. Elles servent dans l'armée industrielle, cinq, dix ou quinze ans, à différentes époques de leur vie; celles qui n'ont pas d'enfans s'acquittent du service tout entier. Le mariage ne les force pas à l'abandonner, puisqu'elles n'ont plus la responsabilité des ménagères. A chacune d'elles est réservé le travail qui lui convient le mieux. On tient compte de leur faiblesse, des exigences de leur sexe; pour elles, les heures de travail sont courtes, le repos est fréquent. Il a été reconnu qu'un travail régulier leur était salutaire; le docteur Leete attribue la vigueur physique qui les distingue des femmes d'autrefois, à ce qu'elles ont toutes des occupations qui les intéressent. Sans faire partie intégrale de l'armée des hommes, elles constituent une force alliée, sous un régime exclusivement féminin. Leur général en chef est une femme, élue comme ses collègues mâles. Elle siège dans le cabinet du président, peut opposer son *veto* à telles mesures qui regardent le travail des femmes, possède une voix au congrès, etc. Dans les affaires judiciaires, il y a des juges féminins lorsque le délit a été commis par une femme. Si deux parties en cause appartiennent à des sexes différens, il faut qu'un juge de chaque sexe consente au verdict. Les femmes forment donc jusqu'à un certain point une sorte d'empire au sein de l'empire même, mais ceci n'entraîne aucun péril. L'une des innombrables bévues de la société ancienne était de ne pas reconnaître l'individualité distincte des sexes. L'attraction passionnelle entre l'homme et la femme empêchait de distinguer les différences profondes qui, sur tant de points, les rendent étrangers l'un à l'autre. Il faut donner à ces différences un libre jeu, sous peine de les voir dégénérer en antagonisme, supprimer ainsi tout ce qui produisit à un certain moment des rivalités contre nature.

— Maintenant, explique le docteur Leete, elles ont un monde à

elles, avec des émulations, des ambitions, des carrières qui leur sont propres.

En quoi consistent ces carrières, si elles n'empiètent pas sur celles des hommes? Le docteur Leete n'en dit rien et nous sommes libres de nous figurer une armée de marchandes de modes, de couturières, de peintres sur porcelaine, d'institutrices, que sais-je? Ce qu'on nous affirme sans le prouver, c'est qu'elles se trouvent très heureuses et qu'elles rendent aussi les hommes beaucoup plus heureux qu'autrefois. « La femme, continue le docteur, s'adressant à son hôte, était à plaindre entre toutes les victimes de votre régime social : même à si longue distance, nous nous sentons pris d'une profonde pitié en considérant leur développement incomplet, arrêté par le mariage et l'horizon étroit que bornaient, pour la plupart d'entre elles, les quatre murs de leur maison. Les seuls intérêts qui leur fussent permis étaient ceux de la famille; il y avait de quoi les rendre idiotes. Maintenant, on n'entend plus, comme de votre temps, les femmes regretter de n'être pas des hommes; on ne voit jamais de parens souhaiter d'avoir des garçons plutôt que des filles. Nos filles ont tout autant d'ambition que nos fils. Le mariage les laisse à des intérêts larges; seule la maternité leur impose un temps de retraite; mais ensuite, quand elles le veulent, elles retrouvent leur place.

— Et ces nouveaux intérêts ne les détournent pas du mariage?

— La nature est plus forte que toutes les modifications sociales; bien loin d'être un obstacle, le mariage seul permet aux femmes d'arriver aux situations supérieures dans l'armée de l'industrie, qui sans cela les juge incomplètes.

— Ont-elles leurs cartes de crédit comme les hommes?

— Assurément.

— Des cartes aussi considérables?

— Il n'y a de différence pour personne; s'il y en avait une, elle serait à l'avantage de celles qui donnent des enfans à la nation. Suivant nous, il n'y a pas d'êtres qui méritent mieux de leur pays que de bons parens.

— La femme ne dépend donc plus du mari pour l'argent?

— Comment! mais les enfans eux-mêmes ne relèvent que de la nation, bien qu'ils soient jusqu'à un certain point en tutelle. Quant aux femmes, elles sont libres autant que les hommes. Il est possible que jadis l'amour ait réconcilié quelques-unes d'entre elles avec la dépendance; mais quelle humiliation quand elles étaient obligées de se vendre pour vivre, avec ou sans mariage! Désormais, les relations entre les deux sexes sont beaucoup plus franches et moins contraintes que celles du passé. On se ren-

contre d'égal à égale. Parfois il arrive que la jeune fille parle de son amour la première, avec une simplicité qui est tout le contraire de la coquetterie, aujourd'hui méprisée. Il n'y a que des mariages d'inclination. On n'applique point chez nous le nom de beau mariage à une affaire d'argent ou de vanité, mais à l'alliance avec un homme qui s'est élevé au-dessus des autres par la solidité ou par l'éclat de ses services. Les serviteurs zélés de l'humanité forment aujourd'hui la seule aristocratie, puisqu'il n'y a plus ni fortunes ni titres. La race y a gagné, certainement, l'une des grandes lois de la nature, la sélection sexuelle, ayant cessé d'être contrariée. En outre, le sentiment de la responsabilité est devenu par excellence la loi morale de l'époque. Tandis que les hommes luttent dans la carrière de l'industrie et des talens de toute sorte, les femmes, juges du combat, se réservent de récompenser le vainqueur. C'est le plus vif des stimulans. Il n'y a guère de célibataires, sauf ceux qui ont failli à s'acquitter honorablement de leur mandat. La jeune fille qui épouserait un homme sans valeur serait jugée sévèrement par son sexe tout entier. Nos femmes se considèrent comme les gardiennes du monde futur; à elles sont confiées les clés de l'avenir. Et leur sentiment du devoir, sous ce rapport, a le caractère d'une consécration religieuse. C'est un culte dont elles sont pénétrées dès l'enfance. Un des beaux romans du xxe siècle, *Ruth Elton*, n'est que le développement du thème que voici : sur ceux qui sont à naître, notre pouvoir est comme celui de Dieu; envers eux, notre responsabilité est pareille à la sienne envers nous. Qu'il nous traite ainsi que nous les avons traités.

Car elle a toujours un Dieu, nous l'avons déjà vu, cette armée de l'industrie, au xxe siècle, bien qu'il n'y ait plus d'église officielle. Ceux qui ont besoin du prêtre l'absorbent à leur profit et dédommagent la nation de la perte de son travail. De même, quiconque veut lancer un journal, exprimant telle ou telle opinion, ouvre une souscription parmi les gens qui pensent comme lui, jusqu'à ce qu'il soit arrivé à couvrir les frais, prélevés avec toutes les autres dépenses sur les cartes de crédit. Les souscripteurs réunis choisissent un directeur à leur gré; mais, au lieu de lui donner des appointemens, ils paient à la nation une indemnité afin d'avoir le droit de retirer un citoyen du service général.

Pour ce qui concerne la publication des livres, le système du xxe siècle a l'avantage de décourager la médiocrité en lui imposant pour commencer des sacrifices. Il va sans dire que la liberté de la presse est illimitée, mais tout auteur est tenu d'imprimer son premier livre à ses frais. L'opinion publique décide ensuite, après des épreuves répétées, s'il y a lieu de l'exempter du service commun

pour le donner tout entier à la littérature. Le public, apparemment beaucoup plus éclairé qu'autrefois, vote aussi pour l'acceptation des tableaux, des statues dans les monumens nationaux, et son verdict exempte le peintre ou le sculpteur des corvées qui contrarieraient sa vocation. Le plus grand de tous les honneurs, plus grand que la présidence même, qui n'exige que du bon sens et un dévoûment absolu au devoir, c'est le ruban rouge accordé aux artistes, aux écrivains de premier ordre et aussi aux inventeurs, aux savans, etc. Ce ruban n'est pas prodigué. Il n'y a jamais plus de cent citoyens qui soient admis à le porter.

Julian West lit un roman du fameux Berrian, *Penthesilea*, que l'on traite de chef-d'œuvre, mais il est moins émerveillé encore de ce qui s'y trouve, que de ce qui ne s'y trouve pas. Combien un romancier du vieux temps eût été embarrassé de construire une intrigue sans aucun des effets tirés du contraste de la richesse et de la pauvreté, de l'ignorance et de l'éducation, etc., sans aucun des motifs issus de l'orgueil social, de l'ambition d'être riche et de la crainte d'être pauvre, sans aucun des obstacles artificiels opposés par les préjugés à l'amour, qui désormais ne connaît plus d'autres lois que celles du cœur !

Un joli roman marchant vite et droit au but, c'est celui qui s'est noué presque à première vue entre le ressuscité, l'épave isolée du monde évanoui et la charmante fille du docteur. Ils ne se connaissent pas depuis plus de huit jours quand Edith Leete encourage et agrée la craintive déclaration de Julian West. Hâtons-nous de justifier tant de promptitude en expliquant que la jeune fille du XX[e] siècle s'est depuis longtemps éprise des lettres adressées par un fiancé disparu à sa grand'mère, Edith Bartlett, et qu'en rencontrant Julian, elle s'est trouvée comme par miracle devant l'objet de son rêve romanesque. Mais ceci est en contradiction avec ce qui nous a été dit préalablement des moqueries que toute cette jeunesse de l'avenir décoche aux manières anciennes de faire la cour ! Quoi qu'il en soit, Julian restera tout le reste de sa vie amoureux des deux Edith ensemble et ne réussira jamais à les distinguer bien clairement l'une de l'autre ; d'ailleurs, sa nouvelle fiancée ne le désire point : « Surtout n'allez pas m'aimer trop pour mon propre compte, lui dit-elle gentiment. Je vous préviens que je défendrai sa place, que je ne vous permettrai jamais de l'oublier. Je vais vous dire une chose qui vous paraîtra bien étrange, mais ne croyez-vous pas que les esprits reviennent quelquefois accomplir l'œuvre qu'ils ont eue particulièrement à cœur? Qui sait si l'esprit d'Edith Bartlett ne revit pas chez moi? Ainsi ne vous mettez pas en peine de m'adorer. Soyez-lui seulement fidèle. »

Nous laisserons ces époux à leur lune de miel sans envier l'extraordinaire fortune de Julian West, malgré tout ce qu'il peut y avoir de piquant à continuer un rêve d'amour commencé cent ans auparavant avec l'aïeule et repris avec la petite-fille. Qu'ils soient heureux s'ils le peuvent! L'âge d'or promis aux espérances du genre humain nous séduit peu. Pour tout dire, en un mot, il est trop industriel ; il aboutira fatalement, le goût très douteux du public réglant seul les questions d'art et de littérature, au triomphe du bronze de commerce, de la chromolithographie et des romans-feuilletons. Peut-être cela suffirait-il à des peuples nouveaux, à l'Australie par exemple, mais il nous manquerait, à nous autres, quelques raffinemens essentiels, faute desquels cette riche et rude moisson de progrès positifs nous trouverait indifférens. Une société sans nuances, sans passions, sans contrastes d'aucune sorte, ne serait-elle pas terriblement ennuyeuse? En admettant que, par impossible, elle pût exister, les âmes exigeantes ne regretteraient-elles pas la poésie de la souffrance et la grandeur des luttes où une volonté forte se mesure à l'obstacle, sans lequel il n'est point de triomphe? Non, cent années ne suffiront pas pour amener nos jeunes gens à modifier leur idée de service jusqu'à préférer les profits du garçon d'hôtel aux périls du soldat. Non, la nouvelle renaissance n'éclipsera pas celle qui suivit cet obscur moyen âge dont parlent avec dédain les peuples qui n'ont pas de cathédrales. Cette musique enrégimentée au jour et à la nuit ne nous dit non plus rien qui vaille. L'Amérique, lorsqu'elle propose de tout réformer, ressemble un peu au renard de la fable :

> Que faisons-nous... de ce poids inutile,
> Et qui va balayant tous les sentiers fangeux?
> Que nous sert cette queue? Il faut qu'on se la coupe;
> Si l'on me croit, chacun s'y résoudra.

On connaît la fin et ce qui fit qu'en somme

> Prétendre ôter la queue eût été temps perdu.
> La mode en fut continuée.

Nous n'avons aucun désir d'imiter en tout l'Amérique, même au point de civilisation où elle est aujourd'hui. Que serait-ce après des perfectionnemens aussi prodigieux! Si cependant le sort du vieux monde devait être de suivre docilement, au XXe siècle, l'impulsion du char égalitaire que M. Bellamy met à la place de la

vieille diligence, il nous resterait à remercier le ciel de nous avoir fait naître dans un temps où le monde entier, si malade qu'il soit, laisse encore un peu de place à l'individualité de chacun et est autre chose que cette formidable machine industrielle organisée à la façon d'une armée allemande, dont les généraux seraient des contre-maîtres. Mais il est probable que les citoyens de l'an 2000 liront avec autant de scepticisme que ceux de 1890 *Looking Backward*, en admettant que sa vogue dure jusque-là. Ils seront bien surpris de se voir représentés dans ces pages si différens de l'éternelle humanité, guéris de l'égoïsme, du mensonge, de la vanité, affranchis de tous les désirs, de tous les vices et de tous les besoins. Peut-être cependant quelques réformes réellement enviables se seront-elles accomplies en ce qui concerne la question de l'organisation du travail, si pressante, si grosse de périls et d'angoisse. M. Bellamy aura, en ce cas, le mérite d'avoir le premier abordé dans le roman ce sujet qui intéresse tous les esprits. Si nous avons discuté trop sérieusement les méthodes qu'il propose, il ne doit s'en prendre qu'à lui-même, à son propre sérieux, imperturbable d'un bout à l'autre, jusqu'au moment où se place l'unique épisode spirituel, celui du rêve qui ramène Julian West au XIXe siècle, pour s'entendre reprocher par ses vieux amis les opinions folles et subversives qu'il a rapportées de son excursion dans le XXe. Là seulement, un sourire vient tout à coup éclairer la physionomie du conteur et nous fait espérer trop tard qu'au fond il se moque un peu de sa prétendue panacée.

TH. BENTZON.

POÉSIE

LES RAISONS DU SAINT-PÈRE.

La nuit enveloppait les sept monts et la plaine.
Dans l'oratoire clos, le Pape Innocent trois,
Mains jointes, méditait, vêtu de blanche laine
Où se détachait l'or pectoral de la Croix.

Du dôme surbaissé, seule, une lampe antique,
Argile suspendue au grêle pendentif,
Éclairait çà et là le retrait ascétique
Et le visage osseux du Saint-Père pensif.

Or, tandis qu'il songeait, paupières mi-fermées
Sous les rudes sourcils froncés sévèrement,
De splendides lueurs et de myrrhe embaumées
Emplirent l'oratoire en un même moment.

Laissant pendre à plis droits sa robe orientale,
Un Spectre douloureux, blême, aux longs cheveux roux,
En face du grand Moine, immobile en sa stalle,
Se dressa, mains et pieds nus et percés de trous.

Comme un bandeau royal, l'épais réseau d'épines,
D'où les gouttes d'un sang noir ruisselaient encor,
Se tordait tout autour de ses tempes divines
Sous les reflets épars de l'auréole d'or.

Et ce Spectre, debout dans sa majesté grave,
Hôte surnaturel, toujours silencieux,
Sur l'Élu des Romains et du sacré conclave
Épanchait la tristesse auguste de ses yeux.

Mais le Pape, devant ce fantôme sublime,
Baigné d'un air subtil fait d'aurore et d'azur,
Sans terreur ni respect de la sainte Victime,
Lui dit, la contemplant d'un regard froid et dur :

— Est-ce Toi, Rédempteur de la chute première?
Que nous veux-tu? Pourquoi redescendre ici-bas,
Hors de ton paradis de paix et de lumière,
Dans l'Occident troublé que tu ne connais pas?

N'aurais-tu délaissé l'éternelle demeure
Que pour blâmer notre œuvre et barrer nos chemins,
Et pour nous arracher brusquement, avant l'heure,
Le pardon de la bouche et le glaive des mains?

Ne nous as-tu pas dit, Martyr expiatoire :
— Allez! dispersez-vous parmi les nations;
Liez et déliez, et forcez-les de croire,
Et paissez le troupeau des générations?

Les âmes, te sentant trop haut et trop loin d'elles,
Erraient à tous les vents, sans guide et sans vertu.
La faute n'en est pas à nous, tes seuls fidèles.
Ce qui dut arriver, Maître, l'ignorais-tu?

La Barque du Pêcheur, sous le fouet des tempêtes,
Et, près de s'engloutir, n'espérant plus en Toi;
Et l'aveugle hérésie, hydre au millier de têtes,
Déchirant l'unité naissante de la foi;

Et, sans cesse, pendant plus de trois cents années,
Le torrent débordé des peuples furieux
Se ruant, s'écroulant par masses forcenées
Du noir septentrion d'où les chassaient leurs dieux.

Fallait-il donc, soumis aux promesses dernières
D'un retour triomphal toujours inaccompli,
Tendre le col au joug et le dos aux lanières,
Ramper dans notre fange et finir dans l'oubli?

Souviens-toi de Celui qui, de son aile sombre,
T'emporta sur le mont de l'Épreuve, et parla,
Disant : — Nazaréen! vois ces races sans nombre!
Si tu veux m'adorer, je te donne cela.

Je suis l'Esprit vengeur qui rompt les vieilles chaînes,
Le Lutteur immortel, vainement foudroyé,
Qui, sous le lourd fardeau des douleurs et des haines,
Ne s'arrête jamais et n'a jamais ployé.

Fils de l'homme! Je fais libre et puissant qui m'aime.
Réponds. Veux-tu l'Empire et régner en mon nom,
Sachant tout, invincible et grand comme moi-même? —
O Rédempteur, et Toi, tu lui répondis : Non!

Pourquoi refusais-tu, dans ton orgueil austère,
De soustraire le monde aux sinistres hasards?
Pour fonder la Justice éternelle sur terre
Que ne revêtais-tu la pourpre des Césars?

Non! Tu voulus tarir le fiel de ton calice;
Et voici que, cloué sous le ciel vide et noir,
Trahi, sanglant, du haut de l'infâme supplice,
Ton dernier soupir fut un cri de désespoir!

Car tu doutas, Jésus, de ton œuvre sacrée,
Et l'homme périssable et son martyre vain
Gémirent à la fois dans ta chair déchirée
Quand la mort balaya le mirage divin.

Mais Nous, tes héritiers tenaces, sans relâche,
De siècle en siècle, par la parole et le feu,
Rusant avec le fort, terrifiant le lâche,
Du Fils du Charpentier nous avons fait un Dieu!

Aux pieds de ton gibet le stupide barbare
A prosterné par nous son front humilié;
Le denier du plus pauvre et l'or du plus avare
Ont dressé ton autel partout multiplié.

Comme un vent orageux chasse au loin la poussière,
Pour délivrer la Tombe où tu n'as laissé rien,
Nous avons déchaîné la horde carnassière
Des peuples et des rois sur l'Orient païen.

Vois! La nuit se dissipe à nos bûchers en flammes,
La mauvaise moisson gît au tranchant du fer;
Et mêlant l'espérance à la terreur des âmes,
Nous leur montrons le ciel en allumant l'enfer.

Et tu nous appartiens, Jésus! Et d'âge en âge,
Sur la terre conquise élargissant nos bras,
Dans l'anathème et dans les clameurs du carnage
Quand nos voix s'entendront, c'est Toi qui parleras!

O Christ! Et c'est ainsi que, réformant ton rêve,
Connaissant mieux que Toi la vile humanité,
Nous avons pris la Pourpre et les Clés et le Glaive
Et nous t'avons donné le monde épouvanté.

Mais, arrivés d'hier à ce glorieux faîte,
Il reste à supprimer l'hérétique pervers.
Ne viens donc pas troubler l'œuvre bientôt parfaite
Et rompre le filet jeté sur l'univers.

Dans le sang de l'impie, au bruit des saints cantiques,
Laisse agir notre foi, ne nous interromps plus;
Retourne et règne en paix dans les hauts cieux mystiques
Jusqu'à l'épuisement des siècles révolus;

Car, aussi bien, un jour dussions-nous disparaître,
Submergés par les flots d'un monde soulevé,
Grâce à Nous, pour jamais, tu resteras, ô Maître,
Un Dieu, le dernier Dieu que l'homme aura rêvé. —

Le Saint-Père se tut, prit sa Croix pectorale
Qu'il baisa par trois fois avec recueillement
Et se signa du pouce. Et l'Image spectrale
De ce qui fut le Christ s'effaça lentement.

LECONTE DE LISLE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre.

Quand le repos a eu son temps dans les affaires publiques; quand les jours s'enfuient, emportant avec eux ce qui reste du calme bienfaisant de l'automne, le mouvement renaît par degrés dans la ville où tout revient, d'abord un peu vague et indécis, puis plus pressant et plus bruyant. A mesure qu'on approche de l'ouverture de nos chambres, qui vont se réunir dans cinq jours, ce mouvement des choses publiques recommence; il se fait sentir à une certaine agitation des esprits, à l'ardeur des polémiques, aux passions de parti qui se réveillent et se donnent rendez-vous, à cette multitude de projets improvisés, proposés à la légère, comme pour gaspiller d'avance une session destinée aux affaires. Oh! sûrement, ce qui s'agite, ce n'est pas le pays, étranger par lui-même aux vaines querelles de ceux qui l'exploitent et l'abusent, accoutumé à tout subir sans se détourner de son travail, et peut-être aussi souvent sans être dupe; c'est ce monde remuant et factice, qui vit dans les chambres ou autour des chambres, qui passe son temps à méditer des interpellations, à prévoir les crises ministérielles, à préparer les conflits ou les surprises, à chercher les secrets compromettans, et semble vouloir regagner ces deux ou trois derniers mois perdus au repos des vacances. On va se retrouver tout prochainement au Luxembourg et au Palais-Bourbon, c'est certain. Les ministres, de leur côté, ont regagné leur poste, et M. le président de la république lui-même a quitté les beaux ombrages de Fontainebleau pour rentrer à l'Élysée. Tout est prêt. Que fera-t-on maintenant de ces deux mois de session extraordinaire qui vont commencer, pendant lesquels on aura encore une fois à choisir entre la politique de l'agitation stérile, des discussions oiseuses, des

excitations de parti, et la politique utile, pratique, fructueuse, que le pays attend toujours? Voilà la question qui s'élève avec ce mouvement renaissant!

Ce ne sont point, assurément, les plans de campagne et les programmes de fantaisie qui manquent pour occuper ou distraire sénateurs et députés revenant de leurs provinces, pour animer cette scène parlementaire qui va se rouvrir. A en croire les agités, les impatiens, à voir défiler et se croiser les projets dus à leur fertile imagination, on pourrait s'attendre à de l'imprévu, à des accidens, et surtout à bien du temps perdu.

Est-ce qu'on va sérieusement proposer aux chambres et au gouvernement de recommencer le procès de l'an dernier, de reconstituer la haute-cour, de refaire un acte d'accusation juridique avec ces amas de récits vrais ou faux, d'aveux trop réels ou de commérages dont on nous assourdit depuis quelque temps? On y a pensé, c'est bien clair, on y pense peut-être encore. On a interrogé les augures et les avocats, on a scruté les délits et leur nature. Que dans ce triste épisode dont on nous a dévoilé l'histoire secrète il y ait bien des particularités équivoques, des démarches louches, des menées suspectes, on n'en peut douter. Tout cela a disparu, laissant une impression morale qui est certes le plus sûr et le plus infaillible des jugemens. Est-ce qu'on croit qu'il serait bien habile, aujourd'hui, de renouveler et de prolonger ce maussade et irritant spectacle par un procès retentissant où le régime lui-même, après tout, serait en cause? Et puis, qui poursuivrait-on, qui mettrait-on devant la justice? Le boulangisme a eu des alliés et des complices dans plus d'un camp. Est-ce que les radicaux, qui font le plus de bruit aujourd'hui, n'ont pas été les premiers auxiliaires de la fortune du chef du boulangisme? Est-ce qu'ils n'ont pas tout fait pour lui livrer l'armée et l'encourager dans ses velléités dictatoriales? Est-ce qu'ils n'étaient pas des conciliabules où l'on conspirait? Est-ce qu'il n'y a pas eu une nuit, à la veille de l'élection de M. le président de la république, où l'insurrection connue, avouée, des chefs radicaux, avait son quartier-général à l'Hôtel de Ville? Où irait-on avec ce procès de tout un passé d'hier et où s'arrêterait-on? On s'exposerait à se perdre dans une puérile impuissance ou à faire tout simplement quelque 18 fructidor pseudo-légal, sans prendre garde que les 18 fructidor servent quelquefois à préparer les 18 brumaire. En réalité, tout ce qu'on dit ne vaut pas une heure d'interpellation au parlement.

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'au moment où les uns parlent de relever la haute-cour au Luxembourg, d'autres, toujours parmi les radicaux, mettent en doute par leurs propositions l'existence même du sénat, ce grand justicier des jours critiques. Au fond, ils ne demanderaient pas mieux que de supprimer le sénat, qu'ils ne

cessent de menacer. Ils se contentent pour aujourd'hui de vouloir l'épurer ou le recomposer en réclamant son élection par le suffrage universel. Ils le demandent au plus vite, sans perdre un instant, puisqu'il y a des élections sénatoriales au mois de janvier. Le moment est, en vérité, bien choisi ; on aurait de plus l'avantage d'ajouter provisoirement une bigarrure de plus à ce malheureux sénat qui a été une première fois réformé, qui se trouverait composé en partie d'anciens inamovibles, en partie d'élus du suffrage restreint et pour le reste d'élus du suffrage universel. — Il y a bien encore, si l'on veut, la motion de M. Brisson sur les congrégations religieuses, motion qui, sous une apparence fiscale, a une signification toute politique. M. Brisson est de ceux qui trouvent que les esprits s'apaisent trop vite en France, et qui, pour rétablir l'équilibre, ont hâte de réveiller dans la chambre la passion anticléricale. C'est encore et toujours de l'à-propos ! — Proposition de M. Brisson, proposition de réorganisation du sénat, proposition de procès boulangiste, admirable manière d'inaugurer une session nouvelle, de multiplier les discussions stériles et de perdre du temps !

A la vérité, il y aurait peut-être une autre manière d'entrer utilement, fructueusement dans cette session qui va s'ouvrir : ce serait de laisser les agités, les radicaux jouer avec leurs propositions, se complaire dans leurs excitations factices, et de s'occuper tout simplement des intérêts du pays, — du budget, qui reste après tout la plus sérieuse affaire du moment, qui résume toutes les autres. Le fait est que la session qui a fini au mois de juillet a laissé une situation singulièrement incohérente, — un emprunt déclaré nécessaire et demeuré en suspens, le déficit dans le budget par suite de degrèvemens sans compensations, M. le ministre des finances fort embarrassé entre tous ses projets successivement désorganisés par des votes décousus. M. Léon Say traçait tout récemment encore ce tableau d'un trait aussi vif que juste, sans pessimisme comme sans illusion ; il ne déguisait pas les difficultés. Le moment serait bien venu, à ce qu'il semble, de reprendre cette œuvre, de s'y attacher avec suite, sans arrière-pensée, surtout sans cette malheureuse manie de mêler aux plus simples affaires les passions et les préjugés de parti. Et ce ne serait pas trop d'un travail assidu, sérieux, si on ne veut pas se traîner jusqu'aux derniers jours de l'année, pour finir par un vote de nécessité, de résignation, imposé au Sénat, ou par l'éternel expédient des douzièmes provisoires. Oui certainement, ce serait ce qu'il y aurait de mieux, — et c'est là justement la difficulté, tant qu'il n'y aura pas une majorité assez éclairée, assez énergique pour se dégager des solidarités radicales, et un gouvernement assez résolu, assez ferme pour diriger la chambre au lieu de la suivre dans ses entraînemens. Une vraie majorité, un vrai ministère, c'est pourtant la première loi du régime parlementaire, — et ce n'est

de plus qu'à cette condition qu'on peut retrouver, avec des sessions bien employées, une politique digne de la France.

On en a tant vu passer de voyages impériaux, de visites à Péterhof ou à Berlin, de colloques princiers, de réceptions, de banquets, accompagnés de discours, de spectacles de tout genre en Europe, qu'on finit par s'y accoutumer. — « Un roi! Sous l'empereur j'en ai tant vu de rois! » disait la bonne vieille passant au Carrousel un soir de gala. La vieille Europe dit un peu de même. On en vient à croire que les souverains peuvent se visiter, passer des revues ou chasser ensemble, que les chanceliers peuvent se rencontrer, se confier leurs idées, sans qu'il y ait rien de changé dans le monde, dans les affaires générales du vieux continent. Et c'est fort heureux, puisque avec les chemins de fer, les mœurs, même les mœurs des princes ont si singulièrement changé, puisque les souverains du jour se laissent aller si volontiers à leur humeur voyageuse. Après la visite du jeune empereur d'Allemagne au camp russe, à Narva, il y a eu la réception de l'empereur François-Joseph au château de Rohnstock, dans la Silésie devenue prussienne. Après l'excursion de l'empereur François-Joseph à Rohnstock, il y a eu, plus récemment, le passage de l'empereur Guillaume à Vienne, qui s'était montrée un peu froide à un précédent voyage et qui s'est mise cette fois en fête pour recevoir son hôte. Puis il y a eu les chasses des deux empereurs en Styrie. Pendant ce temps, le nouveau chancelier allemand, M. de Caprivi, qui a vu M. de Giers au dernier voyage en Russie et s'est rencontré avec M. de Kalnoky à Rohnstock, fait ses visites aux petites cours d'Allemagne, à Stuttgart, à Bade, à Munich. Il tient à s'accréditer lui-même et s'accrédite, dit-on, fort bien. Il pourra bien y avoir d'autres entrevues de ministres ou de souverains, c'est possible, — et, tout bien compté, au bout de ces voyages, de ces visites, de ces conférences au pas de course, on ne voit pas qu'il en soit ni plus ni moins. Le fait est, au contraire, que jamais il n'y a eu sous un mouvement apparent moins d'agitation réelle, que tout reste provisoirement assez stagnant dans l'état de l'Europe, dans les relations générales, qu'on semble plutôt avoir assez à faire de maintenir ce qui existe, même cette triple alliance à laquelle on se rattache, sans chercher des combinaisons nouvelles ou de nouvelles aventures.

Ce que durera, ce que vaut et ce que vaudra cette triple alliance, nul certainement ne le sait. On s'efforce de la prolonger, d'en dissimuler les incohérences, de pallier ou d'atténuer tout ce qui peut la troubler, c'est évident. Les efforts mêmes qu'on multiplie pour la raffermir et l'étayer, pour s'inspirer mutuellement confiance entre alliés, sont la meilleure preuve de ce qu'il y a toujours eu, de ce qu'il y a plus que jamais d'artificiel dans cette œuvre d'une diplomatie captieuse. On essaie encore de s'abuser, et le dernier discours que M. Crispi vient de prononcer à Florence n'est certes pas le signe le moins curieux de la crise

que traverse peut-être la triple alliance. Depuis quelques semaines déjà, il était annoncé et attendu, ce discours mystérieux, destiné, disait-on, à être une révélation, une sorte de manifeste retentissant partout. Le président du conseil du roi Humbert allait-il porter aux aimables Florentins un programme nouveau, à la veille des élections qui se feront d'ici à peu au-delà des Alpes? Voulait-il saisir l'occasion d'exposer les affaires politiques et financières de l'Italie? M. Crispi, en habile homme, a surpris un peu son monde; il a prononcé un discours qui est tout à la fois une déclaration de guerre à tout ce qui est révolutionnaire, à l'irrédentisme, c'est-à-dire à la revendication des terres italiennes séparées encore du royaume, — et une profession de foi en faveur de la monarchie, surtout en faveur de la triple alliance. La guerre à l'irrédentisme, la monarchie, la triple alliance, tout cela se tient! Sans doute, il y a longtemps déjà que M. Crispi a rompu ses vieux liens républicains, qu'il n'a point hésité à déclarer que la monarchie était la plus sûre gardienne, la seule garantie de l'unité italienne; il n'avait pas à renouveler sa profession de foi. Il y a moins longtemps, il faut l'avouer, qu'il s'est décidé contre l'irrédentisme; sa conversion est même d'une date assez récente, et en vérité il n'est rien de tel que d'avoir été un fougueux irrédentiste pour exécuter d'anciens amis devenus gênans. M. Crispi a fait son exécution avec dextérité, sans regarder derrière lui. Il a désavoué l'irrédentisme parce qu'il ne pouvait pas faire autrement, sans rompre avec l'Autriche, — et le premier objet qu'il se proposait était justement l'apologie de la triple alliance.

Au fond, c'est tout le discours de Florence. Ce n'est pas que M. Crispi ne mette bien des euphémismes dans son langage, et n'épuise l'art des ménagemens. Il tient, c'est assez clair, à être bien avec tout le monde, il a des sourires pour tout le monde, pour l'Angleterre, pour la France comme pour l'Autriche et l'Allemagne; il en aurait peut-être moins aujourd'hui pour l'Angleterre après l'échec qu'il vient de subir dans ses négociations avec lord Salisbury pour l'occupation de Kassala. N'importe, il veut être « l'ami de tous, » comme il le dit; mais le fond de sa politique, c'est toujours la triple alliance. Aux yeux du chef du cabinet de Rome, l'isolement a été un « désastre » pour l'Italie. C'est par suite de son isolement que l'Italie est sortie du congrès de Berlin déçue et frustrée dans ses ambitions, c'est-à-dire les mains vides lorsque l'Angleterre prenait Chypre, la France Tunis, l'Autriche la Bosnie! L'Italie n'est devenue réellement une grande puissance comptée et respectée, que depuis qu'elle est entrée dans la triple alliance! C'est une manière d'écrire l'histoire diplomatique. A dire vrai, on peut se demander en quoi l'Italie a été frustrée au congrès de Berlin, ce qu'elle a perdu en Égypte, où elle n'avait alors rien à voir, à Tunis, où la France avait des traditions semi-séculaires de protectorat. On peut se demander aussi ce que

l'Italie a gagné à la triple alliance, à cette fameuse ligue de la paix, par laquelle elle s'est obligée à garantir les conquêtes allemandes. On ne voit pas bien quel avantage elle a recueilli, même contre cet ennemi que M. Crispi appelle le « vaticanisme. » Est-ce que la triple alliance a empêché M. de Bismarck de choisir le pape comme arbitre dans un de ses différends? Est ce que l'empereur d'Autriche s'est cru obligé d'aller rendre à Rome, auprès du Vatican, la visite qu'il avait reçue du roi Humbert à Vienne? En réalité, l'Italie n'a peut-être gagné à la triple alliance que d'y trouver des tentations périlleuses, des occasions d'épuiser ses finances et de compromettre ses relations commerciales.

M. le président du conseil de Rome ne tient pas moins à la triple alliance, et si les Italiens sont disposés à le suivre jusqu'au bout, à préférer les solidarités onéreuses à une complète indépendance de leur politique, c'est certainement leur affaire. C'est à eux de peser ce que leur a valu une combinaison d'ostentation plus flatteuse pour leur orgueil que favorable à leurs intérêts, ce qu'elle a déjà coûté à leurs finances, à leur commerce, à leur industrie. C'est à la nation italienne de savoir si elle doit sacrifier les réalités les plus évidentes à des chimères, si elle est intéressée à rester indéfiniment enchaînée à une politique étrangère de conquête et de force sous le prétexte illusoire d'assurer la garantie d'une alliance militaire à sa propre intégrité que rien ne menace. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'en se faisant le théoricien complaisant et même un peu platonique de la triple alliance, M. Crispi ne dit pas d'une manière bien précise si elle a été ou si elle sera renouvelée. Il la défend, mais sans trop se livrer lui-même, sans engager l'avenir. A y regarder de près, il ne serait point impossible de découvrir quelque réserve dans sa manière d'interpréter cette triple alliance, et les savantes circonlocutions dont il enveloppe les déclarations en apparence les plus décisives ne prouvent pas qu'il soit absolument sûr ni de ses alliés, ni de sa propre nation. C'est un chapitre des affaires contemporaines qui reste encore ouvert.

Certainement, la vie est quelquefois laborieuse pour tous les pays, pour les pays libres comme pour les autres, et la crise que vient de traverser la Suisse, qui est encore loin d'être close, n'est point sans quelque gravité. Ce qui s'est passé dans le canton du Tessin, à Bellinzona, à Lugano, c'est l'histoire de toutes les crises où les partis révolutionnaires prétendent disposer, par la force, de la légalité, du gouvernement régulier, — avec cette circonstance particulière toutefois qu'en Suisse les pouvoirs nationaux gardent le droit de s'interposer pour la défense de la loi dans les cantons. Aujourd'hui, les chambres helvétiques se sont réunies à Berne. Le conseil fédéral a eu à s'expliquer et sur la tentative de révolution du 11 septembre, et sur son intervention

pacificatrice et sur les actes du commissaire extraordinaire, le colonel Künzli, qu'il a envoyé à Bellinzona. Les chambres elles-mêmes ont eu à discuter ces événemens et à voter sur les résolutions du gouvernement.

Au demeurant, le conseil fédéral a fait sans doute ce qu'il a pu pour tout concilier, pour sauver ce qui restait de légalité, sans dissimuler néanmoins une certaine faiblesse pour le parti qui a fait l'insurrection. Il a un peu pratiqué ce qu'on peut appeler la politique des cotes mal taillées. Il est certain que, s'il a refusé dès le premier moment de reconnaître le gouvernement provisoire qui s'était institué à Bellinzona, il lui a donné, d'un autre côté, une apparence de raison en décidant le *referendum* immédiat que réclamaient les radicaux et qui a été effectivement l'objet du vote du 5 octobre dans le canton du Tessin. Deux questions principales ont été soumises au vote populaire. La constitution cantonale serait-elle revisée? La revision, si le principe en était admis par la population tessinoise, serait-elle faite par une assemblée constituante? Le scrutin s'est ouvert au milieu des excitations des partis, dans des conditions où l'influence des agitations du moment devait nécessairement se faire sentir, et les deux questions ont été résolues par le vote populaire à l'avantage des radicaux partisans de la revision et de l'assemblée constituante. Le fait est acquis. Restait, il est vrai, une dernière question qui n'est pas la moins délicate : c'était la réintégration du gouvernement régulier qui avait disparu dans la bagarre du 11 septembre. Le conseil fédéral s'était réservé le choix du moment où il pourrait rétablir le gouvernement légal. C'était, c'est toujours son intention, c'est dans ce sens qu'il a donné ses instructions à son commissaire dans le Tessin. Il a néanmoins rencontré des résistances qu'il est occupé à vaincre. Le conseil fédéral ne peut livrer la légalité, céder jusqu'au bout aux radicaux sans se faire le complice de la sédition; il ne voudrait pas non plus remettre au pouvoir l'ancien gouvernement conservateur sans condition, sans s'être assuré quelques garanties propres à apaiser les esprits. On en est là.

De toute façon, c'est une crise qui n'est pas finie dans le Tessin, qui continue au milieu des excitations des partis plus que jamais ardens à la lutte pour cette revision qui vient d'être votée. Il y a cependant un fait qui se dégage de ces petites agitations d'un canton suisse. Si les conservateurs ont pour eux la légalité, s'ils ont le droit de reprendre un pouvoir qui ne leur a été arraché un moment que par la sédition, ils ont devant eux une opposition nombreuse et passionnée. Si les radicaux, de leur côté, viennent d'avoir une majorité dans le vote populaire sur la revision, cette majorité est insignifiante. Il y a tout au plus une différence d'une centaine de voix entre les deux partis. C'est évidemment une de ces situations où il n'y a de paix possible que par les tran-

sactions, et c'est au conseil fédéral de remplir son rôle d'arbitre souverain en imposant aux uns le respect de la légalité, aux autres la modération.

Ce qui se passe en Portugal n'est pas moins grave que ce qui se passe en Suisse et pourrait même avoir des suites plus sérieuses. La vérité est que cette crise portugaise, provoquée par une sorte de révolte du sentiment national contre le traité avec l'Angleterre, se traîne depuis bien des jours déjà sans pouvoir arriver à un dénoûment. Elle se traîne et elle se complique. Depuis le jour où le cabinet de M. Serpa Pimentel est tombé devant les chambres, impuissant à soutenir le traité qu'il venait de signer pour le partage des territoires africains, bien des essais ont été tentés pour recomposer un ministère ; les échecs se succèdent, les embarras se multiplient. On n'a plus affaire, il est vrai, comme aux premiers jours de la crise, à des semblans de sédition, à ces meetings tumultueux qui ont un moment agité Lisbonne, Porto, les principales villes du royaume; on s'est trouvé en présence de difficultés intimes de toute sorte, les unes créées par les rivalités obstinées des partis, les autres assez obscures, assez mystérieuses. Le roi dom Carlos, à peine remis et peut-être mal remis d'une maladie grave, s'est adressé aux hommes les plus estimés, les plus considérés du pays, à M. Martens Ferrâo, naguère encore ambassadeur auprès du Vatican. M. Martens Ferrâo, en arrivant à Lisbonne, s'était sans doute flatté de pouvoir former un ministère de concentration nationale, et ce ministère une fois formé, il ne désespérait pas, à ce qu'il semble, de se faire appuyer directement par la diplomatie de l'Europe dans des négociations nouvelles avec l'Angleterre. Il n'a pas tardé à perdre ses illusions. A défaut de M. Martens Ferraô, le roi s'est encore adressé à un vieux soldat respecté, au général Abreu e Souza, qui, malgré ses quatre-vingts ans, s'est mis à l'œuvre. Le malheur est que toutes ces tentatives semblent avoir rencontré jusqu'ici, soit dans les partis, soit peut-être au palais de Cintra, des résistances qui devront bien cependant finir par céder devant des circonstances impérieuses. Le plus pressant aujourd'hui à Lisbonne est d'avoir un ministère. C'est une nécessité intérieure, si on ne veut pas laisser l'opinion s'égarer, les passions révolutionnaires s'enflammer. C'est aussi, c'est surtout une nécessité extérieure, puisque le Portugal ne peut rester dans cette situation ambiguë, engagé par un traité et impuissant à le faire sanctionner par son parlement. L'Angleterre a attendu jusqu'ici, elle attendra peut-être encore. Il est bien clair pourtant qu'elle n'est pas disposée à laisser mettre en doute le traité auquel le roi dom Carlos a souscrit, et pendant ce temps il peut se produire en Afrique, sur le Zambèze, des incidens qui peuvent réduire le Portugal aux extrémités les plus critiques. Le général Abreu réussît-il

enfin à former son ministère, comme on le dit aujourd'hui, la situation du Portugal ne resterait pas moins des plus difficiles.

Tandis que la diplomatie de lord Salisbury poursuit à tout risque l'œuvre qui paraît lui tenir le plus à cœur depuis quelques mois, le partage méthodique du pays du mystère, du continent africain, on aurait pu croire qu'il y avait une sorte de trêve de politique intérieure en Angleterre. La vie britannique semblait, elle aussi, se ressentir de l'influence calmante de l'automne. Ce n'est pas qu'il n'y ait toujours des questions singulièrement aiguës. En Angleterre comme en Écosse, les grèves se multiplient et les agitations ouvrières prennent des proportions croissantes, de plus en plus redoutables pour l'industrie et même quelquefois pour la paix publique. Il y a des centres industriels où la guerre est presque déclarée entre les chefs du mouvement ouvrier et les patrons qui s'organisent pour se défendre ou qui ferment leurs usines. L'état de l'Irlande, d'un autre côté, reste ce qu'il est toujours, malheureusement fort troublé par la lutte incessante des fermiers contre les propriétaires, et il a de plus cela de pénible aujourd'hui, qu'aux approches de l'hiver cette infortunée population irlandaise se sent menacée de l'affreuse misère, suite d'une mauvaise récolte. C'est l'éternelle plaie pour l'Angleterre; mais enfin, si l'Irlande reste la grande éprouvée, la grande révoltée, il n'y avait eu depuis quelque temps ni agitations apparentes, ni incidens trop irritans, ni conflits, ni violences de police. M. Balfour lui-même, le brillant neveu de lord Salisbury, qui, de Londres, gouverne avec une dextérité hautaine l'île sœur, semblait au repos; il prenait encore, dit-on, ses distractions de campagne, lorsque tout d'un coup la politique de « coercition » ou de répression s'est réveillée; elle s'est manifestée par une nouvelle campagne de police, par des arrestations, par la mise en jugement de deux des chefs irlandais, M. William O'Brien, M. John Dillon, et naturellement, l'agitation a plus que jamais recommencé dans cette malheureuse contrée aux passions inflammables. Elle a été d'autant plus vive que rien ne faisait prévoir les incidens qui en ont provoqué l'explosion.

On ne s'y attendait pas. L'opinion, même à Londres, ne semblait pas préparée à cette recrudescence de répression. Bien des Anglais semblent admettre que rien ne pressait, que, si le gouvernement, armé comme il l'est de lois exceptionnelles, est rigoureusement dans son droit, il n'y avait aucun intérêt à raviver prématurément les passions, qu'il valait mieux attendre le retour du parlement pour aborder en paix la discussion du *bill* agraire, des affaires d'Irlande. L'acte de force accompli à l'improviste par le ministère a paru d'autant plus inopportun que M. O'Brien et M. Dillon se disposaient à s'embarquer pour l'Amérique et allaient être pour quelque temps loin de leur pays.

M. Balfour a préféré, comme on dit, mettre le feu aux poudres en faisant arrêter M. O'Brien et M. Dillon à la veille de leur départ et en les envoyant devant les juges de Tipperary. Ce n'est pas la première fois qu'ils vont devant un tribunal; ils sont accoutumés aux jugemens et à la prison. Quel est leur nouveau crime? Ils sont accusés d'entretenir le mouvement « nationaliste, » d'exciter par leurs discours, par leur propagande, les paysans à résister aux propriétaires, à refuser le prix exorbitant de leurs fermages; mais c'est le crime de la nation tout entière, de tous les députés irlandais, de M. Parnell comme des autres, qui sont soutenus dans leur lutte par le parti libéral anglais. L'Irlande restera la grande révoltée, la grande insoumise tant que l'Angleterre n'aura pas trouvé le moyen de la désintéresser dans ses revendications les plus légitimes et d'apaiser ses souffrances. Un jugement de plus, quelques mois de prison de plus infligés aux chefs irlandais, — qui viennent d'ailleurs de s'y soustraire en partant pour l'Amérique, — n'y peuvent rien. Ils ne font qu'envenimer une situation déjà assez douloureuse, irriter les esprits et rallumer l'inextinguible guerre.

Qu'a-t-on gagné, en effet, à reprendre les armes de la « coercition? » M. O'Brien, M. Dillon et leurs amis ont été envoyés devant les juges de Tipperary. Le jour de leur comparution ils ont été escortés d'une population tout entière; la police a été mise en mouvement, et le conflit a éclaté. Le procès de Tipperary s'est ouvert par une violente bagarre. Un membre du parlement est entré à l'audience le visage ensanglanté. Un des plus éminens libéraux anglais, M. John Morley, qui était présent, a essayé vainement d'intervenir; il n'a réussi à rien, et à son retour en Angleterre, il a retracé en traits saisissans ce qu'il a vu, accusant la police de M. Balfour de procéder comme en pays ennemi et conquis. Loin de se laisser intimider, les Irlandais ont tenu depuis des *meetings* où ils n'ont fait qu'accentuer leurs programmes et leurs revendications « nationalistes. » Premier résultat : l'agitation irlandaise est peut-être près de se réveiller plus que jamais sous le coup de ces répressions nouvelles qui ne pouvaient qu'être inutiles ou dangereuses. Second résultat : ces scènes ne sont pas de nature à simplifier l'œuvre du parlement qui doit se réunir en session extraordinaire au 20 novembre, justement pour reprendre la discussion de ces malheureuses affaires, de cet éternel bill agraire dont on ne peut venir à bout. Les Irlandais, conduits par un habile tacticien, M. Parnell, s'en serviront évidemment pour leur cause, ajoutant leurs nouveaux griefs à leurs vieux ressentimens. Les libéraux, dirigés, menés au combat par M. Gladstone, y trouveront des armes contre la politique du gouvernement. Tous ces incidens irlandais, où l'on se perd, sont d'autant plus malencontreux pour le cabinet conservateur qu'ils surviennent lorsque déjà depuis quelque temps les élections partielles qui se succèdent révèlent une évolution continue, assez lente, mais assez sensible de l'opinion

vers les libéraux. C'est là le point noir pour le ministère d'ici aux élections générales, et lord Salisbury aura peut-être besoin de bien des succès diplomatiques pour compenser l'affaiblissement croissant dont il semble atteint devant l'opinion anglaise déjà ébranlée.

Aussi bien l'Angleterre, à part ses difficultés intérieures et ses ambitions extérieures, tournées aujourd'hui vers l'Afrique, va se trouver engagée, comme bien d'autres pays, dans une affaire qui touche à tous les intérêts, à toutes les relations d'industrie dans le monde. On est peut-être, en effet, au début d'une crise du commerce universel qui doit sûrement atteindre la nation anglaise, — la plus commerçante des nations, — qui atteindra forcément aussi tous les autres grands États en rapports avec les États-Unis d'Amérique. En un mot, le bill, le fameux bill qui a reçu son nom de M. Mac-Kinley, qui a été complété et fortifié par des amendemens successifs, n'est plus une simple éventualité. Il a été discuté et voté par les deux chambres, à Washington, sanctionné par le président, M. Harrisson; il est mis à exécution dans tous les ports américains depuis le 6 de ce mois, — et ce bill, dernier mot du protectionnisme le plus raffiné, est tout simplement une déclaration de guerre commerciale au vieux monde. C'est le marché américain interdit, par une sorte de coup d'État économique, à tous les produits européens, aux tissus et aux machines d'Angleterre comme aux objets de fabrication française, à nos vins comme aux vins d'Espagne, aux marbres d'Italie comme aux productions de l'industrie belge ou allemande. A la vérité, autant qu'on en puisse juger à distance et à travers l'obscurité d'un amas de textes confus, les Américains semblent avoir inscrit au dernier moment dans leur bill un certain principe de réciprocité; en d'autres termes, ils se seraient ménagé la possibilité d'adoucir leurs tarifs à l'égard des pays qui se montreraient accommodans et feraient à leurs produits les plus larges concessions. Telle qu'elle est, malgré tout, cette législation nouvelle, sans aller jusqu'à une exclusion formelle, ne ressemble pas moins à une prohibition à peine déguisée. Les droits de douane qui viennent d'être inaugurés s'élèvent jusqu'à cent cinquante, même à deux cents pour cent sur certaines marchandises étrangères, et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que ces citoyens de la grande république ne craignent pas de remettre entre les mains du président le droit de disposer arbitrairement des relations commerciales des États-Unis, d'exercer les représailles qu'il voudra contre les pays qui se permettent de suspecter certains produits américains. Ceci est une vengeance des porcs insalubres que l'Europe se permet de consigner à ses frontières! D'une manière plus générale, on pourrait ajouter que c'est un acte politique autant qu'économique, destiné à capter les états industriels de l'Union, les électeurs républicains, à la veille du renouvellement prochain du congrès.

Voilà où l'on en vient! Qu'arriverait-il si l'Europe, qui est évidem-

ment exposée à souffrir dans ses industries de ce grand trouble commercial, usait de réciprocité, si elle répondait à ce système d'exclusions par la prohibition des marchandises américaines? Elle ne le fera pas vraisemblablement, elle résistera aux excitations des protectionnistes à outrance, qui ne demanderaient pas mieux que de saisir cette occasion. Elle cherchera d'autres débouchés, d'autres marchés. Elle n'exercera pas son droit de défense et de représaille, ou elle ne l'exercera que dans la mesure d'une modération prévoyante. Elle le pourrait cependant, et qu'en résulterait-il? Le monde entier serait livré à une guerre de tarifs qui deviendrait un véritable fléau, dont les populations laborieuses de tous les pays seraient les victimes par le renchérissement inévitable de tous les objets de consommation. Les États-Unis ont la vanité de croire qu'ils peuvent se passer de l'Europe, qu'ils se suffisent à eux-mêmes. C'est une illusion. Les États-Unis ne tarderont pas à subir le contre-coup de la législation meurtrière qu'ils ont imaginée, et les populations américaines seront peut-être les premières à payer, dans leur vie de tous les jours, les frais du bill Mac-Kinley. C'est une dure expérience qui s'ouvre; mais, à part les désastres qui peuvent en résulter, s'il y a quelque chose de curieux, c'est de voir ces républicains recourir, dans un intérêt mal entendu, aux doctrines les plus absolutistes et rétablir autour des États-Unis une sorte de blocus continental!

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La hausse du 3 pour 100 français a eu son apogée le 15 septembre, veille du détachement du coupon trimestriel. Le cours de 96.50 a été atteint. Le prix correspondant le lendemain 16 était 95.75. Or le 3 pour 100 est, un mois plus tard, coté 94.40. Il s'est donc produit une réaction de plus d'une unité, conséquence du resserrement de l'argent sur toutes les places financières à la fin de septembre. Les reports ont été très élevés sur nos deux rentes 3 pour 100, ce qui a donné lieu à des mouvemens brusques de cours au moment de la réponse des primes et de la liquidation. Les acheteurs entrés les derniers en lice, aux plus hauts cours, ont dû abandonner la partie. Comme les marchés de Londres et de Berlin sont restés, pendant le commencement d'octobre, aux prises avec les mêmes difficultés, les tendances ne sont point redeve-

nues plus favorables, et la rente a continué à fléchir avec les fonds étrangers.

La réaction toutefois est jusqu'ici modérée. Il semble étrange de parler de faiblesse ou de baisse à propos du cours de 94.40 sur le 3 pour 100, alors que notre fonds national ne valait encore que 87.70 à la fin de décembre 1889 et 82.75 à la fin de décembre 1888. Les rentes internationales n'ont elles-mêmes perdu qu'une bien faible partie de l'avance si considérable qu'elles ont obtenue depuis une année. Londres a inspiré pendant quelques jours des inquiétudes assez vives. On redoutait que ce marché ne fût profondément troublé par les conséquences du vote du fameux *bill* Mac-Kinley, d'une part, et de la baisse de l'argent fin de l'autre. Cependant la dernière liquidation du 8 courant paraît avoir accompli un sérieux déblayage. A Berlin, la Banque de l'empire, serrée de près, a dû porter à 5 1/2 le taux de son escompte; l'argent ne paraît cependant point faire défaut sérieusement à la place. Le rouble s'y est déjà raffermi et les engagemens de spéculation n'y sont plus excessifs.

Il a été souvent question, dans les derniers mois, à propos de la hausse de nos deux 3 pour 100, des achats de rentes effectués par les caisses publiques, c'est-à-dire par la Caisse des dépôts et consignations, qui reçoit les versemens des caisses d'épargne et est tenue d'en faire emploi, aux termes de la loi de 1886. Le ministre des finances, mis directement en cause relativement à cette intervention de la Caisse des dépôts et consignations à la Bourse, a fait publier dans le *Journal officiel* le tableau des achats quotidiens ainsi effectués au cours de cette année. Cette publication est fort instructive. Il en ressort que, depuis le 1er janvier jusqu'au 10 octobre, une somme totale de 275 millions de francs, versée par les caisses d'épargne à l'établissement de la rue de Lille, a été consacrée par celui-ci à l'acquisition, jour par jour, de rentes 3 pour 100 perpétuelle ou amortissable pour un capital d'un peu plus d'un million par séance de Bourse. Depuis le mois d'octobre et de novembre de l'année dernière, et surtout depuis la séance du 17 mai 1890 à la chambre des députés, ces achats ont cessé d'être un secret pour le grand public. Une spéculation très hardie a conçu l'idée de s'en servir comme d'un levier puissant pour engager la rente dans un mouvement de hausse qui la porterait aux environs du pair. Cette spéculation a parfaitement réussi.

L'opinion publique a été occupée un moment du projet de création d'un nouveau type de rente 2 1/2 pour 100 qui serait adopté pour le prochain emprunt de 700 millions et servirait plus tard à la conversion du 3 pour 100. L'idée de ce 2 1/2 pour 100 étant aujourd'hui abandonnée, il serait oiseux d'en discuter les mérites ou les inconvéniens.

L'Extérieure a faibli après le détachement de son dernier coupon tri-

mestriel, qui a eu lieu le 6 courant. De 78, elle a été ramenée à 76.30, bien que le montant du coupon ne soit que de 1 franc. Des reports très élevés ont découragé les acheteurs les moins solides, et l'annonce un peu subite de l'emprunt dit de conversion de la dette cubaine a révélé dans quelle situation critique se trouve le trésor espagnol. Le ministère des finances était à bout d'expédiens et la Banque d'Espagne à court de ressources. C'est alors que le gouvernement espagnol a décidé d'user de l'autorisation votée par les Cortès d'émettre un emprunt pour la conversion de la dette cubaine. Le 6 pour 100 cubain actuellement existant s'élève à un montant d'environ 400 à 450 millions. Or l'emprunt qui vient d'être créé en vertu de l'autorisation des Cortès et par décret royal est de 875 millions en 5 pour 100. Il est destiné non seulement à convertir le 6 pour 100 cubain, mais à éteindre la dette flottante de l'île et à rembourser 75 millions d'avances du trésor espagnol à Cuba, ainsi qu'un certain nombre de dettes peu connues et naguère jugées de peu de valeur, telles que les billets de guerre. En un mot, les deux tiers de l'emprunt serviront à des conversions, le dernier tiers à créer des ressources dont le trésor, à Madrid, avait le plus urgent besoin, et qui lui permettront d'attendre le moment favorable pour une opération de liquidation définitive. L'emprunt est divisé en 1,750,000 titres de 500 francs rapportant 25 francs, et dénommés billets hypothécaires. Une souscription est ouverte le 15 courant en Espagne, à Madrid et à Barcelone, à 340,000 de ces titres. La Banque de Paris, intéressée à l'opération, a recueilli les demandes à Paris pour les transmettre à Madrid. Ces obligations, offertes à 465 francs environ, paraissent devoir être accueillies favorablement par les capitalistes qui, tout en recherchant la sécurité, tiennent aussi grand compte de l'élévation du revenu.

Le gouvernement impérial allemand a contracté avec un syndicat de banquiers à Berlin un emprunt de 170 millions de marks en rente 3 pour 100, type nouveau sur ce marché où n'existait encore, en fonds impériaux ou prussiens, que du 4 et du 3 1/2 pour 100. Si actif que soit devenu le marché financier de Berlin, l'attention des spéculateurs allemands ne s'est jamais portée sur ces rentes nationales, que le public, capitaliste lui-même, a dédaignées au point qu'elles n'ont cessé de baisser et ont perdu plusieurs unités dans les douze derniers mois, alors que la rente française gagnait huit unités. Les banquiers allemands ont insisté auprès du gouvernement impérial pour la création d'un fonds 3 pour 100 sur lequel la spéculation pût opérer et qui servirait un jour à la conversion des 4 et 3 1/2 cotés aux environs du pair et condamnés par conséquent à l'immobilité. Une première émission a donc eu lieu le 9 courant. Malgré la modicité du montant offert, 170 millions de marks de 3 pour 100 allemand et 60 millions de marks de 3 pour 100 prussien et malgré le bas prix demandé aux souscripteurs,

87 pour 100, le résultat n'a été que satisfaisant. L'emprunt aurait été deux fois couvert, et la Hollande aurait fourni le plus fort contingent de souscriptions. Un emprunt roumain de 275 millions 5 pour 100, destiné à la conversion du 6 pour 100 de Roumanie, avait été lancé la veille, 8 octobre, à Berlin, et a bien réussi.

L'Italien a baissé de 75 centimes, malgré les efforts qu'ont pu tenter pour le soutenir les banquiers déjà engagés dans les précédentes émissions d'obligations de chemins de fer du royaume. M. Crispi a prononcé à Florence un grand discours où la question financière a été si complètement laissée de côté qu'il a bien fallu comprendre que rien de favorable n'en pouvait être dit. Au dernier moment, la rupture des négociations engagées entre l'Angleterre et l'Italie, relativement à l'occupation de Kassala, est venue encore accentuer la tendance aux réalisations. Les circonstances ne sont donc pas propices à la mise en circulation des cent mille obligations de chemins de fer 4 pour 0/0 de création nouvelle. Le marché de Paris reste fermé à ces titres, et celui de Berlin se dérobe.

Les valeurs turques ont faibli. La cherté de l'argent a fait ajourner les combinaisons sur lesquelles reposait l'espoir d'une prolongation de campagne sur ce groupe de titres. Il a été question d'une entente entre la Banque ottomane et la Banque des Pays Autrichiens pour la constitution d'une grande banque internationale des fonds publics. On sait déjà que l'établissement dirigé par sir Edgar Vincent prépare diverses opérations de conversion de valeurs ottomanes.

Le Portugais reste lourd à 6 1/2. La prolongation de la crise ministérielle révèle l'état de trouble où la solution donnée au conflit anglo-portugais a jeté le pays. Il semble ne pouvoir se trouver ni un ministère, ni une majorité des Cortès pour ratifier cette solution.

Les fonds russes sont demeurés sans changement. Le Hongrois 4 pour 100 a reculé, malgré l'excellente impression produite par la présentation du budget de 1891 et par l'annonce des projets de régularisation du système monétaire de la monarchie.

Les titres de plusieurs institutions de crédit ont fléchi plus ou moins sur les cours de fin septembre : la Banque de Paris de 25 francs à 850, le Crédit lyonnais de 10 francs à 775, le Crédit mobilier de 12.50 à 432.50, le Crédit foncier de 5 à 1,295, la Banque ottomane de 7.50 à 530.

Les actions de nos grandes compagnies ont gardé toute l'avance acquise, le Lyon aux environs de 1,500, le Nord à 1,850. Les Chemins austro-hongrois et espagnols ont reculé de 5 à 10 francs. Les dispositions sont restées bonnes sur la plupart des valeurs industrielles.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT UNIÈME VOLUME

TROISIÈME PERIODE. — LX[e] ANNEE.

SEPTEMBRE. — OCTOBRE.

Livraison du 1[er] Septembre.

Livraison du 15 Septembre.

Livraison du 1er Octobre.

Livraison du 15 Octobre.

Paris. — May & Motteroz, libr.-impr. réunies, 7, rue Saint-Benoît.